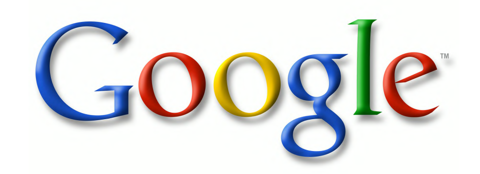




NOUVELLE REVUE

GERMANIQUE.

STRASBOURG, DE L'IMPRIMERIE DE F. G. LEVRAULT, IMPRIMEUR DU ROI.

NOUVELLE REVUE
GERMANIQUE;

RECUEIL

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE,

PAR

UNE SOCIÉTÉ D'HOMMES DE LETTRES FRANÇAIS
ET ÉTRANGERS.

Tome Dixième.





PARIS,
Chez F. G. LEVRAULT, éditeur, rue de la Harpe, n.° 81;
Même maison, rue des Juifs, n.° 33, à STRASBOURG;
A BRUXELLES, à la Librairie Parisienne.

1832.

NOUVELLE REVUE GERMANIQUE.



LES ÉTRUSQUES,

PAR CH. OTFRIED MÜLLER.[1]

(*Premier article.*)

Rome n'était pas encore, que déjà des peuples puissans s'agitaient sur le sol de l'Italie. Le flambeau qui éclairait leur histoire s'est éteint; mais il est possible encore d'apercevoir plusieurs faits importans, parce qu'en se heurtant, ces antiques populations ont fait jaillir quelques étincelles par les écrivains de la Grèce et de Rome. A la faveur de ces faibles lueurs on voit toute l'Italie en mouvement: plusieurs siècles avant Rome, tout se presse, se confond et se déplace. On dirait que, dominées par le pressentiment du spectacle que le peuple-roi devait donner à la terre, les nations se disputaient le lieu d'où elles pourraient le contempler. Toute-

1 *Die Etrusker, von Ch. Otfried Müller.* Breslau, 1826, 2 vol. in-8.°

fois gardons-nous de trop sacrifier à la cité qui se prétendait éternelle. La grandeur de l'Étrurie la précéda de trois siècles: deux fois elle assujettit l'état naissant à l'une de ses villes. Il est vrai que l'orgueil romain laisse à peine échapper un aveu à la sincérité de Pline, à la véracité de Tacite; mais l'oubli n'a pu détruire entièrement la trace de cette grande vérité, et nous la saurions dans tous ses détails, si l'Étrurie n'avait perdu et ses écrits et ses traditions; si elle parlait autrement que par des inscriptions sépulcrales, inintelligibles aujourd'hui; si sa langue enfin, n'eût entièrement cessé de faire vibrer à notre oreille des sons qu'aucun écho n'a pris soin de répéter.

La Grèce apprit à connaître l'Étrurie à une époque où florissait encore la poésie épique; aussi cette contrée fut-elle englobée dans le cycle poétique dès le temps d'Hésiode. Quand l'histoire et la géographie occupèrent les Grecs, on recueillit aussi des renseignemens sur les Étrusques; mais ils étaient superficiels, vagues et incertains. Théopompe, Ératosthène, Timée, en parlèrent accidentellement. Aristote, Théophraste et Héraclide de Pont, rédigèrent des traités spéciaux sur ce pays. Il est douteux qu'aucun écrivain grec soit venu étudier l'Étrurie sur place. Quant à Rome, elle ne nous montre les villes étrusques qu'au moment où elle les abat. Ses sèches annales ne donnent jamais d'un fait que la moitié, elles ne présentent les événemens que d'un seul côté, sans jamais rien nous apprendre sur les peuples ennemis. Toutefois il y avait des sources indigènes, et l'empereur Claude y puisa quand il rédigea en grec ses vingt livres d'histoire étrusque. Verrius Flaccus aussi en avait profité; mais le livre de Claude est perdu, et celui de Verrius Flaccus n'est connu que par de faibles extraits de Festus. C'est tout au plus si les premiers interprètes de Virgile nous ont transmis quelques notions dues aux livres sacrés. Les monumens sont la plupart enfouis sous le sol, ce sont des vases, ce sont des

tombeaux : ils portent des caractères d'écriture que la sagacité des antiquaires déchiffre, mais qui gardent le secret des âges et laissent à peine échapper quelques noms propres. Les mots, les phrases se présentent rarement : on les voit quelquefois, on ne les comprend jamais, et tandis qu'au-delà des mers nous lisons sur les monumens de l'Égypte trente-deux dynasties de rois, nous ne pouvons comprendre un mot sur une amphore déterrée au pied de l'Appennin. Il semblerait d'après cela que le sujet du livre de M. Otfried Müller était tout-à-fait désespéré, et qu'il n'y avait aucune ressource capable de nous rendre l'image de ce monde ancien. Cependant deux volumes entiers de choses et de faits, plutôt que de conjectures, sont l'heureux résultat des travaux d'un des savans les plus profonds dont s'honore l'Allemagne. Il n'y a dans ces deux volumes rien qui fatigue, ils sont exempts de longueur. Il n'est pas un seul de leurs chapitres qui ne cause au lecteur une agréable surprise. Lorsqu'on en aperçoit l'intitulé, on se demande toujours : *que pourra dire l'auteur?* et toujours nouvel étonnement sur tout ce qu'il a réuni, coordonné. Quand l'érudition est aussi puissante, elle devient du génie.

Il faut en matière d'origine reconnaître toujours qu'un peuple immense, celui des Pélasges, a précédé les Grecs et les nations qui ont eu avec eux des rapports de parenté. Nous voyons d'abord en Italie les Sicules de l'Étrurie méridionale : tels sont aussi les Énotriens de la Lucanie et du Bruttium, les Peucétiens de la mer supérieure. Si nous jetons nos regards sur d'autres lieux, nous remarquons la famille sabine groupée autour d'Amiterne, ayant ses Aborigènes à Réate, ses Marses auprès du lac Fucin, ses Umbriens près de Camarinum et d'Intéramna. Une autre race, celle des Rasènes, vient de la Rhétie et s'étend jusqu'à l'Appennin en régnant sur la vallée du Pô. Enfin, les Liguriens s'étendent de la Toscane aux Pyrénées, tandis que les Illyriens

ont en Italie les Vénètes, les Liburniens du Picénum, et peut-être aussi les Dauniens.

Tous ces résultats sont obtenus par la discussion de passages inaperçus pour ainsi dire par des yeux moins exercés: ils n'ont aucune obscurité, tout est clair, précis, et semble coûter peu de choses à son auteur. Le lecteur peut, au moyen d'une carte, concevoir à merveille ce que dans Niebuhr il n'apprend et ne retient que par de continuels efforts. Une cause inconnue, comme celle des ouragans qui tourmentent subitement l'atmosphère, arrache de leurs siéges toutes ces populations. Quelques voix retentissent encore après tant de siècles, et leurs révélations monosyllabiques nous disent qu'avant cette Étrurie que nous cherchons à deviner, l'Ombrie fut grande aussi. Ce sont ses guerriers qui chassent devant eux, d'une part, les Sicules, de l'autre les Liguriens. Le nom d'un fleuve (Umbro) atteste leur présence au bord de la Méditerranée, et les Étrusques, dit-on, leur prirent dans la suite trois cents villes. De leur côté les Sabins se répandent à l'ouest et le long du Tibre, puis les Aborigènes se mêlent aux Sicules du Latium, les Ausones à ceux de la Campanie : ainsi se forment la nation et la langue latine, la nation et la langue osque. Les Pélasges-Sicules laissent à ces langues leur principal élément, celui qui perpétue l'affinité avec le grec. L'auteur rappelle une ingénieuse remarque de l'illustre Niebuhr, c'est que dans le latin les mots en rapport avec le grec sont précisément ceux qui expriment des idées pacifiques ou agricoles ; tandis que les termes de guerre et de chasse ont visiblement une origine différente. M. Müller est d'accord aussi avec Niebuhr, pour signaler l'erreur du vieux Caton : celui-ci voyait des Achéens dans les Aborigènes, qui ne sont autres que des *Casci*, mot qui indique la vétusté, et qui en fait en quelque sorte des *Autochtones*.

La Grèce éprouvait des tourmentes et des migrations sem-

blables. Chassés de Thessalie, les Éoliens viennent en Béotie, d'où ils expulsent les Pélasges. Ceux-ci se précipitent sur l'Attique; ils passent à Lemnos, à Imbros en Samothrace. D'autres s'établissent au sud de la Méonie dans le pays de Tyrrha, où ils reçoivent le nom de Tyrrhéniens. En général, l'explication du mot Tyrrhéniens-Pélasges, la tradition lydienne et la conquête du pays par les Rasènes de Rhétie, s'expliquent avec beaucoup plus de simplicité, avec beaucoup plus de respect pour l'antiquité que dans l'ouvrage de Niebuhr. Quand les Ioniens expulsent, à leur tour, ces Pélasges de Méonie devenus Tyrrhéniens, il en résulte une double migration : l'une vers le mont Athos, l'autre vers Tarquinies. Ici M. Müller se sépare de Niebuhr. Celui-ci appliquait à Crotone un passage d'Hérodote sur l'arrivée des Pélasges; il se fondait sur la manière dont le lisait Denys. M. Müller, pour prouver que Denys a mal lu, comme cela lui est arrivé souvent, cite Étienne de Byzance, qui dans ce même endroit a trouvé Crestone et non Crotone. Il résulterait de la leçon préférée par Niebuhr, qu'en l'an 300 de Rome encore, l'une des villes d'Étrurie les plus éloignées de la mer parlait encore la langue des Pélasges, à la différence de toutes les autres. Il y a en Thrace un pays appelé Crestonia; mais il s'agit d'une région voisine de l'Athos, et là aussi sont des Tyrrhéniens. On peut donc penser qu'Hérodote a voulu parler de la Crestone de Chalcidique. Ce serait là une des branches de la migration dont nous venons de parler; tandis que l'autre serait arrivée à Tarquinies, ville où il y a encore un lieu appelé Turchina, ville où se réunissent toutes les traditions et les fables de l'Étrurie, et dont la chronologie devint celle de la nation. On faisait remonter sa date à 290 ans avant Rome. C'est là que se forme un État tusque ou tyrrhénien par la réunion des Rasènes, conquérans du Nord, avec les Tyrrhéniens. Néanmoins l'élément barbare demeura dominant, les vainqueurs des Ombriens étant beaucoup plus nombreux. La

nouvelle nation dut aux uns sa force, aux autres sa civilisation, ses idées de mythes et de culte. Elle devint grande au sein de la Toscane, grande sur les rives du Pô, grande encore en Campanie, et dans chacun de ces pays elle eut une fédération composée de douze villes souveraines.

En général, cette belle introduction parcourt les temps écoulés depuis cette révolution : les événemens se suivent avec ordre, et quand le lecteur arrive à la fin, il trouve une récapitulation en forme de tableau chronologique. Nous pensions ne pas posséder d'histoire d'Étrurie ; c'était une erreur. M. Müller l'a recomposée, sans rien donner au hasard des conjectures. Il nous montre la Grèce tremblante devant la marine étrusque. Ses pirateries sont telles, que les colonies de Sicile évitent la rive septentrionale de cette île. Ce n'est que fort tard et après que les Phocéens eurent créé des relations de commerce avec les Tyrrhéniens, qu'enfin des Chalcidiens et des Syracusais se décident à fonder Himère, et que l'on établit Possidonie. Cent trente-huit ans environ après la fondation de Rome, Tarquinies est à la tête de douze villes : Rome même lui est soumise. C'est du moins ce qui est indiqué par le règne de Tarquin l'ancien. Que l'histoire romaine dise le contraire, rien de plus simple. Où sont les autorités qui pouvaient la confondre : en domptant les nations italiques, Rome leur enlevait plus que leur territoire, elle les dépouillait de leur passé, qu'elle pouvait changer au gré de son orgueil. De pareils mensonges n'eussent pas été possibles en Grèce, où les annales d'une cité servaient de contrôle aux annales de l'autre. L'Étrurie était alors dans toute sa splendeur. La Rhétie, la vallée du Pô, la Toscane de la Macra jusqu'au Tibre, la Campanie du Vulturne au Silarus, telles étaient ses riches possessions. Quelques années plus tard Marseille s'élève, et les Gaulois s'émeuvent ; les Ségobriges se liguent avec les habitans de la ville

phocéenne pour combattre les Liguriens. Lipara est fondée par les Rhodiens et lutte contre les Étrusques.

Cependant des discordes s'élèvent, on se révolte contre Tarquinies. Mastarna, compagnon de Cæles Vibenna, vient à Rome avec les débris de sa troupe; il y est fait roi sous le nom de Servius Tullius, et sa nouvelle constitution est une organisation, une concession de droits à ceux qui déjà ont la force, c'est-à-dire aux hommes armés. Les guerres de l'Étrurie avec Carthage pour la possession de la Sardaigne sont bientôt suivies de l'invasion des Gaulois, qui fondent Milan, et dans ce temps aussi les Samnites portent un coup funeste aux Étrusques de Campanie. Après la chute des Tarquins, Lars Porsenna, de Clusium, s'empare de Rome; mais déjà la décadence de la nation étrusque s'annonce: Carthage s'établit en Sardaigne, Hiéron remporte une grande victoire près de Cumes. Les Samnites prennent Capoue, Cumes, etc. Rome devient redoutable: de continuelles guerres sont pour elle des occasions de conquête; en 491 elle triomphe pour la dernière fois des Étrusques en général: la Corse tombe au pouvoir des Carthaginois. Enfin toute *nationalité* disparaît, pour faire place au droit de cité, et quatre-vingt-neuf ans avant notre ère il n'y a plus que des Romains sur le sol de cette antique et grande Étrurie.

Les détails, sans être abondans, sont plus nombreux encore qu'on n'avait droit de l'espérer. Nous recommandons spécialement cette introduction riche de choses et d'explications, et nous citerons comme fort ingénieuse, celle qui concerne l'arrivée à Tarquinies du Corinthien Damarate. Cela fait, l'ouvrage se partage en quatre livres: le premier, consacré à l'agriculture et au commerce, le second à la vie des Étrusques dans la famille et dans l'État; le troisième a pour objet la religion et la divination; enfin, le quatrième s'occupe des arts et des sciences.

Quelle était la nature du sol? comment l'a-t-on fertilisé?

On dirait, à voir les plus belles contrées de l'Europe, que la nature a compté sur l'homme pour achever son ouvrage. Parmi les terres des Étrusques, celles de Campanie seules rendaient beaucoup pour un faible travail. Le littoral de la Toscane est connu sous le nom de *Maremnes*, lieu où, selon la spirituelle expression d'un Italien, l'on s'enrichit en un an, et l'on meurt en six mois. L'air y est pestilentiel, à cause des marais et des exhalaisons du sol. Caton déjà s'en était plaint; il dit au sujet de Graviscæ: *Quas premit æstivæ sæpe paludis odor*. M. Müller pense que dès-lors les résultats du travail avaient disparu, et que plus anciennement, quand on élevait les gigantesques murailles de Populonia et de Saturnia, quand florissaient Vétulonium, Populonia, Cosa, Tarquinies, ces contrées avaient été assainies. Il n'avait pas fallu moins d'efforts pour les environs de Pise et du Bas-Arno, où il suffit de creuser le sol pour trouver de l'eau. Il y a ici des remarques très-curieuses sur le cours de ce fleuve à diverses époques. Si Tite-Live vante la fertilité du pays qui sépare Fæsules d'Arrétium, M. Müller prouve assez clairement que cette fertilité avait été obtenue par des canaux d'écoulement, soit que la nature se fût ainsi dégagée, soit que des travaux que le temps a rendus impénétrables à nos regards, aient produit cet effet salutaire. Il y a beaucoup de terrains volcaniques, beaucoup de tuf qui se convertit aisément en terreau; et tout s'accorde à révéler de grandes révolutions du sol. M. Müller cite les cônes de basalte, les lacs qui rappellent des volcans éteints. Il se pourrait qu'un jour l'Appennin eût formé un isthme, tandis que les vallées du Pô et de l'Arno étaient des golfes, ce qui doit faire supposer que la main de l'homme a fait écouler les eaux, c'est l'histoire connue de l'Haruspex et du lac d'Albe. Il paraît que la fertilisation du sol et la fondation des villes s'accomplissaient d'après un plan donné; presque toutes les cités importantes sont sur des hauteurs; l'auteur les parcourt une à une, et il accompagne

cette revue de détails très-intéressans. Veut-on se faire une idée de la manière dont la contrée du Pô a été conquise pour l'agriculture, il faudra se rappeler combien ce fleuve charie de limon vers son embouchure. Dans l'antiquité son cours, parallèle à l'Appennin, inclinait vers le sud, et Porto de Primaro était sa principale embouchure. Là se trouvait la riche et puissante Spina et les traditions fabuleuses sur l'Éridan; du temps de Pline encore, c'était le grand port de Vatrenus. Il faut que ce terrain d'alluvion ait changé la position de Spina; à en croire Strabon, cette ville autrefois maritime se trouvait éloignée de la mer de quatre-vingt-dix stades; elle avait perdu son commerce, et était successivement devenue une petite bourgade. Le sol fait tant de progrès, que Ravenne, aujourd'hui à une lieue du rivage, était au temps de Strabon fort avant dans la mer. Quant aux embouchures supérieures du Pô, Pline nous apprend qu'elles étaient toutes artificielles, et que les Étrusques, en les pratiquant, avaient voulu diminuer la force du fleuve, en lui faisant des saignées vers les marais des Atriani, que l'on appelait les *sept mers*. Il est manifeste que ces *paludes* sont des lagunes séparées de la mer par des lidos. Elles s'étendaient jusqu'à la Venise moderne. Depuis, le Pô a changé encore d'embouchure; ce fleuve, l'Adige et le Bacchiglione, ont converti en terre ferme les environs d'Atria, et de la sorte ils ont séparé les marais de Comacchio des lagunes de Venise. On peut juger, par la profondeur des débris de l'amphithéâtre, de combien le sol d'Atria s'est élevé. M. Müller a emprunté tous ces détails aux *Recherches sur le système hydraulique de l'Italie*, par M. de Prony. Les travaux des Étrusques pour guider les eaux du Pô, ont quelque chose de surprenant : il paraît qu'au sud on voulait favoriser la formation des alluvions, tandis qu'au nord les canaux devaient ouvrir des voies nouvelles au commerce. Ici se trouve une conjecture assez plausible : L'on dit qu'en l'an de Rome 638, Æmilius Scaurus

féconda le territoire de Parme et Plaisance au moyen de la *fossa Æmilia*; mais il ne fit probablement que rétablir un ouvrage étrusque, encombré ou comblé par la vétusté : ce qui a pu arriver facilement pendant l'invasion des Gaulois. De tout cela on conclut que les anciens Étrusques avaient poussé fort loin la science hydraulique.

Mais après avoir ainsi fertilisé le sol, quels produits en obtenaient ses habitans? c'est l'objet d'un chapitre non moins intéressant. Le point de départ est le célèbre passage de Tite-Live sur ce que chacune des villes de l'Étrurie fournit de secours à l'expédition de Scipion. M. Müller se décide pour la leçon de Gronove, selon laquelle les habitans de Volterre donnèrent de la cire pour enduire les vaisseaux, et non pas des agrès; il énumère les diverses espèces de grains que produisait chaque canton. L'usage de la charrue était plus ancien que celui du fer; aussi, quand on traçait l'enceinte d'une ville, en faisant un sillon à l'entour, on se servait d'un soc d'airain. Le chanvre cultivé dans le sud de l'Étrurie, permet à Tarquinies de fournir des voiles; la vigne acquiert souvent la grosseur de l'arbre, si bien qu'à Populonia on possédait une statue de Jupiter faite de ce bois. Volsinies excellait pour l'olivier; le sapin couvrait de ses forêts les territoires de Pérouse, Clusium, Rusellæ; aussi était-ce de là qu'on faisait venir le bois de construction. Quant à la marine, elle s'approvisionnait en Corse.

Le sanglier qui figure sur les monnaies de Clusium, indique des habitudes de chasse. Les troupeaux étaient beaux : à Rome on recherchait les taureaux blancs de Faleries pour les offrir en sacrifice. Si l'on gardait dans le temple de Janus le rouet de Tanaquil, c'est que les femmes étrusques s'appliquaient dès son temps à filer la laine. Les courses de chevaux attestent le soin qu'on donnait à en améliorer la race. Enfin, l'une des principales branches d'industrie était la pêche maritime.

L'île d'Elbe, fort riche en fer, avait reçu des anciens le même nom que Lemnos (Æthalia); on transportait le minérai à Populonia. Probablement que les mines de cuivre de Volterre étaient connues, ainsi que les mines d'argent de Montieri, qui sont entre ces deux anciennes cités. Enfin, il devait se trouver dans le nord de l'Étrurie des mines d'or et d'argent que les Romains abandonnèrent ensuite, parce que celles d'Espagne étaient plus abondantes. Il ne paraît pas que les Étrusques aient su tirer grand parti des carrières de marbre de Luna; toutefois ce serait une erreur que d'en reculer l'usage jusqu'aux temps d'Auguste. Strabon ne parle pas de ces marbres comme d'une chose nouvelle, et cependant il s'étend beaucoup sur leurs avantages. Il y avait sur le territoire de Tarquinies une pierre fort employée en architecture et en sculpture; elle tenait beaucoup du tuf d'Albe, appelé péperin. Les vieilles murailles sont en général de tuf et de travertin. L'argile d'Arrétium était excellente; aussi cette ville fut-elle célèbre pour la poterie.

Suivons maintenant les Étrusques dans leur demeure, asseyons-nous à leur table, examinons leur mise.

Les murailles d'enceinte que nous admirons ne sont pas des quartiers de roc brut; ils sont taillés en polygones, tels ceux de Saturnia, tels ceux de Casa. Rusellæ a des formes très-irrégulières; le parallélipipède domine à Volterre, Fæsules, Cortone. M. Müller dit que les murailles de l'Étrurie paraissent d'une date plus récente que celles que l'on appelle aussi pélasgiques dans le pays des Herniques et dans l'Argolide, mais qu'elles indiquent toujours une affinité d'origine avec les Grecs; à moins toutefois qu'on ne veuille supposer que tout cela ne date que de l'arrivée des Tyrrhéniens-Pélasges. M. Müller donne ensuite les mesures de superficie de chaque ville telles que les font connaître ces enceintes; la forme en est en général carrée, et la raison en est toute religieuse et trouve son explication à un autre endroit du livre.

L'atrium ou le cavædium romain, lieu où s'assemblait la famille, où l'on mangeait, où les femmes filaient, lieu destiné aussi à la réception des cliens et à la vie politique, était d'invention étrusque. Le toit, incliné de tout côté vers le centre, laissait une ouverture appelée *compluvium*, et les eaux pluviales descendaient dans l'*impluvium* ou bassin creusé dans l'enceinte, partout où il n'y avait point de couverture appelée *testudo*. Dans la suite on entoura ce lieu de colonnades, mais d'abord il n'y avait d'abri que l'avancée du toit. Quant aux édifices publics, Rome fait venir ses architectes d'Étrurie; ils sont les inventeurs des voûtes, et ce n'est que plus tard que Démocrite rapporte de ses voyages l'art de les construire encore inconnu à la Grèce, quand déja Volterre avait son arc imposant.

La toge garnie de pourpre est originaire d'Étrurie, elle atteste la perfection de l'art du tisserand et de celui du teinturier. La mise en général ne différait pas beaucoup de celle des Romains, dont les vêtemens remontaraient ainsi jusqu'aux Tyrrhéniens-Pélasges. Nous ne suivrons pas l'auteur dans l'inventaire de la garde-robe des Étrusques, cette dissertation nécessaire à son sujet serait trop aride pour nos lecteurs. Le commerce de l'Étrurie paraît avoir été fort étendu. M. Müller rappelle cette route sacrée qui, traversant les Alpes, conduisait chez des peuples inconnus à la Grèce. Il tire parti d'un autre fait encore : c'est que Thémistocle se rendit d'Épire en Macédoine avec des marchands liguriens, qui probablement avaient paisiblement traversé l'Étrurie pour s'embarquer à Spina. Mais le principal argument de l'auteur est dû au commerce de l'ambre. En rappelant le chemin que suivait ce trafic au temps de Pline, on établit que depuis plus de six cents ans il devait avoir été le même; le nom de l'Éridan se mêlant toujours aux traditions sur l'origine de l'ambre, Hatria et Spina en étaient, sans doute, les entrepôts. Si Eschyle a pris le Rhône pour l'Éridan, cette méprise peut-être vient

de ce qu'une partie considérable de l'ambre du Nord se détournait pour arriver à Marseille. Il y a d'ailleurs une autre idée, selon laquelle le grand fleuve du Nord aurait eu trois embouchures : l'une dans l'Océan, c'est le Rhin ; l'autre dans la mer de Sardaigne, c'est le Rhône ; enfin la troisième, dans la mer Ionienne, c'est l'Éridan. M. Müller émet enfin la conjecture, que dès le temps d'Homère les peuples de la Germanie transmettaient à l'Italie septentrionale l'ambre de la mer Baltique. Sur la Méditerranée les Étrusques inspiraient la terreur par leurs pirateries : on en racontait des faits d'une horrible cruauté ; il se peut même que les Grecs aient pris pour Tyrrhéniens tous les pirates de l'Italie. Toutefois l'Étrurie avait aussi ses traités de commerce ; ils étaient semblables à celui de Rome avec Carthage : probablement que ces traités tendaient à les écarter de la Sardaigne et des régions orientales de l'Afrique. L'Espagne du sud était sans doute comprise dans ces prohibitions ; mais il ne faudrait pas les étendre au nord de cette contrée ; car il y a lieu de penser que Taragone est une colonie étrusque, et que de là viennent ses murailles de rochers. Quand les Romains traitent avec Tarente, le promontoire Lacinium est donné pour limite au commerce. Les Étrusques auront aussi conclu des stipulations de ce genre avec les Grecs : on les voit en relation avec Sybaris, et la piraterie ne s'exerçait qu'envers les peuples avec lesquels il n'existait pas de conventions. Spina se lia si étroitement avec la Grèce, qu'elle en fut appelée Hellénique ; Agylla, révérée pour sa justice, avait comme Spina son trésor à Delphes. L'auteur recherche ensuite quels étaient les ports les plus importans pour le commerce et la marine. Les vaisseaux étaient construits sur le modèle de ceux des Grecs. D'après une leçon d'un manuscrit de Pline, l'ancre pourrait bien être d'invention étrusque, car on la trouve aussi sur les médailles. En général, les Étrusques passaient pour d'excellens navigateurs.

Les objets d'exportation étaient le fer brut, la poix, la cire pour enduire les vaisseaux, le miel; on parle aussi de vin de Tyrrhénie. Les vases étrusques ont dû composer fort anciennement un article important de commerce. Les Grecs recherchaient les chaussures tyrrhéniennes, et au temps de la guerre du Péloponèse, le bronze était travaillé en Étrurie avec beaucoup d'habileté. Quant aux importations, l'ivoire, l'encens, les métaux précieux, étaient les principaux articles.

Les monnaies italiques que nous possédons encore, démontrent jusqu'à l'évidence que l'Étrurie avait son système monétaire particulier, et que sans rien avoir appris des Grecs, elle frappait ou plutôt coulait ses pièces de cuivre. Les Grecs d'Italie assimilaient leur obole d'argent à la livre de cuivre. Le cuivre ayant été évalué trop bas, il en résulta de fréquens et mutuels changemens de valeur. En général, la Grèce n'employait le cuivre que pour la petite monnaie; en Étrurie, au contraire, et à Rome ce ne fut que très-tard que l'on monnoya l'argent; le cuivre y était abondant, on commença par couler des pièces carrées : de là l'usage de les entasser, *stipare asses*. Les villes qui fabriquaient ces monnaies (*æs grave*), sont Volterre, Clusium, Télamon, Hatria, Rome, Tuder, Iguvium et Pisaurum; nous disons Rome, Tuder et Igurium, quoique ces deux dernières fussent ombriennes, car elles appartiennent au même système de civilisation que l'Étrurie. Les dénominations de livre et d'once, d'as, etc., sont dues à ce pays. Les Grecs contractèrent l'habitude de ces expressions, en se servant d'équivalens pour les monnaies. Aristote nous apprend que l'obole d'Égine fut égale à la *litra*, qui n'est autre que la livre, poids ou monnaie. Appuyé sur les preuves de M. Letronne, dans ses *Considérations sur les monnaies des anciens*, M. Müller compare celles d'Athènes et d'Égine, et prouve que le rapport de l'argent au cuivre fut établi dans la proportion de 1 à 268. C'était

mettre le cuivre à trop vil prix, l'argent devenant toujours plus abondant dans les ports et les marchés de la grande Grèce, et servant de moyen d'appréciation pour toutes les marchandises, le cuivre dut hausser; c'est ce qui arriva. L'auteur montre que les réductions du poids de l'as furent successives, et que c'est de la part de Pline une grave erreur que de croire que le poids fut complet jusqu'à la loi de Papirius, qui l'aurait subitement réduit à trois onces. Rome et l'Étrurie auront marché d'un pas égal : les pièces que l'on possède encore, attestent la progression décroissante. Niebuhr a prouvé ailleurs la vérité de ces remarques : il s'est servi du prix des denrées aux diverses époques, pour établir que la réduction n'avait été opérée que pour ramener une proportion plus vraie entre le cuivre et l'argent. Voici un fait bien concluant : En l'an de Rome 700, le soldat ne recevait pour sa paie que le même nombre d'as réduits que l'on en donnait de pesans en 350, et si l'on compte par *décalitres* ou deniers, il avait toujours la même somme.

Mais de ce qu'en 500 de Rome l'as était déjà réduit à deux onces, faut-il conclure que la proportion de l'argent au cuivre était dès-lors comme 1 est à 44 ? cela ne serait pas exact : les Étrusques donnant toujours moins de cuivre pour une même quantité d'argent, on fit aussi des réductions dans les monnaies d'argent. A la vérité, elles ne furent pas aussi fortes. Les réflexions qui suivent sur les monnaies d'Égine, de Corinthe, d'Athènes, de Syracuse, sont d'une sagacité et d'une profondeur telles qu'il faut renoncer à l'analyse : supprimer un seul mot, serait détruire la possibilité de comprendre. L'auteur finit par conclure, que vers 400 de Rome la proportion de l'argent au cuivre était de 1 à 187, et dans la guerre punique de 1 à 140. Un appendice est consacré à la numismatique de chaque ville de l'Étrurie; on y décrit et on y analyse tous les types que nous possédons.

Le second livre nous montre les Étrusques dans l'État et

dans la famille. Trois fédérations de douze villes composent la société; ce sont comme trois Étruries, l'une au bord du Pô, l'autre dans la Toscane, la troisième en Campanie. Mais quelles étaient pour chacune de ces fédérations les douze villes souveraines? Cette question n'est pas d'une solution également facile pour toutes; quant à l'Étrurie proprement dite, par exemple, M. Müller en compte dix-sept, dont l'importance est incontestable. Il se tire de cette difficulté en supposant que plusieurs se réunissaient pour un seul suffrage à la diète, sans que pour cela il y eût dépendance. La liaison fédérale était fort relâchée. Dans l'antiquité la plus reculée, Tarquinies paraît avoir exercé une suprématie dont la privèrent bientôt les résistances de Volsinies et de Clusium. Les assemblées nationales avaient lieu près du temple de Voltumna, on y nommait un grand-prêtre. Les réunions étaient annuelles, et il paraît qu'elles avaient lieu au printemps: cependant les circonstances en amenaient souvent d'extraordinaires. Les décisions de cette diète n'empêchaient pas que la minorité ne pût prendre un parti contraire, et, par exemple, faire la guerre quand on avait résolu de rester en paix. L'origine des douze licteurs est dans les guerres résolues de concert par tous les États; chacun en donnait un au général en chef. Il y a lieu de croire qu'alors même que Rome eut soumis l'Étrurie, la fédération continua ses assemblées en ce qui concerne la religion.

La constitution des États avait reconnu une supériorité aux *principes*. Tite-Live les compare aux magistrats des Samnites: ils présidaient aux assemblées du peuple; ils avaient seuls voix délibérative à la diète nationale. Lucumon, que l'on prend pour un nom propre, est un véritable titre. Le commentateur de Virgile nous représente l'Étrurie comme gouvernée par douze lucumons. Il se pourrait, dit M. Müller, que ce titre eût désigné les aînés, ceux que leur naissance destinait aux grandes charges. Le caractère général des ins-

titutions respirait l'esprit de caste et du sacerdoce; il est souvent parlé d'un sénat, sans doute composé de lucumons. Dans la seconde guerre punique, quand on voulut empêcher la défection d'Arrétium, ce fut assez de prendre en otages les fils de sénateurs. A côté de cette noblesse était aussi un peuple libre : témoin celui de Faleries, de Veies, etc.; toutefois l'Étrurie avait une classe nombreuse de Pénestes, d'ilotes ou d'hommes dépendans de la noblesse ; car la conquête avait créé les rapports de servitude des Sicules envers les Rasènes : on en trouve beaucoup de vestiges dans l'histoire.

Le cens de fortune entrait pour beaucoup dans les constitutions grecques, et quand on voit l'Étrusque Mastarna établir à Rome, où il régna sous le nom de Servius Tullius, une *timocratie* de ce genre, on est fort disposé à admettre qu'elle existait aussi en Étrurie. Un ancien auteur étrusque, cité par Varron, dit que les noms des trois anciennes tribus ou centuries de chevaliers, *Ramnes*, *Luceres*, *Tities*, ne sont autres que des substantifs étrusques. Pourquoi aurait-on adopté le nom sans la chose? Il faut donc supposer que l'Étrurie avait ses curies, ses tribus, et que les sacrifices, le culte étaient là, comme à Rome, le principal lien de ces associations politiques. Cette division par trois correspond aux trois divinités principales et aux trois portes des villes. Le nom même des chevaliers, *celeres* au lieu de marquer la rapidité, pouvait signifier *celsi Ramnes*. Tarquin n'avait rien innové; il n'avait fait qu'augmenter le nombre des chevaliers. La législation de Servius au contraire apparaît comme quelque chose de tout nouveau. Ce ne sont plus les magistrats, les prêtres, les patrons, qui dominent seuls : il y a une assemblée du peuple, celle-ci prend les armes, et vote selon les proportions qui existent entre les fortunes individuelles. Ce qui élève cette constitution au-dessus de celle de la Grèce, c'est qu'il y a liaison intime entre l'organisation

du corps politique et celle de l'armée. Il n'est pas probable que Servius ait imaginé l'une et l'autre. Ce n'est qu'après avoir créé l'*exercitus* qu'on songea à lui conférer des droits: plus anciennement, sans doute, l'armée existait; elle avait des prétentions, et ce fut apparemment celle de Cælius Vibenna, celle qui vint avec lui à Rome. Joignez à cela que les Sabins et les Latins, qui étaient à Rome, réclamaient aussi des droits. Il fallait donc accorder les anciens intérêts de caste avec la force matérielle. La constitution de Servius est l'expression de cette révolution, et sans doute que l'Étrurie en a subi une contemporaine. Notre Servius Mastarna n'est que le représentant de ce mouvement. Quand revint un Tarquin, on négligea les centuries, on reprit les vieilles idées. Les chevaliers dominèrent de nouveau. L'histoire de ces temps est si peu sûre, qu'on ne sait si cette contre-révolution fut vaincue par la nation elle-même, ou si le secours arriva de l'extérieur. M. Müller fait voir que ce ne fut pas un rétablissement immédiat de la constitution de Servius, que le dictateur ne tenait pas sa puissance des centuries, et qu'il fallut une lutte longue et opiniâtre pour que la *plebs* romaine ressaisît ses avantages.

L'auteur expose en quelques pages le système militaire de l'Étrurie. Servius institua la phalange grecque, qui dura jusqu'au temps de Camille; c'était absolument l'ordre de bataille des Étrusques. Il y a identité aussi. Quant aux armes, l'auteur les énumère, les décrit et les compare; puis il rapporte et réfute l'opinion que les féciaux viennent de Faleries: opinion qui n'est fondée que sur la méprise où l'on était tombé relativement au nom des *æqui Falisci*. Ce nom n'a aucun rapport avec l'idée de justice; il indique seulement la position de la nouvelle cité, bâtie dans la plaine à la différence des autres qui étaient sur des hauteurs.

Les notions que nous avons sur la famille sont bien rares: l'Étrurie avait-elle de ces associations de culte et de sacri-

fices qui composaient les *gentes?* cela est douteux; mais elle n'avait, pour les individus, que deux genres de nom: savoir, celui de famille et le prénom. Une chose remarquable, c'est que dans les inscriptions sépulcrales le défunt est plus souvent désigné par le nom de sa mère que par celui de son père, et comme en Lycie cette circonstance parut aux écrivains dénoter la suprématie des femmes, M. Müller en conclut qu'en Étrurie elles tenaient tout au moins un rang fort distingué. Un appendice discute avec une rare sagacité toutes les inscriptions sépulcrales, classe et distribue les noms entre les diverses cités. Depuis la rédaction de ce beau travail, dans lequel on jette autant de lumières qu'il était possible de le faire, sur les noms propres et même sur quelques mots de la langue, sont survenues les fouilles de Corneto, qui ont mis au jour plus de trente noms de famille encore ignorés. Un temps viendra peut-être où la critique littéraire fera parler ces antiques inscriptions qui gardent des souvenirs que nous ne pouvons encore leur arracher : on ne doit désespérer de rien dans le siècle qui a rendu la vie aux hiéroglyphes.

Φ.

Voyages.

JOURNAL D'UN VOYAGE EN GRÈCE,

PAR THIERSCH.

(*Seconde partie.*[1])

Nauplie, le 7 Octobre 1831.

Revenu le 29 Septembre de mon excursion à Tiryns, à Argos et à Mycène, je suis demeuré huit jours ici pour mieux apprendre à connaître l'état des choses. Maintenant que je crois être au fait de la position si compliquée de ce pays, je me dispose à partir demain en bonne compagnie pour Olympie, en passant par Némée et les lacs de l'Arcadie; nous reviendrons ici par Sparte, Tripolizza et Argos. Comme cette lettre sera mise à la poste à Navarin, pour partir avec le courrier que les Français expédient tous les quinze jours pour Marseille ou Toulon, elle ne court pas le risque d'être ouverte et détruite peut-être par ordre du gouvernement grec. Aussi je t'écrirai avec plus de liberté sur l'ordre de choses que j'ai sous les yeux, et qui ne peut tarder d'aboutir à une catastrophe funeste. Le secret des lettres est si peu respecté par les mains impures de la police, que celles-là même qui partent avec une occasion particulière sont souvent saisies par elle. Les capitaines et d'autres voyageurs, qu'elle soupçonne d'être porteurs de lettres, sont obligés de les lui livrer s'ils ne veulent s'exposer à un emprisonnement arbitraire.

Une grande partie de mon temps a été absorbée par les visites que j'ai faites et reçues. Pour te donner une idée de la variété de ces dernières, je vais te faire l'énuméra-

1 Voyez *Nouvelle Revue germanique*, t. IX, p. 289.

tion de celles de dimanche passé. D'abord est venu le capitaine Canello Delizani, l'un de ceux qui se sont le plus distingués dans la dernière guerre, et que le président persécute pour avoir provoqué une adresse de l'armée, ayant pour objet de déterminer le prince Léopold à accepter la couronne de la Grèce que les puissances lui avaient offerte, tandis que le président faisait tous ses efforts pour l'empêcher d'obtempérer à ce vœu. C'est pour ce fait que le brave capitaine, sans forme de procès, fut enfermé pendant cinq mois dans un noir cachot, et sept autres mois détenu dans une forteresse. Maintenant il est aux arrêts à Napoli, en attendant qu'un tribunal, qui est dans une entière dépendance du président, prononce sur son sort. Il est accusé de faire partie d'une société secrète, dont le but serait d'amener une révolution dans les affaires de la Grèce. Il était encore chez moi, lorsqu'entra M. Chrysogylos, ministre de l'instruction publique, accompagné de son frère, chargé des complimens du comte Capodistrias pour moi et le roi de Bavière, pour lequel je suis autorisé à choisir au musée d'Égine tous les objets d'art que je croirais propres à orner la glyptothèque de Munich. Nous étions encore à nous entretenir de ces choses, et à parler de l'acquisition de trois statues, que je dois proposer au roi, et pour lesquelles Heidegger avait déjà négocié, lorsqu'on annonça six capitaines de la garnison de cette ville, ayant à leur tête le vieux Ptolamare et un autre Souliote, qui venaient, disaient-ils, voir le plus ancien des philhellènes, l'ami sincère de la Grèce, et lui présenter leurs hommages. Cette visite fut pour moi aussi inattendue qu'agréable; mais elle m'embarrassa, parce que je n'avais pour toute l'honorable compagnie que quatre siéges. Je paie 120 piastres par mois pour mon logement, et cependant il ne se compose que de deux chambres vides, et les meubles ont été fournis par les amis, personne n'en donnant à loyer; force nous fut de faire la conversation de-

bout. Je n'échappai à d'autres visites, que je rencontrai sur l'escalier, qu'en me faisant visiteur à mon tour. Nous allâmes voir d'abord le ministre de la guerre, petit jeune homme noir, qui n'est guère plus haut que son épée, qui a passé six mois à Paris, et qui n'entend pas plus la guerre et l'organisation d'une armée, que le secrétaire d'État pour les affaires étrangères, Klaraky, ancien médecin, ne connaît les relations extérieures. L'amiral russe Ricord avait désiré faire ma connaissance, et voulait venir me voir. Je me rendis avec M. Gropius à bord de sa frégate, et je vis pour la première fois l'intérieur d'un grand vaisseau, l'ordre admirable qui y règne, et tout ce qu'on a imaginé pour la commodité de l'équipage. Le président était auprès du général, revenu depuis peu de son expédition contre les Hydriotes. Nous fûmes reçus en attendant dans la salle des officiers, où, entre autres choses à leur usage commun, se trouvaient aussi différens journaux européens. Après le départ du président, l'amiral nous fit un accueil fort aimable dans sa cabine, meublée avec autant de goût qu'un salon. Son épouse, son secrétaire et les officiers supérieurs étaient auprès de lui. Notre conversation sur les hommes de l'opposition, que Ricord poursuit comme des rebelles, sur la Grèce et l'Europe, fut longue et animée. De retour du vaisseau russe, j'allai voir le frère du président, le comte Augustin, jeune homme d'un extérieur et de formes agréables, mais chez qui les amis mêmes du président cherchent vainement quelque qualité qui le rende propre à la direction d'affaires importantes, nommément de celles de la guerre, où il a remplacé le prince Ypsilanti. La veille j'avais dîné, avec Metzger, Gropius et plusieurs membres de l'opposition chez ce prince, et nous fûmes invités pour le dimanche à manger chez le président, en société avec Chrysogylos, Klaraky et autres. A table on parla de Munich, de la Bavière, du roi, des états, du prince Wrède et de mon voyage; après le

dîner le président s'expliqua sur la situation intérieure du pays, sur ses difficultés et ses ressources, ainsi que sur les heureux effets qu'il se promettait pour le commerce et l'agriculture, de l'emprunt promis par les puissances, mais qui jusqu'alors n'avait pas encore pu être réalisé. Vers le soir nous nous promenâmes sur la route de Tiryns, la seule qui soit ouverte, et où les flots de la population de Nauplie, avec ses costumes si variés et si gais, offraient un spectacle mouvant d'un grand intérêt.

Le temps me manquerait si je voulais te conter ainsi l'histoire des autres jours; d'ailleurs ils se ressemblent assez; les personnages seuls changent, les choses sont toujours les mêmes. Tous les partis, au milieu desquels je me trouve, continuent à me donner des preuves d'une égale bienveillance. J'ai souvent remarqué, en traversant des groupes de citoyens ou de militaires, qu'ils s'ouvraient pour me laisser passer, me saluaient à leur manière, en posant la main sur le cœur, ou en la portant à la bouche, et qu'ils répondaient à la question de ceux qui ne me connaissaient pas: c'est *Thersios* (ὁ Θήρσιος).

Lundi, à dix heures, en revenant chez moi, je trouvai un billet du président, qui me priait de me rendre auprès de lui à une heure, si j'en avais le temps. J'eus alors avec cet homme inexplicable, qui tient encore dans ses mains les destinées de la Grèce, un entretien de près de deux heures, sur la situation tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays qu'il gouverne.

Némée, le 8 Octobre.

Je mets en tête de cette partie de mon journal un nom classique, bien que l'endroit où j'écris soit à une lieue au-delà de Némée; mais le nom de *Saint-George*, comme il s'appelle réellement, sonnerait mal dans une lettre qui traitera de choses relatives à l'antiquité.

Nous, c'est-à-dire, Metzger, mon domestique et un pal-

licare à cheval, sommes partis ce matin de Napoli après avoir vainement attendu les chevaux que le gouverneur nous avait promis. Sur la route de Tiryns nous avons été rejoints par Gropius et son secrétaire, à Tiryns même par un jeune Anglais, qui depuis six ans parcourt le monde, accompagné d'un domestique natif du mont Caucase, et d'un pallicare de Constantinople; plus tard un architecte français est venu grossir notre petite caravane, qui, avec les conducteurs des chevaux de main et de bagages, forme une société de l'aspect le plus varié et le plus étrange. Notre chemin nous conduisit d'abord vers les montagnes qui s'avancent de Mycène, sur la gauche, dans la plaine, et où, selon les indications de Pausanias, pouvait se trouver l'Héréum; aux lieux où, au dire des habitans de Kabarti, il y avait un *palæocastron* (un vieux château), et où M. Gordon, qui a fait un long séjour dans l'Argolide, en chassant de ce côté, croyait avoir découvert ce sanctuaire de Junon. Dès le village de Chunié, situé au pied du palæocastron, à trois lieues de Nauplie, et à une seule de Mycène, nous rencontrâmes des débris de colonnes d'un grand temple, et en gravissant la montagne nous vîmes bientôt, dans une position qui s'accordait parfaitement avec la description de Pausanias, les restes de soubassemens cyclopéens et helléniques, ces derniers d'une grande étendue et d'une grande beauté, supportant une terrasse très-propre à servir de base à un temple. Les blocs de deux espèces de colonnes colossales, la base d'un jambage dorique, des débris de tuiles de marbre, enfin le carrelage du temple, formé de dalles épaisses, que nous découvrîmes en creusant, tout cela nous convainquit que nous nous trouvions sur l'emplacement du célèbre sanctuaire des Argiens; notre seul regret fut que dans le cours des siècles l'on eût dépouillé ces ruines de presque tous leurs ornemens, pour les faire servir à la construction des bourgades voisines.

Après avoir, autant que cela était possible, examiné la situation et les débris de l'Héréum, et M. Gropius avec son secrétaire nous ayant quittés pour retourner à la ville, le reste de la société se remit en marche, sur la route de Corinthe, vers la vallée de Némée. Le chemin s'élève à travers une gorge étroite et sauvage, la montagne percée (τρητον ὀρος) de Pausanias; elle est arrosée par un ruisseau qu'alimentent sans cesse plusieurs sources, et qui entretient sur ses bords une telle abondance de plantes et d'arbustes que j'eus ici pour la première fois une idée des richesses de la végétation hellénique. Le fond du défilé était couvert, à perte de vue, d'une forêt d'oléandres en fleurs, auxquels des bosquets de myrthes, chargés à la fois de fleurs et de fruits mûrissans, disputaient ça et là le terrain; d'autres plantes du midi plus rares se mêlaient plus modestement à ces deux espèces dominantes. Après une course d'une heure environ à travers ces défilés, devenus célèbres récemment par la défaite de Dorma-Ali, nous arrivâmes à l'endroit où le chemin de Némée, se séparant de la route de Corinthe et tournant à gauche, franchit une hauteur, et conduit dans une vallée qui s'étend du midi au nord, et dans laquelle, à un détour, nous ne tardâmes pas à voir briller aux rayons du soleil couchant, les ruines du temple de Jupiter Néméen, du milieu desquelles s'élèvent trois colonnes de l'ordre dorique. Un tremblement de terre a dû renverser ce superbe édifice. Les blocs ronds des colonnes gisent encore entassés les uns sur les autres, de la même manière que celles-ci tombèrent; la solitude de cette vallée, dont le sol fertile est pour la plus grande partie abandonné au pâturage, a empêché que ces débris ne fussent déplacés. De toutes les ruines que nous avons vues jusqu'ici, celles-ci ont le plus d'étendue. Nos architectes eurent bientôt réuni les pièces nécessaires pour le mesurage; nous attendons de nouveaux résultats des fouilles que nous ferons

demain. Nous nous retirâmes tard et très-contens de notre journée, pour aller coucher dans une autre vallée plus à l'ouest, où fut l'antique Phlionte, et où s'établit depuis St. George. Il faisait déjà nuit quand nous arrivâmes dans ce village; je me logeai chez le démogéronte, dans une chambre sans fenêtres vitrées, mais où il y avait au moins une table avec des siéges et un plancher. Le ciel est nuageux; il était tombé de la pluie la nuit précédente; le thermomètre, malgré l'élévation de ces lieux, marque quatorze degrés. Nous nous élèverons encore davantage dans l'Arcadie, afin de pénétrer, par-dessus les lacs de Stymphalos et de Phénéos, dans la vallée qu'arrose le Ladon, et jusqu'aux sources de l'Alphée.

Némée, le 9 Octobre.

J'ai laissé ce matin les architectes, accompagnés d'ouvriers et munis de tout ce qui est nécessaire pour construire une échelle, partir seuls pour Némée, et procéder aux fouilles et au mesurage, voulant pendant ce temps examiner les autres antiquités de cette vallée. J'ai commencé par escalader une montagne escarpée, au sommet de laquelle devait se trouver un *palæocastron*. Le nom d'ailleurs de Pelyphengos, qu'il porte sur la carte, m'attirait: mais je n'y trouvai que la ruine d'un couvent qui s'appelait ainsi; la montagne se nomme Gura. Une multitude de cavernes en occupent le côté oriental, et au-dessus des précipices, muré à une paroi presque perpendiculaire, à l'ouverture d'une grotte profonde, est pittoresquement suspendu un autre couvent. Cette grotte presque inaccessible servit de refuge aux habitans de Saint-George, lors de l'invasion des Arabes d'Ibrahim. A la descente deux églises s'élèvent sur les ruines d'anciens temples.

Après-midi je me portai à l'ouest pour visiter la vieille ville (παλαιοπολις), et bientôt, au milieu des champs, je

me vis entouré de ses débris. Elle était partagée par un torrent, qui, en creusant le sol, met souvent au jour des restes importans. Ce qui s'est le mieux conservé, ce sont les églises écroulées, objet de la vénération des Grecs. En deçà du torrent j'en distinguai jusqu'à six, formant un groupe, bâties sur des fondemens de temples antiques. De l'autre côté l'on remarque, entourés d'une terrasse longue de cinq cents pas, au moins autant de soubassemens d'autres édifices publics; et dans la citadelle, outre les fondations cyclopéennes, et le dessous d'anciens temples, la *panagia* presque entièrement conservée, construite en pierres de taille, et autres restes d'un temple dorien, duquel, entre autres, on trouve encore dans l'intérieur un chapiteau d'une grande beauté. Nul doute, en comparant ces ruines avec les renseignemens des anciens, qu'elles ne soient celles de l'antique Phlionte, et ce point une fois établi, il sera facile de vérifier et d'expliquer sur les lieux les autres détails qu'ils nous ont transmis concernant cette belle et fertile vallée.

Le 9 au soir, à dix heures.

J'en étais là de ma lettre, lorsque j'ai été interrompu par le retour de l'architecte. Ils ont trouvé tout ce qui est nécessaire pour rétablir ce beau temple dorique, avec les colonnes de cet ordre les plus sveltes que l'on connaisse. La grande difficulté avait été de construire l'échelle. Impossible de trouver un pareil instrument dans Hagios-Georgios, quoique cet endroit compte 250 feux, et cultive 500,000 ocades de vin. Au défaut de jeunes arbres, il a fallu se servir de chevrons et les clouer péniblement ensemble, et l'on n'était pas sans inquiétude sur la manière de transporter la lourde machine. Au moment même que nous nous entretenions paisiblement de ces travaux de la journée, mon domestique est venu m'annoncer que le bruit s'était répandu dans le village que le président venait d'être assassiné à Na-

poli. Cette nouvelle s'est confirmée; elle a été apportée ici par des gens de St. George, qui avaient quitté Napoli à sept heures du matin, au moment du crime. Il aurait été surpris à l'église, et tué à coups de poignards et de pistolets. Les soldats se seraient jetés sur ses ennemis, en auraient tué plusieurs, et brûlé quinze qui s'étaient retirés dans une maison. Déjà des soldats isolés infestaient les chemins. Bientôt un des témoins oculaires est venu me faire un récit plus circonstancié. Vers six heures et demie du matin, le président était entré dans l'église de St. Spiridion; des deux côtés de la porte on remarquait des hommes enveloppés de larges manteaux. Au moment qu'il se baissait pour faire le signe de la croix, l'un de ces hommes tira sur lui et le manqua; le second le frappa d'un coup de pistolet à la nuque, et d'un poignard au bas-ventre. Les meurtriers étaient Constantin, frère de Mauromichali, et George son fils. Un Crétois, de la suite du président, blessa le premier et le terrassa; puis les soldats le traînèrent sur la place, où ils le laissèrent nu et criblé de blessures. L'agonie du meurtrier dura deux heures encore; enfin des hommes de peine le ramassèrent et le jetèrent dans la mer. Aucun autre accident n'eut lieu. Ainsi le malheureux Capodistrias subit, plus tôt que personne ne s'y attendait, un sort prévu par plusieurs. Il n'a pas succombé sous les coups d'un parti; il a péri victime de la vengeance d'une famille, qui dans la guerre avait perdu ses richesses et quarante et un des siens, et que le président avait poussée au désespoir en tenant en prison, sans jugement, son dernier rejeton.

Voilà notre voyage suspendu pour le moment; nous avons résolu à l'unanimité de retourner sur-le-champ à Nauplie, pour voir par nous-mêmes ce qui est arrivé, et quel nouvel ordre de choses va sortir de cette confusion.

Nauplie, le 11 Octobre.

Hier, en revenant sur nos pas, nous nous sommes arrêtés en chemin pour faire des fouilles à Némée; aujourd'hui nous avons fait quelques recherches dans l'Héréum. Sur la route tout était tranquille; à Napoli le peuple remplit les rues; les boutiques sont fermées; le drapeau noir est déployé sur les remparts de la ville; du reste nul symptôme sérieux de mouvement; les Grecs ont prouvé dans cette occasion par leur contenance qu'ils veulent l'ordre, et qu'ils savent le maintenir. Tout le Péloponèse est calme; Hydra, le siége de l'opposition, est dans le deuil : l'attentat dont le président a été victime a excité une douleur universelle, quelle que soit du reste l'opinion sur sa mauvaise administration; tout le monde y craint qu'on n'accuse toute la nation de ce qui n'a été que le crime de quelques hommes désespérés. On a établi un gouvernement provisoire (ἐπιτροπη), composé de Coletti, l'homme le plus capable de la Grèce, de Colocotroni, qui contribue beaucoup au maintien de l'ordre public, et du frère insignifiant du président, le comte Augustin, nommé par égard pour la mémoire de son frère. Une milice bourgeoise s'est jointe au militaire, et la tranquillité n'est pas troublée malgré les efforts des employés pour exciter le peuple contre les partisans de l'opposition.

Tripolizza, le 17 Octobre 1831.

Je commence cette lettre à la première station d'une excursion qui doit me conduire par Mantinée, Stymphalos, Phinéæ dans les vallées du Ladon et de l'Alphée, de là à Olympie, puis par Phigalée et la Messénie à Sparte, et enfin me ramener à Napoli par Tripolizza et Argos. Le temps est comme on peut le désirer en voyage; l'air, un peu rafraîchi, est encore assez chaud, peu favorable à la culture qui aurait besoin de pluie. La tranquillité publique n'a pas été troublée jusqu'ici par la mort du président; nous en

avons profité pour hâter notre départ, et pour exécuter au moins une partie de nos projets avant que les hostilités viennent à éclater entre les deux partis. Pour plus de sûreté j'avais demandé au vieux Colocotroni quelques-uns de ses pallicares pour nous servir d'escorte. Il m'envoya le matin un de ses meilleurs officiers, jeune homme qui depuis sa quinzième année et le commencement de la révolution a servi avec gloire dans toutes les campagnes. Il est chargé de veiller à ma sûreté, et de s'adjoindre les soldats qu'il jugera les plus propres à ce service. A Argos il fut convenu entre nous qu'il renverrait quelques hommes inutiles, et ne garderait auprès de lui qu'une espèce de lieutenant avec un conscrit argien pour soigner les chevaux. Le lieutenant (Pentécontarque) était d'une taille élancée mais vraiment héroïque. Metzger l'appelait le Hagen des Niebelungen, mais il a de plus que celui-ci la bonne humeur. Chemin faisant il chantait le plus souvent comme une alouette, et le conducteur des chevaux lui répondait. Il m'assurait que je pouvais être aussi tranquille sous sa garde qu'un enfant au sein de sa mère. « Ton ombre est sur notre tête, » ajoutait-il. Notre troupe forma une véritable caravane, le même Anglais dont j'ai déjà parlé, le fils du général Rost, avec son peintre, son pallicare de Constantinople et son serviteur, du Caucase, s'étant joint de nouveau à nous avec six chevaux. Tous les voyageurs étaient montés, et à côté de chaque cheval marchait un homme, chargé d'en prendre soin et de le faire avancer. Tout le monde, excepté Metzger et moi, était armé, jusqu'à mon jeune Spartiate ; souvent sur la route des voyageurs isolés, à pied et à cheval, s'attachaient à notre troupe. Ce mélange de costumes européens et asiatiques, de chevaux de selle et de bagage, de cavaliers et de piétons offrait un spectacle très-pittoresque, surtout lorsque la caravane, à une lieue au midi d'Argos, s'élevait en zig-zag sur le plateau escarpé du mont Parthénion, ou lorsque, dans

une de ses coupures, au bord d'une riche source, près des ruines d'un vieux fort, elle se reposait entre les brebis, les chèvres et les chiens des bergers d'Arcadie, et prenait un frugal repas de volailles, de vin et de raisins.

Le premier jour nous n'étions parvenus que jusqu'à Argos. Un ami de M. Rost, M. Messen qui, pendant un séjour de sept années en Grèce, a mérité l'estime universelle, et qui réside maintenant comme avocat à Tripolizza, voulut nous y accompagner. Le lendemain il vint me trouver tout saisi pour me dire que George Mauromichali, l'un des meurtriers du président, l'avait choisi pour son défenseur. Je lui conseillai, ainsi que M. Rost, de ne pas se refuser à cet appel, quelque danger qu'il pût y avoir. Dans le cas que George aurait avoué sa complicité, ou qu'elle serait prouvée par des témoins, sa tâche se bornerait à présenter des raisons propres à atténuer le crime; mais il aurait en même temps à rendre un grand service à la nation grecque, en démontrant que cet attentat n'avait été l'ouvrage ni du peuple, ni d'un parti, mais celui de quelques individus poussés au désespoir.

Je commençai à me remettre un peu des tristes impressions des derniers jours, lorsqu'enfin le jour suivant, après une marche d'une heure, depuis Argos, en passant près de l'Érasinos, et à côté d'une vieille tour polygone avec des murailles pyramidales, après avoir escaladé des montagnes escarpées, nous parvînmes à travers une vallée étroite depuis le village d'Agladocampo, pittoresquement suspendu à mi-côte, sur les hauteurs les plus élevées de l'Arcadie, dont les deux sommets sont formés ici par le Parthénion, et à gauche par l'Artemiscium, et quand s'ouvrit devant nous la vue sur la plaine de Tégée. Cette plaine est si élevée que quoique nous eussions mis deux heures à gravir, il ne nous fallut que seize minutes pour y descendre. Ces mêmes montagnes qui du côté d'Argos sont si imposantes, vues de la

plaine de Tégée, ne paraissent que des collines considérables, excepté sur l'arrière-scène, où elles s'élèvent de nouveau avec hardiesse et forment les sommets pointus du Ménalon ou Tricorpho (τρικορυφον), au pied duquel Tripolizza sort encore une fois de ses ruines. La plaine de Tégée, où est située cette nouvelle capitale du Péloponèse, se partage en deux bras, l'un s'étendant vers le sud, l'autre vers l'est, et se prolonge de quatre lieues vers le nord, où, tournant à l'ouest, elle touche à celle de Mantinée. Entourée de montagnes de toute part, elle n'a pour ses eaux qu'un débouché souterrain à son angle oriental. C'est un gouffre de rochers, à sec dans ce moment-ci, et dans lequel on peut descendre jusqu'à quarante pas. Là se trouvent des ouvertures plus petites qui sont en partie bouchées. C'est pour cela que les eaux, qui l'hiver descendent des vallées, ne pouvant s'écouler assez rapidement, transforment une grande partie de la plaine en un lac, qui en été se dessèche trop lentement pour permettre d'ensemencer tous les champs. C'est une des négligences de la mauvaise administration de Capodistrias de n'avoir jamais songé à nettoyer et à agrandir ces conduits, comme on faisait anciennement et même quelquefois du temps des Turcs, et à rendre à l'agriculture une plaine fertile. A cause de son élévation il ne faut pas y chercher le climat méridional avec ses productions; elle ne produit ni des olives ni du coton, mais du blé et du vin d'une qualité excellente, et les hauteurs sont, comme jadis, couvertes de troupeaux.

Il faisait nuit quand nous arrivâmes à Tripolizza. La lune qui éclairait les décombres des maisons et les embrasures des croisées vides donnait à l'ensemble un aspect lugubre et fantastique; la ville semblait peuplée des spectres des 14,000 Turcs qui y périrent victimes de la vengeance des Grecs. Ce n'est que le lendemain que nous nous aperçûmes que Tripolizza compte déjà près de 200 maisons neuves, éparses au milieu des ruines.

Nous nous étions à peine un peu arrangés dans la maison de M. Messen (qui était parti pour Napoli pour remplir sa triste mission), lorsque l'astynome ou directeur de la police de Tripolizza vint me saluer en son nom et en celui du diœcète ou gouverneur. « Celui-ci, disait-il, était encore malade de l'altération que lui avait causée la mort du président, ce qui l'empêchait de remplir son devoir envers ma vénérable personne (σεβασμιον προσωπον), célèbre dans toute l'Europe et connu à Tripolizza par la gazette. » Ce matin j'ai eu la visite des autorités militaires, le capitaine Jean, frère de Colocotroni, à leur tête, et des autorités civiles, parmi lesquelles se trouvait le président de la cour d'appel du Péloponèse; le professeur de l'école hellénique s'y était joint, et je ne fus pas peu embarrassé pour recevoir dans mon étroit logement tant de personnes distinguées. Cet empressement des hommes en place est la suite de l'article inséré sur mon compte dans le journal du gouvernement. A peine un seul partisan de l'opposition (αντικυβερνητικος) se montre à mes yeux. Je n'ai vu ici de cette couleur qu'un jeune Délicani, qui tenait de sa famille à Nauplie des renseignemens sur mon compte. Après avoir rendu quelques visites, nous avons fait une excursion au village de Piali, l'antique Tégée, à deux lieues d'ici, et nous n'y avons trouvé que peu de ruines. Quelques précieux débris faisant partie de l'église, des fûts d'énormes colonnes de marbre qu'on remarque près des fontaines ou aux murs de quelques maisons, sont les seuls vestiges de son ancienne splendeur. Dans un jardin, vis-à-vis de l'église, les Turcs déterrèrent, il y a quarante ans, un grand nombre de colonnes, et les transportèrent à Tripolizza pour servir à la construction d'une mosquée. Ce qui prouve que le sol recèle encore d'autres restes, c'est une moitié de statue de femme, en marbre, d'un bon travail, et qu'on a trouvée, il y a quelque temps, en creusant un puits profond.

Vallée de Stymphalos, le 20 Octobre.

Hier, au matin, nous partîmes de Tripolizza pour visiter les ruines de Mantinée. Le capitaine Colocotroni, qui s'attendait peut-être, dans ces courses archéologiques, à autre chose que ce qu'il trouva, s'était joint à nous, ainsi qu'un jeune homme de Tripolizza, nommé Manettis, que, lors des dernières élections, les soldats de Colocotroni ont imposé à la ville comme député (on dit qu'à cette occasion près de 400 citoyens considérables de la ville et des environs furent arrêtés). Après une course à cheval de deux heures, entrés dans la vallée de Mantinée, nous trouvâmes les vendanges en pleine activité, et les vignobles et les chemins remplis d'hommes et d'ânes. Les voitures sont ignorées ici, et tout est transporté à dos d'âne ou de mulet. La récolte n'avait pas non plus ce caractère de gaieté et de joie, auquel on devrait s'attendre, surtout en Arcadie. Les habitans sont graves et silencieux, et se livrent tranquillement à leurs travaux; cependant des salutations et des raisins nous furent offerts au moment où nous passions au milieu d'eux. Plus loin la vallée de Mantinée s'abaisse, et ces terres basses aussi sont couvertes par les eaux pendant une grande partie de l'année, le gouffre (καταβωθρα), qui leur servait autrefois d'issue, étant également engorgé.

Les ruines de la ville de Mantinée gisent étendues sur un sol plat dans l'arrière-vallée, à la droite au pied d'une montagne considérable, isolée dans la plaine. De loin déjà on aperçoit la ligne blanche de la muraille, formant presque sans interruption un ovale, qui s'étend à une demi-lieue du nord au sud, et dont la largeur de l'est à l'ouest est d'un tiers de cette longueur. Cette forme de la ville apparaît très-clairement à celui qui est placé sur le sommet de la montagne voisine. Les murs, composés de belles pierres de taille et en partie de polygones, s'élèvent, avec les tours en saillie, de quatre à huit pieds au-dessus du sol, et sont entourés d'un fossé qui est à sec

en été. Seulement vers le nord quelques sources lui fournissent de l'eau. En hiver il est rempli par un torrent (l'*ochus*), qui de l'autre côté de la ville prend son cours à travers la vallée vers la *catabothra* (le gouffre) des montagnes du midi, où il va s'engouffrer. Dans l'enceinte on distingue facilement la position et en partie la forme du temple de Junon; le reste du sol est couvert de champs qui, dit-on, surpassent les autres de la vallée en fertilité; les cabanes qui naguère encore marquaient l'emplacement de l'antique Mantinée ont disparu.

Après avoir passé la journée à mesurer et à examiner les antiquités des environs, nous poussâmes encore le même soir, sur la route d'Orchomène, jusqu'à Kokuri, à une lieue de Mantinée, et où M. Manettis avait tout préparé pour nous bien recevoir. Le souper fut vraiment hellénique pour le fond et pour la forme. Il se composait de volaille rôtie et de mouton. Nous autres *Européens* nous avions apporté un service de table, dont nous nous servîmes tout en nous plaçant à terre comme les autres. Le reste de la compagnie se plaça à une table qui comme la nôtre ne s'élevait qu'à un demi-pied au-dessus du sol, et mangea sans nappe, sans assiettes, sans couteaux ni fourchettes. Ils se couchèrent tout autour, et après que le cuisinier eut découpé la viande sur la table de bois, chacun, à l'aide de ses doigts, apporta à la bouche les morceaux à sa convenance. On servit ensuite un plat rempli de poulets à la sauce, et tous d'y tremper leur pain azyme, en forme de gâteau aplati, qui leur servit à la fois de cuiller et de serviette. C'étaient pourtant des hommes habitués à une sorte d'aisance, des propriétaires assez riches, mais vivant dans un pays qui n'a presque aucun commerce avec l'étranger. Pendant le repas leurs serviteurs, postés derrière eux, étaient attentifs à leurs ordres; l'un d'eux tenait une coupe d'argent dans laquelle il versait continuellement du vin d'une bouteille de bois, que

l'on remplissait de temps en temps d'une outre semblable à celles qu'on voit sur les tableaux représentant Silène. L'intérêt de cette scène s'accrut encore lorsque, entre ces quatre murs noircis qui nous servaient de salle à manger, et au milieu desquels brûlait un feu sur le foyer hospitalier, les tables furent cédées aux domestiques, et que, placés au milieu, entre le feu et nous, ils se mirent à s'accommoder des restes du repas, tandis qu'on nous apporta les pipes, et que le vieux guerrier, excité à la fois par le vin et par mes questions curieuses, se répandait sur le caractère et les incidens de la guerre à laquelle il avait pris une part si active. Il faisait ce récit avec simplicité et sans forfanterie; il parlait comme s'il eût raconté des événemens étrangers, et pour ainsi dire avec le calme d'un poète épique. Il est vrai, dans cette lutte nationale, nul ne peut se vanter d'avoir fait plus que les autres; chacun y concourut selon ses moyens, et jusque dans la plus pauvre chaumière on trouve des fusils, des sabres et autres armes enlevées aux Turcs. Aussi le peuple a-t-il la conscience de sa force, et demeure-t-il calme au fond, quelque agitée que paraisse la surface. Partout où pénétra la nouvelle de la mort du président, tout le monde aussitôt se montra prêt à protéger l'ordre et la tranquillité publique. Dans Argos, où les soldats nouvellement disciplinés faisaient mine de se livrer au pillage, en moins de deux heures, deux mille hommes se trouvèrent armés et à la disposition de l'ancien général de milice Jokois, que j'avais rencontré avec son état-major pieds nus; tous vieux guerriers éprouvés, prêts à défendre leurs biens et leurs foyers.

Le lendemain matin à huit heures nous étions à traverser un plateau pour descendre dans une vallée située plus à l'ouest. Sur un plateau pareil, qui s'y avance et qui se termine en un sommet très-élevé, fut Orchomène. Près du village de Kalpaki on voit encore les murailles cyclopéennes de son acropole, des restes d'un beau temple dorique, entre au-

tres cinq chapiteaux et autres vestiges de la ville antique. La vue du haut du sommet est sans pareille. Là aussi il y a une katabothra engorgée, grâce à l'incurie du gouvernement. Le soir nous conduisit par Kundyla, en passant devant des grottes et des couvens pittoresquement situés, et par dessus des montagnes très-rudes, dans la vallée de Stymphalos, qui, formant un angle avec celle d'Orchomène, s'étend du sud au nord dans une longueur de quatre lieues environ, également enfermée de toutes parts et souffrant des mêmes maux. Nous passâmes la nuit au village de Kauka; il plut et les sommets se couvrirent de neige. Le thermomètre marquait quatre degrés. Nous nous hâtâmes d'examiner la conformation de cette vallée, sa katabothra à moitié obstruée, et les ruines de Stymphalos étendues au pied d'un plateau aride qui supportait une citadelle cyclopéenne avec des tours rondes. Ici encore la partie la plus belle et la plus fertile des terres demeure sans culture, parce que les eaux s'en retirent trop tard. Le sol était cependant régulièrement labouré, comme à l'aide de la pioche; mais quand je demandai après les ouvriers et le but de ce travail, on me montra au loin de grands troupeaux de porcs noirs, encore occupés à fouiller la terre. Je me souvins aussitôt des cochons que, selon le rapport d'Hérodote, les Égyptiens, après la retraite du Nil, conduisaient dans les champs pour faire l'office de la charrue.

Ce qui dans ces belles montagnes, et dans ces vallées profondes et solitaires, au milieu de ces tribus honnêtes et simples, m'intéresse surtout, c'est que la nature, le climat, la vie même dans ces contrées ont quelque chose qui me rappelle ma patrie, en même temps que tout y porte l'empreinte de l'idéal et du classique. Cette clarté qui brille au ciel le plus pur, auprès de l'obscurité profonde qui règne dans les défilés, quand le soleil vient de se coucher; le charme extraordinaire des couleurs les plus variées, que la

sérénité du plus beau jour mêle sur ce tapis de verdure et de rochers qui couvre les sommets hardis et les vastes flancs des montagnes, et le silence mystérieux de ces vallées closes de toutes parts, unies seulement par des routes souterraines, et remplies d'antiques ruines et de vieux souvenirs; tout cela répand encore aujourd'hui sur l'Arcadie une magie dont sont privés la côte chauve et brûlée d'Argos, et les murs de Nauplie enfermant tant de tumulte et de passions.

Corinthe, le 24 Octobre.

Mon voyage à travers le Péloponèse est de nouveau interrompu par les événemens politiques. Nous avions traversé, le 11 au matin, les montagnes occidentales de Stymphalos à Phineæ (Phonea), dont la belle et fertile vallée, par suite d'un engorgement complet, s'est changée depuis dix ans en un lac qui s'élève d'année en année. Neuf villages en sont devenus inhabitables, et jusqu'ici le gouvernement n'a pas même songé à rechercher s'il ne serait pas possible de remédier à ce mal. Nous avions examiné les faibles restes de la ville ancienne et de son acropole, située sur une colline qui s'avance maintenant comme un promontoire au milieu des eaux, et nous étions sur le point de chercher par Licuria le chemin d'Olympie, lorsqu'on m'annonça un homme porteur d'une lettre pour moi. Il m'était envoyé par M. Gropius, avec l'injonction de suivre ma trace jusqu'à ce qu'il me trouverait. Il m'apportait une invitation de la commission d'Hydra, de Miaulis, Tricupi et Zaïmi, de me rendre à Hydra le plus tôt possible. Une lettre de Tricupi à Gropius représentait la chose comme toute pacifique, mais comme très-importante, et ce dernier me pressait vivement d'interrompre mon voyage, ou de l'abréger le plus possible, et de revenir au plus vite à Nauplie, pour me transporter de là dans l'île d'Hydra. Il était évident qu'eux et leurs amis assemblés à Hydra, les députés

de toutes les îles, avaient jeté les yeux sur moi, comme n'appartenant à aucun parti, et comme un philhellène dont les sentimens étaient connus, pour servir de médiateur entre eux et le gouvernement provisoire: je n'hésitai point à me rendre à cette invitation, quelque peine que j'eusse à renoncer au plaisir de voir Olympie. La possibilité d'épargner de nouveaux malheurs à la Grèce, en essayant de rapprocher les partis, méritait bien ce sacrifice.

Après quelques heures déjà je me retrouvai avec les miens sur la route de Stymphalos, tandis que M. Rost avec le reste de la compagnie poursuivait son chemin vers l'ouest. Seulement je me suis permis un détour de trois journées pour visiter en passant Sicyone et Corinthe. La hâte de mon voyage ne me permet d'entrer dans aucun détail sur ces lieux; il est vrai aussi qu'il serait impossible de peindre dignement le spectacle qui se montra à nos yeux, lorsque, après avoir traversé la dernière haute vallée de l'Arcadie, en passant par Kesara, nous descendîmes vers le golfe de Corinthe: la beauté et la grandeur des montagnes de la Phocide, de la Béotie et de l'Acarnanie, l'Hélicon et le Parnasse, et à l'opposite le sommet couvert de neige de Cyllène, à leur pied la mer aux flots d'azur, s'étendant à perte de vue à l'ouest, bornée à l'est par l'isthme, et commandée par l'Acrocorinthe. Hier nous avons pu donner un coup d'œil aux ruines de Sicyone près de Basilika, et d'arriver encore, quoique tard, à Corinthe. Le gouverneur nous accueillit avec beaucoup d'hospitalité dans sa propre maison. Ce matin nous avons examiné les ruines anciennes et modernes de cette ville qui renaît de ses cendres; déjà elle compte deux cents maisons nouvelles. Nous sommes montés à la citadelle, du haut de laquelle on jouit peut-être du spectacle le plus sublime que l'Europe puisse offrir: les deux mers, avec leurs îles et leurs côtes, sur la droite jusqu'à Sunium, sur la gauche jusqu'à Patras, séparées ou plutôt unies par l'isthme,

n'attendent qu'un gouvernement sage pour élever Corinthe au-dessus de Constantinople, en offrant dans ses ports un point de réunion à tous les navires qui traversent la Méditerranée. Après-midi nous sommes allés visiter les ruines de Neptune, dans la vallée de l'isthme, théâtre des jeux isthmiques. Demain retour à Nauplie.

Nauplie, le 26 Octobre.

Nous sommes arrivés ici hier au soir par le chemin le plus court, à travers les montagnes d'Hagion-Oros. J'ai conféré sur mon invitation pour Hydra avec les membres du gouvernement, et avec les ministres de France et d'Angleterre, et je pars ce soir avec une commission d'Hydra venue ici dans des intentions pacifiques, pour tenter l'œuvre de conciliation à laquelle on m'a appelé. La suite à mon retour.

Litterature.

REVUE THÉATRALE,

PAR LOHBAUER.

Comédies, vaudevilles, folies, etc.

(*Second et dernier article.*[1])

Nous approchons de la comédie dans la véritable acception du terme. Nous ferons observer que la plupart des pièces de ce genre roulent sur l'amour et le mariage, c'est-à-dire sur les rapports de convention qui existent d'un sexe à l'autre; on pourrait les regarder comme autant de dédicaces galantes, faites au beau sexe: tout ce qu'il y a de hardi, de libre passe, au moyen de flatteries, ou bien en espérant son pardon; les comtes et les comtesses y tiennent encore toujours le premier rang, les domestiques le second, les oncles et les tantes le troisième. Dans la comédie sérieuse et didactique, les sept vertus cardinales sont toujours les thèmes à la mode et qui reviennent sans cesse; les personnages sont toujours des personnifications, des fractions de personnages, les caractères sont plutôt moraux qu'humains. Dans la comédie plus enjouée, la vérité caractéristique est encore toujours sacrifiée au contraste des situations; enfin, si la comédie remonte à sa source, à sa vie, ce n'est que par la porte la plus basse; elle ne pénètre que dans la chambre des domestiques et dans l'anti-chambre: bref, la comédie est encore telle que Kotzebue l'a laissée; on l'a modifiée et rajeunie pour plaire à ceux qui aiment les modes les plus récentes; encore n'est-elle bonne que

1 Voyez *Nouvelle Revue germanique*, t. IX, p. 352.

pour une demi-toilette. Parmi les comédies à caractère qui dépeignent la société, une comédie du comte de Benzel-Sternau se distingue de toutes les autres par un souffle de moralité plus pur, par le sérieux du fond et de la vie. A l'autre extrémité de la file, et, pour ainsi dire, aux antipodes, nous voyons une comédie d'Immermann; elle a le caractère poétique de la comédie, elle en exprime la forme véritable, savante, mais badine et légère.

Le monde est à moi, comédie en cinq actes, par le comte de Benzel-Sternau [1]. Dans cette pièce, un aimable philosophe compare le prix des biens terrestres à celui des biens du cœur; deux jeunes banquiers fort riches nous font faire cette comparaison dans leur conduite. Le vertueux possède le monde intellectuel, auquel il sacrifie le monde matériel; le méchant est attaché au monde matériel. Leur oncle commun, qui, selon l'opinion générale, est mort sans enfans, a laissé à ses deux neveux une immense fortune; il a fait en outre un testament secret, dont plusieurs fois on révèle dans la pièce une première moitié, qui est solennelle et menaçante, ainsi que l'autre moitié, conforme au contenu et à la teneur du testament total. Ce testament a été remis à un ami du vieillard, à un négociant, homme d'un caractère excellent, tout à la fois sérieux et jovial, sur qui repose toute l'intrigue de la pièce. Dès les premières scènes le testament s'annonce comme un triste pressentiment; le noble neveu en devient plus ferme, l'autre en est constamment torturé. La première moitié du testament, ce que l'on pourrait appeler le prélude de l'air véritable, est connue vers le milieu de la pièce, elle fait connaître l'existence d'une fille légitime de l'oncle. Quelles seront les suites de ce prélude, c'est ce que le même jour et une heure plus tard, le véritable testament apprendra. Jusqu'à cet instant le neveu dépravé passe par toutes les tortures qu'éprouve une ame qui ne peut se détacher d'un

1 Hanau, chez Fréderic Kœnig, 1830.

bien dont la possession lui sourit. Enfin l'ouverture du testament, la catastrophe de la pièce, montre que le tout est une mystification. La fille de l'oncle est le choix moral qu'ont fait les neveux. Le bon neveu a choisi selon son cœur, et a renoncé à la richesse. Le méchant s'unit à celle qu'il prend pour la fille, à celle qui est corrompue. Il reste riche et dépravé, l'autre riche et bon. *Le monde est à moi*, disent tous les deux. Les caractères ont été imaginés d'une manière nette et précise; mais, dans les différentes situations de la pièce ils ne sont pas toujours rendus d'une manière claire. Benzel-Sternau veut qu'on devine là où un mot d'explication n'aurait pas été déplacé. Les motifs des intrigues qui disposent le neveu corrompu à croire à l'existence de la fille légitime dans une personne avec laquelle il entretient des rapports assez tièdes, ne sont pas clairement exprimés, de sorte que le lecteur ou le spectateur cherche et croit avoir trouvé quelque chose qu'il est obligé de rejeter bientôt après.

Nous rencontrons fréquemment de la chaleur et de la finesse dans l'expression, mais rarement une autre poésie que celle d'une ame généreuse. Si la pièce et les caractères ne sont pas plats, ils sont du moins larges. *Le monde est à moi*, ressemble au genre d'Iffland, modernisé dans le bon genre. On y voit le bonheur que donnent les facultés de l'ame et de la conscience, dépeint à la manière d'Iffland; mais l'action est plus piquante, plus arrondie; la catastrophe est plus ingénieuse, plus spirituelle que ne le sont d'ordinaire les catastrophes de cet auteur. Un autre mérite de cette comédie, c'est que le double nœud qui étreint la destinée des deux neveux, et qui menace d'une punition sévère, se dénoue, lors de la catastrophe, comme ces tours d'escamoteurs où l'on déchire d'un seul trait et avec la plus grande facilité un nœud qu'au premier aspect on prendrait pour indissoluble. L'image effrayante de toute cette catastrophe était une

fiction d'autant plus agréable, qu'elle est plus éloignée de l'usage immémorial, et que le fade jugement de Némésis, tel que le fait la poésie, est dérobé à nos regards; parce que l'affaire reste ce qu'elle était, comme il arrive dans la vie; parce que là leçon, au lieu d'être souillée par une grossière exécution pour satisfaire nos sens, est tout-à-fait intellectuelle, comme doit l'être celle de la haute comédie, parce qu'elle s'échappe rapidement avec tout son cortége, après avoir accompli la volonté de la déesse invisible. La prose de la pièce est comme elle devait être.

Le meilleur ton, comédie, par Charles Töpfer[1]. Deux jeunes cavaliers, dont l'un est marié et l'autre célibataire, sont traités et guéris par leurs dames, aidées d'un intendant des forêts et d'un oncle. Le premier est guéri de la maladie régnante du bon ton, de faire le libertin quoique marié; le second de la jalousie, de l'ambition excessive d'un militaire, de son impétuosité belliqueuse. Le premier l'est par une femme douce et économe, qui montre enfin à son époux, dans le miroir d'un rôle emprunté, le côté vrai, mais déplorable de sa conduite, après avoir inutilement essayé la voie honnête de la prière, des représentations et des leçons; le second, par l'attaque directe et victorieuse d'un esprit supérieur, par l'*humour* d'une femme, par la parfaite amabilité, la spirituelle amazonerie de son amante. L'attaque directe est victorieuse dès l'abord, mais l'attaque indirecte, dirigée contre le premier, n'a pas un résultat aussi prompt. Le marié bannit ses anciennes passions, en se livrant à de nouvelles passions, en se laissant aveugler par la jalousie; mais on ne voit pas le motif d'une catastrophe dans un retour sur lui-même, adroitement amené. La cure homéopathique, et amenée insensiblement, ne pouvait pas produire de crise. Töpfer a eu recours à un impromptu, qui surprend autant le spectateur que les personnages de la pièce; tandis que le marié

1 Berlin, chez Dunker et Humblot, 1830.

veut, à force d'insultes, forcer son ami à se battre avec lui en duel, parce qu'il est jaloux de lui (l'ami, à l'école de son amante, a très-bien appris à maîtriser sa colère); tandis qu'il veut, à cet effet, l'entraîner dans la cour ou dans le jardin, l'oncle détermine son neveu à se battre; la femme l'apprend, son rôle tombe hors de ses mains tremblantes, le duel imminent hâte sa déclaration; elle la fait à son mari jaloux, étonné, confus et aveugle avec une tendresse très-affectueuse, et la pièce se termine par des tons d'amitié, d'amour, de tendresse, qui sont, sans contredit, les plus beaux tons: les intrigues de la pièce sont assez bien croisées par les deux couples, les dialogues sont concis, coulans, adroits, de bon ton; les scènes sont vives, et en général très-intéressantes. Il y en a une d'un comique achevé; c'est celle qui termine le premier acte. Au milieu des discours les plus touchans de la femme, au milieu de ses représentations pathétiques, l'homme, qui revient à l'instant même d'une excursion nocturne, semble écouter tout confus ce qu'on lui dit, rentrer en lui-même et se repentir.... *il s'est endormi.*

Apparence et réalité, par le même [1]. Encore une pièce d'amour et de tendresse conjugale, mise en leçons, mais surtout apologie des dames allemandes, à l'égard de leurs rivales du midi et de l'ouest. Un jeune comte allemand est revenu de ses voyages; pour lui l'idéal de la femme, ce sont l'Italienne et la Française, si vives et si gracieuses. Il voit la fiancée qu'on lui a destinée, et croit trouver en elle une véritable allemande, parce qu'en le voyant, l'amour la rend gauche et gênée, et ne lui inspire que des monosyllabes. Jusqu'ici il ne s'est pas trompé, et nous serions aussi de son avis, s'il ne fallait pas avoir une comédie. Mais la fiancée s'impose un rôle qui a tout l'air, de la part de l'auteur, d'être fait exprès pour courir après l'effet. La fiancée feint d'être timide, ignorante et même niaise, pour l'éloigner en-

1 Berlin, chez Dunker et Humblot, 1830.

core davantage de la réalité, et pour le tromper plus habilement le soir, dans un bal masqué; alors son triomphe sera brillant. Mais, n'est-ce pas là un écueil contre lequel Töpfer vient échouer; guérira-t-il ainsi l'admirateur exclusif des belles non Allemandes? préfère-t-il ainsi le caractère simple et naturel des Allemandes, dont les belles qualités consistent justement dans le naturel, et dans toutes les destinées tantôt tragiques, tantôt comiques du naturel; destinées que l'observateur intelligent regarde comme une histoire vraie, tandis que ces individualités lui apparaissent plutôt comme une belle poésie, comme des romans? Si Töpfer a justifié sa fiancée allemande aux yeux du baron superficiel, il ne l'a pas encore justifiée aux yeux de la nation. La catastrophe est longuement amenée, mais l'intérêt du dialogue écarte l'ennui. Après avoir séduit le comte par sa grâce à la danse, ses charmes et ses discours, elle jette le masque et la réalité triomphe de l'apparence. Pour faire ressortir l'amabilité de la fiancée, l'auteur a mis dans sa pièce une vieille coquette, qui affecte d'une manière pitoyable la légèreté italienne. Sa marotte est assez grossière, mais parfois comique. Deux autres relations d'amour et d'hymen se traitent secondairement, mais sans aucune importance réelle, et sans que le nœud de la pièce en soit le moins du monde compliqué. On voit d'un côté un jeune époux qui, afin de conserver son épouse pour lui-même et pour son ménage, la surveille avec une extrême jalousie et croit devoir l'éloigner du monde. Cette conduite entraîne bien des conséquences plaisantes, et lui fait courir la chance de voir sa femme enlevée au bal masqué, où il a été obligé de la conduire. L'auteur veut-il nous apprendre par là que nous perdons souvent un bien gardé trop soigneusement? il ne nous l'apprend qu'à demi; car la femme nous apparaît seulement comme une possession que l'on doit perdre au bal, et non comme une personne séduite par l'éclat trompeur d'un monde où elle est étrangère.

Un homme corrompu, quelques autres personnages moins importans, et des personnalités, forment le ragoût un peu fade de cette pièce, qui d'ailleurs, comme la précédente, est écrite du véritable style de la bonne société, et qui, comme *le meilleur ton*, appartient spécialement aux pièces galantes.

L'*École des dévots*, comédie en trois actes, de Charles Immermann [1]. Un bon vivant est exilé d'une cour où a surgi subitement la dévotion. Pour rentrer en faveur, il prend la résolution d'endosser aussi la peau de mouton. Mais pour se désennuyer et pour faire d'une pierre deux coups [2], il noue des rapports spirituels avec une jeune veuve qui habite la terre d'un de ses amis, et qui, depuis quelque temps, se livre aussi aux pratiques de dévotion. Il veut faire suivre ces rapports spirituels de rapports mondains et refaire ainsi sa réputation à la cour. Sur ces entrefaites arrive le premier amant de la belle, Cléanthe, qu'elle a congédié, par excès de piété; le domestique de Cléanthe, drôle avisé, et l'oncle, homme prudent, se concertent avec lui sur les moyens de regagner les bonnes grâces de Céphise; ils lui conseillent de porter le masque de la piété. Mais le domestique veut écarter le premier venu, monsieur de Caméléon, en le menaçant de lui amener une jeune fille qu'il a jadis séduite, et qui veut retourner auprès de lui ou se venger de sa perfidie. Si ce dessein réussit, le premier échoue; car Cléanthe chancelle, au moment où il devrait redoubler de fermeté, et Mascarille, son domestique, ne peut réparer ce mauvais coup qu'en disant à Céphise qu'en présence de son oncle, Cléanthe a traité ses charmes de tout-à-fait vulgaires, et son teint de grossier. Céphise, blessée dans sa vanité, promet sur-le-champ sa main à M. de Caméléon qui survient. Bientôt sa colère se dissipe, et avec la douleur réelle

1 Stuttgart et Tubingue, librairie de Cotta, 1829.

2 L'Allemand dit: pour attrapper deux mouches à la fois.

vient aussi la raison, qui chasse bien loin la dévotion. Une scène belle et pathétique réconcilie les deux amans. Cléanthe avoue son hypocrisie et l'excuse par la pureté de son intention. Céphise le blâme vertement de la défiance qu'il a montrée envers elle et son caractère, mais finit par lui pardonner. Cependant elle a promis sa main à Caméléon; se retirera-t-il volontairement? Mascarille se charge de lui faire plier bagage. La soubrette s'appelle Lisette, comme la maîtresse trahie jadis par Caméléon. Mascarille l'aposte, de nuit, auprès de la chambre de Caméléon; elle soupire devant sa porte. Caméléon, tourmenté par ses remords, croit que c'est sa victime. Mascarille le menace de tout publier, s'il ne renonce pas à la main de Céphise; dans ce dernier cas il s'engage à la faire repartir. Après une longue et pénible indécision, celui-ci y consent. Vers la fin de la pièce, M. Caméléon reçoit de la cour une lettre qui lui apprend l'avènement du nouveau prince, la restauration du ton mondain et son rappel. Alégresse générale. Cette pièce, écrite en vers alexandrins très-coulans, étincelle de traits de satire contre toutes les hypocrisies, et surtout contre celle qui renie les affections terrestres de l'homme, sans les détruire. Immermann poursuit Céphise jusque dans les replis les plus secrets de son cœur avec une extrême délicatesse; mais il la drape vertement aussi bien que Caméléon, qui feint d'être tempérant, et se fait servir, dans la solitude de son cabinet, d'excellens gâteaux froids. Si la scène entre Cléanthe et Céphise rappelle quelque peu la donna Diana de Moreto, si parfois on entend des accords déjà connus, nous n'en rendrons pas moins pleine justice au talent et au goût qui distinguent cette excellente comédie. Nous n'allons plus rencontrer maintenant que des bandes en désordre, et des marchandises de peu de prix.

Que l'exemple vous profite, comédie en un acte et en vers (alexandrins), de Töpfer. *Nitimur in vetitum*. Le mari fait dire

à sa femme, par son oncle, qu'elle ne doit pas faire les yeux doux à l'officier. L'oncle lui dit que son mari lui défend de fumer. D'abord elle trouve la défense ridicule, puis l'envie lui vient de la braver, et finalement elle fume, quoique avec dégoût. Le mari survient ; vite la pipe dans l'armoire. Il est défiant. Elle avoue à demi-voix sa faute; elle s'en repent. Il ne la comprend pas bien, s'imagine que l'officier est dans l'armoire; il l'ouvre brusquement et en arrache les habits. L'oncle arrive, l'affaire s'éclaircit et la leçon ressort de l'explication. Le quiproquo est traité avec beaucoup d'esprit. Quoique composée uniquement pour le théâtre, cette pièce a quelque chose qui blesse les regards; des actrices coquettes aiment à jouer le rôle de la femme qui fume.

Gellert en robe de chambre, comédie en un acte et en vers (alexandrins) de Caroli, d'après une anecdote [1]. Le vieux, sage et vénérable Gellert, au moment où il va se coucher, reçoit, entre autres visites, celle d'une jeune demoiselle, qui s'est enfuie de chez son père, et qui vient demander conseils et consolations à celui qui, par ses écrits, s'est concilié son estime. Elle croit que son père veut lui donner pour mari un ancien compagnon d'armes. Gellert est fort embarrassé; il l'est encore davantage par l'arrivée du père, qui force sa fille à se réfugier dans la chambre à coucher du vieux garçon. L'amant vient à son tour. L'affaire finit d'une manière fort gaie. La couleur du bon vieux temps est bien gardée dans les alexandrins ; la situation comique où se trouve Gellert est traitée de manière à ne pas offenser sa mémoire.

Ce que peut faire l'imagination, comédie en un acte, d'Ét. Schütze [2]. La manie de courir après les hommes célèbres, pour pouvoir les contempler, la croyance qu'ils ont

1 *Jahrbuch deutscher Bühnenspiele*, 1831.
2 *Ibidem*, 1830.

un extérieur différent des autres, est livrée au ridicule dans quelques méprises fort plaisantes. Qu'une jeune fille, pour voir un poète célèbre et pour causer avec lui, se déguise en homme, qu'elle trinque et boive avec le domestique, qui se donne pour le poète, cela est assez plaisant, quoique peu naturel.

Les marottes (l'Allemand dit: *die Steckenpferde*), comédie en cinq actes, de P. A. Wolf [1]. Un jeune homme, sans marotte, arrive dans une société dont chaque membre a sa marotte; il aspire à la main de la jeune fille qui, de son côté, n'a pas de marotte. Mais comme il appartient à une famille détestée par les parens de sa prétendue, il prend un autre nom et flatte les manies de chaque membre de la société, se pliant à tout, selon les circonstances, pour gagner les bonnes grâces de la famille. La marotte du père ou baron est de vouloir jouer la comédie; la baronne est folle du jardinage; deux autres dames, qui habitent la même campagne, composent l'une des tragédies, l'autre des opéras; un jeune gentilhomme fait des collections d'antiquités; un major a la plus belle et la plus poétique de toutes les marottes: il fait des châteaux en Espagne. Toutes ces marottes se croisent et se contrecarrent de mille manières. Le gentilhomme et le major, qui prétendent aussi à la main de la fille du baron, épousent les deux dames à la savante marotte; le prétendant raisonnable épouse la fille du baron. La pièce est en vers libres.

Trente-six ans de la vie de deux amans, drame mêlé de chants en deux actes, un long et un court [2]. Dans l'acte le plus court, deux amans se séparent vers la fin du dix-huitième siècle: l'amant part pour l'Amérique, afin d'y tenter la fortune; l'amante reste, pour l'attendre; tous deux se sont juré une fidélité mutuelle, et observent leur serment. Tous

1 *Jahrbuch deutscher Bühnenspiele*, 1829.
2 *Ibidem*, 1830.

deux conservent en traits ineffaçables l'image de leur amour. Trente-six ans après, il revient, dans l'acte le plus long; sa tête est chauve, mais il est riche comme Crésus. Le hasard veut qu'il descende dans un hôtel voisin de la maison que son amante habite; il apprend qu'elle vit, qu'elle a toujours gardé sa mémoire : aussitôt il apprête une grande fête dans l'hôtel, la fête du retour; il y invite la moitié de la ville, quoiqu'il n'y ait qu'un petit nombre de vieillards qui le connaissent encore; il invite son amie: elle pressent, apprend tout et tressaille de joie. Mais il est accompagné d'un jeune Américain qui porte l'habit qu'il avait lors de son départ pour l'Amérique; pour elle, sa fille adoptive est revêtue du costume qu'elle portait il y a trente-six ans. Il s'élance dans les bras de la jeune fille; elle, dans ceux du jeune Américain. Ils se réveillent de leur illusion, et trouvent bon de se séparer de nouveau. L'auteur a grièvement blessé par ses grosses et lourdes plaisanteries un sujet qui voulait être effleuré du bout du doigt. Il a gravé les images plus profondément dans les yeux que dans le cœur des hommes, et pourtant le cœur seul peut conserver et nourrir une plante pendant trente-six ans!

L'*Épée*, plaisanterie dramatique en deux actes, de Raupach [1]. C'est une des mille histoires des niais gentillâtres, qui tombent d'une méprise dans l'autre, qui prononcent beaucoup de mots français, et se trouvent, un moment, dans la situation la plus comique. Raupach a déjà fait preuve de talent dans des sujets de ce genre, et notamment dans la pièce des Contrebandiers, où l'on a trop peu admiré quelques scènes véritablement dignes d'être notées. Le gentilhomme donnerait tout au monde pour être déjà parti, il n'est pas resté par ignorance des lois du bon ton; la dame de la maison, qui veut faire sa méridienne, emploie tous les moyens

1 *Almanach dramatischer Spiele von Lebrun*. Hambourg, chez Hoffmann, 1831.

imaginables pour se débarrasser de l'importun qui reste seul, alors que tout le reste de la société s'est retiré. Mais comme elle est assise sur l'épée de ses pères, que, dans une distraction, il a glissée lui-même sous le sopha, il voit, avec un très-grand plaisir que la dame est prête à s'endormir. Il s'en aperçoit au milieu de l'ennuyeux et désespérant entretien qu'il continue avec elle; et, sans changer son sujet ni son style archi-prosaïque, il parle plus lentement; enfin il chante plutôt qu'il ne parle, et endort de la sorte la noble dame, comme une bonne son nourrisson! alors, sans être aperçu, il s'empare de son épée et s'esquive.

L'*Image dans le miroir*, comédie en un acte et en vers (libres), par Wilhelm Marsano [1]. Encore un jaloux de bas étage châtié. L'ami lieutenant joue l'amour avec madame, tandis que monsieur guette à la porte, comme le miroir le leur indique. Les deux amans se promettent que dans des occasions plus favorables leur jeu ne deviendra pas sérieux.

La *Sonnette*, comédie en un acte et en vers (alexandrins) [2]. Encore une petite jalousie provenant d'une petite méprise; deux amans tirent chacun une clochette; l'un est le favori de madame, c'est aussi le véritable favori des muses: l'autre est le disgracié de l'une et des autres. La réponse négative destinée au disgracié parvient à l'autre, etc.

L'*Oncle mort*, farce en un acte [3]. Un jeune baron a besoin d'argent et, à l'aide de son domestique, il fait accroire à un fermier, débiteur de son oncle, et à tous les gens de la ferme, que l'oncle étant mort, c'est à lui, héritier, qu'il faut payer les revenus de la ferme. Le jeune baron séduit aussi la fille du fermier, et se dispose à l'enlever. L'oncle arrive au moment même du départ. On le prend pour un revenant. Le gros valet de la ferme court après lui, avec une fourche. Enfin tout s'explique. (Vers alexandrins.)

1 *Almanach dramatischer Spiele von Lebrun.* — 2 *Ibidem.*
3 *Ibidem.*

Le *Naufrage*, fantaisie dramatique en un acte[1]. Deux jeunes gens, garçon et fille, ont été jetés sur une île habitée depuis peu. Ils se sont aimés auparavant et se rencontrent de nouveau dans cette île. Mais la jeune fille a promis sa main au gouverneur de l'île et, grâce à sa vanité, elle triomphe aisément de l'amour qu'elle avait pour le jeune homme. Lui, pour se venger, revient à elle avec un habit richement galonné d'or, qui avait appartenu à un des naufragés, et se pavane devant elle, en lui disant qu'il va épouser une jeune dame, échappée avec lui au naufrage. Lutte de vanité, à la manière des coqs d'Inde : le jeune homme part, tout furieux; bientôt la jeune fille, au cœur enfantin, se repent de l'avoir insulté de la sorte. Peu d'instans après le jeune homme revient lui dire que le gouverneur épouse la jeune dame. Adieu les beaux rêves pour tous deux; après avoir dévoré leur humiliation, ils reprennent chacun leurs vieux habits, et se donnent la main pour contracter l'union indissoluble. Cette pièce peint les caractères avec vivacité; il y règne le ton des contes destinés à l'enfance, et cette couleur locale fait ressortir le petit drame sous un jour favorable. (Vers alexandrins.)

La Clause du testament, comédie en un acte et en prose.[2] Un comte doit épouser, d'après la clause d'un testament, une personne noble qu'il n'aime pas, mais qui a pour amant un chef d'escadron. Le comte, âgé de 38 ans, aime une jeune veuve, comtesse aussi, et âgée de 25 ans. Malgré toutes les peines que se donnent réciproquement les quatre amans, malgré l'active intervention de leurs domestiques, les deux amans d'un âge un peu mûr ne peuvent venir à bout de se faire une déclaration mutuelle de leur penchant, dans tout le premier acte; l'auteur en fait des écoliers, de timides demoiselles de pension, leur donne une ouïe dure et un intellect

1 Comédies de Costenoble. Vienne, chez Tendler, 1830.

2 *Ibidem.*

qui ne l'est pas moins. Pour voir jouer la pièce, il faut une bonne dose de patience.

Les *Ternes*, comédie en un acte, en vers alexandrins.[1] Une jeune fille, dont les parens vivent encore, est recherchée en mariage par un grossier et avare fermier, ainsi que par un jeune homme fort bien élevé. Tous les personnages de la pièce, y compris même les domestiques, hasardent leur pécune à la loterie. Pendant que les parens et le fermier, se fiant à des calculs et à des rêves, gagnent des ambes, on voit gagner des ternes aux domestiques et aux jeunes personnes, qui prennent des numéros à la légère et sans aucune superstition. Le jeune homme dépose son gain aux pieds du père, dont les affaires vont mal, et qui se fie en dernier lieu à sa propre mise et à celle du fermier; il épouse la jeune fille, et le fermier se retire.

L'*Amour aide*, fantaisie en un acte et en prose[2]. Un vieux débitant de vin veut épouser la fille d'un marchand de vin, qui préfère un autre amant plus jeune. Ce dernier obtient la jeune fille en feignant d'être sourd; grâce à cette feinte, il reste obstinément dans la maison, assiste comme témoin au contrat de mariage, fait mettre son nom à la place de son rival, et le nom de ce dernier à la place du sien, et, secondé par le notaire qui insiste sur la validité de l'acte, il obtient la fille des parens, dont les dispositions sont devenues favorables à son amour.

L'*Homme de cinquante ans*, comédie en deux actes, de Pie-Alex. Wolf[3]. Un père devient épris de celle qu'il destine en mariage à son fils, qui ne se soucie pas d'elle, non plus qu'elle de lui; le père sait, et il aime à le croire, que la jeune veuve l'aime. Il s'est retiré depuis quelque temps à la campagne, il y est devenu un peu rustique, pour les manières; mais il ne tarde pas à se corriger, parce que l'amour

1 Comédies de Costenoble. — 2 *Ibidem*.
3 *Jahrbuch deutscher Bühnenspiele*, 1830.

est un bon maître. Ces circonstances paraissent n'être là que pour faire briller un domestique bouffon et amoureux. Le père ne fait aucune difficulté pour céder à son fils celle qu'il aime, bien qu'elle soit la fille de son ennemi. La catastrophe de la pièce est prévue depuis long-temps; le style est léger et naturel, du reste médiocre; la prose coulante.

Le *Spleen*, ou l'*amante imaginaire*, fantaisie en un acte, de Fr. Tietz [1]. Un riche Anglais, dont la tête est dérangée, s'imagine qu'une jeune Allemande, habitant une maison où on l'a bien traité lors d'un accident à lui survenu, est amoureuse de lui. Il est accompagné d'un chevalier d'industrie de Berlin, qui profite de sa sottise. Celui-ci, qui aime lui-même la jeune fille, le confirme dans son erreur, et comme l'Anglais, marié, ne peut épouser celle qui l'aime, il n'y voit d'autre remède que de se pendre, et de la faire héritière universelle. Son projet n'est pas mis à exécution, car le chevalier d'industrie part, et l'Anglais, heureux d'apprendre que la jeune fille aime un jeune homme, leur fait une dot considérable. La sottise de l'Anglais surpasse encore son aliénation mentale; ce n'est pas le seul trait d'invraisemblance qui se trouve dans les pièces allemandes.

Les esquisses de mœurs provinciales sont retracées dans trois pièces de Berlin, que nous avons sous les yeux. La décence de l'époque ne permet pas de dépeindre les mœurs populaires dans leur entière nudité : aussi les hommes du peuple nous apparaissent-ils sous des masques aussi peu naturels, que leurs rivaux des classes supérieures. On nous montre la superficie, qui peut nous tranquilliser ou nous faire rire. Ainsi dans la *Fête des ouvriers* apparaissent plusieurs provinces de Prusse avec leurs dialectes; leur caractère spécial n'y est pas plus distinct que ne l'est, dans les vieilles grammaires françaises, le caractère des nations européennes: « l'Espagnol est fier, plein de morgue.» On peut

1 *Jahrbuch deutscher Bühnenspiele*, 1830.

bien, en épelant, savoir comment ils parlent, mais bien avisé serait celui qui devinerait leurs pensées et leurs opinions.

La *Fête des ouvriers*, tableau comique de la vie du peuple, en un acte, de Louis Angely [1]. Un jeune ouvrier-charpentier, qui recherche en mariage la fille d'un aubergiste, un brave maître-charpentier et un entrepreneur de bâtisses, qui le protègent, la femme de l'aubergiste, qui ne veut pas accorder sa fille au pauvre jeune homme, parce qu'elle s'imagine que le maître-charpentier la désire pour lui-même, sont les principaux personnages de ce tableau, dont le fond est animé par d'autres ouvriers et leurs familles. La scène est à Berlin.

La *Farce locale*, dont la scène est à Berlin, pièce mélangée de chants [2]. Un pauvre poète, criblé de dettes, est chargé par un directeur de théâtre de lui fournir une farce, dont la scène soit dans la ville même. Il est charmé d'avoir la facilité de gagner de quoi payer ses dettes; malheureusement il a beau se tourmenter, les sujets lui échappent, quand il veut les saisir. Il se promène dans le jardin de la salle de Poméranie, à Berlin, pour chercher des expressions et des situations; il y rencontre son hôtesse, sa blanchisseuse et toute la cohue de ses créanciers, qui le harcellent de tous côtés. Bon, leur dit-il, je vous paierai bientôt, mais à une condition, il faut d'abord que je vous joue sur le théâtre. Les créanciers y consentent. L'action est plus vive et plus compliquée, le ton plus comique que dans la pièce précédente.

L'*Offre de mariage*, farce Berlinoise en un acte, avec chants [3]. Les offres de mariage, dont les journaux fourmillent, sont l'occasion de cette plaisanterie. Un homme jovial en fait insérer une par pure plaisanterie: de jeunes demoiselles, dans une pension, prennent la résolution de mettre

1 Vaudevilles et comédies originales, traduites ou imitées par L. Angely. Berlin, chez Kosmar et Krause, 1830.

2 *Jahrbuch deutscher Bühnenspiele*, 1830. — 3 *Ibidem*, 1831.

dans l'embarras une sœur aînée, qui a un amant; elles écrivent à l'homme jovial qu'elles acceptent sa proposition. On fixe un endroit dans un jardin public, où la rencontre doit avoir lieu, et où l'on doit se reconnaître à de certains signes. Les cadettes mettent dans la toilette de leur aînée les signes convenus; l'homme jovial fait part des signes à son ami, qui se trouve être fort à propos l'amant de la sœur aînée. La marque qu'il doit avoir, pour être reconnu, est une rose blanche à sa boutonnière; la femme de chambre des sœurs cadettes, qui connaît toute la manigance, s'habille comme la sœur aînée et se rend à l'endroit déterminé pour pêcher elle-même l'homme à marier; de là des méprises, des quiproquo, des reproches, des scandales, etc. Allégresse générale au dénouement.

Nous allons parler maintenant de quelques drames dont le sujet roule sur l'art et la critique. Cette classe de pièces est plus intéressante et plus sérieuse, le caractère en est plus allemand et mérite une attention particulière.

Le poète dans la salle de répétition, comédie fantastique en un acte, par C. de Holtei [1]. La base de l'action est la même que celle de la *Puissance des sons*, quoique le lieu soit différent, quoique ce soit un local propre, une véritable localité. On peut réellement appeler création fantastique, l'idée de mettre sur le théâtre une décoration représentant la salle de répétition d'un théâtre, et dans le fond l'intérieur même du théâtre. Cette avant-scène mystérieuse, invisible, presque immatérielle, remplie de ce que l'on pourrait appeler des spectateurs-esprits; cette avant-scène, qui est pour ainsi dire la répétition de celle dans laquelle nous nous trouvons, rend plus forte la leçon que nous donne le poète; et cela, sans contredit, parce qu'il excite doublement notre imagination. Un jeune poète et une jeune actrice font, tous deux à la fois, un de leurs premiers essais : celui du poète

1 *Jahrbuch deutscher Bühnenspiele*, 1831.

est une pièce fantastique qu'on joue dans la pièce même. Souffleur, valet de théâtre, friseur, spectateur (un lieutenant), tout est comme dans la vie réelle; le lieutenant lance de doux regards à l'actrice, tandis que l'auteur, rempli de sinistres pressentimens, n'ose pas même s'asseoir dans une loge : après avoir ressenti une foule de contrariétés, à l'occasion de l'actrice qu'il aime et du lieutenant dont il est jaloux, il reste seul avec le régisseur et entame un dialogue, interrompu par les nouvelles qu'on vient de temps en temps lui apporter relativement au succès de la pièce. Ces envoyés ressemblent fort à des aides-de-camp qui traversent la salle de répétition, comme ils traverseraient un champ de bataille. Dans le dialogue avec le régisseur les deux interlocuteurs font différentes réflexions sur la position d'un jeune auteur débutant; ils disent à ce sujet de sévères vérités au public. A dire vrai, l'observateur impartial, placé derrière la scène et le public, ne peut voir l'équilibre des plateaux de la balance, parce qu'il ne connaît pas encore le contre-poids du public, la pièce fantastique elle-même; il le voit ensuite, mais pas d'une manière favorable à la pièce, parce que d'après les passages et les fragmens de cette comédie, il ne peut l'accepter au nom du public invisible, et qu'il doit attribuer la non-réussite de la pièce autant à un manque de tact de la part de l'auteur, qu'à un manque de goût de la part du public. L'auteur lui-même n'est pas en état de déduire une conclusion logique, après l'échec de la pièce incluse, et lors de la réunion des acteurs dans la salle de répétition. En effet, les acteurs et l'amante du poète prennent sur eux une partie de la culpabilité : l'auteur, au lieu d'approfondir les causes de son malheur, se tranquillise peu à peu; l'actrice, vive et ingénieuse, ramène le poète et les autres acteurs à des espérances plus riantes, trouve aussi dans l'amour une compensation aux contrariétés de l'art; puis, s'adressant au public, elle se flatte qu'il ne sera pas

toujours aussi sévère. C'est ainsi que le fond critique de la pièce devient trop friable ; le côté qui a raison n'est pas montré en entier, et l'affaire finit par se changer en une sorte de contrat entre l'art et le public.

Voilà pourquoi cette pièce ne peut guère être comptée au nombre de celles dont le sujet est relatif à l'art et au public, en tant que l'art est soumis à l'influence despotique de ce dernier ; la pièce suivante appartient plutôt à cette classe :

Le *Théâtre permanent de la nouvelle Abdère*, pillule dramatique offerte à tous les Abdéritains comme un excellent spécifique, par Michel Nindex [1]. Cette critique dramatisée a une sphère bien plus étroite que la pièce précédente, car elle n'est dirigée que contre les villes importantes de l'Allemagne qui ont un théâtre, à leurs propres risques et dépens (*auf eigene Faust*) ; mais elle atteint partout la vie, et l'on dirait presque qu'une expérience immédiate a dicté cette œuvre dramatique. Un entrepreneur de spectacles, d'une excellente trempe, et pour qui l'art est un objet de vénération, grâce à la prosaïque pauvreté d'ame, à la corruption morale de ces nouveaux Abdéritains, passe par toutes les tortures imaginables, et après leur avoir sacrifié corps et biens, il tombe à leurs pieds, et n'échappe au danger d'être foulé par eux que par une fuite précipitée. Mais bien que la vie soit dépeinte, dans cette pièce, avec beaucoup de vérité, quoique les raisonnemens en soient fermes et concluans, la pièce ne s'élève guère dans l'atmosphère dramatique, et les faibles petits doigts d'un prologue et d'un épilogue ne peuvent la soulever de terre. Dans le prologue la déesse de l'art ordonne, en vers pathétiques, à un génie de verser sur la ville, par l'intermédiaire de son favori (le directeur du théâtre), tous les dons de l'art ; dans l'épilogue elle maudit la ville qui bannit indignement son nourrisson, et la menace de ne plus lui prodiguer ses dons. Il

[1] *Leipzig, in Commission bei Wienbrach*, 1829.

paraît que le sérieux sec et triste qui remplissait l'ame de l'auteur, l'engageait à bannir de son sujet toute forme poétique. Ce qu'il y a de tragique dans notre littérature, c'est qu'autant la poésie est sortie du drame de la nature positive, autant les vents d'automne nous amènent d'année en année des feuilles toujours plus sèches, autant le souffle du printemps fait tomber toujours moins de fleurs, autant les drames de la nature négative, de ceux qui prêchent dans le désert, de ceux qui haranguent la foule, sont peu animés de l'esprit poétique. Voici une preuve plus sensible encore de ce que j'avance.

Les *Grenouilles modernes*, parodie des grenouilles d'Aristophane, de Philandre de Sittewald, cadet [1]. Aristophane se déchaîna contre tous les vices de son temps, contre toute prétention, tout geste un peu plus fort que le cœur ne le demandait, avec une hardiesse illimitée, avec l'originalité la plus vive et toujours, partout, avec poésie. Tandis que sa sagacité lui faisait un ami de Socrate, qui devint lui-même l'objet de ses satires; il osait, dans son audace, entraîner Eschyle et Euripide dans la sphère de ses sujets dramatiques, et les mander devant le tribunal de ses divines plaisanteries; car il était poète comme eux. Eschyle lui-même est traité d'une manière, on pourrait dire friponne, dans les Grenouilles, où du reste il lui rend pleine justice en deux ou trois mots qui le dépeignent parfaitement: la plaisanterie et le sel sont répandus par toute cette comédie. Comme le comte Platen de Hallermünde promettait seul de devenir l'Aristophane de l'Allemagne, et comme il n'a pas tenu parole, voici venir Philandre de Sittewald à son tour : il accomplit la promesse de Platen mieux que n'aurait pu le faire celui-ci lui-même; au lieu d'arriver en qualité d'Aristophane de l'Allemagne, il est Aristophane même : seulement cet Aristophane n'a pas encore eu le temps de bien apprendre l'al-

1 Brunswick, chez le libraire dépositaire.

lemand dans les écoles; il s'est hâté de prendre connaissance de la situation littéraire de l'époque, et il nous donne une seconde édition de ses Grenouilles, l'an de notre Seigneur 1829. Il faut avouer qu'on n'aurait pu écrire de satire plus amère contre notre époque qu'en la revêtant de la peau de lion pour effrayer les contemporains. On risque, il est vrai, de s'écrier comme l'ouvrier dans le Rêve de la nuit d'été: Je ne suis pas le lion. En résumé Eschyle a été baptisé sous le nom de Schiller: Euripide sous celui de Raupach; Xanthus sous celui d'Angely, et en dernier lieu Aristophane sous celui de Philandre de Sittewald, cadet; d'autres encore ont reçu des noms chrétiens; les merveilleuses et phantastiques grenouilles sont devenues journal littéraire de Vienne [1]. Les allusions politiques qu'Aristophane fait à gauche et à droite sont écartées ou voilées par le moderne Aristophane. Son œil le scandalise-t-il, il l'arrache soudain; si son pied heurte quelque part, il le jette loin de lui: c'est une véritable parodie. Attaquer en tapinois Schiller lui-même, comme Aristophane attaqua Eschyle, c'est ce que Sittewald n'ose ni ne peut, par respect chrétien; mais il se mord lui-même, lance des morceaux entiers à la tête du pauvre Raupach, souille quelques autres personnes fort innocentes, et dépose le reste de sa personne, holocauste miné par l'âge, sur l'autel de Schiller. Bien meilleure est la pièce suivante:

Faust, dans le costume du temps, pièce ombrée et mélangée de lumière, de Harro Harring, le Frison d'Ibershof, sur les côtes de la mer du nord [2]. Parodie bien plus libre du véritable Faust. Malheureusement on retrouve dans ce livre un des plus grands défauts de l'époque, la confusion, le nébuleux, l'ombre sans clarté, et pourtant cette pièce est celle qui lève son bras le plus haut pour châtier nos dé-

1 *Belletristische Wiener Blätter.*
2 *Leipzig, im literarischen Museum*, 1831.

fauts littéraires, et qui fait le plus claquer son fouet. On ouvre, avec une vive curiosité, le livre dont on a lu le titre; on y cherche l'apparition moderne du supérieur de Faust, de Faust lui-même et de Marguerite (*Gretchen*). Mais on n'y trouve rien qui ait rapport à tout cela; Faust place dans le cercle magique, où il conjure son nouveau Méphistophéles, une phiole remplie des pleurs d'un enfant, de l'enfant de Marguerite. Nous ne pouvons nous empêcher de citer ce passage, qui parle sur un ton pathétique, et une sauvage originalité des pleurs de l'enfant :

« Et voici les pleurs d'un enfant, mêlés à son sang, lorsque la pâleur de la mort le couvrit; lorsque du milieu du râle s'échappa l'haleine de la vie. L'œil de cet enfant n'a pas vu, il a pleuré dans les convulsions; il était né que déjà l'agonie terminait sa courte existence. La vie ne lui a pas accordé le réveil sur le sein de sa mère; l'œil farouche, avec le rire étouffé de la folie, elle repousse loin d'elle ce gage, maudit l'enfant, qui, né au milieu des malédictions, la salue en pleurant; détruit au premier son de sa voix, percé par un acier convulsif, il ferme l'œil. A la joue la plus petite et la plus tendre, que jamais toucha le baiser d'amour, était suspendue cette rosée de pleurs. »

Outre la scène de l'évocation, qui rappelle plutôt le Mainfroi de Byron, que Faust, nous ne retrouvons plus que deux scènes où se reflète l'original, celle entre Méphistophéles et l'écolier, et celle dans la cave d'Auerbach. En général, la sombre hypocondrie du poète anglais préfère le point de vue sérieux, et sa gaieté est plus folle, plus triviale que celle du judicieux Gœthe. Si Harro Harring a resserré la scène de l'étudiant, s'il a changé, d'après un mot profond en fait de dramaturgie, les éternelles phrases relatives aux trois facultés, dans la réponse à la question d'un littérateur à la mode, il a en compensation, prolongé à l'infini et étendu dans tous les sens la scène de la cave, avec

une critique entraînée par le désordre le plus complet; il a jeté sens dessus-dessous l'art, la vie et la politique, semblable à une trombe, qui lance en tous sens grêle, pluie, poussière, oiseaux, chevaux, toits, meubles et hommes; cette critique se détruit elle-même avec ce qu'elle a saisi, parce qu'elle n'a plus la condition de son existence, le repos et la clarté; elle crève les yeux, de ses doigts raides et durs, au beau, au sublime, au but qu'elle veut simplement indiquer. L'auteur termine son Faust par un chant patriotique, que devraient entonner toutes les poitrines allemandes, et qui vaut mieux que tout le reste du livre; en voici les derniers vers: « Voilà pourquoi je loue et je tiens toujours prêts, dans notre grande époque, mon cœur, ma bouche et mon épée. »

Il ne nous reste plus qu'un seul drame à examiner, c'est une pièce du vieux Schröder, arrangée pour le théâtre, et une file de transfuges français dont nous nous contenterons de décliner les noms.

Nouvelles comédies, originales et imitations, par Ch. Lebrun [1]. Le second volume renferme: la *Voix de la nature*, le *Miroir du temps*, et *Hans Luft* (Jean air). La première pièce est une refonte, comme l'exigent les circonstances, de la bonne pièce de Schröder. La seconde est une imitation des *Trois quartiers*, de Mazères et Picard, comédie en trois actes. On y voit plusieurs alliances heureuses de bourgeois et de nobles, où veulent en vain s'immiscer un riche négociant anglais et un mauvais drôle. La troisième est encore une imitation du français; c'est l'histoire d'un brave garçon, qui est d'abord en opposition avec le monde, mais qui finit par être vaincu, par s'humaniser, et devient un élégant; tout cela, grâce à l'amour. On ne sait trop s'il faut prendre la pièce au sérieux ou non.

Almanach dramatique de Kurländer, dix-neuvième année, 1829 [2]. Le *Mariage d'argent*, et le *Jour des noces*.

1 Mayence, chez F. Kupferberg, 1830. — 2 Leipzig, chez Baumgærtner.

La première pièce, imitée de Scribe, est sévère et grave. La catastrophe surprend, parce que l'héroïne de la pièce présente brusquement sa main au digne ami de son indigne amant. La surprise consiste principalement en ce que les fautes du premier amant ne sautent pas aux yeux, se développent insensiblement, mais sont profondes. Du reste, Kurländer a fait quelques changemens à la pièce française, agrandi quelques rôles, parce qu'on ne saurait trop voir sur les tréteaux certains acteurs du théâtre de la cour, à Vienne. La seconde pièce présente un déguisement qui blesse péniblement l'illusion, traite aussi de l'amour, et appartient essentiellement aux pièces de léger bagage.

Bouquet dramatique de Castelli pour l'année 1830. [1] L'*une pour l'autre*, plaisante comédie érotique, avec différens quiproquo. *Diane de Poitiers*, drame historique, d'après une pièce française, et une anecdote de la vie de François Ier, où des quiproquo font encore la majeure partie de la pièce. La *Chatte métamorphosée en femme*, opéra en un acte, d'après la pièce française de Scribe et Melesville. Cette pièce renferme moins d'instruction dans son fatras allégorico-symbolique, qu'elle ne fournit occasion à une actrice de se prostituer naïvement à l'imitation des mœurs félines.

Vaudevilles et comédies, originales ou traduites, par Louis Angely, à l'usage du théâtre de Berlin. Premier et second volumes [2]. Outre les pièces originales que nous avons mentionnées, pures bagatelles, traduites du français, comédies, vaudevilles, légèreté, gaieté, robes neuves, vieux habits, chemises noires, pointes d'esprit tirées par les cheveux, demoiselles en costumes d'hommes, naïveté coquette, le tout carricatures, qu'on peut voir une fois, mais qu'on ne lit jamais.

1 Vienne, chez Wallishæuser.
2 Berlin, 1828—1830.

Répertoire dramatique de Both. Both semble vouloir inonder la terre allemande des pièces de théâtre françaises, italiennes et anglaises : il a commencé par publier trois pièces de Scribe et Mazères, et si son entreprise réussit, il finira par jeter l'allemand dans un coin, si toutefois on ne joue pas, avant cette époque, en français sur tous les théâtres de l'Allemagne, ce qui n'est pas improbable, car j'ai sous les yeux le répertoire du théâtre français à Berlin, renfermant sept comédies et comédies-vaudevilles, pièces des plus récentes, le tout broché, et très-bien imprimé sur du très-beau papier, chez Ad. M. Schlésinger, libraire et éditeur de musique à Berlin, sous les Tilleuls, N.° 34.

(*Feuilles littéraires.*)

Nouvelles et Variétés.

LA DIÈTE DE HONGRIE EN 1830,

PAR LE COMTE JEAN MAILATH.[1]

Le comte Mailath, l'écrivain le plus distingué de la Hongrie, celui à qui nous devons les détails les plus précis sur la poésie et l'histoire de son intéressante patrie, a aussi mérité nos éloges les plus vifs en publiant le présent ouvrage, où il nous expose la situation actuelle de la Hongrie, mieux que ne sauraient le faire les faibles et pâles articles des feuilles périodiques. Il dépeint la fameuse diète de 1830, dans laquelle le prince héréditaire, Ferdinand d'Autriche, fut couronné roi de Hongrie. On ne lira pas sans quelque intérêt les détails que Mailath nous donne sur la composition actuelle de la diète : Aujourd'hui, dit-il, la diète de Hongrie se compose de deux sections, la table des magnats et la table des États. Ces deux corps répondent à la chambre des lords et à celle des communes en Angleterre, et aux chambres des pairs et des députés en France. La table des magnats se compose du palatin, qui en est le président; de tous les archevêques et évêques catholiques, titulaires aussi bien que diocésains, des évêques grecs-unis et non unis, de l'archi-abbé Bénédictin de Martinsberg, et du prélat des Prémontrés. Les membres séculiers de la table des magnats sont, outre le palatin nommé ci-dessus, les grands-dignitaires, tous les palatins de cercles (*Obergespanne*), le gouverneur de Fiume, tous les comtes et barons titulaires et majeurs, enfin un député d'Esclavonie et un de Croatie. Voici comment est disposée la salle où se tiennent les séances : Dans toute la longueur de la salle

1 *Der ungarische Reichstag im Jahre* 1830, *vom Grafen Johann Mailath.* Leipzig et Pesth, chez Wigand, 1831.

s'étend une table couverte d'un drap vert et sur laquelle sont placés le *corpus juris*, des encriers, des plumes, etc. A l'un des bouts de la table est assis le palatin qui préside; à sa droite siègent les prélats, premier corps de la Hongrie; d'abord le prince-primat de Hongrie, archevêque de Gran, puis les deux autres archevêques. Viennent ensuite classés, selon leur ancienneté, les évêques diocésains catholiques et les évêques diocésains grecs non-unis, les évêques titulaires, l'archi-abbé de Martinsberg et le prélat des Prémontrés. Les lois n'ont encore réglé ni la place, ni le vote de l'archevêque grec non-uni et des évêques de la même croyance : en conséquence ils ne sont pas assis auprès de la table, mais ils vont se placer dans la salle où bon leur semble. Si le prince-primat ou un autre évêque catholique se trouve être cardinal, il ne s'assied pas auprès de la table verte, mais à une petite table rouge, à côté des évêques. A la gauche du palatin siège le *judex curiæ*, le ban de Croatie, le Tavernicus, puis les autres barons de l'Empire, chacun selon son ancienneté. A leur suite sont les palatins de cercles héréditaires, placés par rang d'âge, pourvu qu'ils aient déjà commencé à gouverner leur comté. Après eux se trouvent les autres palatins de cercles. Derrière les évêques, aussi bien que derrière les dignitaires de l'empire et les palatins de cercles, il y a trois rangées de chaises qui attendent les évêques grecs-unis, le gouverneur de Fiume, dont les lois n'ont pas encore réglé le siége, les jeunes palatins de cercles qui ne trouvent pas de place à la table verte, les comtes titulaires, les barons et le député de Croatie, mais tous pêle-mêle.

Le président de la table des États est le personal (*personalis præsentiæ regiæ locum tenens*). Son siége est placé sur une estrade qui se trouve à l'un des bouts de la salle et s'étend dans toute la largeur du lieu de la séance. Derrière lui siège la cour supérieure de justice, que l'on appelle la table royale et dont le personal est le president; à côté de cette cour

sont deux députés du royaume de Croatie. L'estrade est élevée de quelques degrés; à partir de l'estrade s'étendent dans toute la longueur de la salle trois tables vertes. La table qui est à droite du personal est occupée par les envoyés des chapitres collégiaux et métropolitains, deux de chaque chapitre, sept abbés et supérieurs, ainsi que par les représentans des magnats absens (*ablegati absentium*). A la table du milieu sont placés les envoyés des comtés deçà et delà le Danube, deux pour chaque comté, ainsi que les envoyés des villes libres royales des deux rives du Danube. La table placée à la gauche du personal est occupée par les députés des comtés deçà et delà la Theiss, ainsi que par ceux des villes libres royales deçà et delà la Theiss. Des places sont assignées aux envoyés des chapitres et des comtés, mais non à ceux des villes libres. Souvent les deux tables ne forment qu'une seule assemblée; car les États se rendent dans la salle des magnats: le personal se place au milieu des palatins de cercle, auprès du plus jeune palatin héréditaire de cercle; les autres membres de la salle des États sont assis ou restent debout partout où ils trouvent de la place. Les séances sont publiques; les auditeurs se placent dans la salle ou dans les galeries, partout où ils peuvent.

Les délibérations ont lieu de la manière suivante: Les propositions royales et tout ce qui émane du gouvernement, sont lues dans l'assemblée générale par un des quatre juges (*Landrichter*). Ces juges sont membres de la cour de justice, appelée table royale; ce sont les secrétaires de la diète. Après la lecture de ces propositions, la séance est levée, et les délibérations de cercle (*Circularberathungen*) ne commencent d'ordinaire que le lendemain. Ces délibérations de cercle sont des séances préparatoires qui n'ont pas lieu dans la salle de la diète, mais dans un autre local choisi par les États. Leurs arrêtés n'ont pas de valeur absolue; ce ne sont, comme je l'ai déjà dit, que des séances préparatoires, qui ont fini par

prendre une forme fixe et déterminée. La Hongrie est partagée, par la pensée, en quatre cercles deçà et delà la Theiss. Dans chacun de ces cercles on élit un secrétaire pour les délibérations de cercle; ces séances sont présidées toutes les semaines successivement par deux députés de comtés, dont l'un appartient aux deux cercles du Danube, et l'autre aux deux cercles de la Theiss; la présidence passe de l'un à l'autre dans l'ordre où siégent à la diète les députés des comtés.

Les envoyés des chapitres et des villes prennent part aux délibérations des cercles, mais n'ont pas le droit de présider. Les secrétaires rédigent ordinairement deux pièces, après avoir entendu les arrêtés des cercles : l'une, en langue hongroise, s'appelle *Nuntium* ou message; on l'envoie à la table des magnats; elle renferme les conclusions motivées des États : l'autre, en langue latine, est une proposition que les États déposent aux pieds du roi. Quand ces deux pièces ont été agréées par les conseils des cercles, les présidens de ces sections annoncent au personal, auquel ils rendent compte tous les jours de la marche et de la teneur des séances, que les délibérations des cercles sont terminées.

Le personal indique ensuite une séance générale des États, où l'un des quatre juges fait la lecture du *Nuntium;* on discute le contenu de cette pièce, ainsi que de l'autre. Quand la discussion est close, le personal nomme une députation composée de députés des chapitres, des comtés, des villes et des représentans des magnats absens; elle est chargée de remettre la décision des États à la table des magnats. L'orateur de la députation est toujours un ecclésiastique, c'est-à-dire le député de chapitre, que le personal a nommé membre de la députation.

Aussitôt que la table des magnats a entendu la députation des États, et que celle-ci s'est retirée, les délibérations commencent. Le même juge qui a lu aux États l'exposé des

matières à discuter, se place auprès des évêques et lit à haute voix les conclusions des États, que l'on discute ensuite paragraphe par paragraphe. Il note tous les amendemens faits par les magnats, et, dans le cours de la séance, il rédige en latin la réponse des magnats, que l'on appelle aussi *Nuntium*. Cette réponse est pareillement communiquée aux États par une députation composée d'un évêque, d'un grand-dignitaire, de quelques palatins de cercles, comtes titulaires et barons.

Cet échange de messages continue d'une table à l'autre, jusqu'à ce qu'il y ait un accord parfait sur le fond de la discussion. On en fait de même pour la seconde pièce adressée au roi. Quand les deux tables sont d'accord, on convoque une assemblée générale, appelée sigillaire, parce qu'on y scelle la pièce adressée au roi. Un juge la lit d'abord en latin, puis la traduit en hongrois; le palatin et le primat la signent, puis la scellent, et le palatin est chargé de la faire parvenir au roi. Mailath donne encore quelques détails sur le mode de discussion établi dans les deux tables : chacun parle de sa place; celui qui veut parler, se lève et attend que tous ceux qui se sont levés avant lui aient parlé. Les présidens des deux tables parlent quand ils veulent : quand le personal prend la parole, il est debout; le palatin reste assis; le primat en fait autant. On rédige en langue hongroise un journal des délibérations de la table des États; ceux qui sont chargés de ce travail, sont deux membres de la table royale. Deux autres membres de cette même table traduisent le journal en latin.

Huit censeurs, dont la moitié se compose de députés des comtés deçà et delà le Danube, et l'autre des députés des comtés deçà et delà la Theiss, sont chargés de la révision du journal. Les actes de la diète sont imprimés et forment un ouvrage assez volumineux. Les documens les plus importans sont imprimés séparément, à mesure qu'ils sont discutés.

La plupart des questions à examiner sont dictées et copiées par les scribes et secrétaires (*Juraten*, *Kanzelisten*, *Potwaristen*) des membres de la diète, car chacun en amène deux ou trois. Le roi et la table des États proposent les questions à discuter : le roi, parce que c'est lui qui ouvre la session et émet ses désirs ; les États, parce que ce sont eux qui discutent les premiers et les questions que le roi leur a données à résoudre et celles qu'ils lui adressent à leur tour. Jamais la table des magnats ne s'occupe d'une affaire, si préalablement les États ne s'en sont occupés. La valeur des votes des envoyés des chapitres et des villes, comparée à celle des votes des députés des comtés, n'est pas encore déterminée ; aussi ne peut-on guère clore les débats en allant aux voix. Cette difficulté devient encore plus grave dans une assemblée générale ; car alors, outre le problème précédent, on ne sait ce que valent les votes des magnats pris isolément, comparés à ceux des représentans des corporations. Quand la diète va se dissoudre, on nomme une députation composée de membres de la table des magnats et de celle des États, laquelle, avec quelques membres de la chancellerie royale, le chancelier, le vice-chancelier par exemple, et quelques conseillers royaux, rédige, à l'aide des propositions des États, des conclusions de la cour et des projets de lois présentés au gouvernement, les lois ou articles, comme on les appelle en Hongrie. Tous les articles sur lesquels la députation et la chancellerie sont d'accord, sont présentés à l'acceptation des États qui les agrée ou les renvoie pour être revisés. Cela continue de la sorte jusqu'à ce que les États et la chancellerie soient entièrement d'accord. Les Hongrois appellent cela l'harmonie des articles. Après cela vient la sanction.

L'empereur avait proposé à la diète le couronnement de son fils ; la diète lui répondit de la manière la plus soumise et la plus respectueuse. « L'amour de notre roi, dit le per-

sonal, dépasse les bornes de l'humanité; bien qu'il puisse être convaincu que son glorieux exemple sera sacré pour son fils, il veut lier l'avenir au présent, il veut, en ornant de la sainte couronne le front de son fils aîné, non pas que le peuple fidèle entende l'antique serment d'observer la constitution, mais il veut entendre ce serment lui-même; il veut, de la sorte, être le créateur et l'auguste témoin de notre enthousiasme et de notre fête nationale. C'est un exemple rare de la grandeur d'ame qui lui est naturelle; il ne lui manquait plus que cela pour surpasser l'amour que ses ancêtres et prédécesseurs nous ont témoigné; car dans le temps où les vaillans Arpades étaient assis sur le trône de Hongrie, et plus tard, principalement sous la domination de l'auguste maison d'Autriche, il y eut plusieurs rois qui firent couronner leurs fils encore de leur vivant. Chacun d'eux avait des motifs particuliers. Notre roi seul peut se glorifier de n'avoir été poussé à cette démarche que par son amour pour son peuple; car bien que la Hongrie soit à jamais unie à la maison d'Autriche, quoique les droits de son fils aîné à la couronne reposent sur des lois connues dans tout l'univers, en faisant couronner son fils de son vivant et en sa présence, il ne veut qu'augmenter notre alégresse et le plaisir qu'il trouve dans le maintien de notre constitution.»

Le couronnement eut lieu le 28 Septembre avec une magnificence inouie. Mailath fait de toute la cérémonie une description plus détaillée que des séances de la diète. Nous ferons observer seulement que la noblesse hongroise rivalisa de faste et de luxe avec la cour impériale, et que le jeune roi prêta serment, selon l'antique usage, en plein air; après quoi Sa Majesté, se conformant pareillement à un antique usage, s'élança au galop vers le mont dit Kœnigsberg, et y agita le glaive de S. Étienne vers les quatre coins du monde.

Quelque soumis, quelque respectueux que fût, dans ces circonstances, le langage de la diète, elle n'en discuta pas

moins avec une assez grande liberté les propositions royales ainsi que plusieurs griefs. En 1790 on avait rédigé en latin le premier protocole; en 1830 la diète ordonna qu'il fût traduit en hongrois. L'envoyé de Torno alla plus loin; il en demanda l'impression : la plus grande publicité possible, dit-il, est ce que nous devons désirer; sans elle la constitution ne peut pas subsister. Aucune loi ne la défend en Hongrie; elle existe dans d'autres pays, pourquoi n'existerait-elle pas en Hongrie? Les députés de Somogy et de Honth réclamèrent même la liberté de la presse; mais l'affaire n'eut pas de suite. Comme on se plaignait de la répartition vicieuse des impôts, on chargea une députation de régler cette affaire; en attendant la diète pria le grand-duc palatin de s'en occuper lui-même. Les levées de troupes, demandées par le roi, soulevèrent les débats les plus vifs. Tous les députés étaient prêts à accorder les recrues, mais la majorité voulait connaître les motifs qui avaient fait décréter ces levées, et recevoir des communications sur la situation des régimens hongrois. Cette décision des États fut rejetée par les magnats, qui semblaient témoigner un dévouement sans bornes au gouvernement. Les États persistèrent, et le gouvernement mit fin à la discorde, en disant que ces levées n'annonçaient ni l'esprit de guerre, ni l'esprit de conquête; mais le désir de maintenir la paix et de combler les vides qui se trouvaient dans les cadres des régimens, vides occasionés par la vieillesse et différentes autres incommodités des soldats. On discuta ensuite le nombre des troupes, et la majorité des États ne voulut accorder que 28,000 hommes; la table des magnats lui demanda 20,000 autres en cas extraordinaire : ils furent accordés. Quelques députés demandèrent que l'armée hongroise ne fût commandée que par des officiers hongrois. Cette prétention fit naître des débats fort vifs, qui n'eurent du reste pas de suite.

Voici quels furent les principaux griefs légalement exposés

par la diète : Les États voulaient que la Dalmatie, les îles faisant partie de la Dalmatie et de la Croatie, les comtés de Kraszea, de Solnok et de Zarand, ainsi que le district de Köwar, appartenant à la Transylvanie, fussent réunis à la Hongrie. Ils désiraient aussi des liaisons plus étroites avec la Transylvanie, et l'incorporation à la Hongrie de la Gallicie et de la Lodomirie. Ils se plaignaient en outre de la trop grande extension du pouvoir royal. Le prix du sel, par exemple, disaient-ils, ne devait pas être fixé par le gouvernement seul; mais par l'intervention des États. Toutes les affaires financières devaient être discutées par la diète; la chambre aulique et royale de Hongrie devait être entièrement indépendante de la chambre aulique impériale. Quant à l'incorporation, le gouvernement fit une réponse qui était dilatoire, sans être négative. Mais il refusa aux États le droit de s'occuper d'affaires financières. Sa Majesté, dit-il, consacre une attention toute particulière aux finances; on a recouvré la plus grande partie du papier-monnaie. Sa Majesté peut donc se flatter que les États s'en rapporteront à sa sollicitude paternelle. La diète fut dissoute le 18 Décembre.

(*Morgenblatt.*)

Anecdotes relatives à la révolution de Pologne.

C'est de la bouche de témoins oculaires que les rédacteurs du journal de Leipzig, intitulé *Blätter für literarische Unterhaltung*, ont recueilli les anecdotes suivantes :

« Le moment de l'explosion approchait; les conjurés s'étaient assurés du concours de tous les corps de l'armée polonaise. Officiers et soldats, tous étaient prêts à verser leur sang pour l'indépendance de la patrie. On s'inquiétait seulement de ce que ferait le quatrième régiment. En garnison depuis plu-

sieurs années à Varsovie, objet de la prédilection du grand-duc Constantin, ce régiment avait été caressé et choyé par le gouvernement russe. Parmi les officiers, il n'y en avait qu'un très-petit nombre qui eussent connaissance du complot. Encore ces officiers étaient-ils tous jeunes et peu avancés en grade. Si le quatrième régiment allait se ranger du côté des Russes, se disait-on, tout sera perdu. Pour sonder les dispositions de ces braves, on placarda sur la porte de la caserne le billet suivant : « La patrie compte sur l'assistance de tous ses fils; mais elle ne sait pas encore ce que fera le quatrième régiment. » Ceci se passait dans la nuit du 28 Novembre, veille de l'explosion. Le billet fut apporté au colonel Boguslawski, qui convoqua sur-le-champ tous les officiers du régiment, leur fit part du contenu du billet, et leur dit que quelque complot malveillant se tramait. Si ce complot, ajouta-t-il, vient à se réaliser, je compte assez sur votre reconnaissance et votre dévouement envers votre auguste bienfaiteur le grand-duc Constantin, pour croire que vous ne vous rangerez pas du côté des conjurés.

« Un morne silence suivit son discours; les officiers, quoique ignorant la conjuration, sentirent de quoi il s'agissait, et l'amour de la patrie leur fit oublier les bienfaits du Césaréwitsch. Le colonel, effrayé de ce silence, les congédia, sans pousser plus loin ses investigations.

« Lorsque, dans la soirée du 29 Novembre, des coups de fusil lointains annoncèrent le commencement de la révolution, lorsque la générale se fit entendre dans les rues de la ville, le régiment se mit en rang et sous les armes. Le colonel accourut, et se postant en travers de la porte de la caserne, il s'écria, les bras étendus : vous ne passerez que sur mon corps ! Ces mots arrêtèrent tous les soldats; ils restaient immobiles, bien que le salut de la patrie dépendît du gain d'une minute. Personne n'osait souiller ses mains du sang de son colonel. Alors un capitaine s'approcha de Boguslawski, et d'un bras

vigoureux lui fit quitter son poste, sans toutefois lui faire grand mal, en lui disant : ce n'est pas le moment de jouer la comédie. Au même instant le quatrième régiment, croisant la baïonnette, se précipita hors de la porte de la caserne et vola au secours de ses compatriotes, engagés dans une lutte inégale avec les troupes russes en garnison à Varsovie. [1]

« Le colonel du bataillon de sapeurs ayant voulu opposer une semblable résistance, un officier de son corps s'avança vers lui, en lui criant : taisez-vous et laissez-nous partir! Le colonel s'entêta; l'officier alors lui tira, à bout portant, un coup de pistolet. Heureusement pour le colonel, le pistolet rata. Aussitôt un simple soldat, s'élançant du milieu des rangs, vint présenter son fusil à l'officier. Ce langage muet était trop significatif pour engager le colonel à résister plus long-temps; il s'enfuit, et les sapeurs volèrent au secours de leurs frères.

« Le grand-duc Constantin s'était rendu odieux par sa sévérité souvent inutile et injuste; mais on ne pouvait nier que l'instruction militaire des soldats ne fût son œuvre. Lui-même était si fier des progrès de ses élèves, que, quoique battu par eux, il s'en faisait gloire : voyez, disait-il aux Russes dans le temps de la guerre, voyez comme ces Polonais ont profité à mon école. Malheur à vous, quand vous aurez en face mon régiment favori, le quatrième régiment d'infanterie! Constantin ne s'était pas trompé. Ce fut à la tête du quatrième régiment qu'à la bataille de Grochow, Chlopicki défendit victorieusement un bouquet de bois, attaqué par les Russes à six reprises différentes. Pour un Po-

1 Le journaliste allemand ne dit plus rien du colonel Boguslawski. Mais comme d'injustes soupçons pourraient planer sur la tête de ce brave, nous dirons ce que nous avons appris sur son compte d'autres témoins oculaires que nous avons eu l'occasion de connaître à Strasbourg. M. Szyling, par exemple, qui appartenait à ce brave régiment, nous a dit que Boguslawski se rangea bientôt après du côté de ses compatriotes et combattit, dans la guerre, avec une bravoure digne des plus grands éloges. *Note du Traducteur.*

lonais il tombait dix Russes. Depuis cette affaire, tous les soldats de l'armée polonaise disaient : le quatrième régiment est le plus brave de l'armée. Partout ces braves étaient à la tête ; quatre fois le régiment fut anéanti, quatre fois il fut remis au grand complet, grâce aux nombreux volontaires qui voulaient en faire partie. Ils se nommaient alors : soldats ou officiers du quatrième régiment, de la deuxième, troisième ou quatrième édition.

« L'enthousiasme des Polonaises était inexprimable et surpassait souvent celui des hommes. Elles prirent part à la conjuration, elles soutinrent le courage des guerriers quand la lutte eut commencé, elles les encouragèrent dans leurs revers.

« Quatre frères sur cinq avaient pris les armes dès le commencement de la guerre ; le cinquième s'était retiré à la campagne, sous prétexte qu'il fallait prendre soin du patrimoine délaissé. Les Polonaises lui envoyèrent alors une quenouille.

« Une Gallicienne disait à son amant : le chemin qui conduit à ma main passe par Varsovie !

« Les paysans voulaient qu'on fît une levée en masse et qu'on traquât les Russes comme les loups ; c'était, disaient-ils, le moyen d'en finir.

« De tous les corps polonais, celui qui fit le plus de maux aux Russes, fut celui des chasseurs francs (*wolnos strelzow*), composé des gardes-forestiers et gardes-chasses de la couronne et des biens seigneuriaux. Avec leurs fusils à deux coups ils manquaient rarement leur homme à 100 ou 150 pas de distance. On voyait parmi eux leurs enfans, âgés de 14 à 16 ans, se servir fort adroitement de ces armes. Dans les malheureuses journées de la fin de Septembre 1831, une grande partie de ces chasseurs francs tomba entre les mains des Russes. Le général Rüdiger, celui des généraux russes qui se conduisit toujours le mieux à l'égard des Polonais,

fit venir en sa présence, durant son séjour à Cracovie, un de ces chasseurs francs et lui dit : Je te pardonnerai, je te rendrai même la liberté, si tu me dis combien tu as tué de Russes dans cette campagne. — Le Polonais répondit après un moment de réflexion : Je ne puis pas vous satisfaire d'une manière bien précise; mais je crois bien en avoir tué une centaine.

« Après la bataille d'Ostrolenka, qui n'eut aucun résultat décisif, le gouvernement national résolut de ranimer le courage chancelant des troupes. En conséquence on fit les apprêts d'un bal à Varsovie dans le jardin Kraczinski. Les dames les plus belles et les plus aimables de Varsovie se firent un plaisir de s'y rendre, et l'on pria les soldats de chaque régiment de choisir dans leur nombre ceux qui devaient avoir l'honneur d'assister à cette fête. Quand on eut fait cet appel aux régimens qui avaient fait partie de la malheureuse expédition des traitres Jankowski et Bukowski contre le général Rüdiger, ils firent, à l'unanimité, la déclaration suivante : Nous n'avons pas fait ce qu'on attendait de nous; comment oserions-nous reparaître dans Varsovie? Nous sommes bien sensibles à l'invitation qu'on nous fait; mais nous ne rentrerons dans la capitale que lorsque notre honte sera lavée.

« Lors de cette fête, les soldats, éblouis par la parure et les grâces des dames, n'osaient d'abord pas les inviter à danser. Alors les nobles Polonaises allèrent elles-mêmes les inviter; bientôt les soldats eurent banni toute gêne et s'abandonnèrent à leur gaieté naturelle. Au moment où une mazoure venait de finir, un jeune Cracouse, tout enthousiasmé, serra dans ses bras sa danseuse, jeune et belle comtesse, et s'écria : Que tu es bonne et aimable! nous serions bien vils, si nous ne versions pas jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour des dames si aimables et si patriotes!

« Lorsqu'au mois d'Avril l'armée polonaise parut pour la première fois dans les environs d'Iganie, où l'on n'avait

encore guère vu que de faibles corps de partisans, tous les paysans d'alentour accoururent pour saluer leurs défenseurs. Que vous êtes nombreux, bien habillés et bien armés! s'écrièrent-ils dans leur joyeux étonnement. Les Russes nous disaient sans cesse que vous n'étiez qu'une poignée d'hommes fuyant toujours devant eux. Eh bien! puisque vous êtes si nombreux, vous les batterez bien. Aussitôt jeunes et vieux, hommes et femmes, se jetaient à genoux et s'écriaient dans leur ferveur : Sainte Mère de Dieu, délivrez-nous des Russes.»

Pour être impartial, nous dirons que les Polonais poussent quelquefois trop loin leurs idées sur le point d'honneur. Ainsi le général Szembek, brave autant qu'habile, donna sa démission au milieu de la guerre, parce que Skrzynecki lui avait refusé deux croix qu'il avait demandées pour ses deux aides-de-camp. Encore le généralissime en avait-il accordé une et promis l'autre pour la prochaine affaire; il les avait refusées toutes deux à la fois, uniquement pour ne pas paraître les prodiguer.

Largeur du Sund. Le Sund ayant été entièrement gelé pendant le rigoureux hiver de 1829 à 1830, on résolut de mesurer, d'une manière exacte et précise, la largeur de ce détroit, opération qui avait été impossible durant les quarante années précédentes. On s'en occupa donc le 31 Décembre 1829, ainsi que le 2 Janvier 1830, et l'on trouva que le détroit avait dans sa plus grande dimension 4390 mètres de largeur, et dans sa plus petite 3954, ce qui ferait pour la largeur moyenne 4172 mètres.

(*Blätter für lit. Unterhaltung.*)

Bulletin bibliographique.

LITTÉRATURE.

Ueber Gœthe's Faust, etc.: Leçons sur le Faust de Gœthe, par *M. C. E. Schubarth.* Berlin, chez Enslin, 1830.

L'ouvrage que nous annonçons est une collection de dissertations sur le chef-d'œuvre de Gœthe, lues par M. Schubarth devant une société de littérateurs. Le fameux drame de Faust a été commenté de bien des manières diverses par les critiques de l'Allemagne et des pays étrangers; mais, dit l'auteur du présent ouvrage, ce qui peut-être distinguera ces leçons avantageusement des écrits composés sur le même sujet, c'est qu'elles embrassent la totalité du plan, ainsi que les détails du grand œuvre de Gœthe; elles parlent de la seconde partie du drame, c'est-à-dire des fragmens intitulés : *Faust consolé par les Elfes, le Palais impérial,* ou *Faust et Méphistophilès à la cour de l'empereur; l'Amour, deux Diablotins et Hélène.* M. Schubarth commence par s'occuper de Gœthe lui-même, qui, dit-il, a survécu à son époque littéraire, et reste seul debout de tous les poètes et écrivains dont la série se termine en 1813 et 1814. Gœthe, ajoute-t-il, possède le talent le plus beau et le plus vaste, il est né dans une époque favorable, et il s'est trouvé au milieu des circonstances les plus propres à développer son talent. A propos de la correspondance de Gœthe et de Schiller, M. Schubarth met ce dernier au nombre des poètes du second rang; nous sommes loin d'approuver une pareille classification, et nous pensons que l'auteur des leçons sur Faust n'a pas émis une opinion irrévocable. La seconde leçon cherche à réfuter le préjugé universellement répandu, qui veut voir dans tel ou tel ouvrage d'un auteur quelconque le point culminant de son génie. Tout poète vraiment digne de ce nom, est tout entier dans chacun de ses ouvrages. M. Schubarth accorde beaucoup d'*humour* à

la rédaction de Faust; mais il refuse cette qualité aux autres ouvrages des Gœthe. Ici nous pensons que le critique se trompe; car, sans aller plus loin, on trouverait déjà beaucoup d'*humour* dans *Egmont*. Nous avons aussi remarqué que le style de M. Schubarth manque quelquefois de correction et de clarté; nous avons trouvé dans ses leçons des néologismes vicieux et des archaïsmes qu'on ne peut plus guère ressusciter.

CONTES ET NOUVELLES.

Erzählungen von Therese Huber, *etc.* : Contes de Thérèse Huber, recueillis et publiés par *V. A. H.*, six parties. Leipzig, chez Brockhaus, 1830.

Thérèse Huber ne vit plus que dans ses ouvrages; mais là du moins son esprit et son cœur ont laissé des empreintes ineffaçables. Ses écrits respirent la vertu la plus aimable; ils survivront peut-être à plus d'un roman trop empreint de l'esprit du siècle.

Sommerabend-Stunden in Ida's Garten, *etc.* : Soirées d'été dans le jardin d'Ida, contes de *Fréderic Mosengeil*. Hildbourghausen, chez Kesselring, 1831.

M. Mosengeil a un tour d'esprit encore plus original que Th. Huber; d'ailleurs il possède une instruction plus étendue que sa rivale en littérature.

W. Alexis gesammelte Novellen : Recueil de nouvelles faites par *W. Alexis*. Berlin, chez Duncker et Humblot, 1831.

Ces nouvelles nous ont moins intéressé que les premières; elles sont par trop fantastiques, par trop prétentieuses.

Novellen von J. E. Benno, *etc.* : Nouvelles de *J. E. Benno*, auteur du Cornet du garde de Cussalin, de l'Abbaye silencieuse, etc. Cœslin et Colberg, chez Hendess, 1830.

Les nouvelles de Benno ont rapport à des faits historiques, et sont plus ou moins intéressantes. Une des meilleures est *la*

Religieuse; il y est parlé des persécutions dirigées contre les protestans de Saltzbourg. C'est un tableau simple et touchant.

(*Allgemeine Literatur-Zeitung.*)

Malcolm, eine norwegische Novelle : Malcolm, nouvelle norwégienne par *Henri Steffens*, deux volumes. Breslau, chez Max et Comp.ᵉ, 1831.

Les traditions norwégiennes rapportent qu'en 1610 l'Écossais Sinclair, à la tête d'un corps de 900 mercenaires, tenta de franchir les montagnes de la Norwège, pour pénétrer en Suède, où l'appelait le roi Charles IX. 300 Norwégiens battirent complétement, auprès de Kringelen, cette troupe aventureuse qui osait braver de la sorte les valeureux habitans du pays. 60 hommes seulement survécurent à la défaite de leurs compagnons d'armes, et furent distribués par les vainqueurs entre les fermiers du pays. Bientôt on les regarda comme des bouches inutiles, et pour ne plus les nourrir, on les égorgea. Une jeune Norwégienne, de la famille des Heggelund, voulut sauver un de ces infortunés, pour qui elle éprouvait la plus vive sympathie : Malcolm (c'était le nom de l'Écossais) avait su plaire à sa jeune maîtresse, qui, non contente de le consoler dans ses peines, lui avait accordé les plus tendres faveurs. En vain, pour le soustraire à la rage de ses compatriotes, la jeune fille crut avoir confié Malcolm à un asyle secret et ignoré; un Heggelund découvrit l'étranger dans sa retraite; le voir et le tuer fut pour lui l'affaire d'une minute. La jeune fille l'apprend; elle fuit sa patrie et se réfugie en Suède; là elle donne le jour au fruit de sa faiblesse, elle jure que ce fils chéri vengera la mort de son père. La race des Malcolm se multiplie sur les frontières de la Suède et de la Norwège : fidèle au serment de son aïeule, elle saisit toutes les occasions de se venger des Heggelund; pour elle, vengeance et piété filiale sont synonymes. Pendant deux siècles entiers, cette famille conserve, dans toute leur énergie primitive, les sentimens que lui a transmis l'amante de Malcolm. Le héros de la nouvelle de Steffens appartient aussi à cette race originale, mais dégradée aux yeux du reste de la nation à cause de sa soif du meurtre et du pillage.

Pour lui, il vit dans une sphère plus élevée que ses autres parens; sa carrière est brillante, et la fortune le favorise. Dire qu'il a des envieux, c'est dire que sa position est élevée, qu'il est riche et puissant. Malcolm en a, malheureusement pour lui; car c'est par eux qu'il perdra ce qu'il a, et qu'il sera précipité dans l'ignoble sphère où roule le reste de sa famille. Dans la nouvelle de Steffens, Malcolm fait des monologues où il dépeint avec une grande énergie les événemens de sa vie et les pensées qui agitent son ame. Ces monologues, qui seraient insupportables dans une œuvre dramatique, ne nous choquent pas autant dans les nouvelles, où règne une liberté de forme bien plus grande que dans les compositions dramatiques. Voici un fragment d'un monologue que fait tout bas le héros de l'ouvrage, au milieu de sa famille et de ses amis :

«Ne sais-je pas que je suis entouré et pressé par des ennemis secrets? ces misérables, qui ne peuvent que haïr, ne cherchent-ils pas à m'anéantir? ne suis-je pas environné d'un tissu noir et qui se perd dans l'ombre de la nuit? Mais je romps ce faible tissu, je méprise leurs artifices; je suis fortifié par une audace divine, et ici, maintenant que l'image grande et large d'une activité future m'entraine à elle par une vertu magique, maintenant que les paroles prophétiques d'un temps éloigné viennent frapper mes oreilles, je vois ces vermisseaux ramper à mes pieds; je me ris de leur impuissante fureur. Suis-je un dieu, supérieur à tous les accidens de la vie? ne faut-il pas que je prenne de la nourriture; ne suis-je pas accessible à la fatigue, ne sais-je pas que j'ai en moi le germe des maladies, et que d'un moment à l'autre il peut paralyser mon activité? ne suis-je pas entouré d'une nature, aux lois intimes de laquelle je suis soumis? La voûte du ciel avec ses astres mobiles ne s'arrondit-elle pas au-dessus de ma tête? Souvent, pendant la nuit, mes regards percent cet espace sombre et immense; je m'élève au-dessus de ces lumières, là où ces distances infinies perdent leur valeur; je suis anéanti par le souffle de l'être éternel qui nous porte tous. Mais alors, alors, quand je suis tout à ces pensées, surgit faible, inaperçue, puis plus expressive, la forme de mon être intime, qui s'unit secrètement aux puissances éternelles : alors je comprends ce que

signifie cette foi sublime à une parenté mystérieuse avec le grand tout; alors j'apparais au milieu du monde étoilé, comme son fils et son envoyé; ce qui brise, paralyse et détruit les esclaves d'une loi étrangère, me transporte et m'élève; la nature et l'histoire deviennent mes sœurs. La mort! je ne la crains pas: ce qui vit en moi est plus puissant que la mort, et ce que j'opère, me survit.»

Trahi de la manière la plus odieuse par des amis perfides, Malcolm perd son épouse et sa position sociale par une suite de noires intrigues, dans lesquelles il est enveloppé malgré lui. Enfin tout le monde le regarde comme un scélérat, comme un homme perdu de mœurs, et le gouvernement le croit chef de révoltés. L'auteur fait ici allusion aux troubles de 1814, occasionés par la réunion de la Norwège à la Suède. Malcolm est devenu membre de sa famille pour les sentimens comme il l'est déjà pour le sang. Il enlève de vive force la fille du vieux Heggelund, instigué qu'il est par Anna, son aïeule, dont l'ame est encore toute jeune, quand il s'agit de vengeance. Bientôt cependant Malcolm se convainc de l'innocence de son épouse, qu'il a quittée comme adultère; cette découverte est pour lui une planche de salut, qui l'empêche de se plonger plus avant dans l'abîme de forfaits où il s'est précipité. Il court livrer sa tête à la hache de la justice humaine. Le nœud de cette nouvelle est très-compliqué; la plus grande sagacité a peine à le découvrir. Plusieurs des personnages secondaires sont affectés d'aliénation mentale, et Steffens dépeint leur situation avec beaucoup de tact et de vérité. Somme toute, la nouvelle de Malcolm est bien écrite, offre un grand intérêt, et nous fait désirer de voir bientôt naître quelques sœurs, dignes de celle à qui Steffens vient de donner le jour.

(*Blätter für litterarische Unterhaltung.*)

BIOGRAPHIE.

Johann Keppler's Leben und Wirken, etc. : Vie et œuvres de Jean Keppler[1], d'après des manuscrits récemment découverts par M. *de Breitschwert*, conseiller d'État de de Sa Maj. wurtembergeoise. Stuttgart, 1831.

C'est rendre un éminent service au public éclairé, que de lui donner la biographie d'un des plus grands savans dont parle l'histoire, d'un homme à qui la science devrait encore bien davantage, si la destinée la plus malencontreuse n'avait à chaque instant réprimé son élan. Quand nous connaissons toutes les contrariétés, tous les obstacles que Keppler rencontra durant sa vie, notre admiration s'accroît de plus en plus. Du moins les Leibnitz, les Newton, les Galilée, avaient l'ame plus libre, étaient moins obsédés des soucis que causent d'ordinaire les besoins physiques de notre pauvre humanité. Une volonté moins ferme, moins constante que celle de Keppler, aurait succombé mille fois sous le fardeau d'une existence aussi agitée que le fut la sienne. La publication du présent ouvrage a été occasionée par la découverte d'une liasse de papiers, concernant le procès intenté à la mère de Keppler pour cause de sorcellerie, et par celle de deux lettres adressées par l'illustre savant à Fréderic, duc de Wurtemberg, ainsi que de trente-une lettres inédites que reçut de Keppler Mæstlin de Tubingue. Tous ces documens complètent et rectifient bien des parties de la biographie de ce grand astronome. Quoique l'ouvrage de M. Breitschwert soit digne d'être cité tout entier, vu qu'il est du plus grand intérêt, nous en avons néanmoins extrait les parties les plus importantes. Mais nous renvoyons nos abonnés à la lecture de l'ouvrage même.

Jean Keppler (en latin *Keplerus*), appartenant à la famille des de Kappel, et fils de Henri Keppler et de Catherine Guldemann, naquit le 27 Décembre 1571 à Magstatt, petit village du Wurtemberg, non loin de la petite ville de Weil, où sa mère était née. Elle se trouvait justement auprès de ses parens de la campagne, lorsqu'elle fut saisie par les douleurs de l'enfantement.

1 C'est ainsi qu'on écrit le nom de ce célèbre astronome, et non Képler.

Keppler, étant d'une santé très-faible, fut destiné pour la théologie par ses parens, qui l'envoyèrent d'abord aux écoles de Hirsau et de Maulbronn, puis à l'institut théologique de Tubingue. Ce fut là qu'il apprit les mathématiques et l'astronomie, grâce aux soins du célèbre Mæstlin, qui connaissait Galilée et avait embrassé le système de Copernic. Un penchant naturel pour les sciences astronomiques, mais surtout le dégoût que lui inspirait la controverse sur l'ubiquité opiniâtrément soutenue par les théologiens de Tubingue, l'éloignèrent des études théologiques; il se détacha des théologiens de son pays, et s'attira leur animadversion au point qu'ils ne voulurent plus le voir au milieu d'eux, et qu'ils l'expulsèrent de sa patrie, qu'il aimait tendrement et où il désira souvent rentrer. A l'âge de vingt-deux ans il devint professeur de mathématiques et de morale à Grætz: Charles, archiduc d'Autriche, prince généreux et éclairé, accordait pleine liberté de conscience à ses sujets protestans de Styrie et de Carinthie; aussi la plupart des propriétaires de ces provinces suivaient-ils la Confession d'Augsbourg. Ce fut là que, fidèle aux améliorations chronologiques introduites par le pape Grégoire, il arrangea, pour ces principautés, un calendrier que rejetèrent toutefois les princes protestans de l'Allemagne et surtout celui de Wurtemberg, qui obtint de l'université de Tubingue une décision contraire aux idées de Keppler. Notre savant se vit forcé d'admettre dans son calendrier des prédictions météorologiques et astrologiques; mais il se servit habilement de ces dernières, pour tourner en ridicule les écarts politiques et les discussions théologiques de l'époque. Il s'attacha principalement à démontrer la bonté du système de Copernic, ce qui lui valut des reproches de la part des théologiens protestans, qui, établissant comme base de toute science des passages de la Bible qu'ils ne comprenaient pas, prétendaient avoir le monopole des lumières. Keppler leur répondit que la Bible avait ainsi parlé pour être comprise par les hommes, et qu'ayant en vue un but bien plus noble, elle ne renfermait ni un cours d'optique, ni un cours d'astronomie. Poli a dit de même que Josué aurait agi d'une manière très-inepte, en faisant à ses troupes un cours d'astronomie théorique. Tycho-Brahé objecta, non sans raison, que

d'après le système de Copernic les étoiles fixes avaient un parallaxe; Keppler répondit qu'elles n'en avaient pas, à cause de leur trop grand éloignement. On lui demanda ensuite quels étaient les instrumens dont il se servait pour ses observations; il décrivit alors son appareil, en priant de ne pas rire, vu qu'il n'en avait pas d'autre. C'était un triangle rectangle, dont les trois côtés étaient formés de lattes; l'hypoténuse avait dix pieds de longueur, et des deux côtés adjacens à l'angle droit l'un avait six pieds de haut, l'autre huit, balancé au moyen d'un plomb suspendu à un fil et muni de petites plumes qui lui tenaient lieu de dioptres pour observer l'objet. Cet instrument, d'une grossièreté extraordinaire, ne lui servit toutefois que dans les premiers temps, car plus tard il en eut de meilleurs à sa disposition. Il résulta de ses recherches chronologiques qu'il fallait avancer de cinq années l'époque de la naissance de Jésus-Christ; cette conclusion fut regardée comme absurde et comme compromettant la tranquillité de l'Église.

Quand le fanatique Ferdinand fut monté sur le trône, Keppler ne s'enfuit pas, comme on le dit vulgairement; mais cédant aux avis de ses supérieurs, il se retira pendant quelque temps en Croatie. Il revint sur l'invitation des ministres, obtint, par égard pour le nom qu'il s'était fait, une lettre de franchise qui lui permettait de séjourner à Grætz, mais avec quelques restrictions. Pendant le temps où la ville de Grætz se vit privée des professeurs protestans qui s'y trouvaient, Keppler s'adonna sans relâche à l'étude de l'astronomie. Les documens publiés par M. Breitschwert prouvent que les auteurs contemporains ont passé sous silence les persécutions dirigées contre les protestans, et que leur expulsion se fit avec plus de bruit que ne le dit Schiller; car Keppler eut à essuyer tant d'avanies relativement à lui-même et aux biens de sa femme, qu'il se résigna à passer sous les ordres de son orgueilleux rival, Tycho-Brahé, qui d'ailleurs l'estimait et voulait le gagner à son système, en acceptant une place à l'observatoire impérial de Prague, où on le chargea de calculer les tables pruténiennes. Le sort paraissait apaisé; on aurait même cru qu'il allait favoriser Keppler, car il succéda, en 1601, à Tycho-Brahé. Malheureusement le trésor de l'empereur Rodolphe II était presque toujours épuisé, grâce aux expériences alchimiques

et à la prodigalité de ce prince; il en résultait que Keppler ne recevait pas ses appointemens, et que, bien loin de pouvoir acheter des instrumens ou des livres, il avait tout au plus de quoi vivre. Ce fut pourtant là qu'il fit ses importantes remarques sur la planète de Mars, qu'il observa des comètes et des éclipses solaires, qu'il calcula ces dernières et rédigea les fameuses tables rudolphines. En 1623, c'était lors de la guerre de trente ans, arriva la fameuse conjonction de Saturne et de Jupiter dans le signe du Lion, événement que l'on interpréta de différentes manières, mais toujours sous un point de vue prophétique. Keppler lui-même se vit forcé, dans la position où il se trouvait, de sacrifier aux préjugés astrologiques, et l'on peut se demander, si sa vive imagination ne lui fit pas ajouter quelque croyance à l'astrologie. Toutefois ses explications montrèrent qu'il ne faisait pas grand cas de cette prétendue science, car il engageait ses contemporains à vivre paisiblement et d'une manière conforme à la saine raison; la loi divine, pour être suivie, ajoutait-il, n'a pas besoin de toutes ces apparitions célestes. Il usait quelquefois de l'influence que lui donnait l'astrologie pour la conclusion d'affaires importantes et surtout d'affaires politiques. C'est ce que l'on peut conjecturer d'après le document qu'il fournit à l'empereur Rodolphe II, relativement à l'issue de la dispute du pape Paul V et de la république de Venise. La forme de cette pièce est tout-à-fait astrologique; cependant il n'est pas difficile de voir par le contenu avec quelle sagacité ce penseur profond sut démêler toutes les circonstances du procès et en prédire l'issue. Nous avons d'ailleurs une lettre de Keppler à son ami Bernecker; il y avoue franchement qu'il était obligé de vivre sur un terrain entièrement étranger à la science; car, dit-il, il faut que l'astronomie ait recours à sa coquette fille, l'astrologie. Voilà pourquoi mon éditeur songe à débiter un grand nombre de mes prédictions.»

La mauvaise administration de Rodolphe attira bien des malheurs sur la tête de Keppler : manquant de l'argent nécessaire pour satisfaire ses besoins physiques et intellectuels, il vit piller sa maison par des troupes recrutées à Passau, et qui se dédommagèrent du manque de solde en saccageant la ville de

Prague. Ce fut dans cette occasion que la peur rendit son épouse épileptique et ensuite aliénée. Elle mourut en 1611, et la même année Keppler perdit trois enfans de la petite vérole. Cependant il resta fidèle à son empereur, qui avait été détrôné et qui mourut en 1612 dans le château de Prague, où il était emprisonné. Matthias, successeur de Rodolphe, lui conserva sa place, mais le paya encore moins bien que ne l'avait fait son prédécesseur. On lui demanda un jour, pourquoi il ne publiait pas les tables si impatiemment attendues par les astronomes; il répondit: je n'ai pas voulu faire honte à l'empereur qui me laisse mourir de faim; j'ai écrit de mauvais calendriers, remplis de pronostics; cela vaut un peu mieux que de mendier. Lorsque ma fille mourut, je quittai les tables et j'étudiai l'harmonie céleste. M. Breitschwert remarque avec raison, à propos de ce passage, qu'un père affligé ne pouvait pas s'occuper d'un travail mécanique et de calculs arides; mais que, pour calmer sa douleur, il fallait avoir recours aux études favorites de son génie.

Keppler était l'astronome de l'empereur et de l'Empire germanique; quand l'empereur l'eut amené à la diète de Ratisbonne en 1613, pour qu'il fit adopter le calendrier réformé, toute l'assemblée vota le paiement de ses appointemens arriérés. Malgré cette honorable sanction, Keppler ne vit pas un seul écu de la somme qu'on lui promettait. Aussi quand les États de l'Ens lui offrirent une place de professeur à Linz, se hâta-t-il de l'accepter. Mais un certain Hitzler, qui plus tard fut bien heureux de trouver un asyle dans la maison de Keppler, le fit destituer comme hérétique. Vers la même époque (1615—1621) arriva le procès pour cause de sorcellerie, intenté à sa mère; particularité que l'ouvrage de M. Breitschwert vient de nous révéler. Les pièces du procès nous offrent un tableau hideux de l'ignorance qui régnait alors, et qui servait aussi de manteau à la perversité des juges et des fonctionnaires publics. Puissent ceux qui regrettent le passé, à cause de quelques abus de notre civilisation actuelle, profiter de l'enseignement que la lecture de ces pièces ne saurait manquer de leur donner! Si le fils de cette malheureuse n'avait pas eu une réputation intacte et un nom célèbre, cette infortunée, âgée de 72 ans, aurait avoué, à force

de tourmens, un crime imaginaire, et dans le Wurtemberg, où pourtant régnait le protestantisme, elle aurait été condamnée, par les autorités constituées *ad hoc*, à être brûlée comme sorcière. On ne peut lire, sans être profondément ému, la protestation d'innocence que fit cette infortunée en présence des instrumens de torture, auxquels on la menaçait de l'appliquer. Un reste de pitié pour son âge avancé et l'intercession de son fils lui valurent sa grâce. Mais pour être pénétré d'une vive indignation, il faut connaître cette affaire dans tous ses détails. Une chose remarquable, c'est que le savant astronome ne révoque nullement en doute l'existence de la sorcellerie; exemple frappant de ce que peuvent les préjugés, même sur les intelligences les plus éclairées.

Cet événement retarda de nouveau la publication des tables astronomiques, qui ne parurent qu'en 1626. Un nouvel obstacle à l'impression fut le siége que soutint pendant quatorze semaines la ville de Linz contre les paysans insurgés et le comte de Mansfeld. Wallenstein débloqua la ville; son arrivée fut le signal de l'expulsion de tous les protestans. Keppler obtint de nouveau la permission de rester dans la ville; mais pour effectuer ses projets, il eut recours à un moyen désespéré, en faisant connaître dans une brochure anonyme, qu'il fit parvenir à une foule de savans, les causes du retard mis à la publication de ses tables. Alors l'empereur assigna 6000 florins pour subvenir à cette dépense; ils devaient être prélevés sur les revenus des villes de Nuremberg, de Memmingen et de Kempten; malheureusement la première ville ne voulut rien du tout payer, et les autres ne payèrent qu'une partie de ce qu'elles devaient solder. Pour sortir des États autrichiens, Keppler emporta tout son attirail littéraire à Ulm, où parurent, en 1627, les fameuses *Tabulæ rudolphinæ*. Comme le trésor impérial devait à Keppler, pour frais de publication, une somme de 12,000 florins, on crut se débarrasser de lui en l'envoyant à Mecklenbourg, et en le vendant pour ainsi dire au duc de Friedland. Wallenstein l'accepta très-volontiers; Keppler s'était rendu dans l'intervalle à Sagan, où il se croyait en sûreté. Mais quand il fallut payer, la caisse du duc, habilement exploitée par l'astrologue Zénon, appelé aussi

Séni, se trouva vide; le sénat académique de Rostock fut alors contraint de donner à Keppler la chaire de professeur de mathématiques à l'université de cette ville. Mais il la refusa, voulant par un séjour prolongé dans les États autrichiens obtenir la restitution de ce qu'on lui devait. Il donna sa fille Susanne en mariage à Jacques Bartsch, qui devint plus tard professeur de mathématiques à Strasbourg. Il se rendit en 1630 à la diète de Ratisbonne, où fut décidée la chute de Wallenstein. Affaibli par les fatigues de voyage, et désolé de l'idée que la diète ne faisait aucun droit à ses réclamations, il fut atteint d'une grave maladie, qui l'emporta le 15 Novembre 1630. Il fut enterré à Ratisbonne, où l'évêque Charles de Dalberg lui érigea en 1808 un très-beau monument. Sa fille, devenue, après quatre ans de son mariage, veuve de son premier mari, qui fut enlevé par la peste, épousa en secondes nôces Martin Heller; son fils Louis laissa à Kœnigsberg un fils non-marié, avec lequel s'éteignit la race masculine de ce grand homme. La veuve du grand astronome vécut dans l'indigence avec ses quatre enfans, qui étaient encore en bas âge lors de la mort de leur père, auquel ils ne survécurent pas long-temps.

Toutes les biographies de Keppler publiées jusqu'ici, nous ont bien appris que ce savant astronome eut à lutter toute sa vie contre les premiers besoins de la vie. Cependant l'inventaire des effets qu'il laissa après sa mort, paraîtrait contredire ces assertions; car on peut l'appeler véritablement riche. Il ne faut pourtant pas en conclure que Keppler fût avide des biens extérieurs, et que ce fût le motif qui le poussait à réclamer si vivement les sommes qu'on lui devait; il faut songer qu'il avait besoin d'un aide, soit pour ses observations, soit pour ses calculs interminables, et que, manquant d'argent, il était obligé de s'occuper tout seul de ces travaux fatigans. D'ailleurs l'impression de ses tables exigeait de grandes avances d'argent, qui ne lui furent remboursées en partie que quelque temps avant sa mort. Sa première épouse était assez riche, mais ce n'était pas une fortune que l'on pût rendre aisément portative à cette époque désastreuse; d'un autre côté il aurait manqué à ses devoirs d'homme honnête et consciencieux, s'il avait employé tout cet argent pour des

entreprises scientifiques que l'empereur et l'Empire lui demandaient, mais dont ils devaient aussi payer les frais.

(*Heidelberger Jahrbücher der Literatur.*)

GÉOGRAPHIE ANCIENNE.

Die Entdeckungen der Karthager und Griechen auf dem atlantischen Ocean, etc. : Découvertes faites par les Carthaginois et les Grecs sur les côtes de l'océan Atlantique, par *Joachim Lelewel*, ouvrage traduit du polonais par *Ritter*, avec un avant-propos et deux cartes. Berlin, chez Schlesinger, 1831.

Les amis de la civilisation progressive ne peuvent qu'être enchantés de voir les pays slaves nourrir et développer avec tant de succès les germes scientifiques que leur transmet l'Europe occidentale et surtout l'Allemagne. Depuis une cinquantaine d'années l'Europe orientale rembourse à sa rivale de l'ouest le capital littéraire qu'elle lui a emprunté; souvent même elle y ajoute de gros intérêts. Les savans de race slave ne se sont pas bornés à exploiter le domaine littéraire qui leur appartenait en propre, ils n'ont pas étudié seulement leur langue et leur histoire, mais ils se sont encore livrés à des recherches dont les savans de l'occident paraissaient avoir le monopole. Ainsi un écrivain qui vient d'acquérir une grande célébrité dans les événemens politiques de sa patrie, mérite aussi nos éloges pour les services qu'il a rendus à l'étude de l'histoire ancienne. Si la connaissance de la langue polonaise était plus répandue en Allemagne, en France et en Angleterre, Joachim Lelewel se serait fait un nom aussi bien par ses ouvrages historiques que par le rôle qu'il a joué dans la dernière révolution de la Pologne. En 1818 Lelewel publia des recherches pleines d'intérêt sur la géographie des anciens; cette première publication renfermait la

partie scientifique. L'auteur promit d'y ajouter plus tard la partie historique, et pour remplir plus tôt sa promesse, il distribua les documens que renfermait la seconde moitié de son ouvrage dans un bon nombre de dissertations, qui parurent les unes après les autres à des intervalles fort rapprochés. Lelewel, voulant que son écrit fît faire un nouveau pas à la science, élagua tous les détails généralement connus et adoptés par les savans les plus recommandables, et ne garda que ceux qui étaient nouveaux, et qui renfermaient des idées non encore exprimées, ou des faits qui avaient jusqu'ici passé inaperçus. Ce fut conformément au plan que nous venons d'indiquer qu'il traita des connaissances géographiques des Grecs depuis les temps les plus reculés jusqu'aux guerres médiques, puisant ses allégations dans les ouvrages des poètes et des logographes; il parla ensuite de la partie de l'Inde la plus éloignée de nous, de la Sérique, de la Chine, et enfin des côtes de la mer Atlantique. Lelewel a partagé l'ouvrage dont le nom est en tête de cet article, en trois *sections* : dans la première il parle des côtes de l'Europe, dans la seconde de celles de l'Afrique, dans la troisième des îles répandues dans l'océan Atlantique. Les subdivisions de chaque section renferment les connaissances géographiques des Carthaginois, des Grecs et des Romains. Malheureusement ce que nous savons relativement aux Carthaginois, se trouve uniquement dans les compilations des Grecs et des Romains. Il faut donc débarrasser ce qui est réellement carthaginois de tout son attirail gréco-romain; c'est là ce que Lelewel a essayé de faire, et il s'est acquitté de cette tâche longue et pénible avec une rare sagacité et une admirable précision. Il a su éviter les écarts où de pareilles recherches entraînent d'ordinaire un esprit plus ardent que réfléchi. M. Ritter nous promet très-prochainement la traduction des autres ouvrages géographiques du savant Polonais: nous l'engageons à nous tenir parole; car la lecture de ce qu'il a déjà traduit nous a fait beaucoup de plaisir. Quant aux deux cartes qui accompagnent la publication de Lelewel, la première représente le monde tel que le connaissait Aristote et tel que les conquêtes d'Alexandre l'avaient fait concevoir; la seconde nous montre ce que les Grecs et les Carthaginois connaissaient dans

l'océan Atlantique vers l'an 400 avant Jésus-Christ, époque où Carthage était parvenue à sa plus grande prospérité.

(*Blätter für literarische Unterhaltung.*)

POLICE MÉDICALE.

Anstalten für Wahnsinnige, etc.: Les établissemens des aliénés sous tous les rapports, par *C. P. G. Roller*, médecin à l'hospice des aliénés de Heidelberg dans le grand-duché de Bade, avec un plan lithographié et colorié.

Cet ouvrage, que M. Roller a publié au commencement de l'année passée, est le plus complet que je connaisse sur cette matière. On nous vante tous les jours les lumières de notre siècle, les progrès que la philosophie a faits chez les nations civilisées de l'Europe; mais ces éloges, dont on est si prodigue, que deviennent-ils lorsqu'on considère l'état où se trouvent les établissemens destinés au traitement de l'aliénation mentale, maladie qui n'attaque pas seulement les classes indigentes de la société, mais qui choisit au contraire ses victimes avec une prédilection particulière, pour ainsi dire, dans les classes les plus élevées, les plus éclairées, et les plus civilisées de cette même société? Et notez bien que cette maladie, de l'avis unanime des médecins les plus célèbres, et de ceux qui ont le plus d'expérience dans cette branche des connaissances médicales; que cette maladie, dis-je, ne peut être bien traitée que dans des établissemens publics, et que les chances de succès dépendent de la promptitude avec laquelle on transporte les malades attaqués d'aliénation mentale des maisons particulières, quelque riche que soit d'ailleurs l'individu malade, dans des établissemens consacrés particulièrement au traitement de cette maladie. Si les lumières et la véritable philosophie étaient aussi généralement répandues chez les nations civilisées de l'Europe, qu'on le prétend journellement, on ne verrait pas la coupable négligence, avec laquelle ces établissemens sont régis, et l'indifférence plus déplorable en-

teure avec laquelle les gouvernemens accueillent les propositions des médecins philanthropes, destinées à améliorer le régime intérieur de ces établissemens, ou à en créer de nouveaux plus en rapport avec les progrés que les sciences médicales et philosophiques ont faits de nos jours.

Nous croyons donc être agréables aux lecteurs de la *Nouvelle Revue germanique*, en leur donnant, autant du moins que le permettent les limites que la nature de ce journal prescrit pour des articles de cette espèce, une idée de l'ouvrage de M. Roller, ouvrage qui prouve qu'il était pénétré de l'importance de son sujet, et qu'il n'a pas négligé de consulter tout ce que les médecins les plus célèbres de la France, de l'Angleterre, de l'Italie ou de l'Allemagne ont publié sur cette importante matière. Pour faire connaître la richesse, la variété des objets qui sont traités dans cet ouvrage, il suffit de traduire le tableau synoptique que l'auteur à placé à la tête de son Traité. Préface: Section première: Rapports généraux sous lesquels il faut considérer ces établissemens. Chapitre I.er : Nécessité et utilité des établissemens des aliénés. Chapitre II: Des devoirs de l'État sous ce rapport. Préjugés et obstacles. La maladie n'est pas incurable. Éloignement qu'on a généralement pour cette espèce de maladie. Les malades ne peuvent être soignés dans les maisons particulières. Chapitre III: Établissemens publics et privés. Avantages des établissemens publics. Chapitre IV : Peut-on les faire servir à l'instruction des élèves en médecine? Est-il avantageux de les réunir aux maisons de travail, ou aux hôpitaux qui contiennent d'autres malades ou des personnes âgées et infirmes? Faut-il séparer les différentes espèces d'aliénés? Clinique psychique; difficultés que présente la réunion de celle-ci aux établissemens des aliénés. Visites des médecins. Chapitre V: Qui doit être chargé de la direction suprême de ces établissemens? Chapitre VI : Revenus et dépenses de ces établissemens. Est-ce que l'État doit contribuer à leur entretien? Fondations pieuses, caisse de secours, revenus de biens-fonds, etc. Comptabilité. Chapitre VII: Condition et mode de l'admission.

Seconde section : Situation et architecture des bâtimens. Chapitre VIII: Situation et isolement du bâtiment. Il ne doit être

ni trop près, ni trop éloigné d'une ville. Chapitre IX : Distribution intérieure. Nécessité de séparer les différentes espèces d'aliénation mentale, ainsi que les deux sexes, les curables et les incurables. Local particulier pour ceux qui paient. Proposition d'une classification des malades. Chapitre X : Description de plusieurs établissemens d'aliénés. Forme qu'on doit donner à celui qu'on bâtit nouvellement, le nom même qu'on lui donne n'est pas indifférent. Doit-on lui donner la forme d'une métairie, ainsi que le proposent différens auteurs? Il ne faut pas qu'il ait différens étages. Chapitre XI : Distribution de l'intérieur. Moyens qu'il faut employer pour garantir les fenêtres, les portes, etc. Chapitre XII : Autres bâtimens nécessaires à un tel établissement, tels que bains, cuisines, bâtimens économiques, etc.

Troisième section : Dispositions nécessaires pour maintenir la police à l'intérieur. Chapitre XIII : Habillement des aliénés. Chapitre XIV : Nourriture. Chapitre XV : Surveillance spéciale relativement à la tranquillité et à la sûreté à l'intérieur.

Quatrième section : Vie intérieure. Chapitre XVI : Ordre du jour. Chapitre XVII : Occupation des aliénés. Chapitre XVIII : Récompenses et divertissemens. Chapitre XIX : Répression et punitions. Chapitre XX : Exercices religieux. Chapitre XXI : Entrée et sortie des aliénés. Maison de convalescence.

Cinquième section : Employés de l'établissement. Chapitre XXII : Leurs attributions. Chapitre XXIII : Service des gardes-malades. Chapitre XXIV : Ce que l'on doit exiger des employés supérieurs, et ce qu'on leur doit. Chapitre XXV : Nécessité de mettre un médecin à la tête de l'établissement. Table des auteurs cités dans l'ouvrage.

FÉVRIER 1832.

NOUVELLE REVUE
GERMANIQUE.



VIE DE L'HEUREUX MAITRE D'ÉCOLE MARIA WUZ D'AUENTHAL.

Espèce d'idylle,

DE JEAN-PAUL RICHTER.

Que ta vie et ta mort ont été paisibles et calmes, heureux maître d'école Wuz! Tu n'as jamais respiré que l'air suave de l'arrière-saison; tes accidens ont été comme le balancement d'un lis, et ta mort a été semblable à la chute de ses feuilles : tu n'as pas eu besoin de descendre dans la tombe pour t'endormir profondément.

Mais avant de continuer, rapprochons la table du poêle, tirons les rideaux, mettons les bonnets de nuit, et que personne ne songe au grand monde vis-à-vis, ni au palais royal; car je raconte l'histoire candide de l'heureux Wuz. — Et toi, mon cher Christian, toi qui savoures avec délices

les plaisirs de la vie de famille, assieds-toi sur le bras de mon fauteuil sans craindre de heurter mon épaule : tu ne me dérangeras pas.

Depuis le temps des Suédois, les Wuz étaient maîtres d'école à Auenthal, et je ne pense pas qu'aucun d'eux ait été dénoncé à l'autorité. Huit ou neuf ans après le mariage, Wuz père et fils desservaient l'école ensemble avec discernement; notre Maria Wuz enseignait l'a-b-c à l'époque où lui-même apprenait à épeler — ce qui ne vaut rien.

Son caractère avait, comme certaines méthodes d'instruction, quelque chose de folâtre et d'enfantin, je veux dire ses affaires allant bien, et non pas quand elles allaient mal. Déjà dans son enfance il était passablement enfant. En effet, il y a deux espèces de jeux d'enfans; les jeux sérieux et les jeux puérils. — Les premiers consistent à imiter les négocians, les soldats, les artisans; les seconds à singer les bêtes. Or, Wuz n'a jamais été autre chose au jeu qu'un lièvre, qu'une tourterelle ou son petit, qu'un ours, qu'un cheval ou sa charrette. Croyez-moi, un séraphin qui assisterait à nos cours publics n'y verrait que des jeux, et tout au plus des espèces que nous venons de signaler.

Ce qui vient d'être dit, n'empêchait pas Maria Wuz d'avoir, comme tous les philosophes, ses travaux et ses momens sérieux. Ne frondait-il pas des préjugés puissans en se couvrant le matin d'un tablier bleu — manteau magique plutôt que costume des candidats avides de places — et en condamnant sous cette chasuble profane les péchés de la servante du logis? N'entreprenait-il pas jusqu'à son père — mais après le dîner seulement — en lui faisant une lecture du *prédicateur de cabinet de Kober*? C'était son bonheur d'amplifier le texte et de lire ses interpolations, comme si le révérend Kober lui-même s'adressait à son père. Cela peut expliquer le tour qu'il joua plus tard, lorsque, remplaçant le pasteur au service du soir, il lut un sermon enrichi de

tant d'articles autographes qu'il porta préjudice au diable, dont il toucha les serviteurs. Justine, disait-il ensuite, vers les quatre heures, à sa femme, tu ne sais pas là-bas dans ton banc, ce qu'on éprouve en chaire, surtout pendant le cantique.

Nous apprendrons ce qu'il était dans sa jeunesse, en interrogeant son âge mûr. Au mois de Décembre de ce dernier, il demandait la lumière une heure plus tard qu'à l'ordinaire, et employait cette heure à récapituler, jour par jour, le temps de sa jeunesse. Tandis que le vent couvrait ses fenêtres d'un rideau de neige, et que le feu perçait à travers les fentes du poêle, Wuz fermait les yeux, et faisait descendre le printemps de sa vie sur les prairies couvertes de frimas. Il se nichait avec sa sœur dans un tas de foin, et rentrait sur un chariot de foin en devinant, les yeux fermés, le lieu où cheminait la voiture. A la fraîcheur du soir, pendant que les hirondelles se répandaient dans l'air, bienheureux, sans culotte, il prenait leur nature, et nanti d'un bec de bois, il construisait un nid de boue pour son petit — pour un coq de Noël revêtu de plumes. La séance du lendemain était consacrée à un superbe dimanche de la Trinité (je voudrais qu'il y eût trois cent soixante-cinq dimanches de la Trinité par an), à la naissance duquel il faisait retentir fièrement un trousseau de clefs en allant au jardin, se baigner dans la rosée, se mesurer avec l'herbe, et arracher deux roses pour le doyen et sa chaire. Audit dimanche de la Trinité — c'était le second service de la même soirée de Décembre — le dos grillé par le soleil, il écorchait sur les orgues (son maximum d'alors) le cantique : *Gloire soit à Dieu au plus haut des cieux*, et alongeait vainement ses petites jambes pour atteindre la pédale; son père tirait les registres. Cela ferait une jolie Macédoine, si Wuz ajoutait à ces souvenirs ceux d'un Décembre d'enfance. Mais il préférait réserver pour le troisième jour l'impatience avec la-

quelle il attendait alors le moment où les volets fermés et la chandelle allumée le confinaient dans un lieu retranché de l'univers, et lui permettaient d'épier avec sa sœur les apprêts du souper, ou de fermer les yeux entre les jambes de son père, pour surprendre l'effet de la lumière revenant de la cuisine.... Toutes les fois qu'il répétait cette scène, il était étonné — quand on allumait la chandelle — de se trouver dans la *sancta casa* du Canaan de son enfance. — Il le dit du moins dans ses promenades à la Rousseau, que j'ai devant moi, pour m'empêcher de mentir....

Mais je vais me serrer le pied avec de fortes racines — pourvu que je ne les déchire point — afin de parler, dès maintenant, d'une circonstance postérieure de la vie de Wuz; puis nous commencerons *à priori*, et ferons passer lentement notre maître d'école par les degrés ascendans et descendans de la vie jusqu'au tombeau.

Je voudrais n'avoir pas choisi cette image. Toutes les fois que je vois dans les *Fragmens de Lavater*, dans l'*Orbis pictus de Commène* ou sur un mur, le triste échafaudage des stations de la vie, — toutes les fois que je vois le petit homme escalader, en grandissant, un côté de la fourmilière, s'y arrêter pendant trois minutes et retomber de l'autre côté sur les débris d'un monde qui n'est plus — toutes les fois que, vis-à-vis d'un teint fleuri, je pense au peu de lustres qu'il faudra pour le flétrir.... Mais tandis que je m'apitoie sur le sort des autres, il m'arrive de pleurer sur le mien — et nous ne voulons pas nous attrister!

La circonstance à laquelle nous attachons une si haute importance, qu'elle nous détermine à anticiper sur les événemens, est que Wuz écrivait lui-même sa bibliothèque; jamais il n'aurait pu en acheter une. Son encrier lui servait d'imprimerie. Tout livre nouveau dont notre pédagogue s'était procuré le titre, pouvait être considéré comme lui appartenant, car aussitôt il se mettait à l'écrire, pour

en gratifier sa nombreuse bibliothèque, composé exclusivement de manuscrits, comme celles des payens. Les *Fragmens physionomiques de Lavater*, par exemple, avaient à peine quitté la presse, que Wuz atteignit presque cet écrivain fécond, en pliant son papier en quatre, en restant cloué sur sa chaise pendant trois semaines, et en tenaillant sa propre tête jusqu'à ce qu'il en eût extrait le fœtus physionomique (il coucha le fœtus sur ses tablettes). Cet œuvre avait pour titre *Fragmens de Lavater*, et pour note : que les fragmens imprimés méritaient toute sorte d'égards ; mais que certainement les caractères du manuscrit étaient aussi lisibles, et plus lisibles peut-être que toute impression quelconque. Il n'avait rien de commun avec ces maudits contrefacteurs qui volent la majeure partie de l'original, parce que jamais il ne se servait d'un original. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner s'il lui arrivait de se fourvoyer de temps à autre, si dans le traité de *Feder*, *sur l'espace et le temps*, il ne parle que de l'espace du *fond de cale*, et du temps appelé *menses*, et s'il finit par considérer ses cahiers comme les documens canoniques dont les imprimeurs ne publiaient que des contrefaçons. Seulement il ne comprenait pas — et lui eût-on promis un bailliage — pourquoi les livres imprimés étaient tellement riches en variantes, qu'à moins d'être dans le secret, on ne devinerait jamais qu'ils fussent copiés des siens. . . .

L'auteur qui, pour lui jouer un tour, aurait écrit un ouvrage solide, c'est-à-dire in-folio oblong, ou un ouvrage ingénieux, c'est-à-dire in-seize, eût été bien attrapé, car Wuz ne se trouvait pas arrêté par ces divers formats ; il les imitait à merveille.

Il n'ouvrait sa maison qu'à un seul livre imprimé, savoir, au catalogue de la foire de Leipzig, dans lequel le doyen était obligé de marquer les meilleurs articles, afin qu'il pût les rédiger avant que la récolte de la foire de Saint-Michel

vint grossir celle de la foire de Pâques. Je ne voudrais pas écrire ses chefs-d'œuvre. Que de mal il en eut, que d'obstructions, que de stranguries, quand le doyen (son Fréderic Nicolaï[1]) annotait beaucoup de bons ouvrages! Son fils a affirmé que dans certaines années Wuz trouvait à peine le temps d'éternuer, ayant à faire marcher de front la nouvelle édition des *Méditations de Sturm*, les *Brigands de Schiller*, et la *Critique de la raison pure, du philosophe de Kœnigsberg*. Ce n'était pourtant que l'œuvre de la journée. Après le souper notre homme avait encore à explorer le pôle du sud avec le capitaine *Cook*, et pendant ce travail il ne lui restait pas quatre mots pour son fils en Allemagne. Ce génie universel, n'ayant jamais vu l'intérieur de l'Afrique, ni même l'intérieur d'une écurie de mulets espagnols, était d'autant plus capable de faire une description de ces deux contrées et de toute autre — j'entends une description utile à la statistique, à l'histoire et à moi-même, — *primo*, parce que beaucoup d'autres n'ont pas fait les voyages qu'ils relatent, — *secundo*, parce qu'en général il est impossible de faire autrement les descriptions de voyages, aucun voyageur n'ayant devant lui le pays dont il s'amuse à faire le croquis; car, l'*Harmonie préétablie de Leibnitz* nous apprend que les ames, entre autres celles de *Forster*, de *Brydone* et de *Biœrnstæhl* — indistinctement établies sur le gâteau électrique de la glande pinéale pétrifiée — ne peuvent écrire des terres australes ou de l'Europe que ce qu'elles en inventent, privées comme elles le sont de toute impression extérieure. Wuz ne faisait pas autrement son journal du voyage de Cook.

Il écrivait sur tous les objets, et si le monde savant voulait s'étonner que cinq semaines après la publication des *Souffrances de Werther*, tant imitées en Allemagne, il les com-

1 Libraire et littérateur célèbre, qui fonda la bibliothèque germanique universelle.

posa avec le tuyau d'un vieux plumail, personne ne serait moins surpris que moi de l'étonnement du monde savant, qui, n'ayant pas lu les *Confessions de Rousseau* par Wuz, doit ignorer de quelle manière ce Jean-Jacques, de fraîche date, s'exprime sur la vie d'auteur. Il dit à peu près : qu'il ne serait pas si bête de composer lui-même les meilleurs ouvrages, s'il n'avait qu'à ouvrir sa bourse pour les acheter; mais sa bourse ne contenant que deux boutons de poignet noirs et un kreutzer rogné, il était obligé d'inventer tous les livres qu'il avait envie de lire, et de se servir de ses propres oreilles pour dépister les mystères de la franc-maçonnerie. Au surplus il prétendait entendre parfaitement de ses deux oreilles, et trouver la clef de tous les mystères dans ses discours maçonniques, surtout depuis qu'il avait forgé l'*anneau de Platon*, cet anneau d'argent autour de Saturne, cet anneau de Gygés, qui rend invisibles les têtes et les métaux; car, ce livre — j'entends l'anneau de Platon — s'il parvenait à le comprendre, ne lui laisserait rien à désirer. — Mais revenons à l'enfance de Wuz.

Dans sa dixième année il se transforma en élève de cinquième du *collége de Scheerau*. Son examinateur me rendra le témoignage que je ne cherche pas à exagérer son mérite, en affirmant qu'il ne lui manquait plus qu'un seul feuillet jusqu'à la quatrième déclinaison, et qu'il récitait, sans faute, les exceptions : *thorax*, *caudex*, *pullexque* — il n'y avait que la règle qu'il ne sût pas. — De toutes les cellules du collége, une seule était aussi bien arrangée que la cuisine de parade d'une Nurembergeoise : c'était la sienne; car les ames contentes aiment l'ordre par dessus tout. Il employa deux kreutzer de ses menus plaisirs à l'achat de clous pour y suspendre ses effets; il alignait ses cahiers comme un régiment prussien, et sortait du lit, au clair de lune, pour ranger ses souliers. Quand tout était symétriquement disposé, il se frottait les mains, levait les épaules, sautait en l'air, secouait fortement la tête et riait aux éclats.

Avant de continuer la démonstration de son bonheur au collége, je prouverai que ce bonheur était difficile à acquérir. — Nous n'estimons pour rien une infinité de plaies d'Égypte, par la seule raison qu'elles nous affligent au printemps de la vie, à cette époque où les blessures morales guérissent aussi vite que les blessures du corps. — Les colléges comme celui de Scheerau ne sont que des couvens protestans de garçons, et c'est en vain qu'on voudrait les faire passer pour des lieux de délices. Les bienheureux reclus de ces établissemens sont incontestablement assujettis aux trois vœux monastiques. Premièrement, au vœu d'*obédience*, parce que le père gardien y contrarie, y mortifie sans cesse les novices. Secondement, au vœu de *pauvreté* ou d'abstinence, parce que la famine y est à l'ordre du jour. Troisièmement, au vœu de *chasteté*, qui convient, sous tous les rapports, à un homme soumis à la diète la plus sévère et astreint à tous les mouvemens, excepté au mouvement péristaltique. On ne parvient aux emplois qu'à travers mille épreuves, et dès-lors, je le demande, ne convient-il qu'au novice catholique d'être armé moine avec le bâton, qu'à l'apprenti de Brême de passer commis dans une boutique enfumée, qu'à l'Américain dissolu, de parvenir à la dignité de cacique, par suite de tourmens dont la liste se trouve dans mon répertoire? Le pasteur luthérien est-il moins important, et sa vocation future exige-t-elle moins d'épreuves que les autres? — Par bonheur elles ne lui manquent point, et il se peut que nos ancêtres aient édifié, pour lui seul, ces écoles princières dont les conclavistes sont les véritables serviteurs des serviteurs; car les macérations de la chair qu'elles imposent, ne seraient que des hors-d'œuvre pour les autres facultés. — Leurs chants publics [1], trop souvent censurés, sont un excellent moyen de créer des moines protestans, et

[1] Les élèves des colléges dont Jean-Paul entend parler ici, sont obligés de chanter pour de l'argent devant les maisons et aux enterremens.

leur uniforme, de les faire regarder comme tels. Ajoutez à cela que dans les cloîtres du bon vieux temps la science était un moyen de correction, que les seuls délinquans y apprenaient par cœur des psaumes latins et copiaient des livres — et que dans les écoles princières l'instruction continue de jouer son ancien rôle....

Il n'y avait que notre maître d'école qui ne se chagrinât pas de ce régime disciplinaire; il courait d'une jouissance à l'autre. Au lever il voyait venir le déjeûner, dans la matinée il sentait l'odeur du dîner, après midi il songeait au goûter et ainsi de suite — de sorte que les sujets de satisfaction ne lui manquaient pas. Avait-il bu, il disait: cela fait du bien à Wuz; avait-il éternué, il disait: Dieu te bénisse Wuz! — Au froid de Novembre il s'asseyait dans la rue, en s'imaginant qu'il était derrière le poêle, et en s'applaudissant de pouvoir cacher ses mains sous le manteau. La journée était-elle par trop orageuse, il avait le bon esprit de s'en moquer. N'allez pourtant pas vous imaginer que ce fût par suite de la résignation qui se soumet à la nécessité, de l'apathie qui demeure indifférente à tout, de la philosophie qui digère, de la religion qui supporte l'adversité — il ne songeait qu'à son lit. Que m'importent, après tout, les tracasseries de la journée! Le soir je me blottis sous ma couverture, et j'enfonce mon nez dans l'oreiller pendant huit heures de suite. — Et si enfin, après les peines de la journée, il se trouvait entre ses deux draps, il relevait les jambes, en disant: n'avais-je pas raison de croire que tout se passerait bien!....

Le second chapitre de sa théorie du bonheur se rapporte à l'adresse avec laquelle il savait se ménager des sujets de satisfaction pour le réveil du matin. Dans ce but il tenait en réserve des boulettes grillées, des pages du Robinson, des oiseaux ou des plantes, dont il s'occupait au sortir du lit.

Le troisième chapitre, le mieux combiné peut-être, date

de l'époque où Wuz entra en seconde : il devint amoureux —....

Une dissertation sur ce sujet ferait mon affaire.... Mais comme c'est pour la première fois de ma vie que je me hasarde de peindre l'amour, je m'arrête ici pour être plus dispos demain matin à six heures auprès d'un feu mieux nourri. —

Si Venise, Rome, Vienne et toutes les villes opulentes se cotisaient pour me gratifier d'un carnaval comparable à celui qu'on célébrait dans l'école d'Auenthal, où les enfans dansèrent depuis huit à onze heures du matin, elles feraient un effort inutile, mais moins ridicule, sans doute, que la tentative de reproduire la félicité de Wuz en vacances, et atteint au milieu de la fête scolaire par les flèches de Cupidon. Un tel carnaval! — Que penses-tu, mon cher maître d'école? — Mais il ne pensait à rien qu'à Justine. Ayant remarqué, en dansant (peu de collégiens auraient dansé à sa place, mais Wuz n'avait que de la vanité, il n'était pas fier), que Justine était jolie, qu'elle savait faire des lettres, la règle de trois et les fractions, qu'elle était la filleule de madame la doyenne, qu'elle avait quinze ans, et se trouvait à la fête par invitation spéciale, Wuz en devint éperdument amoureux dès la première walse. Pendant qu'on se rangeait pour la seconde, et qu'il vérifiait le contour de sa main droite, le mal fit des progrès énormes; — c'est évidemment la danse qui le conduisit dans les lacs de l'amour. — Lorsque les rubans rouges du bonnet de Justine tombèrent sur son cou découvert, il n'entendait plus la basse, et lorsqu'enfin elle se fit du vent avec un mouchoir rouge, il était achevé; les quatre grands et les douze petits prophètes auraient prêché par la fenêtre, sans le sauver. Que pouvait-il opposer à ce mouchoir agité par des mains féminines? Les mouchoirs sont une artillerie aussi formidable pour les coquettes du village, que les éventails pour les coquettes des villes : les ondula-

tions du mouchoir sont même plus séduisantes que le rouage glappissant de l'éventail. — Au pis aller notre ami dira pour sa justification que dans les lieux de réjouissances publiques, les cœurs, plus impressionnables, s'ouvrent aux sentimens les plus généreux, surtout à l'amour; tandis qu'ils se rétrécissent au greffe, à l'hôtel de ville et dans les cabinets.

Wuz, ivre de joie, retourna au collége avec un cœur gonflé par le gaz de l'amour. Il n'en dit mot à ame qui vive, pas même à l'héroïne du mouchoir — aucunement par timidité, mais parce qu'il ne vivait qu'au jour le jour; il lui suffisait, pour son bonheur, de savoir qu'il était amoureux — il ne se souciait pas du reste....

Pourquoi le Ciel plaça-t-il le lustre de l'amour au temps de notre jeunesse? Serait-ce parce qu'à cette époque on croupit dans les colléges, les bureaux ou autres lieux de désolation, qui ont besoin d'être embaumés par les branches fleuries de l'amour? Quoi qu'il en soit, je parie avec le préfet et autres préposés du collége, qu'ils revêtiraient le bienheureux Wuz d'une haire (au fond il en portait une), qu'ils lui feraient mouvoir la roue d'Ixion, le rocher de Sysiphe ou la roulette de leurs enfans, qu'ils le feraient jeûner et battre outre mesure, sans le guérir de son amour, surtout dans la canicule! —

Or, ses vacances de la canicule ne sont nulle part mieux décrites que dans ses *Plaisirs de Werther*, qu'il suffit de copier. — A cette époque, tous les dimanches, après l'office du soir, il prenait la route d'Auenthal, et plaignait ceux qu'il rencontrait dans les rues, d'être obligés de rester en ville. Arrivé dans la campagne, son cœur épanoui se laissait charmer par le concert des oiseaux et par de douces rêveries. Quelquefois il galoppait pour calmer son effervescence. Comme aux momens qui précèdent et suivent le coucher du soleil, il avait toujours éprouvé un désir vague et voluptueux — la nuit, image de la mort, élève l'ame et détache de la terre —

il ne faisait son entrée à Auenthal que quand les derniers rayons de Phébus doraient les épis et prolongeaient son ombre jusqu'au pied de la montagne. Alors il franchissait les premières maisons du village aux sons de la cloche du soir si riches en précieux souvenirs, et son cœur s'ouvrait à tous les hommes, même au préfet. Si maintenant, en tournant la maison de son père, il voyait au premier étage les reflets de la lune, et au rez-de-chaussée Justine qui se perfectionnait dans le style épistolaire... il aurait voulu faire sauter à cinquante pas la chambre, les lettres et le village, se placer avec son amante dans un *Tempé* solitaire, s'identifier avec elle..... et oublier le monde entier....

C'est au reste ce qui lui arrivait à onze heures du soir; car il s'endormait à cette époque au milieu de scènes fantastiques et de l'harmonie des sphères, après qu'il eut entretenu son père, c'est-à-dire Justine, du cours d'études de Schœrau, de la politique et de la perfection des épîtres de son idole.

Tu étais l'homme, mon cher Wuz, pour composer les plaisirs de Werther, parce que ta vie extérieure et ta vie intérieure t'enveloppaient tout entier, comme deux coquilles homologues; mais chez nous autres pauvres diables le monde extérieur concorde moins avec nos velléités de bonne humeur qu'avec nos dissonances, ou pour mieux dire, avec nos obstructions nasales, qui nous laissent insensibles aux plus doux parfums de l'Éden.

A chaque visite Wuz faisait présent à sa Jeanne-Thérèse-Charlotte-Mariane-Clarisse-Héloïse-Justine d'un pain d'épices et d'un potentat. Je tâcherai de satisfaire mon lecteur sur l'un et l'autre de ces objets.

Il était lui-même éditeur des potentats; mais si la chancellerie de l'Empire fait des princes et des comtes avec de l'encre, du parchemin et de la cire, notre Céladon les produisait avec de la suie, de la graisse et des couleurs. Dans le collége on allumait le feu avec les cadres d'une foule de

potentats, que Wuz sut si bien copier avec les susdits matériaux, qu'on eût pris les copies pour leurs ambassadeurs. Il passait avec un bout de chandelle sur une feuille de papier, qu'il appliquait, après l'avoir couvert de suie, sur une feuille blanche. Par dessus cet appareil il mettait le portrait d'un souverain, et imprimait la pointe d'une vieille fourchette sur ses traits augustes, jusqu'à ce qu'il les eût reproduits sur le papier blanc. De cette manière il se procura l'image de plus d'un autocrate; mais sa fourchette gratta si bien l'impératrice de Russie (la défunte) et une foule de princes héréditaires, que désormais ils n'étaient bons qu'à prendre le chemin de leur encadrement. Ce qui n'empêchait pas notre homme d'enluminer ses productions, de prendre mille couleurs pour un grand-duc, et une seule pour les figures vermeilles, fardées ou pudiques des princesses héréditaires. — C'est de ces dernières qu'il gratifiait la dame de ses pensées, qui ne savait que faire d'une galerie historique, tandis qu'elle mangeait les pains d'épices.

Il n'est pas aussi facile qu'on le pense, de donner un pain d'épices à son amante, parce que souvent on le mange avant qu'il arrive à son adresse. Wuz n'avait-il pas déjà payé trois kreutzer pour le premier? N'avait-il pas déjà serré le rectangle? Ne l'avait-il pas porté jusqu'à une lieue d'Auenthal? Ne l'avait-il pas tiré plusieurs fois de la poche pour voir s'il formait encore un carré parfait?.... C'était pour son malheur; car à la première inspection il enleva les amandes du gâteau, et plus tard il rogna ses angles, jusqu'à ce qu'enfin le carré, insensiblement arrondi, ne pouvait plus être offert à une demoiselle. — Sur quoi Wuz dit, en faisant une cabriole, je le mangerai moi-même, et aussitôt la figure géométrique alla rejoindre ses angles détachés.

Je connais peu de docteurs, de sénats académiques et de magistrats qui n'apprissent avec plaisir comment Wuz se tira d'embarras. — Ce fut au moyen d'un second pain

d'épices dont il avait eu soin de se munir, et qui arriva sain et sauf à Auenthal. Par la suite, et pour ne pas courir le danger d'offrir à sa belle un pain d'épices mutilé, il avait soin d'augmenter son armée de réserve.

Il serait passé en première, si la translation de son père dans une autre planète, ne lui eût imposé le devoir de lui succéder. M. de Ebern, le patron de l'église, menaçait néanmoins de lui barrer le chemin avec son cuisinier émérite, digne de présider à une école, parce qu'il trouvait l'occasion d'y fouetter, comme par le passé, des cochons de lait[1]. — J'ai dit dans une note de la révision de l'instruction populaire, et M. *Gedike*[2] m'en a su gré, qu'il y avait un parfait instituteur dans chaque polisson de village; que nos communes rurales pouvaient enlever leurs maîtres d'école de la charrue comme Rome y cherchait ses consuls; qu'il était tout aussi possible d'être instruit que d'être jugé par ses pairs; que si quatre magistrats illettrés (*il quatri illiterati*) étaient en état de gouverner une ville (Norcia dans les Appennins), un seul pédagogue ignorant devait suffire pour houspiller la jeunesse d'un village — et que, pour s'en convaincre, on n'avait qu'à réfléchir à la pensée du texte où j'affirme que rien ne manquait à nos écoles rurales. En effet, on y voit 1.° le gymnasiarque, c'est-à-dire le pasteur, dont les visites épouvantent les écoliers; 2.° le maître d'école, cumulant les charges et les fonctions les plus variées; 3.° son épouse, directrice de la section féminine, et son fils, sous-aide vénal et chef de l'établissement par intérim; 4.° enfin, une fournée de collaborateurs — je veux dire les écoliers eux-mêmes — chargés, comme les élèves de la maison des orphelins à Halle, de l'instruction des commençans. — Les hommes de cabinet ne cessant d'écrire sur les avantages des

1 On sait que les cochons de lait sont meilleurs quand on les tue à coups de verges.

2 Littérateur qui s'occupait beaucoup de pédagogie.

écoles industrielles, les communes se sont empressées de confier leurs chaires académiques à des professeurs d'habits et de souliers, capables de former des industriels. Il en résulte que les instituteurs, pour répondre aux vues des communes, font concourir les écoliers aux travaux de la maison, à fendre du bois, à porter de l'eau et autres choses semblables, de sorte que leur enseignement se réduit, pour ainsi dire, à l'application des théories industrielles, et que le maître d'école gagne son pain à la sueur du front — de ses élèves. Et que m'importe qu'il y ait des écoles rurales mal tenues ou négligées, si la majorité possède les qualités que je viens de décrire!

Je n'essayerai pas de justifier ma digression, ce serait en faire une nouvelle. M. de Ebern aurait investi son cuisinier de l'école, s'il avait pu le remplacer à l'office, et s'il n'avait pas craint d'innover par le cumul des deux places. — Au fond, la division des places fit exception à la règle, car le cumul se voyait au neuvième siècle, où les pasteurs servaient les patrons de leurs églises[1]. Quoi qu'il en soit, M. de Ebern garda son cuisinier et donna l'école à Wuz, qui avait eu le bon esprit de rester amoureux.

Je m'appuie sur les certificats du surintendant, en affirmant que l'examen de Wuz a été plus sévère et plus satisfaisant que tous ceux auxquels j'ai assisté. Ne récita-t-il pas l'oraison dominicale en langue grecque, pendant que monsieur l'examinateur brossait ses culottes de velours avec un goupillon? Ne rapporta-t-il pas les livres de la Bible sans la moindre hésitation, et sans renverser le cabaret qui se trouvait sur la table? N'eut-il pas à catéchiser un petit gueux distrait par un liard, qui l'empêchait de faire aussi bien que son interlocuteur? Ne fallait-il pas qu'il trempât le bout du doigt dans cinq vases d'eau chaude, pour discerner le degré de chaleur convenable à la cérémonie du baptême? Ne dut-il pas enfin payer un droit de trente-six kreutzer? —

[1] Lange, Droit ecclésiastique, p. 534.

Le treize Mai il sortit comme écolier du collége et entra comme instituteur public dans sa maison.

Le neuf Juillet il reçut la main de Justine dans l'église d'Auenthal.

Mais comment décrire le temps qui s'écoula entre le treize Mai et le neuf Juillet? — Ces huit semaines sont uniques dans les annales du monde. Le Ciel n'accorda cet âge de Saturne qu'à Wuz. Il se balançait dans l'éther, ne sentait plus le poids de son corps, et voyait les étoiles du firmament à travers la terre transparente. Ces deux mois ne sont pas pour nous autres élèves de la nature, trop heureux de rencontrer un seul jour où un ciel radieux et des songes enchanteurs nous élèvent au-dessus des orages de la vie, où, au lieu d'être broyés par le torrent irrésistible des événemens, et précipités dans ses abîmes, nous sommes portés mollement sur ses ondes étincelantes, au milieu du parfum des fleurs — un jour qui n'a pas de second dans notre passé, et que nous chercherions en vain dans l'avenir.

En attendant, la description de l'âge d'or de Wuz nous fera du bien à tous. Un jour y ressemblait à l'autre. Point de nuages derrière les maisons; point de ténèbres; le soleil couchant défleurissait comme une rose; le rouge du soir éclairait les nuits, et la nature jouait du soir au matin sur l'harmonica de philomèle. Les plus douces mélodies se mêlaient à ses rêves, pendant lesquels il voltigeait dans une atmosphère embaumée par les fleurs des arbres du jardin. Le songe du matin lui ayant procuré un réveil paisible, il sortait de son lit pour respirer la nouvelle vie dispensée par le roi du firmament, et pour se jeter dans les bras de la nature. Après s'être enivré du plus beau spectacle qu'il soit possible d'imaginer, il rentrait dans sa cellule pour se remettre de son émotion. — Là, il se réjouissait de tout: des fenêtres éclairées par le soleil; de la chambre balayée; du déjeûner qu'il payait de son revenu; des sons de l'horloge à sept heures

qui ne l'appelaient plus en classe; de sa mère, qui tous les matins remerciait le Ciel de n'avoir pas été obligée d'évacuer la maison.

Pendant le déjeûner il taillait, outre le pain, des plumes pour la *Messiade*, qu'il achevait alors, à l'exception des trois derniers chants. Il s'évertuait à mal tailler ses plumes épiques; car, devant rédiger des hexamètres obscurs et ne parvenant pas à cette fin, il avait pris le parti de rendre son écriture illisible, ce qui revenait au même.

A onze heures il mettait le couvert pour ses oiseaux, ensuite pour sa maison, sur quatre tiroirs mieux garnis que les plats. Il coupait le pain, et donnait la croûte blanche à sa mère, quoiqu'il n'aimât pas la noire. O mes amis, pourquoi ne mange-t-on pas aussi bien à l'hôtel de Bavière qu'à la table complexe de Wuz? — Immédiatement après le dîner il ne confectionnait pas des hexamètres, mais des cuillers à pot — ma sœur lui en a pris une douzaine. — Pendant que sa mère lavait ses sculptures, elle le mettait au fait de ce qui s'était passé dans la maison paternelle durant sa carrière académique — et lui, par contre, faisait des projets d'économie domestique. Mon ménage, disait-il, sera parfaitement organisé — j'achète un cochon pour Noël; il y aura toujours assez de pelures de pommes de terre et de raves pour l'engraisser jusque-là, sans qu'on s'en aperçoive; — en hiver le beau-père me fournit une corde de ramilles, et nous revêtons solidement la porte de la chambre; car enfin, mes travaux ne souffrent pas le froid. — Ajoutez à cela que le vingt-neuf Mai il avait son premier baptême et son premier casuel — le livre de compte du casuel avait été préparé d'avance au collége. — Il se tenait en grand costume près des fonts baptismaux, tandis que les spectateurs occupaient les galeries et la loge du patron en habits de tous les jours. Après la cérémonie il compta plus de vingt fois son argent — c'est le fruit de mes labeurs, di-

sait-il, et il prit une chopine de bière à l'heure inusitée. J'attends d'un futur biographe des explications sur les motifs qui ont déterminé Wuz à n'avoir pas de livre des dépenses, et à se contenter d'un livre des recettes, avec trois colonnes pour les écus, les gros et les liards, quoiqu'il ne se trouvât jamais dans le cas de recevoir des écus!

Après le baptême et après la digestion, il fit porter une table sous le cerisier pour griffonner quelques hexamètres de sa Messiade, qu'il polissait ensuite au souper en même temps qu'un os de jambon. Dès que le soleil eut quitté la rue pour se retirer sur les toits, il remettait à sa mère les espèces nécessaires à l'entretien du ménage, et courait dans les champs pour réfléchir sur sa vie future pendant l'automne, l'hiver, et les trois fêtes de Noël, parmi les enfans de l'école et les siens.

Je vous prie de remarquer que nous n'avons encore parlé que des jours ouvriers de l'âge d'or de Wuz. — Ses dimanches étaient resplendissans de lumière. — En général notre siècle ne se fait pas une aussi haute idée du dimanche que la majorité des instituteurs. Quant à moi, je conçois leur peu de modestie dans ces jours de grand gala, et j'excuserai Wuz d'être fier du monopole des orgues au milieu du peuple assemblé; du droit héréditaire de passer le manteau au doyen; de la souveraineté dans le chœur; des ordres absolus qu'il donnait après le sermon du haut de la galerie; je me contenterai de lui crier: Rappelle-toi ce que tu étais, il n'y a que peu de mois; considère que tous les hommes ne peuvent pas devenir chantres; profite de l'inégalité des conditions, sans en abuser et sans nous mépriser. — Mais notre maître d'école peut se passer de mes exhortations. Si les paysans avaient eu le bon esprit de lire dans son cœur, ils n'y auraient rencontré que la joie et la satisfaction la plus intime. Wuz n'était occupé qu'à compter ses futurs élèves présens au service, et à les placer dans la

salle d'école autour de son petit nez, pour les faire crier : Dieu vous bénisse, monsieur le précepteur, toutes les fois qu'il éternuerait. Les paysans n'auraient rencontré dans son cœur que le plaisir de composer tous les dimanches les numéros du cantique avec des chiffres in-folio (nos compositions ne valent pas toujours les siennes); de soutenir le chant de son beau-père et de sa fiancée, et l'espérance de boire les restes d'un vin de communion détestable. Il faut que quelque bon génie, aussi ami du maître d'école que moi, ait inspiré au noble patron de l'église le désir de communier pendant le jubilé de Wuz, et de faire remplacer le vin ordinaire par du *lacryma Christi* tiré de sa cave. Ce vin produisit un effet magique sur notre ami, et le brûlait encore intérieurement durant la soirée que je vais décrire. Il ne se promenait avec Justine que les dimanches. Avant la promenade il soupait avec le beau-père, mais sans profit, car sa faim canine diminuait pendant la prière, et finissait ensuite par se perdre dans les yeux de sa future. Si j'étais un déchiffreur, je lirais la description fidèle de cette soirée dans le sixième chant de sa Messiade, où elle se trouve à sa place comme la vie des grands écrivains dans leurs œuvres complètes. Wuz pensait qu'elle se trouvait aussi dans l'édition imprimée. Je présume que la sienne chantait les campagnards mesurant la hauteur du blé et saluant de loin le nouvel instituteur; la jeunesse ébranlant les échos, les fleurs et les bois de ses concerts agrestes; enfin, le silence solennel de la nature pendant que le soleil s'abîmait dans un océan de feu, et que la lune se levait sur l'horizon. O Dieu de lumière, que la terre est belle quand tu la revêts de l'éclat de tes astres resplendissans! — Le dernier rayon de l'astre du jour éclairait le visage de Justine, quand elle avoua que plus d'une fois, dans sa jeunesse, elle avait désiré se trouver sur le sommet des montagnes dorées par le soleil, et de descendre ensuite dans les plaines enchantées derrière le rouge du soir.

Dans ce moment le couvre-feu sonné par sa mère retentissait aux oreilles de Wuz, qui ôta le chapeau et regarda l'endroit où le soleil venait de disparaître. Il lui semblait entendre sonner le repos du monde et celui de son père. Pour la première et la dernière fois de sa vie il s'éleva au-dessus de la terre. Il pensait mourir de plaisir, et disait en embrassant son amie : je t'aime au-delà de toute expression, je t'aimerai éternellement. — Soudain les sons d'une musique se firent entendre du côté de la rivière : Wuz, hors de lui-même, croyait que les accords des séraphins l'appelaient avec Justine dans les parvis de l'Éden céleste.

Les sons venaient d'une gondole de la ville, remplie de flûtes et de chanteurs. Nos deux amans, ivres de plaisir, la suivaient en se tenant par la main, et Justine accompagnait doucement les musiciens. Un petit bosquet les ayant cachés aux navigateurs, Justine retint son ami et lui donna le premier baiser en rougissant.... O premier Juin, o jour d'éternelle mémoire, s'écrie-t-il dans ses papiers !.... Ils écoutèrent encore pendant quelque temps la musique du bateau au milieu des plus douces rêveries ; mais enfin la jeune fille s'aperçut qu'il faisait tard, que le rouge du soir s'étendait au loin et que tout était tranquille au village. Ils rentrèrent : Wuz se glissa dans sa chambre, en souhaitant le bon soir à sa mère endormie, et ouvrit ses fenêtres éclairées par la lune.

Tous les matins il voyait avec délices que la nuit l'avait rapproché de ses noces, et pendant la journée il se réjouissait d'être encore à l'avant-goût du mariage. Comme l'âne de Buridan, il se trouvait entre deux bottes de foin, entre le présent et l'avenir ; mais il n'était ni de la congrégation des ânes, ni de celle des scolastiques, et broutait des deux bottes à la fois.... Les hommes ne devraient jamais être des ânes, ni des ânes indifférens, ni des ânes de bois, ni des ânes de Balaam : j'ai mes raisons pour le désirer....

Arrêtons-nous pourtant et voyons s'il convient de donner une relation des noces de Wuz. Les matériaux ne me manquent pas....

Je n'ai assisté ni à ses noces, ni aux miennes; ma description se ressentira de cette circonstance, mais elle sera une fête pour moi qui n'ai rien dans ce monde.

C'est ici le lieu de faire connaître le sujet de mes souffrances. Je donnerais les paysages magnifiques de la Suisse que j'admire; les statues d'Apollon et de Vénus dont je ne puis détacher les regards; la patrie à laquelle je dois ce sang qu'elle a ennobli; la couche nuptiale qui va s'ouvrir — si tu existais, être angélique, qui as ma foi et dont je possède le cœur, avec lequel je me promène pendant les superbes nuits de Juillet, avec lequel je contemple le coucher du soleil et le lever de la lune, par amour duquel j'adore toutes les femmes; mais tu n'es qu'un tableau d'autel et je te cherche en vain. —

Il faut nous transporter, dès le samedi, dans la maison d'école, pour en finir avec ce jour préparatoire des noces avant le dimanche, où il nous serait impossible de nous en occuper. C'est ainsi que, suivant l'ancienne théologie, la création du monde se fit en six jours et non pas dans une minute, afin que les anges pussent en contempler les merveilles. Le samedi Wuz court comme un possédé pour transporter quatre chaises du presbytère dans la maison d'école. Il les emprunta pour y faire asseoir le doyen, la doyenne, le sous-préfet du collége et Justine. Je n'ignore pas qu'on pourrait blâmer ce luxe d'emprunt — il est certain que les chaises recouvertes d'un drap bleu et rehaussé par des clous jaunes faisaient un terrible embarras — aussi ne prendrai-je pas leur défense. On conviendra, néanmoins, que le luxe des cours ne le cède en rien au luxe d'Auenthal, et que les méthodistes rigides trouveraient également à redire au fauteuil de famille, soutenu par quatre pattes de lion, recou-

vert de cuir imprimé, tendant ses bras chevelus et amaigris par l'âge.... Quant au service d'étain que le pédagogue avait cherché, comme les chaises, chez son prince-évêque, le public pourra l'estimer un jour chez le commissaire priseur. En attendant il saura que le moutardier, le saladier, la saucière et l'assiette du fromage se composaient d'une seule pièce, qu'on lavait pour les changemens de rôle.

L'inondation du Nil n'est rien en comparaison de celle qui enleva la terre végétale des planchers, des croisées et des bois de lit. — Les lois du roman exigeraient que le maître d'école s'habillât et allât se livrer à ses douces rêveries sur l'émail des prés. — Mais il plumait des poules et des canards, il fendait du bois et des rôts, répétait le dimanche, décrétait et exécutait cinquante réglemens de cuisine, affublé du tablier de sa belle-mère, sautait de côté et d'autre avec sa tête en papillotes et son chignon à l'écureuil : car je ne me marie pas tous les dimanches, disait-il.

Rien n'est plus désagréable que de voir mille bras en mouvement pour une petite affaire ; mais rien n'est plus doux que de partager, de diriger le mouvement ; car on s'y amuse, et quelque mince que soit le résultat, on se l'approprie.

Grand Dieu, il me faudrait tout un samedi pour raconter ce que je sais de celui qui nous occupe : car je n'ai jeté qu'un regard rapide dans la cuisine de Wuz. — Comme on s'y démène ! — Pourquoi le meurtre et les noces se touchent-ils de si près que les commandemens qui s'y rapportent ? Ne suffit-il pas que les noces royales provoquent des Saint-Barthélemi d'hommes, faut-il que les noces des roturiers deviennent des Saint-Barthélemi pour la volaille ?

Personne dans la maison d'école n'était moins gai et plus triste pendant les jours de noces, que deux pinçons et trois bouvreuils qui, traqués avec des tabliers et des bonnets de nuit, avaient été obligés d'accepter pour logement provisoire une cage de bois suspendue au mur.

Wuz rapporte, non-seulement dans l'Histoire primitive de sa race, mais encore dans son Livre de lecture à l'usage des classes moyennes, que, quand à sept heures du soir le tailleur apporta les culottes, le gilet et l'habit de noces, tout était régéneré dans la maison d'école, excepté lui-même. — On éprouve un calme indéfinissable dans une pièce nouvellement arrangée : un appartement en désordre rappelle le déménagement.

Que dirai-je de sa nuit (et de la suivante)? — Voyons plutôt l'ivresse avec laquelle il entre dimanche matin dans la salle du festin, que nous avons eu tant de peine à décrotter la veille. Vous lui prometteriez une pension viagère qu'il ne serait pas capable de se représenter, sur la vaste surface du globe, une maison qui ne fût pas dans la joie. — La seconde chose qu'il ouvrit au rez-de-chaussée, après la porte, ce fut la fenêtre supérieure du temple d'hyménée, pour en laisser sortir un papillon argenté. Ensuite il pourvut aux besoins de ses oiseaux, et racla les walses de carnaval qui avaient préludé à ses noces. Il ne sonne que cinq heures, mon cher; nous ne sommes pas pressés! Nous aurons mis ta cravate de deux aunes et fait ta queue, deux heures avant qu'il sonne. — Je donnerais volontiers le fauteuil et le poêle dont je suis un des assesseurs, si mes lecteurs et moi, transformés en sylphes invisibles, nous pouvions observer le fiancé cueillant des fleurs pour sa Justine, et passant en revue les dimanches matins de sa jeunesse. — Rentre, fils de ton prédécesseur, et ne tourne pas les yeux vers le couchant, où le cimetière renferme les restes de tes amis; mais vers le levant, où le soleil éclaire le presbytère et Justine qui s'y rend pour être frisée par sa maraine. — Mes auditeurs voudraient, sans doute, être de nouveau changés en sylphes, mais Justine ne le verrait pas avec plaisir.

Enfin sa mère avait passé à Wuz l'habit bleu de ciel — la livrée des meûniers et des maîtres d'école. — Il ne lui res-

tait plus qu'à prendre le chapeau et le cantique. Et maintenant — je connais la magnificence des noces de cour, les canonades, les illuminations, les revues et les toilettes qu'elles occasionnent — n'attendez rien de tout cela dans mon récit. Voyez plutôt notre héros s'acheminer vers la maison de sa fiancée en marmotant: qui l'eût cru il y a quatre ans? voyez-le.... La servante du pasteur le suit des yeux, et ne perd pas une pièce de son accoutrement. La poudre n'effleure-t-elle pas son nez et les extrémités de sa chaussure? Les battans de la porte rouge du beau-père ne sont-ils pas ouverts? Ne les franchit-il pas, pendant que Justine, admirablement coiffée, rentre par la porte de derrière? Et ne sont-ils pas tellement frappés en se rencontrant, qu'ils n'osent pas se donner le bon jour? Car lequel des deux a jamais vu quelque chose de plus éclatant que leur parure, et le frère de Justine ne lui présenta-t-il pas fort à propos le fragment de bois qui servira de squelette au faisceau de fleurs destiné à la boutonnière du pédagogue? — Des dames envieuses m'en voudront-elles, si je trempe mon pinceau dans les plus vives couleurs, pour rendre sensibles les ornemens de la jeune fille, pour peindre l'aigrette d'or clinquant, les portraits en miniature des Césars germaniques[1], et plus bas les boutons d'argent? — Mais je suis tenté de jeter mon pinceau à la tête du premier venu, en pensant qu'on pourrait se moquer de mes amis. Vous figurez-vous donc, coquettes blasées des villes, qui estimez, qui aimez tout dans les hommes, excepté le cœur, que vos sarcasmes arrangeraient la majorité de mes lecteurs et moi-même; que nous préférerions vos joues gonflées, vos lèvres comprimées, votre esprit, votre luxure, et vos tailles flexibles, à la scène attendrissante où les rayons de l'amour sont réfléchis par l'aurore de la pudeur, où une ame pure se montre à tous les regards, excepté aux siens, et où la

1 Dans quelques contrées de l'Allemagne les jeunes filles portent trois ducats d'or au cou.

force des sentimens ne sait plus se cacher sous les traits d'un visage composé; en un mot, à la scène que le rusé beau-père fit jouer à ses enfans en rapprochant leurs têtes poudrées? Quelle confusion délicieuse, mon cher Wuz? Quelle confusion virginale, ma chère Justine?—Qui pourrait réfléchir sérieusement sur ces matières à l'époque de son mariage, et agir ensuite avec plus de délicatesse que le biographe lui-même?

Le vacarme des enfans, le bruit des tonneliers, et celui des censeurs de Leipzig empêchent le biographe de s'étendre sur les brillantes garnitures et les triples manchettes dont le fiancé orna chaque ligne du livre de chœur, sur l'aile de bois d'un ange auquel il suspendit son chapeau, sur le nom de Justine appliqué aux tuyaux de l'orgue, sur le plaisir de Wuz lorsque devant la liturgie (bulle d'or et loi fondamentale du mariage) il agaça le creux de la main de son amie avec le doigt annulaire, enfin sur l'entrée dans la salle du festin, où l'on voyait les plus grands personnages du monde, un pasteur et sa femme, un sous-préfet et une jeune mariée. On me saura gré, si je saute à pieds joints par dessus le repas de noces et l'après-dînée, pour arriver aux réjouissances du soir où le préfet indiqua des danses nouvelles. Au fond on ne se sentait pas de joie.—La fumée du tabac et les vapeurs de la soupe tourbillonnaient autour de trois chandelles, les musiciens fatiguaient leurs instrumens, la population d'Auenthal assiégeait les croisées de la salle d'école, et les enfans dansaient sur l'herbe, à trente pas de l'orchestre; la bonne du village énumérait à madame la doyenne ses pratiques les plus huppées, et la doyenne lui enlevait la parole en la donnant à tous les diables; le doyen, semblable à un disciple favori de l'apôtre St. Jean, que les peintres représentent avec une coupe à la main, riait plus haut qu'il ne parlait en chaire; le préfet faisait l'élégant et jouait le premier rôle; mon Maria barbotait et se plongeait dans les

quatre fleuves du paradis; il n'y avait que la fille d'honneur (ame et peau trop tendres pour le village) qui soupirât au milieu de l'alégresse générale, et pendant que Wuz, placé avec son épouse sous la porte de la maison, surmontée d'un nid d'hirondelles, contemplait le ciel étincelant et s'imaginait que chaque soleil prenait part à la fête, comme le moindre de ses concitoyens.... Sois heureux dans ce lieu de passage, tu le peux; nous autres et la fille d'honneur, nous ne le pouvons pas. — Si, comme toi, j'avais rencontré dans la matinée des noces un brillant papillon; si, comme toi, je n'avais pas entendu de toute la journée un seul coup de l'horloge; si, comme toi, j'avais vu le ciel au-dessus et à côté de moi, je n'en serais pas moins contraint de penser à l'impossibilité de trouver le repos sur la terre orageuse. — Si la déesse de la joie s'établissait dans mon cœur, je n'en tournerais pas moins les yeux du côté des monceaux de cendres sur lesquels elle nous précipite....

Au moment où j'écris ces lignes, les noces de Wuz sont passées depuis long-temps, sa Justine est vieille et lui-même est rongé par les vers; le temps l'a emporté, et déjà nous aussi nous sommes atteints par sa main menaçante — dans trois minutes elle arrête notre respiration, et le sépulcre réclame sa proie!

Dans cette disposition d'esprit on ne saurait prétendre que je m'étende davantage sur les nombreuses jouissances du maître d'école, aux fêtes de Noël, de l'église, de l'école et autres. — Je le ferai peut-être dans un *post-scriptum* posthume — pas aujourd'hui. Aujourd'hui il vaut mieux jeter un dernier regard sur la vie et la mort de Wuz.

Je n'aurais su que peu de chose de cet homme, quoique j'aie passé trente fois devant sa maison, si au douze Mai de l'année dernière la vieille Justine ne m'avait accosté devant sa porte, pour me demander si je n'écrivais pas des livres. Pourquoi pas? lui répondis-je; j'en fais toujours

pour le public allemand. — Entrez donc pour une heure chez mon homme, il est très-malade.

Il était paralysé du côté gauche, soit par suite d'une dartre rentrée, soit à cause de son âge. Il était assis dans son lit et soutenu par des coussins. Devant lui il y avait un vaste étalage de différens objets, que je passerai en revue plus tard. Un malade fait comme le voyageur, — est-il autre chose? — il connaît bientôt son monde : quand on est voisin du ciel on ne se gêne plus sur la terre. Il me dit que sa vieille avait été, depuis trois jours, à la recherche d'un faiseur de livres, et qu'elle n'avait trouvé que moi; qu'il lui en fallait un pour inventorier sa bibliothèque et pour ajouter à sa biographie, facile à trouver dans ses écrits, l'histoire de ses derniers momens, s'ils étaient arrivés à l'heure qu'il est, Justine n'étant pas une femme lettrée, et son fils étant pour trois semaines à l'université de Heidelberg.

Je contemplai avec plaisir sa petite figure ridée. On eût dit que chaque ride formait une bouche, et que de chaque bouche il s'échappait un sourire; mais je m'alarmai de son regard, et des mouvemens convulsifs de ses traits.

Hâtons-nous pourtant de parler des objets étalés sur le lit du malade. On y voyait un petit bonnet de taffetas vert, dont une bride était arrachée, une bague d'étain, une boîte remplie de livres mignons, une pendule, un cahier barbouillé, et un panicule de la longueur de mon doigt. C'étaient les restes des jeux de son enfance. Le musée de ses antiquités grecques avait été, de tout temps, sous l'escalier, car dans une maison qui passe de père en fils, les meubles restent à la même place pendant des siècles. Comme il avait toujours eu pour principe de conserver ses babioles par ordre chronologique, et comme personne que lui ne regardait sous l'escalier, il lui fut possible, aux approches de sa mort, de s'entourer des urnes cinéraires de sa vie défunte, et de se réjouir du passé, depuis qu'il ne pouvait plus se

réjouir de l'avenir. Si tu n'es jamais entré, mon petit Maria, dans le temple des antiques à Sans-Souci, pour t'y prosterner devant le grand esprit de la belle nature de l'art, tu t'es plu à contempler le tabernacle de ton enfance (sous l'escalier), éclairé par les rayons des plus douces réminiscences du premier âge. O si des esprits plus vastes que le tien savaient extraire de l'immense orangerie de la nature autant de parfums que tu tiras de la feuille légère que le destin t'avait assignée, on dépouillerait des jardins entiers de leur feuillage, et les ames régénérées ne s'étonneraient plus de ta vie, mon digne précepteur!

Wuz dit, en tournant sa tête du côté des tablettes: quand je suis fatigué de lire ou de revoir mes livres, je contemple pendant des heures entières ces colifichets, et j'espère que cette occupation ne déshonore pas un auteur.

Je ne saurais rendre un plus grand service à l'humanité, qu'en lui offrant le catalogue raisonné des babioles du malade. La bague d'étain lui avait été donnée comme gage de fidélité, lorsqu'il fut canoniquement marié par un de ses camarades avec la fille du pasteur, âgée de quatre ans; le misérable étain le lia plus étroitement à sa jeune épouse que l'or ne lie les couples du grand monde — leur mariage dura cinquante-quatre minutes. Il se rappelait la bague et les temps passés, toutes les fois qu'il rencontrait plus tard son ancienne compagne avec un chapeau de plumes et un élégant au bras. Au reste, c'est en pure perte que je me suis efforcé jusqu'ici de cacher à mon lecteur le faible de Wuz pour les femmes; il les aimait toutes, comme les heureux de son espèce, et cela par la raison, peut-être, qu'ils se tiennent entre les deux extrêmes de l'amour, entre l'amour platonique et l'amour épicurien. — Comme il aidait son père à remonter l'horloge, à l'exemple des princes héréditaires, qui assistaient autrefois avec leurs pères au conseil, il en prit occasion de transformer une cassette en pendule sans mou-

vement, quoiqu'elle eût, à l'instar de certains grands empires, ses poids et ses roues enlevés au train d'un cheval de Nuremberg. — Le bonnet vert garni de dentelles était tout ce qui restait du petit Wuz, dont il représentait le buste : les vêtemens d'un défunt le rappellent mieux que son portrait ; voilà pourquoi Wuz ne se lassait pas de regarder le bonnet, qui lui apparaissait comme un lit de gazon au milieu des glaces de la vieillesse.... Il ne me manque plus, disait-il, que le jupon de flanelle qu'on avait coutume de me passer sous les épaules. — Je connais le premier cahier d'écriture du roi de Prusse, ainsi que celui de Wuz, et comme j'ai eu tous les deux entre les mains, je puis dire en conscience que le roi écrivait mieux dans sa jeunesse que dans l'âge mûr, tandis que le contraire avait lieu chez le maître d'école : ma femme, disait-il à Justine, regarde un peu comment ton mari a écrit ici (le cahier), et comment il a écrit là (son chef-d'œuvre calligraphique, cloué contre le mur) : je m'aime à la folie, ma bonne. Il ne se vantait jamais qu'en présence de sa femme. Je respecte la prérogative des époux de se rendre justice vis-à-vis de leurs moitiés, et je voudrais que le public allemand fût la moitié des auteurs ! — La boîte servait d'armoire à un recueil de traités lilliputiens, que Wuz avait composés dans son enfance, au moyen de versets de la Bible, qu'il copiait et brochait ensuite en très-petit format. Après la confection de chacune de ces brochures, il avait coutume de dire : voici encore un *Kober* [1] qui passe. Je connais des auteurs qui font comme lui, mais lorsqu'ils sont grands. Quand il m'entretint de ces compositions juvéniles, il ne put s'empêcher de faire la réflexion, qu'on était véritablement fou dans l'enfance, qu'on y éprouvait le désir d'écrire ; mais qu'on ne produisait que des niaiseries.... et il regardait d'un œil satisfait les livres qu'il écrivit plus tard. — Il n'en fut pas de même du panicule, simple précurseur d'un plus grand,

1 Sermonaire très-répandu en Allemagne.

derrière lequel il passait ses plus beaux momens de l'automne, tandis que les oiseaux, qui venaient s'y accrocher, le maudissaient de tout leur cœur. — L'oisellerie suppose un caractère paisible et peu expansif.

On comprendra sans peine que rien ne lui procurait autant de plaisir, dans sa maladie, qu'un vieux calendrier et ses méchantes gravures. Il n'avait pas besoin, comme tant d'autres, de se décoiffer devant l'inspecteur d'un musée, ni de frapper à la porte d'un atelier de peinture pour voir des objets de l'art. Il passait en revue les vignettes des onze mois de son calendrier, dans lesquels il ne vivait pas, et les ornait de tous les trésors de son imagination. Quel plaisir pour Wuz de grimper sur l'arbre dégarni de la vignette de Janvier, et de se blottir sous les sombres nuages qui formaient comme le pavillon du lit où reposaient les germes du printemps! — La clarté brillante et la végétation superbe de Juin le faisaient voltiger comme les oiseaux et les feuilles informes sur la gravure de ce mois. Heureux celui dont l'imagination féconde transforme en relique le moindre lambeau, et fait jaillir une source limpide de la mâchoire d'un âne! Les sens ne lui présentent que les élémens des plaisirs ou des peines de la vie.

Le patient sauta le mois de Mai, qui entourait sa maison. Il ne sentait ni les fleurs du cerisier dont le printemps orne sa tête verdoyante, ni les muguets dont il couvre sa poitrine — il avait perdu l'odorat — mais il en avait dans un plat à côté de son lit, et se plaisait à les contempler.

J'ai atteint mon but de retarder, pour moi et mon lecteur, le triste moment où la mort se présente devant le lit de Wuz, et arrête pour toujours les mouvemens d'un cœur qui n'avait jamais connu les douleurs de la vie. Mais enfin le voilà, cet ennemi redoutable des humains; nous ne saurions plus le retenir.

Je restai pendant toute la journée, et vers le soir je dis

que je pourrais veiller la nuit. L'agitation continuelle du malade m'avait donné la conviction que l'attaque se répéterait pendant cette nuit; je m'étais trompé, ce qui arrangeait parfaitement le maître d'école et moi; car il m'avait assuré, et il l'affirme dans ses derniers traités, que rien n'était plus beau que de mourir pendant une belle journée, que l'ame y apercevait encore le soleil à travers les yeux mourans, et s'élançait avec délices dans l'azur des cieux; tandis que rien n'était plus dur que de quitter l'enveloppe terrestre au milieu d'une nuit orageuse, et de mourir quand la nature elle-même était moribonde.

A onze heures et demie, deux amis d'enfance, le sommeil et le songe, s'approchèrent du lit de Wuz, comme pour lui faire leurs adieux. Ou bien restez-vous plus long-temps, et êtes-vous des amis qui viennent arracher des victimes aux mains sanglantes de la mort, pour les porter à travers les ténèbres dans une région de lumière, où elles salueront une nouvelle aurore, où elles respireront éternellement le doux parfum des fleurs?

J'étais seul dans la chambre, je n'entendais absolument rien que la respiration du malade et la pendule qui marquait les derniers instans de sa vie. — La lune argentée bordait l'horizon et jetait ses pâles rayons sur les muguets, la cassette et le bonnet vert de Wuz. — Le cerisier du jardin, légèrement agité, projetait son ombre mouvante sur les reflets de la lune qui pénétraient dans la chambre. — Des étoiles tombantes sillonnaient, de temps en temps, la voûte silencieuse du ciel et passaient comme l'homme. — Je considérai que demain (au 13 Mai) il y aurait quarante-trois ans que Wuz était entré dans cette maison de deuil comme maître d'école, et qu'au même jour avait commencé le prologue fortuné de son mariage. — Je voyais celui qui dut autrefois tant de beaux rêves au cerisier, étendu sur son lit, oppressé par des songes livides, sur le point de quitter sa de-

meure, — je vis que tout avait passé pour ne jamais revenir.... et dans ce moment Wuz étendait son bras droit, comme pour soutenir le ciel qui s'écroulait, et l'aiguille de ma montre indiquait minuit — nous étions au treize Mai.... On eût dit que la mort arrêtait ma montre, je l'entendis broyer l'homme et son bonheur, et c'était comme si le monde et le temps se dissolvaient et se précipitaient dans l'abîme.... Toutes les fois que l'aiguille de ma montre marque minuit, je pense à ce moment redoutable.... Pourvu qu'aucun de ceux qui me restent à vivre ne lui ressemble! . . .

Le moribond — bientôt il ne portera plus ce nom — ouvrit des yeux enflammés, et me regarda long-temps pour me reconnaître. Il avait rêvé que, redevenu enfant, il se promenait dans un parterre de lis; que ce parterre, changé en nuage de roses, le portait dans des contrées éclairées par l'aurore, et sur des champs émaillés de fleurs; que le soleil, transformé en jeune fille entourée d'une lumière éclatante, s'approchait de son nuage, et qu'il craignait de ne pouvoir la saisir avec son bras paralysé.... Dans ce moment il sortit de son dernier, ou plutôt de son avant-dernier rêve. . . . .

Les ressorts de la vie se concentrèrent toujours davantage dans la tête. Il espérait encore ressaisir le bonheur; il confondait la lune avec le soleil; il lui semblait être un ange d'église suspendu à l'arc-en-ciel avec une guirlande de soucis, et balancé par sa femme de quatre ans (la fille du pasteur).... Vers les quatre heures du matin il ne nous voyait plus, quoique l'aurore éclairât déjà la chambre — ses yeux étaient pétrifiés — les convulsions se succédaient avec rapidité — une extase mettait le sourire sur ses lèvres — des rêves enchanteurs, inconnus à cette vie comme à l'autre, soutenaient son ame abattue — enfin, l'ange exterminateur le couvrit de son voile funèbre, et arracha l'ame régénerée de son enveloppe terrestre.... Rien n'est plus sublime que la mort! derrière

un sombre rideau elle opère son miracle et travaille pour une autre vie, pendant que les mortels en pleurs ne comprennent rien à cette scène immortelle.

« Mon brave et digne homme (dit sa veuve), si quelqu'un t'avait prédit, il y a quarante-trois ans, que tu mourrais le treize Mai, et au premier jour de tes huit semaines.... » Ses huit semaines, répliquai-je, recommencent et dureront plus long-temps que les premières.

Quand je partis à onze heures, il me semblait marcher sur une terre consacrée et au milieu des morts : j'élevai les yeux au ciel, comme si je ne pouvais chercher le défunt que dans une seule contrée de l'univers ; et quand, du haut de la montagne, je jetai un dernier regard sur la maison d'école, la seule qui ne fût pas couverte de fumée, et quand je vis le fossoyeur dans le cimetière, et quand j'entendis la cloche des morts, et quand il me vint en idée que Justine elle-même en tirait la corde — je sentis notre néant et jurai de mépriser, de mériter et d'employer une vie aussi insignifiante. —

Toutes les fois que je visite ton tombeau couvert de gazon, et toutes les fois que je m'afflige de voir sortir de sa surface les phalènes, les vers et les fourmis, tandis que ta tête repose immobile sur les copeaux, et que le soleil ne pénètre pas jusque dans ton cercueil, je m'applaudis, ô mon cher Wuz, de pouvoir dire : tu as mieux joui de la vie que nous tous !

C'en est assez, mes amis — il est minuit ; l'aiguille du mois indique un nouveau jour, et nous rappelle le double sommeil : celui de la nuit terrestre, et celui de l'éternité....

POÈTES ALLEMANDS DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE,

Publiés par M. Wilhelm MÜLLER.[1]

(*Premier article.*)

Ce recueil commence par un choix de poésies de Martin Opitz. L'éditeur a retouché un peu les vieilles formes, les mots surannés qui se trouvaient dans les morceaux qu'il nous donne; j'avoue que j'aurais mieux aimé voir Martin Opitz dans son costume du dix-septième siècle, qu'habillé à la mode du dix-neuvième; mais pour rendre sa publication accessible à un plus grand nombre de lecteurs, on a cru nécessaire de sacrifier la fidélité à la lisibilité, si l'on veut bien me passer ce terme, et, malgré ma petite rancune, je suis tenté de lui pardonner les moyens en faveur de l'intention. Toutefois le mal existe plutôt pour le public allemand que pour les lecteurs de la Revue germanique; car M. Müller n'a retouché que la forme, sans rien changer au fond.

Martin Opitz, né à Bunzlau en Silésie, le 23 Décembre 1597, était fils d'un conseiller municipal assez fortuné, qui, sentant le prix d'une bonne éducation, envoya son fils à Breslau, puis à Francfort sur l'Oder, et, quand il eut fini ses études, lui permit de voyager, pour développer les connaissances dont les écoles ne lui avaient encore donné qu'une espèce de programme. En quittant Breslau, le jeune Martin Opitz laissa à ses professeurs, à ses amis et à ses connaissances un recueil de poésies latines, composées en leur honneur, et qu'il avait intitulées: *Strenæ* (étrennes). Son père aurait désiré qu'il étudiât la jurisprudence; mais le jeune homme préféra la philosophie, l'histoire, l'éloquence et la

1 *Bibliothek deutscher Dichter des siebenzehnten Jahrhunderts, herausgegeben von Wilhelm Müller* : Bibliothèque de poètes allemands du dix-septième siècle. Leipzig, chez Brockhaus, 1822 à 1830; 12 vol. in-12.

poésie. De Francfort il se rendit à Heidelberg, puis à Strasbourg; de là il partit pour les Pays-Bas, résida quelque temps à Leyde, où il fit connaissance avec les Scriver, les Vossius, les Rutgerius et les Daniel Heinsius. Plusieurs petits princes de l'Allemagne, qui le connaissaient par les poésies qu'il publiait de temps en temps, cherchèrent à l'attirer à leur cour; mais en vain. Les voyages étaient devenus une nécessité pour notre poète, qui visita successivement Wittenberg, Vienne, Paris et Dantzick, où il mourut d'une maladie contagieuse, le 20 Août 1639, à l'âge de quarante-deux ans. Épaminondas n'avait d'autres enfans que ses victoires; la postérité d'Opitz fut toute littéraire. On pourrait former un recueil assez volumineux des éloges poétiques en latin et en allemand, composés par les contemporains en l'honneur de Martin Opitz. L'empereur Ferdinand II plaça lui-même sur la tête du poète le laurier des muses et d'Apollon. Aujourd'hui son nom est à peine connu de quelques dilettanti-littérateurs! Vanité des vanités!

Opitz rendit de grands services à la langue allemande et perfectionna la métrique, ce qui lui valut, de son temps, le titre de père de la poésie allemande. A cette époque-là métrique et poésie étaient synonymes pour le public. Opitz a travaillé pour le théâtre, mais uniquement par des traductions de pièces grecques ou italiennes. Il était extrêmement laborieux, comme le prouve sa devise: je ne vivrais pas, si je ne vivais pas dans les lettres. [1]

Voici les poésies que j'ai regardées comme les plus dignes d'être traduites:

Vivre gaiement.

Peu s'en faut que je ne sois dégoûté d'avoir pâli sur tes œuvres, ô Platon; il est temps de porter mes regards à l'extérieur, d'aller, sur la verdure, auprès des sources lim-

[1] Elle était conçue en latin: *Haud viverem nisi in literis viverem.*

pides, là où sont les fleurs brillantes, là où les pêcheurs étendent leurs filets.

A quoi bon l'étude ? Elle ennuie et attriste, tandis que s'écoule le fleuve de notre vie, dont nous atteignons la fin avant de bien savoir où nous sommes, et puis tout notre être morne et insensible descend dans la terre.

Holà, garçon, va voir où est la meilleure boisson, prends la coupe et verses-y du vin. Tous les chagrins, toutes les douleurs, et toutes les plaintes qui journellement obsèdent les pauvres mortels, je veux les noyer dans le doux jus de la treille, avant que Clothon m'entraîne là-bas.

Achète aussi des melons et n'oublie pas le sucre ; fais que rien ne manque. Que celui-là épargne ses deniers, qui pâlit comme un fou auprès de son or et de ses richesses, et qui jamais ne se couche rassasié. Moi je veux me délecter, maintenant que je puis le faire.

Demande à mes bons amis de la musique et des verres. Rien n'est meilleur, à mon avis, que des chansons et du bon vin. Si je ne laisse pas un grand héritage, eh ! n'ai-je pas un vin généreux ? Je veux me réjouir avec mes amis, bien que je doive mourir seul.

La liberté.

Venez, allons nous promener, pour entendre, dans la forêt, la musique des oiseaux que répètent le vallon et la montagne. [1]

Heureux celui qui peut chanter en liberté, comme vous, peuple de l'air, et qui peut faire entendre sa voix de celle en qui il espère.

On ne m'écoute pas, bien que je crie sans cesse ; celle, qui me fait chanter, bouche elle-même ses oreilles.

1 *Kommt', lass't uns ausspazieren,*
Zu hören durch den Wald
Die Vögel musiziren,
Dass Berg und Thal erschallt!

Heureux aussi celui qui vit libre, comme vous, troupe légère, qui n'est agité ni par les soucis, ni par les peines, et qui est hors de danger!

On vous poursuit, il est vrai; mais on fait cas de vous; et moi je suis pris par celle qui ne veut pas de moi.

Vous trouvez des moyens de vous soustraire à vos tourmens; et, pour me délivrer, on resserre mes liens.

Ce qui passe et ce qui reste.

Celui qui, la nuit dernière, vient de terminer sa vie, est mort comme ceux qui se sont éteints depuis long-temps, et dont le corps et les ossemens sont anéantis depuis mille ans.

L'homme périt d'une mort précoce ou tardive: quand il a salué le monde, on le plonge dans le sable, et il s'étend pour dormir d'un long somme. Quand l'oreille et l'œil sont fermés, peut-on encore s'occuper de ce monde?

L'ame cependant, seule et délaissée, quand elle est débarrassée des liens du corps, s'envole vers le ciel où elle a pris naissance. Quant au corps dédaigné, il n'en reste plus qu'infection et venin, quelle qu'ait été sa beauté.

Il n'y a plus en lui d'esprit, la chair tombe, la peau se brise, et tous les cheveux se réduisent en poussière; et, ce qui me semble encore bien plus triste, on oublie celle que l'on aimait le plus.

La mort ne désire rien: aussi, puisque maintenant je puis encore former des vœux, je désire uniquement un corps sain et un cœur droit. Plus tard, quand je serai froid et glacé, Dieu prendra soin du reste.

Homère, Sapho, Pindare, Anacréon, Hésiode et d'autres ne s'inquiètent guère de ce qu'on dit sur leur compte. On en dira autant sur le mien, après demain peut-être.

A quoi bon les vœux? Ils rongent et dévorent l'homme incessamment, nuit et jour. Celui qui fait des vœux, s'af-

flige à tout instant; celui qui est mort, n'a plus de souffrance; heureux celui qui ne désire plus rien!

Sur la mort d'une jeune fille.

De même que pendant l'été, quand tout verdoie et se réjouit, quand on voit la forêt, la montagne, la plaine et le vallon se rajeunir, le tendre lis efface par sa blancheur toutes les autres fleurs, quelle que soit leur beauté; les abeilles s'abattent sur lui par groupes serrés, et sucent avidement cette douce liqueur, ce miel savoureux; le lis lève sa tête; sa robe surpasse en finesse toutes les autres fleurs; son aimable parfum charme le cœur et les sens; on ne peut s'empêcher de l'aimer, de le chérir; le beau zéphir en est épris, et le caresse d'un souffle tendre et respectueux.

Soudain arrive l'aquilon glacé; il traverse la plaine, siffle, hurle, crie et mugit, et renverse le lis avec impétuosité; sa cruauté n'est pas apaisée par les traits délicats de la fleur; la prairie verdoyante pleure son ornement, les autres fleurs gémissent sur son sort; les abeilles tristes et désolées voltigent de côté et d'autre, et sont affectées de la plus vive douleur. Toi aussi, tu étais ici la plus belle, et tu meurs, toi de qui j'attendais ma guérison! ô toi, jadis ma consolation, te voilà nue et dépouillée; tu es étendue dans un cercueil, au lieu de l'être dans les bras de ton bien-aimé. Lis éclatant de blancheur, miroir de toutes les vertus, dans la fleur de ton âge, dans la verdeur de ta jeunesse, la cruelle mort abrège ta vie déjà si rapide, et t'entraîne hors de ce monde dans la tombe. Cependant te voilà délivrée des angoisses de cette terre, et moi je serai tourmenté ici-bas, sans toi, par la douleur et la tristesse. Je suis agité sur une mer immense, sur les vagues des malheurs; toi, tu vis dans la mort, moi je suis mort dans la vie.

Épigrammes.

Sur un avare.

Ci-gît Sylvius, qui ne fit jamais rien gratis; si, maintenant il a quelque chagrin, c'est qu'on puisse le voir, sans payer.

Sur un mendiant.

J'ai vécu sans maison; maintenant que je suis mort, j'en ai une; je n'avais rien durant ma vie, maintenant me voilà riche; ma vie était une fuite, ici je suis en repos; vivant j'étais nu, ici je suis à couvert.

Extrait d'un poème sur les maux de la guerre.

Si la paix règne dans le pays, s'il ne faut combattre personne, on circule oisif; de l'oisiveté naît la sécurité, et, avec le temps, d'une trop grande sécurité naît la servitude. La liberté veut être pressée, comprimée, défendue; elle veut qu'on la réveille, de même que le sein de la terre n'est fécond que lorsqu'il est ouvert par le soc de la charrue; elle veut de la résistance; son salut, sa vie est un glaive dans une main guerrière. Elle ne boit pas le lait d'une mère; le sang, le sang doit la nourrir; il ne lui faut ni hurlemens, ni cris, ni larmes d'enfans, il lui faut un bras fort. Dieu aide celui qui l'invoque et se défend en homme libre. La vertu ne se repose pas dans un lit moelleux; le rauque cri de guerre, les timbales, la trompette, l'aspect de l'ennemi, la fureur, le sang couleur de feu, voilà son aiguillon, voilà ce qui l'encourage.

Après Opitz vient, dans notre collection, Gryphius, ou plutôt Greif. André Greif était né, en 1616, dans la ville de Gross-Glogau. Il avait à peine cinq ans lorsqu'il perdit son père,

qui mourut empoisonné par un ami perfide. L'année suivante, sa mère épousa Michel Eder, pasteur de Driebitz. Six ans après elle mourut, et laissa son fils orphelin entre les mains de son second époux. Le jeune Greif fit ses études à Görlitz, à Glogau, puis à Fraustadt. Chassé de Görlitz par les événemens de la guerre de trente ans, il le fut de Glogau par un affreux incendie qui consuma la moitié de la ville. Ce fut à Fraustadt seulement qu'il put étudier à loisir, et se livrer à son goût pour la philologie; il y apprit le latin, le grec, l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, le polonais, et le suédois. Dans les voyages qu'il fit plus tard, il joignit, à ce qu'il savait déjà, la connaissance des langues hollandaise, française, italienne, anglaise et espagnole. Il n'avait pas encore seize ans lorsqu'il acheva une tragédie, Hérode, et composa quelques autres opuscules poétiques. Après avoir quitté le gymnase de Fraustadt, Greif se rendit à Dantzig, où il se fit ce que les Allemands appellent *Privat-docent* (maître privé), et expliqua à ses auditeurs les Annales de Tacite. Le comte-palatin, George de Schönborn, charmé de ses poésies, qui avaient été publiées depuis quelques années, le couronna de lauriers en le proclamant poète impérial, et lui donna le titre de maître (docteur) en philosophie. Greif était protestant; ce motif suffit pour lui faire un grand nombre d'ennemis et de jaloux à une époque où le catholicisme et le protestantisme discutaient à main armée, et argumentaient à coups de canon. Aussi se plaint-il beaucoup de la rage de ses ennemis, dans une foule de ses poésies. Après de longs voyages, il se fixa à Leyde, où il enseigna l'anatomie, la logique, la métaphysique, la géographie, l'histoire, la trigonométrie, l'optique, l'astronomie, la physionomie et la chiromancie. Cette multiplicité de branches d'enseignement me rappelle certains savans allemands qui promettaient de traiter *de omnibus rebus et de quibusdam aliis* [1]. Notre poète croyait

[1] De toutes les choses et de quelques autres, par-dessus le marché.

fermement aux esprits, aux revenans et à la possibilité de prévoir l'avenir. En 1644 il fit en compagnie d'un riche Poméranien, nommé Wilhelm Schlegel, un voyage en France, en Italie et en Allemagne. Après la conclusion de la paix de Westphalie, il retourna dans sa patrie, où il épousa Rosine Deutschländer, fille d'un riche négociant de Fraustadt. Il vécut honoré et heureux dans son pays natal, et mourut d'une attaque d'apoplexie, en 1664, à l'âge de 48 ans. L'aîné de ses trois enfans fut aussi poète, et se distingua, dans la suite, sous le nom de Christian Gryphius [1]. Quant à lui, ses principales productions littéraires avaient été des tragédies, des comédies, des odes, des sonnets et des épigrammes.

Voici les traductions de quelques-unes de ses poésies :

Inconstance de la fortune.

Chœur des courtisans dans la tragédie de Léon l'Arménien.

O vicissitude des choses! vanité perpétuelle! dans le cercle des âges, n'y a-t-il donc rien qui apparaisse fixe et certain? N'y a-t-il donc que chute et maintien, couronne et potence? N'y a-t-il entre les hauteurs et les profondeurs qu'un seul coucher de soleil?

Fortune éternellement passagère, ne respectes-tu pas les sceptres? N'y a-t-il donc rien, dans ce monde, qui puisse échapper à tes lacets?

Mortels, cette vie est-elle autre chose qu'un rêve confus? Ce qu'ont procuré le travail et la sueur disparaît comme l'écume des flots.

Princes, dieux de cette terre, voyez ce qui est obligé de s'agenouiller devant vous! souvent, avant la chute du jour, vous êtes agenouillés aux pieds d'un étranger.

1 Chrétien Greif.

Un seul instant renverse votre trône et celui de vos ennemis; un clin-d'œil suffit pour orner de votre couronne ceux que vous détestez.

De vous, qu'un prince attache à sa personne par des honneurs toujours nouveaux, souvent l'on entend dire : ils sont dans les fers !

Malheureux, cherchez à vous élever bien haut! avant que la gloire vous ait aperçus, votre tête retombe, vos yeux se ferment, et la mort vous a étouffés.

Vous qui ébranlez le monde, vantez, vantez la puissance de vos armes ! pour peu que le temps se brouille, on se rit de votre faible bras.

Celui vers qui les métaux coulaient en abondance, celui à qui le Tage offrait ses trésors, mendia souvent, avant la fin du jour, un morceau de pain bis.

Belle, ces joues de neige qui entraînent les cœurs après elles, cette noble splendeur du visage disparaissent au gré d'une fièvre pernicieuse.

Tandis que nous comptons nos années, que nous espérons voir cent moissons, tout disparaît quand Clothon s'écrie: c'est fait.

Construisez des châteaux, bâtissez des palais, reproduisez-vous sur un marbre dur! hélas! rien n'est trop ferme pour braver le temps. Ce que je bâtis est démoli par un autre.

Il n'y a rien, rien qui, encore aujourd'hui, ne puisse s'écrouler et s'anéantir, et nous, hélas! aveugles que nous sommes, nous espérons rester toujours debout !

Discours d'un mort du fond de sa tombe.

Homme, tombeau de la vanité, approche de ce tombeau. Vois ce que j'y ai mis pour toi, proie du temps. Ce que tu es maintenant, ce que tu seras alors, apprends-le de moi, pour ton instruction.

J'étais homme comme toi; j'avais des honneurs et de l'esprit; j'étais ton image, chrétien comme toi; maintenant je repose sous ce sable. Aucun marbre ne rehausse ma tombe, afin que je ressuscite plus facilement.

Qu'est-ce que l'homme? en butte à la mort, le jouet de l'erreur. Sa conduite? le jeu des vanités, une résolution sans accomplissement. Son esprit? une demi-bouchée d'air qui réfléchit, travaille et espère!

Voici la frontière de toute puissance, ici tout ce qui existe paie péage. Science, beauté, splendeur et magnificence, doivent s'arrêter ici. Le glaive, le livre, la charrue, le bâton, cherchent leur tombeau dans une seule et même poussière.

Homme, pour venir à moi, tu n'as d'autre distance que celle de ton pied à la terre; la mort, ton hôtesse assidue, te fait signe; suis-la, si tu veux être sage. Tout ce que tu cherches en long et en large, est vanité des vanités.

O vous qui avez inventé et décrit l'art et la science, vous dont la vaste et forte intelligence a tout sondé, il y avait peu de choses que je ne connusse pas, et pourtant il a fallu venir ici.

Ainsi, toi qui lis cette épitaphe, toi qui m'entends parler sous le sable, songe à la mort, quel que soit ton rang, quelle que soit ton intelligence. Entre nous deux il n'y a pas même la distance d'un pas; ta tombe est sous tes pieds.

A peine si de tes vastes campagnes il te reste une tombe pour t'y étendre, de tes riches vêtemens un habit funèbre; de tous ceux qui t'honorent maintenant, nul ne prononcera ton nom.

Nous entrons nus dans le monde, nous en sortons nus; rien ne nous suit lorsque nous mourons, si ce n'est la pureté de la conscience; le reste appartient aux héritiers. Tu ne peux défendre ni ta femme, ni ton enfant, ni ta maison, ni ta considération, ni ton emploi, ni ta fortune, et de tout cela tu ne reçois aucun secours.

Lorsque ton dernier moment est là, ta science est inutile; les arts que tu as préférés, s'échappent avec ton intelligence. Dieu ne considère que ta foi; si elle te manque, la bonne voie te manque.

Craindre Dieu vaut mieux que toutes les autres lois; aimer Jésus-Christ, mieux que tous les écrits et tous les trésors de sagesse; donner accès au Saint-Esprit, mieux que les conseils les plus prudens des hommes.

Pélerin, une seule chose est nécessaire : bien mourir. Si tu le peux, tu ne vois pas la mort; sinon, tu es perdu. Bien mourir c'est bien ressusciter; voilà ce que j'attends.... Suis ton chemin.

Pouvoir de l'amour.

(Composé par l'auteur le jour de ses noces.)

C'est l'amour sincère qui est véritablement invincible, dût l'abîme des terres s'écrouler, dût la foudre puissante et enflammée percer les ténèbres des airs. Nul exploit merveilleux ne saurait étouffer la vigueur d'un amour fidèle.

Quand la mort bande son arc, quand elle allume les torches funèbres, l'amour sincère tend sa corde, dont l'effet est irrésistible. Il brûle encore, quand déjà nous sommes une poignée de cendres et de poussière.

Quand l'enfer s'ébranle et menace de la torture, quand l'angoisse des angoisses annonce sa venue, l'ardeur de l'amour ne fait qu'augmenter. L'amour n'est autre chose que de la flamme; c'est, comme Dieu, la lumière jointe au feu.

Mugissez, vagues triomphantes! écumez, océans, hurlez et élancez-vous! Quand le vent glacé du nord se déchaîne sur l'onde amère, le vent, non plus que la rage des flots, ne saurait éteindre le feu de l'amour.

C'est l'amour, dont la valeur est inestimable. Il ferait monter en l'air tout l'or du monde placé sur un des plateaux

de la balance. L'amour ne s'achète que par l'amour; des monceaux d'argent n'y peuvent rien.

Pressentiment. [1]

Est-ce bien vrai ou n'est-ce qu'une illusion, que le sang de nos parens ait la vertu de toucher notre esprit par une force étrangère? Si mon ami est triste, se peut-il que j'éprouve de la tristesse, bien que j'ignore le feu de ses douleurs? Si son corps se putréfie, se peut-il que mon cœur éperdu se plonge et se perde dans une angoisse inconnue? se peut-il que de nuit son image m'égaie et m'épouvante, me console dans mes chagrins, me donne d'utiles conseils? Mon frère, avant qu'on m'annonçât ta mort, tu m'as réveillé pendant trois nuits consécutives, et tu t'es efforcé de soulager mes souffrances infinies. Bien que je ne voulusse pas voyager, tu m'as indiqué l'époque et la direction de voyages lointains. Est-ce bien vrai, ou bien savons-nous moins que nous ne voyons?

Le jugement dernier. [2]

Levez-vous, morts, levez-vous! la terre craque encore, dévorée par les dernières flammes de l'incendie; l'armée des étoiles s'anéantit, la lune est d'un rouge foncé, le soleil a perdu son éclat. Levez-vous, morts que retiennent le tombeau et la fange; levez-vous, morts que conservaient comme gages la mer, la terre et l'enfer! apparaissez, vous qui vivez encore! le Seigneur, qui jadis souffrit un supplice ignominieux, arrive; devant lui volent la flamme et la nécessité, auprès de lui se tient la majesté, sur ses pas viennent l'éclair et la mort, autour de lui sont plus de chérubins que le sable de la mer ne compte de grains. Qu'il est aimable pour ceux qu'a choisis sa main droite? Qu'elle est terrible, sa voix de

1 Cette pièce est un sonnet.

2 Cette pièce est aussi un sonnet.

tonnerre, sur ceux qui sont perdus! irrévocable sentence! venez, amis! fuyez, ennemis! Le ciel s'ouvre! ô Dieu, quelle agréable séparation! La terre s'entr'ouvre! quel malheur! quelle terrible infortune! Malheur, malheur au condamné! heureux celui qui voit Jésus!

Épigramme contre Balbinus.

Quelle singularité! Balbinus est un voleur, et son épouse aime toujours d'autres hommes. Il prend ce qu'il peut à tous ceux qu'il rencontre; pour elle, elle s'offre à tout le monde. Mes amis, que faut-il en conclure? c'est qu'elle veut expier par ses dons les vols de son mari.

Contre Fulvius.

Le diable, que tu invoques, ne t'a pas enlevé, parce que tu n'en valais pas la peine, et que d'ailleurs il faudra bien que tu ailles le trouver.[1]

Contre Sélius.

Tu ne vis pas conformément à tes paroles; aussi est-on scandalisé de voir que chez toi la conduite ne soit pas d'accord avec les paroles. On se trompe, et toi tu as raison : tu nous enseignes à la fois, par tes paroles, ce qu'il faut faire; par ta conduite, ce qu'il faut éviter.

Poésies de Flemming.

Paul Flemming naquit le 17 Octobre 1606 à Hartenstein, dans la contrée de l'Allemagne appelée Voigtland. Son père, pasteur protestant riche et considéré, se chargea de sa première éducation, puis l'envoya à Meissen, où le jeune homme

1 *Der Teufel den du rufst, hat dich nicht weggenommen,*
Weil du der Müh' nicht werth, auch selbst wirst zu ihm kommen.

étudia les auteurs de l'antiquité, ainsi que les poètes de sa nation, et surtout Opitz, son contemporain, qui l'avait précédé de quelques années dans la carrière poétique. De Meissen Flemming se rendit à Leipzig, pour y étudier la médecine. Mais cette nouvelle occupation ne nuisit pas à ses travaux littéraires, et notre jeune étudiant en médecine se rappela qu'Esculape était fils d'Apollon. Flemming, affligé des maux qui désolaient sa patrie et qui étaient le résultat de la guerre de trente ans, se rendit dans le Holstein aussitôt qu'il eut fini ses études académiques. Le duc de Holstein allait envoyer une ambassade au czar Féodorowitch son beau-père. Flemming, qui aimait passionnément les voyages, demanda et obtint la permission de faire partie du cortége des ambassadeurs. Il partit le 22 Octobre 1633, et ne parvint à Moscou que le 18 Août 1634. L'objet de l'ambassade était d'obtenir la liberté des communications commerciales entre le Holstein et la Perse. Elle réussit, et l'année suivante le duc de Holstein envoya au schah de Perse une ambassade dont Flemming fit de nouveau partie. Elle entra dans Ispahan le 3 Août 1637, après avoir essuyé une foule d'accidens que Flemming décrit dans ses ouvrages. Les ambassadeurs furent de retour en 1639, et Flemming s'établit en qualité de médecin à Hambourg, après s'être fait recevoir docteur à Leyde. Mais la mort vint l'enlever au moment où il commençait à se faire une nombreuse clientelle; elle arriva le 2 Avril 1640. Flemming n'avait encore que trente-trois ans et quelques mois. Cette fin prématurée fut en grande partie l'effet des souffrances et des privations de tout genre, auxquelles il avait été exposé dans ses voyages. Une grande partie de ses poésies allemandes sont perdues; nous avons aussi de lui quelques petits poèmes latins qui n'entrent pas dans le plan de notre article; d'ailleurs Müller n'en cite aucun extrait. Gustave Schwab, jeune poète du dix-neuvième siècle, dont la *Nouvelle Revue germanique* a déjà souvent fait mention, a pu-

blié un extrait des poésies de Flemming, beaucoup plus volumineux que celui que j'ai sous les yeux. Toutefois j'espère que les morceaux que je traduirai le caractériseront suffisamment. Qu'il me soit permis de donner ici deux sonnets, composés par M. Wilhelm Schlegel, en l'honneur du poète dont je viens d'esquisser la vie. Le voici :

A Flemming.

Puissent les lauriers que tu as recherchés avec ardeur, ô Flemming, ne jamais se flétrir sur ta tête; à travers le naufrage, les déserts et les barbares, tu pénétras jusqu'à la couche du soleil. Tu révélas une poésie étrangère à des contrées où jamais n'avaient retenti les accens d'une voix allemande. Tes chants sublimes ont triomphé de plus de pays que n'en soumirent jamais les phalanges macédoniennes. Tu fus l'Orphée de ces Argonautes que l'Allemagne, désireuse de la paix, envoya chez les Perses, sur les ondes du Wolga et les flots de la mer Caspienne. Cependant lorsque les muses de la patrie jetèrent leurs regards sur toi, lorsque tu revins pour leur obéir avec zèle, la mort, jalouse de ta gloire, te mordit les talons.

Le destin trop cruel s'est pourtant vu arracher sa proie; car les chants de Flemming vivront éternellement, quelle que soit la hardiesse avec laquelle ils s'élancent hors de l'ornière de la science, quelque fins, quelque déliés qu'en soient les fils dorés. Il s'élève tout joyeux vers les rayons du soleil, ce noble caractère, ce vif désir de la gloire : il bondit, il écume comme le noble jus de la treille, comme une coupe pleine, une fontaine d'eau vive. La patrie, les malheurs des temps de désolation, la douce amitié, le tendre amour, les beautés des peuples lointains et des contrées étrangères, tout s'anime sous les accords de sa lyre. Bien que ses paroles

resplendissent des feux de l'Orient, ses pensées sont toujours marquées au coin de la nationalité allemande.

Voici maintenant quelques poésies de Flemming lui-même :

Éloge de la vertu.

La vertu est ma vie ; c'est à elle que j'ai confié tout mon *moi*. Je veux honorer la vertu, c'est elle qui m'apprendra ce qui peut la faire multiplier : elle grandit par elle-même.

Ni la longueur du voyage, ni la difficulté du sentier ne m'épouvantent. Que les épines me blessent, déchirent mes pieds et mes habits ; tout sera effacé par sa récompense.

Tandis que les autres mortels jouent aux cartes, s'amusent ou dorment, je ne perds pas mon temps. C'est maintenant qu'il faut se hâter : celui-là manquera de tout qui s'arrêtera en chemin, et qui tarde en ce moment.

Toutes les autres choses, toutes ressemblent à la balle qui monte et retombe. Les trésors ont des ailes, l'honneur fuit à bride abattue, le plaisir descend des étriers, la vertu demeure.

Si j'ai Dieu et la vertu, ma jeunesse possède ce qui la rend précieuse. Dieu et la vertu écartent toute souffrance, ou animent tous les plaisirs que l'on peut désirer.

Chant d'actions de grâce après la victoire de Lützen.

Il est juste que nous nous réjouissions, et que nous disions, pleins d'alégresse : louange à Dieu et à sa force, à lui qui dompte nos fiers ennemis, et qui montre par sa toute-puissance qu'il a encore l'œil fixé sur nous.

Deux fois ils marchèrent en avant, deux fois ils s'enfuirent, avec une perte immense. Criez, jeunes gens ! triomphez, vieillards ! deux fois Dieu et notre héros, Auguste [1], restèrent maîtres du champ de bataille.

[1] Gustave-Adolphe, roi de Suède.

Héroïque Auguste, audacieux guerrier, fortuné vainqueur, avant, pendant et après le combat, sur quel ton, de quelles manières faut-il louer tes actions, ici, là et partout?

Héros, tu es venu de loin pour nous défendre; héros, tu es venu; héros, tu as combattu; héros, tu as vaincu en mourant; héros, comment pouvons-nous succomber, t'ayant encore à notre tête?

Tes conseils, tes actions, tes exploits chevaleresques se disent eux-mêmes mieux qu'on ne saurait le faire. Les fleuves domptés murmurent, les airs coalisés soufflent ce que tu as fait, Sauveur!

Elbe, reine de nos fleuves, debout sur tes pieds humides, vole, cours nuit et jour, proclame-le par tes flots éloquens, fais retentir tes rives du récit de l'effroi qui saisit les ennemis!

Les pâles Illyriens reculèrent avec leurs chefs, et furent renversés, comme par la foudre de Jupiter, comme devant les colonnes sacrées d'Hercule, que l'on ne saurait franchir.

Ville fortunée! c'est le Ciel, le Ciel qui jeta une pareille confusion, une pareille épouvante dans les rangs de l'ennemi; c'est lui qui a contraint à fuir honteusement cet ennemi, qui, dans sa fureur, voulait te dépouiller et te saccager.

Réjouissez-vous, pieux citoyens! il est mort, le farouche guerrier, il est mort et vous êtes libres. Tous, vous et nous, proclamons que Dieu s'est battu pour nous, qu'à lui est due la gloire.

Bien que notre sauveur soit tombé, Dieu en a déjà désigné un autre, qui peut et doit le venger, lui, nous, et tous les hommes pieux. Vient-il? Oui, il est déjà venu. Fidèles, soyez pleins d'espoir.

Ma liberté.

Si elle ne veut pas, soit, la superbe Cynthie! pourquoi me chagrinerais-je pour elle? Même chose sont pour moi son amour et sa haine. Que Cynthie soit qui elle voudra; je suis content d'être libre.

Jadis je faisais ce qu'elle faisait, l'amour mérite l'amour. Maintenant qu'elle a changé de place, j'en change à mon tour. Que Cynthie soit qui elle voudra; je suis content d'être libre.

Croit-elle peut-être m'affliger par de vaines apparences? Non, si elle est cruelle envers moi, je ne l'aimerai pas non plus. Que Cynthie soit qui elle voudra; je suis content d'être libre.

Est-ce là me payer de ma fidélité, de mon immuable constance? Mais personne n'y fait attention. Tout est inutile! eh bien! elle pourrait bien un jour se repentir. Que Cynthie soit qui elle voudra; je suis content d'être libre.

Elle en trouvera bien un comme moi, et moi une comme elle; puisqu'elle me repousse, je céderai volontiers. Que Cynthie soit qui elle voudra; je suis content d'être libre.

Qu'elle rie, qu'elle se lamente, qu'elle fasse tout ce qu'elle voudra, moi je suis joyeux de pouvoir dire, en toute vérité: que Cynthie soit qui elle voudra; je suis content d'être libre.

A l'année. [1]

Douze princes te sont soumis, et obéissent à quatre chefs; les semaines, les jours et les heures composent ton armée. Tu t'avances sur un char traîné par le soleil et la lune. Le temps vole devant toi, brisant et renversant tout, pour frayer ton chemin. Autour de toi, en long et en large, se précipite la populace étoilée. Voilà comme tu es transportée

1 Sonnet.

dans la demeure de l'éternité, toi que personne ne peut accompagner.

Vole, année, vole cette fois-ci plus vite qu'auparavant, hâte-toi d'arriver au terme, ô toi qui me consoles dans mes travaux, afin que je puisse accomplir ma belle entreprise, l'objet des longues espérances de ma patrie, afin que celle qui maintenant s'afflige, puisse, toute-joyeuse, se reposer dans mes bras.

Qu'est-ce que l'amour. [1]

Eh quoi! l'amour n'est-il rien? Qu'aimez-vous donc quand vous aimez? Quoi donc? Tout? Non. Qui est heureux de l'amour? Ce n'est pas l'eau. Car il enflamme tous les cœurs. Ce n'est pas le feu. Pourquoi? Les flammes dévorent tout. Quoi donc? Le bonheur? Mais d'où viennent donc, dites-moi, les tourmens de l'amour? Est-ce la malice? Je ne crois pas; ce n'est pas ce qui donne les désirs. Est-ce la vie? Non. Celui qui aime, voit mourir sa beauté, et vivant encore est mis au nombre des morts. C'est donc la mort? Encore moins. Ce qui est mort, l'est toujours; l'amour donne la vie. Je ne sais qui pourra me dire quoi, comment, où et quand. L'amour est-ce donc tout? Eau, feu, bonheur, malice, vie, mort? C'est à vous que je le demande, nouveau-marié, dites-moi, si vous le savez, ce que c'est donc que l'amour.

1 Sonnet fait à l'occasion d'un mariage.

Sciences politiques.

DE L'ARISTOCRATIE FÉDÉRATIVE DE L'EUROPE.[1]

La crise dans laquelle en ce moment se trouve l'Europe, appelle notre attention sur la constitution que les traités de 1815 et de 1818 ont prétendu donner à cette partie du monde. C'est un spectacle curieux que celui que présente cette lutte de l'idée du droit d'un côté, et de la force matérielle de l'autre; lutte qui cesse et qui recommence tour à tour, comme si l'humanité était destinée à se mouvoir éternellement entre les excès de la brutalité et les arrangemens de la raison. Pour qui ne considère cette lutte que superficiellement, elle ne présente que des efforts faits par les passions des hommes et qui sont interrompus de lassitude; les arrangemens, les traités qui terminent les guerres ne sont que des armistices conclus dans le but de se préparer à de nouveaux combats. Mais si cette manière de voir peut se justifier par l'histoire de ce qui se passe immédiatement sous nos yeux, le philosophe n'en est point satisfait. A travers ces faits bruts, il cherche une idée, une unité qu'il est convaincu qui se trouve au fond de tous les événemens, et il faut convenir que cette manière de voir n'est point démentie par les découvertes qu'une étude approfondie des faits met au jour. Peut-on disconvenir qu'à travers tout le moyen âge, l'idée d'un droit européen n'ait *vécu* dans les peuples, qu'elle n'ait tenté de se manifester au dehors, de se *corpo-*

1 Nous insérons cet article non point parce que nous adoptons les idées qu'il renferme, mais pour donner un nouvel exemple de la méthode scientifique des Allemands appliquée à la politique.

Note du Rédacteur.

riser, et que plusieurs fois elle ne soit arrivée très-près de ce but? Et si nous envisageons les événemens de ce point de vue, peut-on se refuser à cette réflexion que les guerres qui ont troublé l'Europe, ont été seulement des interruptions arrivées dans la marche des nations européennes vers un état de choses où sur la force brutale prédomine l'ordre légal, ordre à peu près semblable à celui qui se rencontre dans la famille, ou dans un État bien gouverné, dans lequel les violences privées ont fait place à la paix publique? Le moyen âge nous montre l'ordre légal de la papauté ou de la théocratie s'établir à travers les violences dans lesquelles se plaisent des rois barbares. Quand les excès des chefs de cet ordre de choses en ont miné les bases, le monde européen se transforme en une démocratie fédérative composée des différens peuples comme d'autant d'États confédérés pour le maintien de la paix générale; c'est dans la réformation religieuse qu'est l'origine de cette révolution qui atteint son apogée par l'établissement du système de l'équilibre européen. Ce système fut attaqué par des événemens plus forts que lui, savoir: l'entrée de la Russie dans le système européen sous Catherine II; l'agrandissement de la Prusse, qui devint par Fréderic le Grand une puissance du premier ordre, et le partage de la Pologne, lequel fut décidé par ces deux premiers événemens. Du reste les démocraties sont inquiètes de leur nature, elles ne peuvent prospérer sans trouble. La démocratie européenne, représentée par le système de l'équilibre, n'échappa point à cette condition de son existence; les guerres pour les successions et les intérêts de famille occupèrent cette période, comme autant de guerres de parti; il était donc contraire à sa durée que les deux principaux partis rivaux, la France et l'Autriche, accommodassent leurs différens par le pacte de famille; aussi cet accord amena la chute du système; une *aristocratie* fédérative le remplaça.

C'est de cette aristocratie européenne que s'occupe M. Za-

chariæ dans le *neuvième* Livre de sa politique (*Quarante Livres sur l'État*), ouvrage dont nous avons déjà parlé dans la *Revue germanique* [1]. Nous allons essayer de reproduire ses idées sur ce sujet.

« La révolution française, qui peut à tant d'égards se comparer à la réformation, eut encore avec celle-ci cette ressemblance, qu'elle produisit ou occasiona une révolution dans la constitution de l'état fédératif européen. Sous un certain rapport les deux révolutions se ressemblent même dans leur caractère; toutes deux elles eurent pour but de rendre, en droit, l'État indépendant de l'Église et l'Église de l'État.

« Cependant la réformation ne réussit qu'imparfaitement dans l'entreprise d'établir en principe, que l'État et l'Église devaient exister l'un à côté de l'autre dans une égale liberté. D'un autre côté, il semble que ce soit un trait caractéristique de notre siècle, que ce principe étende de plus en plus sa domination sur le droit public des États et des peuples européens. Déjà la confédération allemande, déjà la France et même la Grande-Bretagne n'ont plus d'Église dominante.

« Les victoires par lesquelles la France parvint à une supériorité décidée en Europe et par lesquelles elle conserva cette supériorité pendant près de 20 ans, étaient, par leurs suites, intimement liées avec les changemens que cet État fit dans son intérieur; le temps passa vite où la France eut une constitution républicaine, et où elle donna ou imposa à d'autres États des constitutions du même esprit. Après que Napoléon eut attaché la révolution à son char, tout annonçait le rétablissement de l'état fédératif européen, mais sous la forme d'une monarchie. Le chef de l'État européen c'était la France. Parmi les autres États du continent européen, les uns par les liens de parenté de leurs souverains,

1 Tome III, p. 62. Le quatrième volume de l'ouvrage, duquel est extrait cet article, a paru en 1829. *Note du Réd.*

les autres comme protégés, les autres par des alliances forcées, tous enfin par la crainte, étaient obligés de suivre la ligne que leur traçait le chef suprême. Il reconnaissait qu'il ne restait plus qu'à mettre la dernière main à l'ouvrage; et quand le prince héréditaire de l'empire français reçut le titre de roi de Rome, que cette ville fut déclarée la seconde capitale, et le pape proclamé le premier évêque de l'empire, on crut voir renaître bientôt l'ancien empire romain ou la monarchie de Charlemagne.

« L'homme propose, Dieu dispose. — Après une lutte vigoureuse Napoléon succomba sous le faix de sa propre grandeur, et sous le désespoir des vaincus. Une alliance contre la France s'était formée de presque tous les États européens, et de cette alliance sortit une confédération permanente, vivant sous la direction des plus puissans États de l'Europe; ce fut une confédération constituée en aristocratie.

« En effet, les secousses que la révolution française donna à l'Europe ne firent pas écrouler entièrement la confédération européenne. Non-seulement les anciens fondemens de l'Union restèrent debout, mais encore les événemens de l'époque créèrent de nouveaux motifs et de nouvelles occasions de rappeler et de raffermir cette union. De même que les plans et les entreprises colossales de Napoléon avaient embrassé toute l'Europe, de même aussi la résistance à laquelle elles provoquèrent n'eut pas un but moins important. L'orage qui, de l'ouest, était venu fondre sur l'Europe, pouvait revenir du côté opposé. — Il ne fut donc et il ne put être question que de savoir dans quelle forme la confédération européenne devait être rétablie, ou quelle constitution devait lui être donnée pour l'avenir. Mais les rapports entre les États européens avaient peu à peu changé au point que l'idée d'une ligue plus étroite à former entre les États les plus puissans de l'Europe, d'une ligue qui dirigeât

en commun les affaires européennes (*directorium Europæ*), se présenta tout naturellement, et s'imposa pour ainsi dire aux esprits. Un nombre considérable de petits États avaient été engloutis dans les orages de l'époque. Les plus puissans des États de l'Europe, par l'amélioration de leurs institutions intérieures ou par des conquêtes, ou par l'agrandissement de leur territoire, de même que par l'usage qu'ils avaient fait, et qu'ils avaient été plus que d'autres en position de faire du crédit public, étaient parvenus à une supériorité sur les autres États, qui était d'autant plus décisive que les guerres, précisément à cause de la diminution du nombre des petits États, étaient conduites avec des armées plus considérables. En même temps, et à cause de ce caractère nouveau des guerres, on avait plus à craindre le choc ennemi des grandes puissances.

« C'est ainsi qu'il se fit que la constitution nouvelle que reçut la confédération européenne sortit presque inaperçue et comme d'elle-même des circonstances et des rapports entre les choses. — Déjà pendant la guerre décisive de l'Europe contre la France, les plus puissans d'entre les alliés avaient exercé le commandement en commun. Le traité qui mit fin à cette guerre (le traité de Paris de 1814), ne fut signé que des hautes puissances. Ces puissances furent l'Autriche, la Russie, la Grande-Bretagne, la France, la Prusse, l'Espagne, la Suède, le Portugal. Ce furent ces mêmes puissances qui dirigèrent les négociations ouvertes depuis au congrès de Vienne; elles seules signèrent l'acte de clôture de ce congrès. Quand la fatale réapparition de Napoléon sur le continent européen fut le signal de nouvelles hostilités, une nouvelle alliance contre la France fut conclue, non point entre ces huit puissances, mais seulement entre l'Autriche, la Russie, la Grande-Bretagne et la Prusse; alliance de laquelle sortit directement la constitution actuelle de l'état fédératif européen. En peu de temps la victoire

couronna les efforts des alliés. La paix qui s'ensuivit (la paix de Paris, du 20 Novembre 1815) fut négociée et signée par les mêmes quatre puissances. Une des conditions apposées à cette paix, celle de conserver en France une armée d'occupation pour la sûreté de cette pacification pendant cinq ans au plus, fut le motif pour lequel les ambassadeurs de ces quatre puissances continuèrent de former à Paris un congrès permanent. Ce fut à raison de cette même condition que se tint en 1818 à Aix-la-Chapelle le congrès auquel prirent part ces mêmes puissances et la France; car l'objet principal des négociations qui eurent lieu dans ce congrès, ne fut autre que le rappel de l'armée d'occupation; ce fut là l'objet de ses résolutions. Toutefois ces résolutions ne se bornèrent point à cet objet seul, ni à quelques autres objets d'une nature spéciale. On stipula en même temps certaines conventions relatives à l'état légal de l'État européen; conventions d'une telle importance que le protocole dans lequel on les consigna (le protocole de la séance de clôture du congrès, du 15 Novembre 1818), peut justement être regardé comme la plus nouvelle charte constitutionnelle de ce même État. Voici quel est son contenu: 1.° la France entre dans l'Union existante entre l'Autriche, la Russie, la Grande-Bretagne et la Prusse; 2.° cette Union sera permanente, son but est le maintien de la paix générale; 3.° l'Union se réserve de tenir de temps en temps des congrès, afin d'atteindre ce but; 4.° s'il arrivait que dans un congrès de ce genre, il dût être traité d'une affaire concernant les droits d'une puissance tierce, cette puissance sera appelée à ce congrès.

« Ainsi donc il existe en Europe une ligue plus étroite, conclue entre les cinq principales puissances de cette partie du monde; ligue à laquelle on peut, à raison de son but, attribuer la qualité d'une autorité publique veillant sur les droits réciproques des peuples européens et en décidant

Car de la manière dont son but est conçu, cette ligue est aussi appelée et autorisée à concilier les différens, ou à intervenir à main armée dans les contestations dans lesquelles d'autres puissances européennes peuvent se trouver engagées, soit entre elles, soit avec l'un des membres de la ligue. Elle s'annonce encore comme autorité publique, parce qu'elle prétend durer éternellement. — Quant à l'organisation de l'alliance, la charte, il est vrai, n'en détermine que ce seul point: « qu'il devra y avoir de temps en temps des congrès.[1] » Toutefois cette détermination pouvait être regardée comme suffisante, par cette raison que, par le moyen des ambassades permanentes, il existe entre les puissances européennes un commerce perpétuel, et que ces ambassades même forment collectivement, dans chacune des principales cours de l'Europe, une sorte d'autorité internationale (*le corps diplomatique*). Ce qu'il y a d'ailleurs de remarquable, c'est la forme dont on revêtit cette charte fondamentale. On ne conclut point un traité formel; mais les plénipotentiaires des cinq puissances prirent certaines résolutions sur l'état juridique futur de notre partie du monde, et ces résolutions furent consignées dans un protocole. Par la suite aussi, et dans des cas semblables, on choisit cette même forme; et c'est justement de cette manière que des autorités publiques dans un État rédigent leurs résolutions. Quant aux garanties pour la durée de l'Union et pour la conservation de la constitution de l'État fédératif européen, la charte dont il s'agit n'en offrait point et ne pouvait en offrir. Ces garanties gisent principalement dans l'équilibre de puissance existant entre les membres de l'Union; de plus elles se trouvent dans l'esprit des diverses constitutions des États compris dans la ligue

1 L'acte fondamental ne s'explique pas relativement au nombre de voix nécessaire pour constituer une résolution. Il est plus prudent en effet, dans des actes de ce genre, de ne marquer que les traits principaux, et cela surtout quand il s'agit de la constitution d'un État fédératif. Au congrès de Vérone ce fut la majorité absolue qui décida. *Note de l'Aut.*

plus étroite des cinq puissances, dans les rapports de ces États avec le reste de l'Europe, dans le lien qui lie entre eux (surtout par le moyen de la fédération germanique) les intérêts extérieurs de tous les États européens, et, en général, dans toutes les raisons qui viennent à l'appui des espérances de paix de l'*humanité européenne* et que nous développerons ci-après. Quelque imparfait que soit entre les membres de cette union l'équilibre de puissance, toujours est-il que cet équilibre se maintient plus facilement entre un petit nombre de membres qu'entre un grand nombre, et par les propres forces des États plutôt que par l'effet artificiel des alliances.

« Que l'on compare maintenant avec le contenu du protocole de clôture du congrès d'Aix-la-Chapelle les résolutions qui furent prises sur des objets particuliers (tels que les prétentions de la Bavière élevées dans ce même congrès), soit dans les congrès de Troppau (1820), de Laybach (1821), de Vérone (1822); les suites qui furent données à ces résolutions, la manière dont, dans les temps les plus récens, les puissances principales de l'Europe traitèrent les affaires grecques et les affaires portugaises, et peut-être qu'on ne trouvera pas trop hasardée cette idée, qu'aujourd'hui plus qu'à aucune autre époque (1829) les rapports des États européens se rapprochent du système d'un État fédératif des peuples; que même cette idée seule éclaircit d'une manière satisfaisante plusieurs événemens de l'époque, qui sans cela resteraient incompréhensibles. L'édifice est encore inachevé; mais on peut déjà de l'aspect des fondemens posés conclure au plan de tout l'ouvrage. Pourtant, ceux qui posèrent ces fondemens seront obligés d'en abandonner l'exécution à d'autres, et déjà ils ont été, en partie du moins, obligés de faire place à autrui. Le même sort attend leurs successeurs. De même aussi avec le temps le plan primitif subira des changemens partiels; fasse le Ciel que l'idée même — le but de la construction — ne soit pas perdue !

« De quelque manière qu'un État fédératif national soit organisé, les affaires de constitution intérieure des divers États compris dans l'union, ne peuvent lui être indifférentes. On se rappelle aussi dans quel rapport l'histoire des peuples de l'Europe s'est trouvée avec l'histoire de l'État européen (sous la papauté et sous la démocratie de l'équilibre européen). C'est ce même rapport que présente l'histoire de la troisième période de l'État fédératif européen. La révolution française eut pour causes des principes, et elle en prêcha et en répandit qui, en contradiction directe avec les fondemens légaux des États monarchiques du continent européen, menaçaient de plus d'une manière la tranquillité intérieure et même la sûreté extérieure de ces États. Ces mêmes maximes révolutionnaires que la France républicaine avait suivies dans ses guerres et dans ses conquêtes, Napoléon aussi les suivit, quoiqu'il le fit de plus en plus timidement, parce qu'il était indécis sur la manière dont il allierait l'ancien avec le moderne. Presque dans tous les États européens il s'était formé deux partis, l'un démocratique, l'autre aristocratico-monarchique, partis qui confondirent, du moins dans les commencemens, leur dispute avec celle ayant pour objet la révolution française et l'opinion qu'il fallait y attacher. C'est ainsi que la révolution avait fini par amener dans une partie de l'Europe une lutte, une guerre d'opinions. On ne devait donc point espérer qu'en réduisant la France à ses anciennes limites et en rétablissant les Bourbons, on rétablirait également d'une manière durable l'état de repos de l'Europe, et que l'on donnerait des bases solides à la constitution de l'Union européenne. C'est en considération de ces raisons que les souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse émirent, sous la date du 26 Septembre 1815, une déclaration par laquelle, dans le but *de réconcilier ces partis et d'obtenir une palme plus durable que celle des victoires*, ils s'obligeaient à gouverner leurs peuples paternellement et confor-

mément aux préceptes du christianisme. Les autres monarques du continent européen accédèrent plus tard à *ce manifeste de paix adressé à l'opinion publique*. Sans partager la manière de voir de certains écrivains, des écrivains anglais surtout, qui ont cru y trouver un manifeste de guerre contre tous les principes libéraux, et en avouant que tout ce qui est grand et bon peut aussi bien prospérer sous des gouvernemens paternels que sous des gouvernemens représentatifs, on doit pourtant regretter qu'on n'ait donné à cette union un autre nom que celui d'*alliance*, et surtout que celui de *sainte-alliance*. Pour le cas où les voies amiables ne suffiraient pas pour maintenir la paix, l'Union, en 1818, se proposa formellement d'étouffer toute révolution qui éclaterait dans un État européen quel qu'il fût; le protocole final du congrès d'Aix-la-Chapelle s'exprima à cet égard d'une manière à ne laisser subsister aucun doute. Aussi se montra-t-il bientôt plus d'une occasion de réaliser la garantie que l'Union avait établie dans cet acte. Les révolutions qui se succédèrent rapidement en Espagne, à Naples, en Sardaigne, furent toutes étouffées en vertu des résolutions et par les armes des alliés.

« Le temps viendra où le rapport des peuples européens à leurs descendans dans les deux Amériques formera un titre séparé du Droit des gens européen. Pour le moment ce rapport ne peut être l'objet de la méditation du politique, mais il peut seulement être l'objet du récit de l'historien. »

Espérances de paix.[1]

« Des espérances de paix sont des enfans nés du temps, on peut dire : des actions en germe. C'est pourquoi je compte être excusé, si, à l'époque actuelle, je parle des espérances de paix du temps présent.

1 On se rappelle que l'auteur a renvoyé à ce chapitre, qui est aussi écrit en 1829. *Note du Rédact.*

« Parmi des peuples civilisés les guerres sont moins fréquentes que parmi des peuples non civilisés; car la plupart des guerres ont pour cause une faute de calcul, faute dont la passion se rend coupable; ou l'on estime trop haut sa propre force, ou l'on estime trop bas la force de l'ennemi, ou, enfin, on oublie de mettre en ligne de compte les sacrifices avec lesquels s'achète toujours la victoire. D'ailleurs la guerre, quand elle a lieu entre peuples civilisés, entraîne des préparatifs et des efforts tout autres, et elle influe d'une manière tout autre et plus précise sur la vie publique et privée des peuples, que dans le cas opposé, c'est-à-dire lorsqu'elle a lieu entre peuples non civilisés. Or, qu'on songe quels progrès en civilisation les hommes en Europe ont faits dans les quarante dernières années! Combien de problèmes politiques ont été portés devant le tribunal de l'opinion publique! surtout par les discussions dans les diètes et dans les chambres législatives. Là même où les journaux sont gardés à vue, ils sont sous l'influence de l'époque et lui servent d'organes.

« Toutefois, quelque grand que soit dans un État le nombre des personnes capables de voir et de se gouverner, c'est une circonstance décisive que dans l'administration des affaires publiques l'opinion publique puisse se faire écouter, et que d'un autre côté cette même opinion ne soit égarée ou réduite au silence par les passions. Les hommes, il est vrai, n'ont point encore réussi à imaginer et à réaliser une constitution qui ait satisfait à cette condition, qui ait garanti d'une autre manière les vues pacifiques du gouvernement, et probablement ils n'y réussiront jamais. Les hommes sont si avides de combats ou de luttes, que même ces constitutions politiques, pour lesquelles les victoires sont encore plus dangereuses que les défaites, je veux dire les démocraties, n'ont pu étouffer cet amour des combats; la constitution représentative même n'a point répondu à l'attente qu'on pouvait en avoir eue. Pourtant cette

forme de gouvernement paraît avoir cet avantage, qu'elle n'abandonne pas la décision sur la paix et la guerre à l'intérêt personnel d'un ministre (tel qu'un *Louvois*), ni aux caprices d'une femme (telle qu'une *Pompadour*). Il paraît donc que quelque chose est obtenu pour la paix de l'Europe par la propagation du gouvernement représentatif. Une raison plus solide en faveur de ce même résultat pourrait se tirer de cette circonstance, que la plupart des États européens sont endettés. Les dettes publiques donnent une influence politique précisément à ces hommes qui s'entendent le mieux au calcul et se laissent le moins facilement éblouir par l'apparence ou la passion, nous voulons dire les capitalistes, et cette influence, pour être peu visible, n'en est pas moins efficace. Ils rendent jusqu'à un certain point démocratiques les États même qui, selon la lettre de leur constitution, sont entièrement contraires à la démocratie.

« Ces mêmes espérances de paix sont soutenues par cette autre considération que les nations européennes, moins divisées qu'autrefois par des intérêts de famille et autres intérêts particuliers, se fondent de plus en plus dans une seule société civile, et qu'ainsi les gouvernemens européens se bornent de plus en plus à ce qui est proprement politique, c'est-à-dire à établir un état de choses conforme aux principes du Droit.

« C'est ainsi que dès maintenant la dispute de *religion* est apaisée, autant du moins qu'il est bon qu'elle le soit, si le zèle religieux des Chrétiens ne doit pas dégénérer en indifférence à défaut d'un motif qui l'excite incessamment. Dans combien d'États européens ne voit-on pas les catholiques et les protestans vivre tranquillement à côté les uns des autres sous les mêmes lois et sous les mêmes magistrats !

« Les *sciences naturelles*, sciences qui n'appartiennent exclusivement à aucune époque, à aucun pays, et qui, semblables à d'innocens enfans, jouissent partout également de

la protection des gouvernemens et se meuvent dans un monde inaccessible aux passions des hommes, sont maintenant cultivées avec un tel zèle, qu'elles ont donné une base nouvelle et durable à l'union intellectuelle qui existait déjà dans le moyen âge parmi les nations de l'Europe, et qui n'a jamais été dissoute depuis. Cette union a encore été renforcée dans les derniers temps de plus d'une manière.

« Dans les deux derniers siècles, les gouvernemens des États de l'Europe suivirent une *politique commerciale* qui souvent faisait éclater en une guerre ouverte la désunion existante pendant la paix. Chaque gouvernement croyait ne pouvoir enrichir sa nation qu'aux dépens des autres peuples, et chaque gouvernement, s'en rapportant à la balance du commerce, était persuadé d'avoir atteint son but si elle était avantageuse pour ses sujets. Mais dans le cours du dernier siècle, l'économie politique fut totalement réformée, d'abord en France (par Quesnel), et ensuite dans la Grande-Bretagne (par Adam Smith). D'après cette nouvelle doctrine, le bien-être économique de chaque peuple dépend du bien-être de tous les peuples avec lesquels il est en commerce de marchandises, et la liberté du commerce extérieur est aussi nécessaire pour la conservation et pour l'augmentation de la richesse d'une nation, que la liberté du commerce et de l'industrie à l'intérieur. La nouvelle doctrine, une doctrine de paix, qui d'abord ne fut que la propriété ou que le rêve de l'école, commence à pénétrer de plus en plus dans la vie. Si jamais elle devait remporter la victoire sur la sagesse de l'ancien temps, elle serait de toutes les garanties la plus forte pour le maintien de la paix en Europe.

« Le *système colonial* des puissances maritimes de l'Europe a été une application ou une conséquence de cette vieille politique commerciale, système qui témoigne de son origine, entre autres, par l'esprit de discorde et d'envie qui l'anime. Toutefois, depuis que les colonies britanniques dans l'Amérique

du Nord, et les colonies espagnoles et portugaises dans l'Amérique du Sud, se sont détachées de leur mère-patrie, ce système même est déjà presque tombé, ou du moins il menace ruine; la paix de l'Europe n'a plus guère à craindre cet ennemi autrefois si puissant.

« Finalement, et pour achever le tableau de l'*humanité européenne* envisagée comme une seule société civile, il reste à ajouter ce trait, que dans les temps modernes la faculté de voyager a été tellement facilitée par la construction des routes, par l'amélioration des postes et par la *navigation à vapeur*, que l'*espace* perd de plus en plus de cette vertu séparatrice et *isolatrice* qui lui est propre par sa nature.

« Quelles suites aurait pour l'état de paix de l'Europe une invention ou une découverte qui rendrait la guerre encore plus meurtrière et plus destructive qu'elle ne l'est déjà, par exemple celle d'une artillerie à vapeur? Qu'on y réfléchisse: l'invention de la poudre à canon diminua le nombre des guerres; car, à dater de cette invention, des bornes furent mises au droit du plus fort en vogue jusqu'alors. »



SUR LE GÉNIE DE LA RELIGION DES ANCIENS PEUPLES ET DES GRECS EN PARTICULIER.[1]

Tout le monde sait que les théogonies des Grecs peignent les divinités comme des êtres puissans à la vérité, environnés d'éclat et de magnificence, mais sacrifiant trop souvent à une immoralité révoltante. Avant les pères de l'Église chrétienne, des auteurs payens déjà, qui des temples délabrés de leur religion nationale s'étaient réfugiés aux autels de la philosophie, avaient attaqué le paganisme de ce côté-là. Les uns et les autres oubliaient trop souvent que ces théogonies n'ont jamais prétendu au mérite d'une vérité infaillible, et que les

1 Fréd. Jacobs, bibliothécaire et conservateur des monnaies à Gotha, auquel nous empruntons cet article, ne saurait être inconnu à ceux de nos lecteurs qui se sont occupés de littérature ancienne. Ses travaux philologiques, par exemple son édition de Bion et Moschus, ses *Exercitationes criticæ in scriptores veteres*, son ouvrage élémentaire de la langue grecque, surtout son édition de l'anthologie grecque, lui ont assigné une place parmi les hellénistes les plus savans que l'Allemagne ait produits dans les temps modernes. A la profonde connaissance des langues et des littératures anciennes, Jacobs joint le mérite d'un goût très-pur et d'une diction élégante et vraiment classique. Ses romans instructifs, dont la collection porte le titre d'École des femmes (sept volumes), sont remarquables par la pureté du style. Peu d'auteurs ont su peindre avec autant de goût que lui la vie et les mœurs des anciens peuples, et rendre les trésors d'une vaste érudition accessibles à tous les lecteurs instruits. Un des derniers ouvrages publiés par lui sont ses Œuvres diverses (quatre volumes, 1823—1830). Le second volume contient une traduction charmante de l'anthologie grecque; le premier et le troisième renferment des discours et plusieurs fragmens sur toutes sortes de sujets. Parmi les discours de Jacobs, le plus intéressant est celui sur l'éducation morale des Grecs (Œuvres diverses, troisième volume). Deux d'entre les notes, qui forment pour ainsi dire un commentaire perpétuel et étendu de ce discours, nous ont fourni la matière de notre article. B.

fables qu'elles contiennent datent d'un temps où les hommes, considérant encore les dieux comme peu élevés au-dessus d'eux, ne balançaient pas de leur attribuer les penchans qui agitent le cœur des mortels. L'homme inculte ne saurait imaginer de félicité sans jouissances sensuelles; se figurant ses dieux sur le modèle des héros de sa nation, les environnant de puissance et de gloire, le Grec crut devoir les mettre aussi en possession des jouissances les plus exquises des sens. S'imaginait-il que, semblables aux rois de la terre, ses dieux se livraient aux plaisirs des festins, embellis par la musique et la danse, comment aurait-il pu leur refuser la fleur de toutes les jouissances — l'amour? Jamais cependant les dieux de l'antique poésie ne se sont abaissés aux voluptés grossières : vaincus seulement par la beauté, à l'empire de laquelle les plus nobles caractères cèdent le plus facilement, ils ont cherché à s'unir à elle. Semblables aux enfans de Dieu dans la Genèse, qui, *voyant que les filles des hommes étaient belles, prirent pour leurs femmes toutes celles qu'ils choisirent, et engendrèrent avec elles des hommes puissans qui furent des gens de renom*, les dieux de l'Olympe, descendus sur la terre, transmirent une partie de leur nature à des hommes, qui, héros magnanimes, prouvèrent leur descendance divine par des vertus et des exploits salutaires. Plus tard, l'Olympe s'élevant de plus en plus au-dessus de la sphère terrestre, ces antiques fables théogoniques devinrent l'objet de la plaisanterie. C'est un sort que partagèrent plus tard beaucoup d'histoires de la Bible. Les sophistes allèrent plus loin encore. Dirigeant leurs armes contre l'autorité de la loi morale, ils cherchèrent pour leurs principes immoraux des raisons dans la mythologie nationale, et donnèrent ainsi un exemple qu'imitèrent plus tard quelquefois les Chrétiens, en voulant justifier la polygamie, l'adultère, la trahison et le meurtre par l'exemple des patriarches, de David, de Salomon. Dans l'esprit du peuple, la croyance

aux fables religieuses ne put point ébranler l'autorité de la loi morale. Autrement il faudrait s'étonner de ne pas voir plus de traces d'un raisonnement tel que celui dans Térence: « Faible mortel, pourquoi ne ferais-je pas ce qu'a fait Jupiter, » ou comme celui de ce défenseur de l'injustice et de l'immoralité chez Aristophane.[1]

Quelque choquante que fût la contradiction entre les actions des dieux de la mythologie et la loi morale, elle ne pouvait sérieusement égarer personne. C'est pourquoi plusieurs sages, qui certainement connaissaient fort bien les anciens contes religieux, ne balançaient pas d'exprimer la loi morale par la formule : « Deviens semblable à Dieu.[2] » Souvent cependant les payens pieux ne se trouvaient pas peu embarrassés, lorsqu'ils voulaient expliquer à eux-mêmes ou à d'autres cette contradiction dont nous venons de parler. Quelques-uns finissaient par rejeter comme de vaines fictions tout ce qui leur semblait choquant, en s'appuyant sur le proverbe connu : « Que les poètes débitent beaucoup de mensonges.[3] » C'est ainsi que Pindare même, en déclarant coupables tous ceux qui attribuent aux dieux des actions absurdes, passe condamnation sur les fictions des anciens poètes.[4] Plusieurs philosophes se prononcèrent dans le même sens. Xénophane, par exemple, contemporain de Pythagore, reproche à Homère et à Hésiode d'avoir imputé aux dieux des actions qu'on trouverait fort reprochables dans un homme.[5] Platon, dans sa République, déclare qu'il fallait soumettre les poètes à une surveillance sévère, afin d'écarter les fables indécentes, en ne conservant que celles qui seraient dignes de Dieu, et qui pourraient servir

1 Dans les nuages, v. 1065 et suiv. Des sophismes semblables se trouvent dans les Euménides de Sophocle, v. 576.

2 *Stob. Eclog. phys.*, II, 7. *Plat. Eutyphr. et de Legib.*, IV.

3 *Aristot. Metaph.*, I, 2.

4 *Olymp.*, I, 28; IX, 35—40.

5 *Sext. Emp. adv. Matem.*, I. p. 57; VIII, p. 341. Comp. *Diog. Laert.*, IX, 1.

à l'instruction et à l'amélioration de la jeunesse; car, disait-il, la divinité est toujours bonne, et ne doit pas être représentée autrement.[1] — D'autres, respectant comme sacrées les traditions de l'antiquité, que cependant ils auraient voulu garantir contre le reproche d'absurdités et de contradictions choquantes, eurent recours à l'allégorie, par laquelle on peut rendre raison de tout. C'est de ces explications allégoriques que paraissent s'être particulièrement occupés les Hiérophantes d'Éleusis, du moins du temps de Platon[2]. D'accord avec Platon, Plutarque, aussi pieux qu'honnête homme, veut qu'en instruisant la jeunesse on arrache du jardin de la poésie toutes les plantes vénéneuses, et qu'on n'oublie jamais les illusions par lesquelles cette Sphynx trouble les sens de l'homme[3]. Après avoir cité quelques fables de ce genre, il continue : « Il faut nous garantir contre de telles choses, en pensant que la poésie ne se soucie guère de la vérité; et que ceux même qui s'occupent le plus ardemment de la recherche de la vérité, ont bien de la peine à découvrir ce qu'il y a de vrai dans ces histoires. »

Nous avons déjà remarqué que la mythologie nous représente les dieux comme livrés, à l'égal des hommes, à toute sorte de passions. Il ne pouvait en être autrement, puisque les mythes étaient des créations de la poésie, et que celle-ci avait pris pour base de ses fictions l'anthropomorphisme. Malgré cela, nous rencontrons déjà dans les plus anciens poètes l'idée d'un Dieu, souverain maître du monde, puissant défenseur du droit et de la justice. Homère nous peint Jupiter comme doué d'une puissance, en comparaison de laquelle celle de tous les autres dieux est comme rien; il nous le représente en même temps comme infiniment sage et juste,

1 *Plat. de Republ.*, II, c. 17.
2 *Plat. de Republ.*, II, c. 17. Comparez Saint-Croix, Recherches sur les mystères, t. II, p. 209.
3 Tome II, p. 16.

abhorrant le crime, protégeant les lois de l'humanité, et exerçant une vengeance implacable contre la violation des droits sacrés du sang, de l'hospitalité, des alliances et du serment. Ce n'est pas seulement de Jupiter, mais aussi des autres divinités, qu'Homère nous donne une idée si élevée. Elles aussi sont chez lui les administrateurs de la justice, punissant le crime, honorant la piété [1]. C'est pourquoi les lois qui chez les Gres assuraient l'existence et la prospérité de la nation, étaient les mêmes que les lois divines des Hébreux; les uns et les autres les considéraient comme des commandemens formels de Dieu, ou bien comme une émanation de la loi éternelle, base inébranlable de l'ordre public, des États et de la société entière [2]. Les tables des lois grecques commençaient aussi par ordonner le respect de la religion nationale, et des cérémonies consacrées par l'usage et par la tradition. Le respect des parens, de la propriété, du mariage, du serment, et tout ce qu'ordonne le Décalogue, était aussi sévèrement ordonné aux Grecs qu'aux Hébreux. On croyait que les dieux veillaient sur le maintien de ces lois. La conviction de leur sainteté a résisté à tous les sophismes des athées, de même que dans l'Église chrétienne les principes de la vertu n'ont pu être ébranlés par les complaisances d'une casuistique immorale. Les parens n'enseignaient pas à leurs enfans ce que racontaient les théogonies poétiques, mais ce que commandait la loi: ces enseignemens étaient confirmés par l'expérience; car on n'a jamais prétendu en Grèce gouverner les esprits par la lettre de la loi; il y avait des institutions, soutiens de la loi, avant même qu'il y eût des écoles. Dans l'antiquité, le meurtre était aussi fréquent en Grèce que dans les autres pays qui n'ont pas encore de gouvernement régulier; cependant le meurtre, même involontaire, attirait le bannissement; pour apaiser

1 Odyss., XIV, 83.
2 *Sophocl.*, *OEd. Tyr.*, v. 846. *Antig.*, v. 450. *Xenoph. Mem.*, IV, 4.

le sang versé à dessein, il ne suffisait pas de racheter le crime à prix d'argent; mais il fallait encore des purifications religieuses qui, tout en garantissant contre les suites de l'action, remplissaient l'ame d'une sainte terreur. Partout la crainte des dieux s'offrait comme appui des lois; personne ne doutait qu'à défaut d'action de la justice ordinaire, la vengeance divine, quoique tardive quelquefois, ne poursuivît le criminel et ne finît par l'atteindre immanquablement. On était assuré que les dieux se détournaient de ceux qui avaient violé les devoirs sacrés envers les parens, qu'ils n'exauçaient jamais leurs prières, et leur refusaient la bénédiction, sans laquelle rien ne prospère [1]. Homère nous apprend que la malédiction des parens était considérée comme une source intarissable de malheurs [2]. La même conviction se prononce dans beaucoup de traits du siècle héroïque des Grecs. La loi ordonne, dit Ménandre [3], de respecter les parens à l'égal des dieux; d'après Platon [4], Némésis écoute même les paroles fugitives des enfans contre leurs parens pour les rapporter à la justice. L'horreur de l'antiquité contre l'adultère, si elle ne nous était connue d'ailleurs, se prononcerait avec assez de force et d'évidence dans la tragédie, où partout ce crime est dépeint sous les plus noires couleurs. De tout cela il résulte que les anciens, profondément pénétrés du sentiment religieux, avaient basé le bonheur des États sur la moralité des familles, et celle-ci sur la crainte pieuse des divinités nationales.

Les croyances populaires admettaient donc un rapport intime entre les lois civiles et la religion, non-seulement parce qu'elles considéraient celle-ci comme la source de ces lois, mais parce qu'elles faisaient dépendre de leur observa-

1 *Hesiod.*, *Op. et D.*, v. 188, 329.
2 Il., IX, v. 453. Comp. *Æsch.*, *sept. contr. Theb.*, v. 680.
3 Fragm., 114.
4 *De legib.*, IV.

tion la faveur des dieux. Les philosophes avaient des idées encore plus élevées : ils enseignaient que la condition indispensable de la bienveillance divine était la pureté de l'ame, la sainteté des sentimens. C'est dans ce sens que Zaleucus disait dans le préambule de sa législation: « Chacun doit chercher à conserver son ame pure de tout mal. Dieu ne peut être adoré par les injustes, ni par des cérémonies dispendieuses; on ne l'adore réellement que par la vertu et par le zèle à faire de belles actions. Quiconque veut être aimé de Dieu, doit faire tous ses efforts pour devenir bon, et pour faire ce qui est bien.» Il avertissait ceux qui penchaient vers l'injustice, de ne pas oublier qu'il y a des dieux vengeurs du crime, et de se souvenir du moment où ils seront appelés à quitter cette vie. « A l'approche de la mort, disait-il, le méchant se sent pénétré du repentir de ses égaremens, et du désir d'avoir toujours fait ce qui est bien. Si quelqu'un est poussé au mal par un mauvais démon, qu'il aille aux temples, aux autels, aux bois sacrés pour prier les dieux de vouloir lui aider à éloigner l'injustice.[1] » Zaleucus n'est pas le seul qui ait proclamé la vertu comme condition de la grâce divine; plusieurs autres l'ont fait comme lui, entre autres le commentateur des vers dorés de Pythagore, qui s'exprime ainsi[2] : « La magnificence des dons n'honore point la Divinité, à moins qu'ils ne soient offerts avec une ame pénétrée de sentimens pieux. Les dons et les sacrifices des impies ne servent qu'à alimenter le feu des autels, leurs offrandes deviennent la proie des voleurs; mais un cœur affermi dans la piété unit l'homme à Dieu. Car ce qui se ressemble, s'attire mutuellement.» Plus loin il ajoute : « Le vrai pontife est celui qui s'offre lui-même en sacrifice, et qui consacre son ame pour être un temple de Dieu. Car la Divinité n'a point sur la terre de demeure plus agréable

1 *Stob. Tit.* 44. *Diod. Sic.*, XII, 20.
2 *Hiercles, in aur. carm.*, p. 24.

qu'une ame pure.» Dans le même sens Apollon Pythien dit dans un de ses oracles: La piété des hommes me réjouit autant que l'Olympe.

C'est donc à tort qu'on a prétendu que les payens n'avaient pas assez apprécié la pureté morale; il n'est pas plus vrai de dire que la religion avait été sans aucune influence sur leur moralité. Pindare dit[1], que la sagesse des hommes vient de Dieu; tous les anciens poètes croyaient sérieusement tenir de Dieu tout ce qu'ils chantaient de beau et de sublime; c'est de la même manière que les anciens considéraient la vertu comme un don divin. «Méprise, disait un ancien philosophe[2]; méprise tout ce dont tu n'auras plus besoin, lorsque ton ame se sera séparée du corps; fais, recherche au contraire, ce qui sera nécessaire alors, et appelle les dieux pour t'être en aide.» Un autre prie Dieu à la fin d'un de ses écrits[3], de ne pas permettre qu'il oublie la dignité morale, par laquelle il l'avait distingué; de l'assister dans ses efforts pour se garantir contre l'influence du corps et des penchans aveugles de la matière; de l'aider à perfectionner sa raison, et à s'unir par la lumière de la vérité à tout ce qui existe véritablement. «Enfin, ajoute-t-il, je te supplie, o Seigneur, d'ôter complétement les ténèbres de mon ame, afin que, pour me servir d'une expression d'Homère, je puisse clairement voir Dieu et les hommes.» Dans un traité sur la royauté, Sthenidas dit, que Dieu, le modèle des rois, a créé et enseigné tout ce qui est beau[4]. C'était une conviction générale que ce qui est beau et bien vient des dieux, tandis que le mal vient des hommes[5]. Dans l'antiquité la plus reculée, on croyait déjà que la loi morale a été gravée dans le cœur

1 Olymp., X, 10.
2 *Stob. Tit.* V, 30.
3 *Simplic. Comment. in Enchirid. Epist. ed. Schweigh.*, t. IV, p. 526.
4 *Stob. Tit.* 48, 63.
5 *Cic. de N. D.*, II, 34; III, 39. *Ast. ad Plat. de Republ.*, II, 18, p. 433.

des hommes par Dieu, que c'est lui qui accorde aux mortels *les talens par lesquels ils se rendent utiles à beaucoup*[1], qui anime tous les efforts dirigés vers ce qui est bien. Plein de ces idées, Socrate prie les dieux de l'aider à rendre son ame belle, et de lui accorder les richesses qui sont le partage du sage et de l'homme de bien[2]. C'est précisément aussi ce que Juvénal veut qu'on demande à Dieu dans les prières.[3] Ainsi donc, selon les idées des anciens, la bienveillance divine exige comme condition la vertu et la sainteté de la volonté, tandis que la vertu et la volonté même sont des dons de la bienveillance divine.

Tous les anciens auteurs qui ont écrit sur l'éducation, ceux même qui n'en parlent qu'en passant, reconnaissent d'un commun accord que les mœurs publiques et la liberté exigent avant tout la conservation de l'innocence dans l'ame de la jeunesse. Aristote revient dans plusieurs endroits sur ce principe. Il veut qu'on éloigne des enfans tout ce qui blesse les mœurs et la pudeur[4]. « La première chose, dit-il, que le législateur doit bannir de la république, c'est l'obscénité des discours; elle conduit à des actions immorales. Quiconque blesse la moralité par ses paroles, doit être flétri dans l'opinion publique, même subir des corrections corporelles. Qu'on éloigne aussi la jeunesse de tableaux et de spectacles indécens; un culte qui sanctionne ce qui est contraire aux idées de convenance, ne doit être permis qu'à des personnes d'un certain âge. Les jeunes gens ne devront écouter des ïambes et fréquenter la comédie qu'à l'âge où il leur est permis de se coucher à table (au lieu d'être assis à côté de leur père), et de prendre part aux plaisirs du vin après le repas. Alors seulement l'éducation pourra obvier à tous les inconvéniens qui peuvent en résulter. »

1 Iliad., XIII, 732.
2 *Plat. Phædr.*
3 *Sat.*, X, v. 356. — 4 *Politic.*, VII, 5.

Une des conditions de l'initiation dans les mystères, qu'on considérait comme une consécration à une vie pieuse et toute dévouée à Dieu, était la moralité; quiconque était coupable de crime en était exclu : on exigeait de celui qui devait être admis, une vie régulière et honnête. Ce n'était pas seulement dans l'intérieur des temples qu'on proclamait cette condition, mais publiquement et devant tout le monde. On est donc fondé à dire que, d'après les principes de la religion des Grecs, on ne pouvait aspirer à la bienveillance des dieux et à l'honneur d'entrer avec eux dans un rapport plus étroit, qu'autant qu'on s'était distingué par la pureté des mœurs.

Ce n'étaient pas seulement les hiérophantes, dont nous pourrions soupçonner la sincérité, c'étaient les plus sages d'entre les anciens qui déclaraient: « bienheureux est le mortel qui descend aux enfers initié dans les mystères sacrés; puisque lui seul y trouvera la véritable vie [1]; comment alors pourrions-nous imiter ce cynique, qui demandait: si le voleur Petécion, pour avoir été initié dans les mystères, sera mieux traité dans l'autre vie qu'Agésilas ou Épaminondas? » Ne croirons-nous pas plutôt qu'on nourrissait de pareilles espérances, parce qu'on savait que la pureté des sentimens était une condition indispensable de l'initiation? C'était du moins l'avis de Cicéron, qui disait à Atticus [2] : Parmi tout ce qu'Athènes a produit de grand et de beau, il ne me semble rien y avoir de plus salutaire que ces mystères par lesquels, arrachés à la grossièreté d'une vie inculte, les hommes ont été formés à des mœurs douces et honnêtes. Ils méritent le nom qu'ils portent (*initia*) : car c'est là que les hommes ont commencé à connaître la véritable manière de vivre, et, ce qui plus est, les espérances qui font mourir avec tranquillité.

1 *Sophocles apud Plat.*, II, p. 21.
2 *De leg.*, II, 14.

Ce qui mérite encore d'être remarqué, c'est que les anciens étaient convaincus que le sort futur serait déterminé selon la vie présente; de manière que ceux qui se seraient efforcés d'imiter les dieux, retourneraient auprès d'eux, tandis que les méchans seraient exclus de toute communication avec les dieux. Pythagore notamment, dans l'école duquel régnait essentiellement la tendance vers le perfectionnement religieux et moral, ne douta pas que le sort dans la vie future ne soit dans un rapport exact avec la moralité de l'existence actuelle.[1]

La véritable source de la religion des anciens n'était pas la croyance aux dieux des poètes et de la fable, moins encore l'imitation des qualités et des actions que la mythologie, chaos confus de toute sorte d'élémens, attribuait aux dieux; mais c'était la foi indestructible en un monde supérieur, à quelque chose de divin. Nul doute que tous leurs dieux ne fussent peu propres à servir de modèle; cependant à travers l'enveloppe mythique perçait l'idée d'un pouvoir absolu; c'est elle qui allait jusqu'à l'ame des hommes. L'influence de cette idée sur le sentiment religieux était secondée par plusieurs circonstances. Source de la conviction que la prospérité des États et des nations dépend de Dieu, le sentiment religieux devint la base de la législation et des mœurs publiques. Voilà pourquoi la décadence des républiques et des mœurs ne commençait que lorsque, par l'effet de plusieurs causes, les motifs religieux avaient perdu leur force. Rien n'y contribuait plus que la conscience des imperfections, des absurdités même de la religion mythique. Aussitôt que les croyances populaires eurent été ébranlées par la philosophie, qui du reste, exempte d'intentions profanes, ne faisait que suivre une impulsion inévitable, les racines, dont elles avaient tiré leur nourriture, se desséchèrent. Toutes les tentatives pour réparer les brèches que la religion avait reçues, ou de la mettre en harmonie

1 Jacobs, Œuvres diverses, t. III, p. 348.

avec les progrès de l'intelligence, moyennant des explications allégoriques, restèrent infructueuses. Les formes extérieures de la religion se maintinrent encore pendant des siècles; elles trouvaient un appui dans la force de l'habitude et dans les charmes d'un culte cérémoniel; mais c'étaient des formes sans vie, sans ame; les dieux de l'Olympe restaient en repos, mais ce n'était pas le repos d'une douce félicité, c'était celui de l'oubli. L'arbre de la foi se serait complétement desséché, le genre humain aurait été privé de son ombre bienfaisante, si le christianisme, en écartant ce qui n'était que national, en proclamant la loi universelle de la moralité, n'était venu à son secours. En combinant dans l'idée de Dieu le pouvoir absolu avec une absolue sainteté, en subordonnant les cérémonies à la foi et à la vertu, principes du véritable culte, cette religion satisfaisait aux besoins des hommes, et produisit au lieu des héros guerriers et politiques des anciennes religions, une génération de héros sublimes de la foi.

Ce serait donc à grand tort qu'on accuserait le paganisme d'une opposition hostile contre le christianisme. Il faudrait admettre pour cela, comme on l'a fait réellement, que la révélation primitive de Dieu avait été troublée, défigurée par l'influence de funestes circonstances ou de mauvais démons. On conçoit que des pères de l'Église, dominés par l'esprit de leur siècle, tenaient à de pareilles idées. Il y en avait cependant qui étaient assez justes pour considérer les anciennes religions comme un acheminement à des doctrines plus vraies et plus salutaires. Le paganisme des Grecs et des Romains était un degré nécessaire dans l'éducation du genre humain. La faiblesse naturelle des hommes, leurs imperfections morales, n'ont dans aucun temps empêché Dieu de se révéler aux peuples par l'intermédiaire d'hommes pieux et doués d'une intelligence transcendante. S'il y a eu en Grèce des athées, c'étaient des hommes que les chimères de la

mythologie ne satisfaisaient pas. Par contre on trouve partout, depuis les temps les plus reculés et dans toutes les classes, des idées pures et sublimes de la Divinité.

Nous avons cherché à prouver plus haut, que chez les Grecs la constitution des États, la législation, la poésie étaient pénétrées de la religion; même les plus petites choses se trouvaient avec les sentimens religieux dans un rapport quelconque. Comme les poètes, les historiens ont fait paraître les destinées humaines comme dépendantes du pouvoir divin. Cette tendance religieuse se prononce le plus clairement chez Hérodote. Le principal sujet de son histoire, savoir la lutte d'un peuple peu nombreux, mais animé d'un esprit religieux, contre un pouvoir qui se croyait invincible, avait rempli son ame de l'idée de la puissance divine et du néant des grandeurs humaines, et l'avait rendu attentif à un fait que la vie des individus reproduit aussi bien que l'histoire des peuples. Une foule d'épisodes de son épopée historique expriment cette idée. Partout il proclame la faveur que les dieux accordent aux hommes qui la méritent par leur piété et leur humilité; la vengeance implacable, avec laquelle ils poursuivent ceux qui méprisent leurs conseils et leurs avertissemens. Pénétré de la brièveté et de l'incertitude de la vie, il l'était aussi de la fragilité des biens temporels. Il ne trouvait de bonheur durable que dans la modicité du pouvoir et de la fortune, jointe à la modération volontaire des désirs; convaincu qu'il était, que les dieux haïssent tout ce qui dépasse la mesure, et qu'ils favorisent de leur pouvoir la faiblesse qui lutte contre une force exorbitante. C'est dans cette conviction qu'il dit en plusieurs endroits, que les dieux sont envieux — sentence plus choquante par l'expression que par le fond de l'idée qu'elle doit rendre. Une loi éternelle sépare les hommes des dieux. Ceux-ci, partageant les sentimens des hommes, ne sauraient tolérer que les hommes se rendent leurs égaux, et punissent toute tentative d'une

pareille présomption. C'est la même pensée qui fait la base de l'antique mythe de la chute des hommes. Dans la Genèse aussi Dieu est représenté sous des formes anthropomorphiques. Il crée l'homme à son image; il se repose après l'accomplissement de ses œuvres; il couvre la nudité de l'homme de vêtemens qu'il a faits lui-même. Il partage aussi les sentimens de l'homme. Celui-ci ayant goûté du fruit défendu de l'arbre de la science, et ses yeux ayant été ouverts, de manière à pouvoir distinguer le bien du mal, Dieu s'irrite. Il s'explique lui-même sur la cause de sa colère: « Voici, l'homme est devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le mal; mais maintenant il faut prendre garde qu'il n'avance sa main, et aussi qu'il ne prenne de l'arbre de vie, et qu'il n'en mange et ne vive à toujours. — Et l'éternel Dieu le mit hors du jardin d'Éden, pour labourer la terre de laquelle il avait été pris, et mit des chérubins vers l'orient du jardin d'Éden, avec une lame d'épée qui se tournait çà et là, pour *garder le chemin de l'arbre de vie.* »

Nouvelles et Variétés.

De la séparation du pouvoir législatif et du pouvoir judiciaire.

La séparation des pouvoirs est l'une des principales questions que s'est posées la révolution de 1789. Fidèle à ses théories politiques qui n'étaient qu'un vaste système de défiance organisée, elle se précautionna contre le despotisme et l'iniquité des législateurs, contre l'incapacité et la mauvaise foi des juges, en proclamant la séparation absolue du pouvoir législatif et du pouvoir judiciaire. Des hommes qui ne sauraient voir dans un principe de méfiance un principe d'organisation, se demandent aujourd'hui si la théorie de la séparation des pouvoirs n'était pas une arme de guerre dirigée contre une organisation sociale dont la mission était accomplie, et si, à ce titre, elle ne doit pas être transitoire comme le but qu'elle se proposait d'atteindre. La manière dont cette question a été résolue par M. de Schirach [1], jurisconsulte danois, nous a semblé être de nature à intéresser nos lecteurs. Il s'agit des juges américains, auxquels on a reproché d'empiéter sur le domaine du pouvoir législatif :

« Nous ne verrions pas d'inconvénient à ce que les juges fussent investis d'un pouvoir législatif encore bien plus étendu que celui qu'on leur reproche d'usurper. Des juges doués de lumières et de sagacité, des hommes que leur éducation, leur amour-propre, leur ambition et leur désir de se signaler, portent non-seulement à employer toutes les forces

1 *Ueber das nord-amerikanische Common-Law oder ungeschriebene Recht und die Codification*; article inséré dans le recueil publié par MM. Mittermaier et Zachariä, sous le titre de : *Kritische Zeitschrift für Rechtswissenschaft und Gesetzgebung des Auslandes*; tome III, deuxième livraison. Heidelberg, 1831.

de leur esprit à la découverte de la vérité, mais encore à proscrire l'erreur avec tout le zèle dont ils sont susceptibles, et qui d'ailleurs sont sévèrement surveillés par les partis dont les intérêts sont mis en jeu; de tels juges, disons-nous, ne se hasarderont jamais à dévier des principes simples et clairs de la justice. Il sera tout aussi difficile qu'ils commettent des erreurs involontaires; car les mêmes qualités que nous venons d'énoncer sont une garantie de leurs lumières et de leur discernement. A un ordre ainsi composé, on pourrait confier sans inquiétude le pouvoir législatif le plus absolu, dans toutes les matières qui règlent les relations entre les individus. Et lorsqu'on considère combien, dans nos législations actuelles, on dépense de temps et d'argent pour faire des lois éphémères et mal rédigées, sans parler de l'esprit de parti, et des intentions intéressées qui s'y manifestent, et sans vouloir examiner le principe en vertu duquel on apprécie la capacité probable des individus appelés à siéger dans nos assemblées législatives; si l'on réunit toutes ces circonstances, on serait presque tenté de désirer que notre hypothèse se réalisât. Peut-être serait-ce l'*ultima thule* qu'on pourrait atteindre en fait d'améliorations politiques.»

La censure à Berlin.

Berlin, Décembre 1831.

La littérature est stationnaire ici, comme ailleurs; seulement le défaut de bonnes productions n'est point suppléé ici, comme à Leipzig et à Munich, par des pamphlets politiques; et ceux qu'on apporte de là trouvent peu d'acheteurs. Le catalogue des livres défendus grossit chaque jour; il sera bientôt de la force de l'*Index* romain, puisque déjà il le dispute à celui du roi de Sardaigne. Depuis neuf mois on a prohibé au moins autant de livres qu'il en paraît à Ber-

lin pendant ce temps. Si l'on demande, dans quel but? Chacun hausse les épaules; demande-t-on quel est donc proprement celui de qui émanent ces interdictions? L'un accuse l'autre, et nul ne reconnaît cette mesure pour utile ou convenable. Chacun s'en moque, mais l'ouvrage demeure défendu (ordinairement lorsque toute l'édition en est déjà épuisée), jusqu'à ce que la prohibition soit oubliée; et il n'en a été lu qu'avec plus d'avidité.

L'espérance qu'on avait eue de voir la censure se relâcher de sa rigueur, a été trompée. La faute en est en partie à la pitié: on ne veut pas laisser sans pain de stupides censeurs; on va plus loin quelquefois. Le fameux censeur Grano ayant laissé en mourant sa famille sans fortune, on a, pour ainsi dire, inféodé la censure à cette famille. Et comme la veuve n'est pas très-propre à ce service, son fils qui est, je crois, référendaire ou cornet, s'en est chargé. La famille Grano exerce la surveillance sur tous les journaux scientifiques. Notre collége supérieur de censure se compose d'hommes excellens, de fidèles serviteurs de l'État, en partie d'émérites. Ce serait calomnie que de supposer que l'un ou l'autre de ces messieurs eût quelque dessein secret; tout ce qu'ils veulent c'est la paix et le repos. On s'était imaginé à tort que ce collége serait une espèce de cour d'appel, à laquelle les écrivains lésés pussent s'adresser avec confiance. Après cinq ou six semaines d'attente, le plaignant est chaque fois renvoyé avec la formule obligée: « Par les raisons indiquées par le censeur, nous devons hésiter d'accorder l'*imprimatur* au pássage ou à l'écrit en question. » Le censeur n'est-il pas aussi une Autorité, et comment une Autorité pourrait-elle jamais avoir tort? L'Autorité supérieure ne semblait avoir d'autre destination que celle d'adoucir un peu par un langage plus poli la décision d'ordinaire tant soit peu brutale du premier juge. Récemment on a demandé plus d'activité au collége supérieur; son urbanité est demeurée la même;

mais, pour prouver qu'il est bon à quelque chose, il ne se borne plus à confirmer les jugemens de première instance: il s'est emparé de l'initiative.

Cette Autorité, espèce de tribunal de l'inquisition, s'occupe entre autres aussi des livres qui paraissent en Allemagne. Lui demander de prendre en considération l'état général de la civilisation, de la littérature, des dispositions du public, et de voir si tel livre, qui eût été nuisible du temps de Fréderic II, ne serait pas aujourd'hui un livre utile, ou réciproquement, ce serait sans doute trop d'exigence. Il ne serait pas juste d'exiger que des hommes d'un si grand âge ou d'une position si élevée, sussent toujours quelle heure il est. Ils veulent assurer la tranquillité publique, et à leur âge ils trouvent des élémens de troubles là où la jeunesse trouve lenteur et repos. Que de braves gens qui depuis trente ans n'ont pas lu un livre, et qui, ouvrant par hasard un ouvrage nouveau, frémissent de la hardiesse des principes qu'il renferme, tandis qu'il nous paraît à nous commun et trivial. Mais serait-il convenable qu'un grave sénateur, avant de condamner, prît l'avis de la jeunesse?

Cependant plusieurs membres de ce tribunal n'ont pu à la longue en approuver les principes. C'est ainsi que le professeur Raumer vient de donner sa démission, « ne pouvant plus, dit-il, en ame et conscience approuver les principes qui jusqu'ici ont dirigé le collége supérieur de censure. » Il ajoute: « au lieu de former peu à peu lecteurs et écrivains à une liberté plus large, à une véritable liberté, et au lieu de hâter de plus en plus le moment de l'émancipation littéraire, la censure a redoublé de sévérité et de pusillanimité, de sorte que la Prusse, qui fut autrefois l'État le plus libéral à cet égard et le plus confiant en la fidélité et le bon sens de ses peuples, est aujourd'hui en arrière de presque tous les autres. Le nombre des prohibitions de journaux et de livres croît de jour en jour, bien que ce cordon,

destiné à nous préserver de la contagion intellectuelle, puisse encore moins repousser ou détruire le mal que l'on craint, que le cordon militaire n'a pu nous préserver du choléra. On traite l'homme de lettres et le savant comme les enfans sans expérience, qui vont chercher dans les cabinets de lecture quelque mauvais passe-temps; il résulte d'ailleurs de ces défenses un préjudice notable pour nos libraires et pour nos imprimeurs, les auteurs faisant imprimer à l'étranger (j'ai été moi-même plusieurs fois dans ce cas) les ouvrages réprouvés par notre censure. La Prusse, que le reste de l'Allemagne s'était accoutumée à regarder comme son guide, a grandement perdu de sa popularité, par des mesures qui paraissent insignifiantes en elles-mêmes, mais qui exercent sur l'opinion générale des Allemands plus d'influence que ne peuvent se persuader ceux qui n'ont aucun rapport avec le dehors. Il y a plus; les attaques injustes de l'étranger contre la Prusse ne peuvent être convenablement repoussées, parce qu'on ne permet pas à nos écrivains, en justifiant notre gouvernement, de reconnaître en même temps certains abus. » On ne sait pas ce que l'Autorité a répondu à M. de Raumer.

On a lu ici avec un grand plaisir, dans les cercles élevés, les Lettres de Bœrne. Ce qui piquait surtout c'était le scandale; mais il aurait fallu encore plus de personnalités, pour que ces lettres plussent autant que celles de *Pückler.*[1] Bœrne connaît trop peu le grand monde de Berlin. On était disposé, par exception, à laisser passer son livre; mais le libraire Campe (l'éditeur) doit avoir des amis actifs dans le collége de la censure: la prohibition a eu lieu; le livre se vend mieux que jamais, et trouve aussi des lecteurs ailleurs que parmi les classes supérieures.

1 M. Pückler de Muscau passe pour l'auteur des *Lettres d'un défunt* (*Briefe eines Verstorbenen*), dont le troisième volume vient de paraître à Munich. Il s'en publie à Londres une traduction anglaise : *Tour in England, Irrland and France in the years* 1828 *and* 1829.

Le journal ultra-royaliste commencé récemment par *Jarke*, et rédigé par des écrivains qui ont quitté le protestantisme pour le catholicisme, secondés par quelques ultra-piétistes, n'a été embarrassé que d'une chose, de trouver un éditeur et des lecteurs. On regarde ici cette feuille comme l'organe stipendié d'un parti qui veut à tout prix nous imposer sa manière de voir. Elle a débuté par démontrer savamment la légitimité de don Miguel, et le droit acquis à l'empereur de Russie, par suite de l'insurrection polonaise, de déclarer abolie la constitution de la Pologne. Il était impossible de commencer avec plus de mal-adresse. Aussi l'entreprise a-t-elle été si mal accueillie qu'aucun libraire n'a voulu s'en faire l'éditeur. Chose étrange! une feuille royaliste s'est vue discréditée tout d'abord dans un pays où la grande majorité naguère était royaliste, et au fond l'est encore malgré les fautes des derniers temps.

La Gazette d'État (*Staatszeitung*) n'a pas répondu à ce qu'on en attendait. Ce n'est pas sa faute. Il lui est interdit d'avoir une opinion; elle est obligée d'insérer une foule de pièces officielles qui n'intéressent personne, et de plaider sans cesse la cause des Russes. N'oublions pas cependant que ce journal fut le premier à s'élever avec franchise contre l'opinion contagioniste dans la grande question du choléra, quoique cette doctrine fût celle de l'Administration. La gazette *Spener* reçoit maintenant ses inspirations du Château; enfin celle de *Voss* va tranquillement son chemin, sans ambition et sans prétention; jusqu'ici elle est demeurée fidèle à sa compassion pour les malheureux Polonais, malgré les menaces d'une auguste colère. (*Morgenblatt.*)

La langue prussienne. Une dame de beaucoup d'esprit, la veuve d'un général, demanda, il n'y a pas très-long-temps, à un Allemand à Paris, s'il savait *le prussien.* Cette ignorance peut être permise à une femme; mais il y a de quoi s'étonner que Walter Scott lui-même, qui cependant connaît la littérature de l'Allemagne, ignore que les Prussiens parlent la même langue que les autres peuples de la confédération germanique. Dans ses *Lettres de Paul* il parle de proclamations rédigées en allemand et en *prussien.*



JURISPRUDENCE CIVILE.

Der Rechtsweg : Ein Versuch vergleichender Gesetzes-kritik, etc.: Les Voies de Droit : Essai d'une comparaison critique entre la procédure civile française et la procédure de Droit commun en Allemagne, suivi de l'examen des projets de loi qui ont été préparés sur cette matière dans les derniers temps, par M. *de Holzschuher*, docteur en droit. Nuremberg, 1831, un volume in-8.°

On s'est souvent demandé si Napoléon, en imposant aux peuples qu'il avait vaincus la législation française, n'a songé qu'à réaliser une pensée ambitieuse et égoïste, ou s'il a obéi à cet instinct civilisateur qui guide, souvent à leur insu, la plupart des grands hommes. En 1813, lorsque les populations européennes étaient encore toutes meurtries des chaînes qu'elles venaient de secouer, la première de ces deux opinions eût trouvé peu de contradicteurs. L'Allemagne avait été plus profondément blessée que tous les autres pays dans ses sentimens de nationalité; plus que tous les autres elle dut accueillir avec empressement toutes les manifestations de haine contre le pouvoir colossal qu'elle venait d'abattre. Elle oublia qu'en la soumettant aux codes français, on l'avait en même temps dotée de tous les bienfaits de la révolution de 1789; elle vit moins les tables de la loi que le bras étranger qui leur servait d'égide, et les dédains insultans avec lesquels on les lui offrait. Les peuples conquis pardonnent encore moins aux vainqueurs leur despotisme que leur mépris; les Italiens du seizième siècle n'ont-ils pas dit: «Nous aimons mieux les Allemands que les Français; car les Allemands nous maltraitent, mais ils ne nous méprisent pas.»

De là les jugemens passionnés et injustes qu'ont portés sur la

législation française les jurisconsultes allemands qui ont écrit de 1814 à 1820. Des esprits distingués se sont laissés aller avec complaisance à ce mouvement réactionnaire, et ont ainsi communiqué l'empreinte de leurs passions éphémères à des ouvrages qui, sous d'autres rapports, n'eussent pas été indignes de passer à une postérité plus calme et plus réfléchie. Nous ne connaissons qu'un seul personnage notable qui fasse exception ici : c'est le vénérable Thibaut, professeur à l'université de Heidelberg[1], qui dans un autre temps avait osé faire entendre dans ses cours publics et dans ses écrits des vérités sévères sur les hommes qui se flattaient d'enlever à l'Allemagne son antique et profonde nationalité.

D'autres jours sont arrivés : quinze année de paix et de commerce scientifique ont rapproché les deux nations, et les déclamations contre la France sont aujourd'hui aussi surannées en Allemagne que le serait parmi nous la résurrection de cette ancienne phraséologie qui attribuait tous les maux du peuple à Pitt et à Cobourg. Un seul parti a aujourd'hui de l'intérêt à exploiter les haines nationales, et l'Allemagne sait fort bien que ce parti n'est pas celui des hommes généreux auxquels elle doit son affranchissement. Les savans et les littérateurs des deux pays commencent à s'apprécier, et chez plus d'un jeune auteur la profondeur germanique a contracté une heureuse alliance avec la clarté et la sagacité françaises. Il en est de même des institutions politiques et de la législation ; on comprend de part et d'autre qu'il n'y a pas de honte pour une nation à consulter l'expérience d'un voisin qui l'a devancée dans la carrière.

La procédure civile a toujours été regardée avec raison comme l'une des parties les plus défectueuses de la législation allemande. Une grande partie de l'Allemagne manque de codes nouveaux sur cette matière importante, et les jurisconsultes y sont obligés de chercher péniblement dans les lois romaines et dans les coutumes germaniques les règles de droit destinées à régler les relations si compliquées des sociétés modernes. Là où des codes ont été sanctionnés par l'autorité législative, on a reculé devant l'intro-

1 Voyez sa Critique de l'ouvrage de Rehberg sur le Code Napoléon (*Heidelberger Jahrbücher*, année 1814).

duction des principes fondamentaux de la plaidoierie et de la publicité des audiences ; de là une grande complication de formes, et la subordination complète de la *vérité matérielle* et absolue à la *vérité formelle* qui résulte des actes extérieurs de la procédure.[1]

M. de Holzschuher a vivement senti ces vices radicaux de la procédure civile allemande, et sous ce rapport il n'a pas craint de rendre à la législation française un hommage mérité. Critique impartial et exact, il confronte les procédures des deux nations dans leurs dispositions les plus spéciales, et fait avec une rare sagacité la part de l'éloge et celle du blâme. Son ouvrage plaira à tous ceux qui aiment les œuvres consciencieuses, et qui savent combien sont superficiels la plupart des écrits qui ont paru sur la législation comparée. En ce genre comme en tout autre, il est facile d'esquisser à grands traits une théorie générale : aussi faut-il savoir gré à ceux qui, resistant à cette séduction, tiennent à baser leurs travaux sur des études fortes et approfondies.

H. L.

POLITIQUE.

Deutschland, was es ist und was es seyn soll : L'Allemagne, ce qu'elle est et ce qu'elle doit être.

Cette brochure de 159 pages, imprimée à Deux-Ponts, concerne spécialement la Prusse et la Bavière. Elle a pris pour épigraphe : « L'Allemagne par-dessus tous les autres, si ses souverains le veulent bien. » Dédiée « aux sages monarques de la Prusse et de la Bavière, » elle est, comme il est facile de voir, l'œuvre d'un Prussien ou d'un Saxon dont le pays natal échut à la Prusse en 1815, et qui, depuis cette époque, est Prussien de cœur et d'ame. Toutefois ce n'est pas un de ces Prussiens de nos jours qui vivent, parlent et écrivent au milieu des nuages et des brouil-

1 La Prusse forme seule sous ce rapport une exception tout-à-fait tranchée. On sait la haine que Fréderic le grand avait vouée aux avocats ; il cherchait à rendre leur influence de plus en plus inutile, en faisant de la *vérité matérielle* le but de la procédure civile.

lards; qui composent des phrases creuses et sonores, revêtues de mysticité, et qui les déclament avec pathos. L'auteur a senti qu'il était un humble mortel, il a jugé la position de sa patrie, les relations intérieures et extérieures de l'Allemagne; il a compris son époque. Un extrait concis de sa préface nous montrera quelle est la tendance de son ouvrage : « Dans la crise où se trouve actuellement notre patrie, dit-il, nous avons entendu les opinions les plus diverses; elles se sont toutes exprimées, depuis celle qui voit dans la France un modèle accompli de ce qu'on peut désirer en matière de politique, jusqu'à celle qui n'y voit au contraire que la source de tous les maux de l'Europe: celle-ci gourmande d'une manière dégoûtante et se permet d'odieux soupçons; celle-là est impétueuse, vive et pressée dans ses prétentions; toutes deux avouent leur impuissance d'une seule et même manière, quoique leurs vues soient bien différentes. Ce n'est pas au loin qu'il faut aller chercher aujourd'hui des institutions désirables, salutaires et libératrices; il ne faut pas, en se disputant sur les fautes du passé, négliger le moment d'agir.» Cette brochure n'entre pas dans les discussions de théorie générale; elle ne se contente pas de répandre ses idées, elle veut faire agir[1]. L'auteur ne cache pas la haine que lui inspire le libéralisme négatif et destructif; il se déclare l'ennemi de toute tendance révolutionnaire; mais aussi, dans tout l'ancien régime, il ne voit pas beaucoup d'institutions complètes et viables. « Il s'agit, dit-il, de convaincre pleinement tous ceux qui ont voix délibérative, de la vérité suivante : L'Allemagne ne peut plus rester telle qu'elle a été jusqu'ici. L'heure du trépas a sonné pour sa situation actuelle.... Nous avons osé présenter cette brochure à deux augustes princes. Puissent-ils entendre les vœux que la patrie leur adresse, vœux dont l'accomplissement est réservé à eux seuls; depuis long-temps l'élévation de leurs sentimens a fait d'eux les arbitres de l'Allemagne entière.... Qu'eux-mêmes décident, eux-mêmes et non leurs conseillers.... Maintenant déjà le roi de Prusse a rendu à l'Europe le service le plus signalé.... Louis de Bavière a prononcé naguère, lors de l'inauguration de son Wallhalla, ces paroles

1 L'expression de l'auteur allemand est plus énergique, mais, à mon avis, intraduisible: *zur rechten That entzünden.*

qui vivront à jamais dans notre mémoire : «Puissent, dans cette époque orageuse, tous les Allemands être aussi unis que les pierres de ce bâtiment! » Ce pieux désir peut se réaliser, si Louis le veut; ce serait le plus bel instant de sa vie bienfaisante.... La patrie tourne des regards pleins d'espérance vers ces deux nouveaux dioscures. » Cet écrit est partagé en quatre sections: la première énonce les intentions de l'auteur (nous les connaissons déjà en partie); il y drape, mais avec une modération assez rare aujourd'hui, les prétentions surannées des diplomates qui se moquent des hommes d'État improvisés, peut-être même des Rotteck, des Welcker, des Hornthal, des Behr, des Ernst Münch, des Strombeck, etc., pour lesquels notre auteur professe une grande estime. Les diplomates, ajoute-t-il, vantent la stabilité comme le principe fondamental de la science politique. Il regarde le temps actuel comme l'époque d'une réforme politique, semblable à la réforme religieuse du seizième siècle; on demande aujourd'hui l'égalité de tous devant la loi, et l'on ne veut plus les priviléges des princes et de l'aristocratie.

Dans la seconde section l'auteur expose les relations de l'Allemagne avec la France, l'Angleterre, la Russie et l'Autriche. En bon Prussien il fait ressortir tous les dangers dont la France menace l'Allemagne, et surtout la Prusse, depuis la défection de la Belgique. Il accorde à Napoléon bien des bonnes qualités; « mais l'appeler grand homme, c'est presque un crime de lèse-vérité et de lèse-humanité.» On voit que notre auteur n'a pas encore oublié la bataille de Jéna. L'idée d'une propagande révolutionnaire lui paraît extrêmement aventureuse. Il aime assez le ministère du 13 Mars, qu'il loue d'avoir envoyé l'illustre philosophe Cousin en Allemagne pour y examiner tous les établissemens d'instruction publique. Les rapports de l'Allemagne et de l'Angleterre ne lui inspirent aucune inquiétude. Il ne croit pas, avec les doctrinaires français et allemands, à la beauté idéale de la constitution anglaise; il n'admet non plus la nécessité d'une chambre héréditaire et d'une chambre élective dans tous les États constitutionnels. «Nous n'avons plus, dit-il, en Allemagne de noblesse, de familles seigneuriales, qui puissent représenter dans l'État des intérêts spéciaux, ou, comme le disent certains pu-

blicistes, qui soient là comme principe de conservation, comme soutiens du trône, comme intermédiaires entre le peuple et le souverain.» C'est pourtant ce que veulent établir plusieurs écrivains, parmi lesquels on remarque surtout le ministre Ancillon. «Dans plusieurs États, en Prusse par exemple, les hautes fonctions civiles et militaires ne sont accordées qu'à des nobles ou à des annoblis; c'est là une tradition funeste, mais isolée[1], d'un temps qui n'est plus; elle montre au grand jour le vide et le néant de la noblesse à l'époque actuelle.... c'est un usage tacite.... mais comme ce n'est pas une loi formelle, ces priviléges ne sont pas exclusifs dans un État gouverné par des lois aussi bonnes que le sont celles du royaume de Prusse.» Nous croyons, pour notre compte, que tout ce passage est plutôt prussien que bien raisonné; l'usage a souvent force de loi, et d'ailleurs une loi explicite[2] dit, qu'à la noblesse appartiennent, de droit, toutes les fonctions honorables de l'État. La Russie, ce géant immense, mais impuissant, dit l'auteur, ne doit inspirer aucune inquiétude (?) à l'Allemagne, comme État conquérant. Sa politique, ajoute-t-il, a été souvent funeste à l'occident, en 1815 par exemple, lorsque l'empereur Alexandre refusa aux prières de la Prusse la séparation de l'Alsace d'avec la France. Quant à la Pologne, l'auteur n'en dit mot. Il est fort mécontent de l'Autriche: «Son gouvernement et sa politique ne sont point du tout allemands, et nous prouverons que, même dans les temps les plus récens, tous les retards, toutes les violations, toutes les turpitudes commises à la diète, sont sorties de l'officine autrichienne.... Quoi qu'il en soit, l'Autriche est encore aujourd'hui un phénomène historique des plus curieux; car on y voit un tout complet, un système bien suivi, et toujours conséquent.... Le principe rétrograde est la base du gouvernement autrichien, qui cherche à étouffer dans leurs germes toutes les idées de progrès et de culture successivement développées. C'est un despotisme raisonné.» Ce passage se termine par les mots suivans : «L'Autriche s'est détachée de l'Allemagne, elle en est séparée par les

1 Après le mot isolée, le critique allemand met des points d'interrogation ou plutôt des points de doute.

2 S. 34, *Tit.* 9, *Th. II*, *des preussischen Landrechts.*

opinions, le gouvernement et la tendance des esprits en général; l'influence de l'Autriche sur les affaires de l'Allemagne et sur celles du reste de l'Europe, ferait naître une réaction révolutionnaire; sans les combinaisons de Metternich, aidées de l'influence de Wellington, la France n'aurait pas eu le ministère du 8 Août, l'Europe n'aurait pas été agitée par les incalculables conséquences des journées de Juillet.»

La troisième section expose la situation intérieure de l'Allemagne depuis le congrès de Vienne. Elle indique, comme on l'a déjà souvent fait, les motifs de l'impuissance de la diète et les bévues des princes qui voulaient établir l'infaillibilité du principe monarchique. Quant au principe des temps nouveaux qui viennent de remplacer l'ancien régime, le voici, dit l'auteur: «La ligue des souverains pouvait, par réaction, amener une association de peuples, très-dangereuse pour le principe monarchique. Aussi ne faut-il plus d'alliance des souverains contre les peuples; mais chaque souverain doit se liguer avec son peuple envers et contre tous, et cela pour rendre à jamais la sécurité aux trônes.» L'auteur esquisse ensuite l'histoire de la Confédération germanique: «Non-seulement, dit-il, l'idée première n'a pas été réalisée complétement, mais elle a été arrêtée, étouffée par des influences occultes.» La troisième section jette encore un coup d'œil rapide sur les péchés d'omission de la diète, et blâme sa funeste activité après les décrets de Carlsbad, les entraves qu'elle mit à la presse et l'établissement de la commission de Mayence.

La quatrième section énumère les vœux et les espérances de l'Allemagne tels que les conçoit l'auteur. D'après ce qu'il a déjà dit, il pense que ce serait une véritable dérision que d'appeler la Confédération germanique une puissance européenne, une puissance formidable. Après avoir exposé de nouveau les fautes de la diète, il prie les Allemands de se défier de ces voix séductrices qui veulent entraîner l'Allemagne occidentale dans l'alliance des Français; d'un autre côté, dit-il, si la Russie et l'Autriche commencent la grande lutte contre la France, elles n'auront que des alliés fort équivoques dans les États constitutionnels de l'Allemagne. Que doit donc faire l'Allemagne proprement dite dans les circonstances présentes? cette question, l'auteur cherche à la

résoudre de différentes manières. D'abord il voudrait une ligue des princes entre eux, à l'effet de garder une neutralité armée et de se défendre envers et contre tous pour maintenir la paix. Cette ligue aurait un intérêt unique, et ne se laisserait pas influencer dans ses arrêtés par des intérêts secondaires et partiels. A la tête de cette ligue se placeraient les souverains de la Prusse et de la Bavière, qui dominent sur l'Allemagne, l'un dans le nord, l'autre dans le midi. Nous voici donc maîtres du secret de l'auteur. C'est là le but de sa publication.

Dans les circonstances actuelles, la Prusse est l'État de l'Europe qui doit le plus craindre la guerre. Des hostilités avec la France lui enlèveraient, selon toutes les probabilités, les provinces rhénanes, et s'il naissait un autre Napoléon, gare une nouvelle bataille de Jéna! Le grand-duché de Posen, en cas de guerre, ne serait non plus une possession très-facile à garder; quant aux provinces saxonnes, acquises en 1815, contre le vœu de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Angleterre et de la France, uniquement par les craintes qu'inspirait la réapparition de Napoléon, la possession en serait encore plus précaire que celle des provinces mentionnées. D'ailleurs, dans la dernière révolution de Pologne, la Prusse s'est fait une multitude d'ennemis par suite de sa conduite envers un peuple héroïque. Une alliance étroite entre tous les souverains de l'Allemagne pourrait seule, au cas d'une guerre avec la France, assurer à la Prusse les acquisitions qu'elle a faites en 1815. Alors, sans doute, la Bavière jouerait le premier rôle, conjointement avec la Prusse, parce que ce royaume court aussi risque de perdre la Bavière rhénane, celle de ses provinces qui lui vaut le plus de revenus en tout genre. Toutefois nous n'oserions pas affirmer si la Bavière est bien disposée à entrer dans cette alliance. Ensuite comment fera-t-on pour ne s'occuper que de l'intérêt général, et pour négliger ou même léser les intérêts particuliers? Un traité semblable unissait, en 1795, contre la France, l'Autriche, l'Allemagne et les autres puissances de l'Europe, ce qui n'empêcha pas la Prusse de faire la paix dans son intérêt privé. La Bavière se détacha aussi du puissant allié auquel elle devait presque tout; il est vrai qu'elle craignait d'être accablée par la Prusse, la Russie et l'Autriche, et l'histoire a fidèlement conservé la mémoire

de la bataille de Hanau, ainsi que celle de la noble fidélité du roi de Saxe qu'on a si cruellement dépouillé.

L'auteur expose ensuite d'autres vœux, d'autres espérances de l'Allemagne, comme il les comprend lui-même. Il veut, par exemple, que les forces militaires de la Confédération germanique soient mieux organisées, que chaque État ait sa garde nationale (*Landwehr*) et sa levée en masse (*Landsturm*) organisées, et comme on n'est jamais assez bien défendu du côté de la France, l'auteur veut qu'on bâtisse encore de nouvelles forteresses pour compléter le réseau qui entoure le belliqueux voisin. Il désire ensuite une constitution unique pour toute la Confédération germanique, et il espère que la Prusse prendra l'initiative à cet égard. Il engage la Bavière, la Prusse et les autres États de la Confédération à concéder la liberté de la presse, à peu près comme le veut M. Welcker, à développer l'éducation nationale, à supprimer toutes les lignes de douanes dans l'intérieur de la Confédération, à émanciper la navigation des fleuves, à simplifier les rouages de l'administration en général, à diminuer les armées permanentes, à introduire les débats judiciaires de vive voix, à gratifier tous les États allemands de l'uniformité des poids et mesures, à réunir l'Église d'Allemagne : vœux que forme avec l'auteur tout ce qu'il y a d'éclairé dans ce pays.

Quel que soit l'auteur de cet écrit, partout il fait preuve d'un esprit judicieux et réfléchi, partout il annonce de vastes connaissances. L'idée principale de l'ouvrage donne à cet écrit un puissant intérêt. Il fera, nous n'en doutons point, une vive impression sur les cabinets et même sur les diplomates *ex professo*, et occasionnera une polémique très-animée. (*Hesperus.*)

ERRATUM.

On a imprimé dans quelques exemplaires de la livraison de Janvier, p. 80 : le *Palatinat* impérial, au lieu de *Palais* impérial.

LEVRAULT, *éditeur-propriétaire*.

NOUVELLE REVUE GERMANIQUE.



HISTOIRE DE LA NATION ALLEMANDE,

PAR M. LUDEN.

(Second article.)

INSTITUTIONS PRIMITIVES DES GERMAINS.

Nous l'avons vu [1] : quelques faits capitaux incontestables, et, pour tout le reste, des récits tronqués ou défigurés, d'énormes lacunes, des hypothèses plus ou moins ingénieuses, mais qui, enfin, ne sont toujours que des hypothèses ; voilà ce qu'il nous est possible de savoir aujourd'hui des Germains pendant les deux premiers siècles de leur apparition dans l'histoire. Nous aurions mieux que des fragmens, que les événemens historiques ne suffiraient pas à donner de ce peuple une idée complète.

Cette multitude de petits faits de chaque jour, trop nombreux et trop insignifians en eux-mêmes pour que l'histoire

1 Voyez *Nouvelle Revue germanique*, t. VII, p. 289.

les consigne, répétés par l'habitude avec une merveilleuse régularité et des variations nécessaires, trahissent un caractère identique, des mœurs et des manières constantes. Sur ce fonds commun s'élèvent les hommes influens et les faits mémorables, comme des sommités lumineuses, comme des manifestations plus éclatantes du génie national et des institutions qui en dérivent. Étudions donc ce génie et ces institutions : l'intelligence de l'histoire est à ce prix. Par là aussi, et par là seulement, on y puise de véritables enseignemens. On voit le progrès des peuples, et l'idée que chacun a eu mission de réaliser dans le monde. On découvre par où l'humanité a passé, et l'on pressent ce qu'il lui reste à faire. Cela vaut bien les quelques règles de politique et de prudence vulgaire qu'on ramasse par-ci par-là dans l'histoire, lorsqu'on n'y cherche qu'un recueil d'anecdotes, une biographie curieuse des individus ou des peuples.

Il faut je ne sais quelle pénétration divinatoire, et comme un instinct de ce qui a dû être, pour saisir, même dans des traditions nationales, les mille traits fugitifs dont se compose la physionomie morale d'un peuple. Que sera-ce, s'il ne nous est connu que par les témoignages de ses ennemis? Tacite lui-même, si différent de ses contemporains; Tacite, qui présentait à Rome le tableau de la Germanie comme un exemple, ou plutôt comme un reproche sanglant de sa corruption et de ses turpitudes; Tacite n'a pu puiser qu'à une source bien suspecte, les récits de soldats ou de marchands romains qui avaient entrevu la Germanie sans la comprendre, sans s'intéresser le moins du monde aux mœurs de ce peuple, que leur œuvre était d'exploiter et de détruire.

Heureusement pour notre défiance, nous pouvons nous appuyer sur les travaux de tant de savans hommes, judicieux interprètes de leur antique patrie : ce sont non-seulement M. Luden, dont nous nous occupons principalement ici, mais l'historien Mannert, les jurisconsultes Eichhorn, Savigny,

Mittermaier, l'antiquaire Jacques Grimm, et beaucoup d'autres. Malgré leurs dissentimens de détail, ils nous initient on ne peut mieux à ces mœurs, à ces institutions dont le secret semblait perdu.[1]

On ne s'était pas toujours appliqué à entrer ainsi, sans préoccupations et sans système conçu d'avance, dans l'esprit des temps et des peuples d'autrefois; et la pauvre Germanie, cette souche commune de l'Europe moderne, avait été bien maltraitée par ses enfans. Un historien renommé du siècle dernier, Robertson, établit un long parallèle des Germains avec les sauvages d'Amérique, et ne les fait subsister que

1 C. Mannert, Histoire des anciens Germains et particulièrement des Francs. — Eichhorn, Histoire du Droit public et privé de l'Allemagne. — Savigny, Histoire du Droit romain au moyen âge, tome premier, chap. 4, de l'organisation judiciaire chez les Germains. — Jacques Grimm, Antiquités du Droit germanique, 1828. — Nous ne croyons pas devoir faire sous les yeux du lecteur la laborieuse discussion des passages de César et de Tacite, sur lesquels repose principalement notre exposition. Nous avons rejeté dans les notes quelques éclaircissemens indispensables. Dans le texte nous nous sommes efforcé de mettre en relief les points principaux, et de les rattacher à quelques idées générales. En cela nous n'avons pas suivi M. Luden, qui expose avec clarté, discute avec finesse, mais semble avoir évité à dessein de faire intervenir dans l'histoire d'autre philosophie que le bon sens. Mais si nous nous écartons un peu de la manière de notre guide, si nous différons sur quelques résultats de détail, nous nous associons pleinement à sa méthode si sage et si circonspecte. « Il ne nous reste qu'un moyen, dit-il, c'est d'interpréter ce qu'ont recueilli les anciens, et particulièrement Tacite, en le rapportant aux lois immuables de la nature et des sociétés humaines, aux particularités des lieux, aux circonstances données, aux faits historiques connus, aux coutumes, enfin, et aux institutions qui, dans la suite des temps, apparaissent comme le caractère distinctif des nations germaniques. »

M. de Savigny, dont l'autorité est d'un grand poids dans ces matières, a exprimé d'une manière plus précise ce dernier moyen d'interprétation. Toute institution qui se retrouve sans exception dans toutes les lois des peuples barbares rédigées depuis l'invasion, ou dont l'omission dans quelques-unes s'explique par des causes particulières, doit, selon lui, être considérée comme générale et primitive. C'est, ce nous semble, un moyen excellent de suppléer Tacite, à condition d'en user avec précaution; car une cause commune pourrait bien avoir modifié telle institution dans toutes les lois germaniques d'une manière uniforme, et alors elle serait générale sans être primitive.

par la chasse et le pâturage[1], assurant qu'ils négligeaient l'agriculture. Un Allemand, Adelung[2], dont l'érudition est à beaucoup d'égards si justement estimée, renchérit encore sur l'Écossais. Selon lui, César et Tacite ont flatté le portrait qu'ils font de ses ancêtres; sous le rapport moral ceux-ci s'élevaient peu au-dessus des bêtes féroces, et ne ressemblaient pas mal au chien, par exemple. *Sit illi terra levis!* s'écrie M. Luden, dans son indignation patriotique, après avoir rapporté ces folies.

C'était injustice, en effet; mais elle s'explique. Dans le culte exclusif et aveugle qu'on a si long-temps voué à l'antiquité classique, on se serait cru un barbare soi-même de ne pas ravaler bien bas tout ce que Grecs et Romains avaient gratifié du nom de barbares. Puis ensuite, les horreurs des siècles suivans trompèrent sur l'état primitif des peuples de la Germanie. On ne tint nul compte de l'irritation qu'avaient dû produire peu à peu dans leurs esprits les longues luttes contre Rome, ni des circonstances toutes nouvelles où ils se trouvèrent placés sur une terre étrangère, au milieu d'une société qu'ils méprisaient et où ils ne comprenaient rien. On ne prit même pas la peine de distinguer les Germains des peuples de race différente: tout fut compris dans un commun anathème.[3]

Une dernière cause, enfin, des méprises et des injustices de beaucoup d'historiens modernes, mérite d'autant plus que nous la relevions, que son influence se fait sentir bien au-

1 Histoire du règne de Charles-Quint, 1769. Introduction, section première, note 6.

2 Adelung, Histoire primitive des Allemands, de leur langue, de leur littérature. Leipzig, 1806.

3 C'est avec des passages d'Ammien Marcellin sur les Huns et les Alains que Robertson prouve, par exemple, que les Germains dédaignaient de cultiver la terre et de toucher une charrue. Il est vrai qu'il cite aussi des passages de César et de Tacite; mais il ne lui serait jamais venu dans l'esprit de leur donner un sens si absolu, s'il n'avait été préoccupé de témoignages qui, pourtant, s'appliquent à d'autres peuples et à d'autres temps.

delà de la question qui nous occupe. Les Germains, sans contredit, étaient un peuple enfant: or, l'on ne concevait d'enfance de peuple que sous l'image de cet état de nature dont Rousseau a prodigué son éloquence à nous faire le triste tableau. On s'explique à peine comment a pu se répandre et s'accréditer une hypothèse si dégradante pour l'humanité, lorsque la légèreté sceptique et moqueuse de Voltaire même se refusait à croire que l'homme ait pu vivre *comme des blaireaux et des lièvres.* [1]

Ce n'est pas ainsi qu'on comprendra jamais les époques primitives. N'allez non plus y chercher l'allure raisonneuse et réfléchie d'un âge plus mûr : non; mais reportez-vous en souvenir aux jours de votre enfance; rappelez-vous, avec toute la sympathie dont vous êtes capable, ces mouvemens naïfs, cette inexpérience de la vie! Il est bien loin de nous, ce charme de l'enfance, ce paradis terrestre d'innocence et de candeur, où l'ange, au glaive flamboyant, fait sentinelle, et nous defend de rentrer: car une fois sortis de l'enfance, nous sommes poussés dans la vie, et il ne tient pas à nous de revenir sur nos pas! Point de vains regrets donc, mais aussi point d'injustice. On s'est demandé, par quel lent et prodigieux effort l'esprit humain était parvenu à inventer le langage avec toutes ses formes et ses règles si compliquées; et l'on n'a su se tirer d'embarras que par un *Deus ex machina*, par une révélation. Mais on méconnaissait la puissance créatrice de l'imagination, cette reine des premiers âges; car le langage, comme les institutions sociales, n'est pas d'abord une combinaison factice et conventionnelle; il ne naît pas du besoin de la dure et stérile loi de la nécessité : c'est une expansion spontanée qui éclate avec une énergie native, avec un instinct d'unité organique qui confond au point d'y reconnaître Dieu même!

Et quod nunc ratio est, impetus ante fuit.

1 Essai sur les mœurs des nations. Introduction.

Qu'on ne vienne donc plus nous parler de je ne sais quel état d'imbécillité brutale, qui n'a jamais pu être celui d'aucun homme sain, ni, partant, d'aucun peuple. Qu'on ne nous parle même plus des sauvages d'Amérique ; ces comparaisons n'ont pas le moindre fondement dans l'histoire; loin de là, tout se réunit pour les contredire. Qu'on cesse de nous représenter les Germains comme des hordes nomades, errant à l'aventure sans feu ni lieu, lorsqu'il est facile de démontrer qu'ils avaient des demeures fixes, lorsque Tacite fait même de leur vie sédentaire un des caractères qui les distinguait de leurs voisins les Sarmates. Nous ne voulons pas faire un roman de l'histoire. Nous avouerons sans peine qu'il a dû y avoir beaucoup de rudesse dans les mœurs, mais de la simplicité et de la franchise; peu de sentimens délicats et raffinés, mais de l'élévation et de la générosité dans le cœur[1]; peu d'idées générales, point de science apprise, mais des observations simples et un sens droit. L'organisation sociale des Germains n'était guère aussi qu'une ébauche qui ne pouvait convenir qu'à des mœurs très-simples, à des rapports très-bornés; mais une ébauche pleine de force, d'harmonie, de grandeur, d'avenir : trop profonde et trop naturelle à la fois pour l'attribuer à un autre législateur que celui qui a gravé dans la conscience des peuples la loi de leur développement original.

Cette grande nation germanique, si pleine d'espérances, et où étaient déposés les germes qui, avec le christianisme, ont produit nos sociétés modernes, se divisait en une multitude de peuples plus ou moins considérables. Les guerres

1 Il n'entrait guère dans l'esprit d'un Romain de rendre témoignage aux qualités morales des Germains. Néanmoins Tacite fait partout l'éloge de la pureté de leurs mœurs; et Agrippa, au rapport de Josèphe, voulant engager les Juifs à se soumettre aux Romains, rappelle que ceux-ci ont vaincu les Germains, dont les pensées, dit-il, sont encore plus hautes que la stature, et qui savent mépriser la mort. γῆν μεν ἄπειρον νεμόμενοι, μείζω δὲ τῶν σωμάτων ἔχοντες τὰ φρονήματα, καὶ ψυχὴν θανάτου καταφρονοῦσαν, κ. τ. λ. *De bell. jud. II*, 16, §. 4.

et les conquêtes (car il y en eut d'intérieures), les traités, les alliances, les confédérations, tantôt étendirent le nom d'un peuple, tantôt le resserrèrent dans d'étroites limites; et ces changemens de domination ont souvent été pris à tort pour des migrations de peuples errans. Cette mobilité, plus apparente que réelle, n'empêche pas que les mêmes noms de peuples se retrouvent pendant des siècles dans les mêmes contrées: les Frisons dans la Hollande, les Chaûques sur la mer du Nord, les Chattes dans la Hesse, les Chérusques sur le Weser et jusqu'à l'Elbe, les Marcomans dans la Bohème, les Quades dans la Moravie, etc.

De tous les noms de peuples germaniques aucun n'a autant exercé la sagacité des critiques, que celui des Suèves. Il y a des Suèves partout. Arioviste était Suève; César place les Suèves dans l'intérieur de la Germanie, qui lui était inconnu; Tacite en fait le nom collectif de tous les peuples de l'intérieur jusqu'à la mer Baltique, et même au-delà jusque dans la Scandinavie. Lors de l'irruption des Barbares dans l'empire romain, un royaume de Suèves fut fondé en Espagne. Aujourd'hui même une partie de l'Allemagne, la Souabe, conserve le nom par lequel les Romains désignaient ses anciens habitans. M. Luden désespère de ramener ce nom si répandu à une notion précise; aussi bien est-il évident que les Romains n'y attachaient eux-mêmes qu'un sens vague et confus[1]. Voici pourtant l'ingénieuse explication qu'en donne

1 Veut-on savoir ce qui, selon Tacite, constituait le Suève? Il portait les cheveux noués sur le sommet de la tête. *Insigne gentis obliquare crinem nodoque substringere. Sic Suevi a ceteris Germanis.... separantur.* Mais le même usage était aussi pratiqué chez d'autres peuples : *in aliis gentibus, seu cognatione aliqua Suevorum, seu, quod sæpe accidit, imitatione;* seulement cela n'était pas général comme chez les Suèves : *rarum et intra juventæ spatium; apud Suevos, usque ad canitiem horrentem capillum retro sequuntur, ac sæpe in ipso solo vertice religant.* Tacite était sans doute fort en peine de trouver un caractère commun à tous les Suèves, lorsqu'on avait appliqué ce nom à tant de peuples divers et d'une manière si arbitraire. Il fit ce qu'a fait Linné, embarrassé d'indiquer un caractère distinctif du chien : *Cauda sinistra inflexa!*

le savant Mannert dans sa trop courte histoire, postérieure à la publication des travaux de M. Luden.

Les Germains étaient en général sédentaires et agricoles, cela est incontestable. Mais il est dans la nature des choses qu'un peuple cherche à se débarrasser du surcroît de sa population par des établissemens au dehors, par des colonies; et nous verrons bientôt que ce cas devait se rencontrer fréquemment chez les Germains. Qu'arrivait-il alors? Non pas une peuplade entière, mais ceux-là seulement qui manquaient de moyens d'existence, émigraient pour chercher fortune ailleurs et conquérir une nouvelle patrie. Jusqu'à ce qu'ils pussent de nouveau se fixer quelque part, sans être nomades, ils vivaient dans une agitation continuelle, cultivant la terre en commun, tandis qu'une partie d'entre eux veillait à la défense commune; et la provision faite, on se remettait en marche, dans l'espoir de trouver enfin où s'arrêter[1]. Tels étaient ces Germains que commandait Arioviste. Quand un Romain ou un Gaulois leur demandait qui ils étaient, ils répondaient *Germains*, hommes d'armes, hommes de guerre; et si l'on insistait pour apprendre quelque chose de plus précis, nous sommes *Suèves*, répondaient-ils, c'est-à-dire errans[2]. Les Romains, qui ne soupçonnaient pas la signification de ce nom, mais sachant que ces Germains venaient de l'intérieur de la Germanie, en conclurent que là devait exister une nation des Suèves. A mesure que leurs connaissances géographiques s'étendirent, ils rencontrèrent partout dans la Germanie des peuples qui portaient déjà d'autres noms particuliers : pour ne pas sacrifier les Suèves dont on avait une fois admis l'existence, il fallut les reculer de plus

1 C'est ainsi qu'il faut entendre le passage de César : *De bello gallico*, l. IV, c. 1. — Les Germains d'Arioviste avaient quitté leur patrie et vivaient par conséquent sans habitations fixes depuis quatorze ans : *qui intra annos XIV tectum non subissent. De bello gallico*, l. I.er, c. 36.

2 En allemand *schweifen*, errer.

en plus, et à la fin il ne resta qu'à en faire le nom générique de tous les peuples de l'intérieur.

Remarquez que c'est vers le sud, vers le Danube et les Alpes que se dirigeaient ces troupes de Germains émigrans. Or, les peuples nouveaux qui se formèrent ainsi, s'organisèrent, et nous verrons pourquoi, d'une manière différente à plusieurs égards de l'organisation sociale des Germains du nord, d'où ils étaient sortis. Nous en avons déjà eu la preuve dans l'opposition d'Arminius et de Marobode [1]. Ces différences dans les institutions ne provenaient nullement d'une disparité profonde de races, comme quelques-uns l'ont prétendu; mais nous renvoyons l'examen de leur opinion à l'époque où les Saxons [2], qu'on oppose aux Suèves, commencent à paraître dans l'histoire. Les distinctions de race qui ont pu exister avant, échappent à toute appréciation historique; et il ne peut être question ici que de l'état primitif de la Germanie.

Un triple caractère éclate dans toutes les institutions des Germains; et telle était sa force, tant il était gravé profondément dans l'esprit de la nation, qu'il a traversé les vicissitudes des siècles et subi bien des transformations, sans que rien ait pu l'effacer : loin de là, il semble destiné dans l'avenir à grandir encore en s'épurant. C'est d'abord une *individualité* exigeante, jalouse, irritable; étendue à la famille, puis aux relations de voisinage, puis encore aux rapports plus généraux de la vie civile et politique, elle prend le caractère de l'*association*. Mais là aussi le sentiment de l'indépendance domine; si l'homme libre s'associe, c'est à la condition que sa liberté n'en sera pas gênée. Qu'est-ce donc qui servira de correctif à cette personnalité si intraitable? la *fidélité*, le *dévouement* à la personne d'un chef; mais dévouement toujours volontaire et libre.

1 Voir le premier article, t. VII, p. 305 et suiv.

2 On dérive leur nom de *sitzen*, être assis : c'est la race sédentaire et à demeures fixes, tandis que les Suèves sont la race errante et, peu s'en faut, nomade.

L'homme libre : voilà la base de tout le système, si l'on peut appeler système, une organisation produite par le développement naturel et spontané d'un peuple.

Mais la liberté germanique n'avait pas le caractère purement négatif de l'absence de l'esclavage et de la dépendance personnelle; elle embrassait quelque chose de tout positif, l'inviolabilité de la vie, de l'honneur et de la propriété, la participation aux différentes assemblées, et aux jugemens ou autres décisions qui s'y rendaient. Aussi n'en jouissait-on qu'à des conditions qu'il n'était pas donné à chacun de remplir; et nous pouvons déjà entrevoir comment une liberté si illimitée appelait si fréquemment chez les Germains, comme chez tous les peuples de l'antiquité, son extrême contraire, la servitude.

Qui aurait osé porter la main sur un homme libre? qui lui infliger une peine, alors même qu'il s'était rendu coupable d'un attentat sur la personne ou les biens d'autrui [1]? Ce n'est pas à dire que son crime restât impuni. La vengeance privée réclamait son droit, le sang demandait du sang. Pour rendre aussi rares que possible ces irruptions de la guerre privée dans la paix publique, on offrait à l'offensé ou à sa famille une sorte de transaction avec le coupable : la *composition*, fixée d'avance et proportionnée au crime, lorsqu'elle était acceptée, éteignait les inimitiés et réconciliait les familles. Et comme tous avaient intérêt à ce que la paix publique fût maintenue, et par conséquent la composition payée, tous les hommes libres d'une même association répondaient solidairement les uns pour les autres.

Dans cette absence de toute peine corporelle, est-il surprenant que l'on n'admît personne dans une association quelconque, s'il ne possédait une propriété foncière jugée suffisante [2]? L'étranger, si quelqu'un ne répondait pour lui, était

1 Cela est vrai sans exception pour tous les délits privés.

2 *Sed arma sumere non ante cuiquam moris quam civitas suffecturum*

hors la loi et livré sans protection aux outrages du premier venu. Le fils de famille restait en la garde de son père ou de son tuteur, jusqu'à ce que, pour me servir de l'expression de notre ancien droit coutumier, il était *séparé de pain et de pot*, c'est-à-dire venait à former un établissement à part, ou jusqu'à ce que la mort de ceux qui avaient jusque-là répondu pour lui, l'appelait à succéder à leurs biens.

Supposez maintenant (et la supposition était bien souvent une réalité), supposez, dis-je, que l'héritage ne pût être partagé entre plusieurs fils, de manière à ce que chacun conservât une portion suffisante. Que faire alors? Les Germains vivaient isolés dans leurs champs, n'ayant ni villes, ni industrie, qui ne prospère et ne s'agrandit que par elles; et hormis l'agriculture, ils ne connaissaient d'autre profession que la guerre. Plusieurs émigraient donc, ainsi que nous l'avons dit, pour tenter le sort des armes. Les autres que devenaient-ils? Le voici :

Des chances contraires à celles qui avaient porté le partage des terres à sa dernière limite pouvaient, dans d'autres cas, amener leur accumulation. Le grand propriétaire avec sa famille ne pouvait suffire à l'exploitation de toutes ses terres, ni n'avait l'emploi de tous leurs produits. Et à qui aurait-il vendu l'excédant des uns et des autres, dans un pays où il n'y avait ni richesse mobilière, ni industrie un peu déve-

probaverit.... Ante hoc domus pars videntur, mox reipublicæ. De morib. Germ., c. 13. — Ce passage est le seul de Tacite, et en général des auteurs anciens, d'où nous pouvons induire l'existence primitive de la *garantie réciproque* (*Gesammtbürgschaft*). Mais cette induction est d'autant plus légitime que dans les lois postérieures la garantie réciproque n'apparaît plus que comme une institution qui s'éteint. Le témoignage le plus positif et le plus détaillé se trouve dans les lois anglo-saxonnes *LL. Edowardi R.*, c. 20 (Wilkins, p. 201). — Il est superflu d'observer que le port d'armes dont il est question dans Tacite, est le port d'armes honorifique dans l'assemblée du peuple et dans toutes les circonstances de la vie, signe de la jouissance de la liberté et de tous les droits qu'elle donnait, et non l'usage des armes à la guerre et dans les exercices militaires.

loppée? Mais il y avait là des gens tout prêts qui ne demandaient pas mieux que de se *recommander* à son patronage, et de cultiver les terres qu'il leur concédait moyennant une redevance en nature plus ou moins forte.

Telle est, suivant M. Luden, l'origine de l'inégalité dans la condition des personnes chez les Germains et de l'espèce de servitude la plus douce, que Tacite assimile à la condition des *colons* romains[1]. D'autres, néanmoins, et notamment M. Eichhorn, en ont cherché l'origine exclusivement dans la conquête, et la domination du peuple vainqueur sur les vaincus. Quoi qu'il en soit, ceux qui y étaient assujettis sont appelés *liti* et *lazzi* dans les lois postérieures des peuples germaniques[2]. Outre ce genre de servitude, les Germains en

1 *Frumenti modum dominus, aut pecoris, aut vestis, ut colono injungit; et servus hactenus paret. De mor. Germ.*, c. 25.

2 On n'est pas d'accord sur l'étymologie de ces deux mots; voici celle que M. Luden a adoptée : Selon lui, *litus*, *lidus*, *ledus*, *lætus* (car l'orthographe varie), viendrait de *Glied*, en bas allemand *lit*, pl. *leden*, qui signifie *membre*, par opposition au maître, au seigneur, qui habitait la ferme principale ou la *cour* (dans les lois barbares *curtis*, en allemand *Hof*), et qui était, par rapport à ses mainmortables, comme le *chef*, la *tête* (haut allemand *Haupt*, bas allemand *Höv*, d'où *Hof* serait dérivé). *Lazzi*, *lassi*, viendrait de *lassen*, *laisser*, et signifierait un *affranchi*, un serf qui a passé à une servitude moins rigoureuse; car l'affranchissement seul n'assimilait en aucun cas pleinement à l'homme libre. Grimm et Eichhorn, au contraire, regardent *litus* et *lassus* comme deux formes d'un même nom, dérivé, selon le premier de ces auteurs, du mot allemand *las* (par *a* bref), c'est-à-dire lent, paresseux, las. En faveur de l'opinion de ceux qui rapportent l'origine de la mainmorte uniquement à la conquête, on peut remarquer que dans tout le moyen âge on distingua la servitude personnelle des serfs de corps et de poursuite, de la servitude temporaire de ceux qui n'étaient soumis à des obligations serviles qu'à raison des biens qu'ils possédaient, et qui recouvraient leur liberté en abandonnant ces biens. D'après cette distinction, les *recommandés* de la Germanie primitive auraient été des *manans* plutôt que des *mainmortables.* On peut répliquer pour M. Luden, qu'il devait être à peu près impossible de retourner à la liberté, puisque cette liberté était subordonnée à la condition de la propriété, et que personne ne se faisait *lite* pour peu qu'il lui restât la plus légère espérance de posséder un jour un héritage suffisant, parce qu'il pouvait rester jusque-là en la garde de celui dont il était l'héritier présomptif. Cette impossibilité de fait devait d'autant plus aisément se convertir en droit, que dans un pays qui, comme

connaissaient aussi une plus rigoureuse et plus semblable à l'esclavage domestique des Grecs et des Romains. Les serfs de cette seconde espèce pouvaient être vendus; mais on doit dire à l'honneur des Germains, que la servitude même la plus rigoureuse n'avait jamais chez eux ce caractère de cruauté, de dureté, qui révolte chez les peuples de l'antiquité classique.[1]

Tous les hommes libres, quelle que fût l'étendue de leurs propriétés, le nombre de leurs enfans, de leurs serfs et de leurs *lites*, se réunissaient pour former divers degrés d'association. Chacune avait son assemblée, où se discutaient les intérêts communs, son plaid, où se rendait la justice : et c'est un principe fondamental du Droit germanique, que nul ne peut être jugé que par ses pairs, c'est-à-dire par ses coassociés.

De toutes ces associations, la plus simple était la *commune*, fondée sur la nature même des lieux, et n'ayant pour objet que de régler l'usage des pâturages, des bruyères et des forêts situés dans le finage et possédés par indivis par tous les communiers.[2]

l'ancienne Germanie, n'a pas de lois écrites, c'est la continuité du fait ou l'usage qui fonde le droit.

1 Tacite distingue très-nettement ces deux sortes de servitude : *servos conditionis : hujus per commercia tradunt.... Ceteris non in nostrum morem, cet..... De mor. Germ.*, c. 24, 25. Il n'allègue qu'une seule cause de la seconde : le jeu de hasard. Quand il était ruiné, le Germain, pour dernier coup, jouait sa liberté, et s'il perdait, il se laissait garrotter et vendre. Cela paraîtra moins surprenant, si l'on songe qu'en jouant son bien, il jouait déjà implicitement sa liberté, et qu'un dernier coup malheureux aggravait seulement d'un degré la servitude à laquelle la perte de son patrimoine l'aurait indirectement condamné, tandis que si la chance tournait en sa faveur, il recouvrait sa liberté qu'il venait de compromettre. Il est probable que les prisonniers faits à la guerre étaient aussi réduits à l'espèce de servitude la plus rigoureuse.

2 Ce genre de communauté s'appelle en allemand *Markgenossenschaft*, association de finage (*Mark*, *marca*). Tacite désigne les communes par le mot *vicus*; les lois barbares et les capitulaires par *villa*, d'où nous avons fait *ville* et *village*.

Plusieurs communes réunies formaient un canton[1], société moins étroite, et dont le but était la paix publique, la sûreté, la protection de tous les droits, la réparation des offenses, enfin la défense commune contre les attaques du dehors.

A des époques convenues d'avance, le plus souvent à la nouvelle ou à la pleine lune, ou bien encore, s'il survenait quelque cas imprévu, sur la convocation du magistrat, les hommes libres du canton se réunissaient en assemblée générale. Ils y paraissaient en armes, comme en général dans toutes les circonstances de la vie, soit habitude contractée dès l'origine, soit plutôt que les attaques fréquentes des Romains eussent rendu cette précaution nécessaire. Tous les membres de l'assemblée jouissaient des mêmes droits, et rien n'autorise à attribuer à quelques-uns des prérogatives dont n'auraient pas joui également tous les autres.

Toutefois le petit propriétaire, préoccupé des soins de son existence et de celle de sa famille, ne pouvait porter au bien public les mêmes sacrifices que l'homme riche, dont les vastes possessions étaient cultivées par un grand nombre de mainmortables. Il y en avait sans doute qui ne se présentaient pas même à l'assemblée du peuple, ou n'y venaient que tard pour apprendre ce qui avait été décidé, plutôt que pour influencer les décisions à prendre. Mais rien n'empêchait le grand propriétaire de suivre les affaires avec soin et d'y acquérir une certaine expérience. Aussi, quand il prenait la parole, l'écoutait-on avec plus de confiance, d'attention et de respect. Un de ces hommes influens qui avaient rendu des services à la communauté, venait-il à mourir, son fils héritait naturellement de la faveur du peuple en même temps que des biens de son père. Ainsi naquit l'illustration héréditaire de certaines familles, qui devinrent la noblesse de la nation.[2]

1 Dans les auteurs latins *pagus*, en allemand *gau*.

2 En allemand *Adel*, noblesse; *edel*, noble. Ces dénominations sont

Cette noblesse formait-elle un ordre à part, une sorte de caste patricienne jouissant de priviléges politiques? MM. Luden et Mannert le nient positivement; et Savigny et Grimm, qui accordent à la noblesse quelques avantages civils, tels qu'une composition plus forte, reconnaissent qu'elle n'exerçait aucun droit politique particulier, et qu'il n'y avait de distinction essentielle qu'entre les hommes de condition libre ou servile. Le noble était élu de préférence aux magistratures, et exerçait une prépondérance de fait très-réelle, mais qui dépendait du bon vouloir de l'assemblée : le noble n'y était même admis qu'en qualité d'homme libre, et n'y avait de droits que ceux qui découlaient pour tous indistinctement de cette qualité.[1]

Avant l'assemblée, le gravion (c'est le nom que, d'après les lois postérieures des Francs, on donne au premier ma-

fort anciennes. *L. Anglior. et Wernior.*, Tit. I. *Si quis Adelingum occiderit*, *cet.* Nithard (Bouquet, tome VII, p. 29) nous apprend que les Saxons étaient divisés en trois ordres : *Sunt enim inter illos qui Edhilingi*, *sunt qui Frilingi* (de *frei*, libre), *sunt qui Lazzi illorum lingua dicuntur : latina vero lingua hoc sunt nobiles*, *ingenuiles atque serviles.* — Suivant la meilleure étymologie, ce nom est dérivé de *od*, propriété.

1 M. Eichhorn seul persiste à faire de la noblesse un grand pouvoir politique, et lui attribue tout ce que Tacite dit des *principes.* MM. Luden et Mannert le réfutent victorieusement. Les *principes* ne peuvent pas être les nobles, comme le veut Eichhorn; car sans cela que seront les *nobiles* que Tacite en distingue, comme dans ce passage du chapitre 13 : *Insignis nobilitas aut magna patrum merita principis dignationem etiam adolescentulis adsignant :* Si la noblesse (*nobilitas*) fait accorder quelquefois même à un jeune homme la dignité de *princeps*, il est évident que cette dignité était autre chose que la noblesse, en considération de laquelle il l'obtenait. Puis la dignité de *princeps* était élective : *Eliguntur in iisdem consiliis et principes qui jura per pagos vicosque reddunt*, c. 12. Dans les festins on s'entretenait de ceux qu'on se proposait d'élire à la dignité de *princeps : Sed et de reconciliandis invicem inimicitiis*, *et jungendis adfinitatibus*, *et adsciscendis principibus*, *de pace denique ac bello*, *plerumque in conviviis consultant*, c. 22. Ceci suffira, je pense; car nous ne pouvons discuter toutes les preuves. Au reste, Tacite prend le mot *principes* dans différens sens : tantôt ce sont tout simplement les principaux (synonyme de *proceres*, *primores; Tacit.*, *Ann.*, I, 55, II, 9), tantôt ce sont les magistrats électifs du canton et de ses subdivisions; tantôt, enfin, les chefs des cortéges dont nous parlons plus bas.

gistrat du canton[1]) et les officiers inférieurs, électifs comme lui, qui présidaient aux divisions et subdivisions du canton par centaines et par dizaines, se réunissaient pour décider en commun les affaires de moindre importance. Celles d'un intérêt plus général et plus considérable étaient aussi examinées et discutées par eux, mais soumises ensuite à la décision de l'assemblée. Celle-ci faisait connaître sa volonté par des murmures ou par de bruyantes acclamations.

On voit que la souveraineté du peuple n'est pas née d'hier dans l'Europe moderne. Voix du peuple, voix de Dieu : ce sont les propres termes d'un vieil adage que, vers le commencement du dix-septième siècle encore, Antoine Loisel consignait dans les Institutes coutumières.

Alors, sans doute, ce n'était plus qu'un vain mot sans importance réelle dans l'ordre social. Mais ce lointain écho, en rendant témoignage à l'antique puissance du peuple alors déchue, était en même temps comme le bruit précurseur de celle qu'il devait ressaisir un jour. Ici nous ne pouvons nous défendre de signaler en peu de mots la différence profonde qui sépare la souveraineté du peuple chez les Germains de la souveraineté du peuple dans les républiques anciennes de la Grèce et de Rome. Cette différence peut devenir féconde pour l'avenir! car le vieil esprit germanique semble revivre peu à peu, quoique à notre insu et sous des formes nouvelles, et enrichi de l'influence trop souvent méconnue du christianisme.

L'Athénien sur son Agora, le Romain dans son Forum, n'imaginait rien qu'il ne crût pouvoir légitimer par les suf-

1 En allemand *graf*. Ici encore on dispute sur l'étymologie. La plus simple est dérivée de *grau*, gris, rendu gris par l'âge, vieux. Le *graf* était l'*ancien* du canton, suivant l'analogie de *πρεσβύτερος* et *γερων* chez les Grecs, de *Senator* chez les Romains, d'*Alderman* chez les Anglais, etc. Le nom français correspondant est *comte*. Cela vient de ce que les fonctions du *graf* avaient quelque ressemblance avec celle de *comes*, dignité de l'empire romain.

frages du peuple assemblé. C'est ce despotisme des majorités, ce droit du plus fort, revêtu des formes de la légalité, qui, dans les luttes politiques non moins qu'à la guerre, a fait du *Væ victis!* le cri de l'antiquité. Il ne s'agissait que de se rendre maître des suffrages : il n'était pas d'excès qu'une faction victorieuse ne pût légalement se permettre.

Les assemblées germaniques étaient tumultueuses, je le veux. Mais tel était dans tous les esprits le sentiment vif de l'inviolabilité de l'homme, que la volonté générale se trouvait contenue dans d'étroites limites. Il y avait autour de chacun comme une sphère de liberté, sur laquelle l'unanimité du peuple souverain ne se fût pas cru le droit d'empiéter. Sans doute, dans l'application, cette réserve était poussée jusqu'à un excès où l'union nationale reste quelquefois sans force et sans garantie. Mais, malgré l'exagération des conséquences, le principe n'en était pas moins un immense progrès sur la civilisation ancienne; progrès dont les peuples ne se sont pas toujours montrés assez jaloux de conserver et de féconder l'héritage.

Rarement un canton de la Germanie formait à lui seul un peuple. Les peuples un peu considérables étaient composés de la réunion de plusieurs cantons confédérés. Là aussi l'indépendance de chaque canton paraît l'avoir emporté sur la puissance du lien fédéral. Mais nous ne nous étendrons pas sur l'organisation de ces confédérations, pour lesquelles toutes nos connaissances se réduisent à des hypothèses.

Peut-être nos lecteurs ont-ils été surpris qu'entre toutes les institutions politiques des Germains nous n'ayons rien dit encore de la royauté. Ses prétentions à l'antiquité ne sont pas moindres, comme on sait, que celles de la noblesse; mais ses titres à cet égard ne nous paraissent pas plus légitimes. Tout ce qu'en disent les anciens est si incertain, si contradictoire, si insaisissable; le rôle qu'ils lui font est si mince,

si insignifiant, qu'on peut douter qu'elle ait existé dans la Germanie primitive[1]. Son existence ne s'explique que chez les peuples dominateurs, dans les États fondés par la guerre et la conquête. Voilà pourquoi nous l'avons trouvée chez les Marcomans, dans la personne de Marobode, et la trouverons par la suite chez tous les peuples qui se sont partagé au cinquième siècle les débris de l'empire romain. Partout où elle exista, l'indépendance jalouse du Germain la réduisait aux fonctions du simple gravion pendant la paix[2], ou de général d'armée à la guerre.

Chose remarquable, mais commune aux Germains avec tous les peuples qui ne sont parvenus qu'à un degré de civilisation peu avancé : ce qui ailleurs se distingue, se divise, se ramifie en plusieurs branches d'administration et de gouvernement, se trouvait chez eux étroitement uni et presque confondu. Leur système de défense en est un frappant exemple. L'organisation civile du canton était en même temps une organisation militaire. Tout homme libre était soldat; et en cas d'attaque il n'était pas question de choix ni de préférence, tous marchaient indifféremment : c'était chaque fois une levée en masse. Les magistrats civils devenaient les officiers de cette troupe improvisée, dont le gravion avait le commandement supérieur. Plusieurs cantons confédérés se donnaient pour

1 *Reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt. Nec regibus infinita aut libera potestas, cet. Tacit., De mor. Germ.*, c. 7.... *Verrito et Malorige, qui nationem eam regebant, in quantum Germani regnantur. Ann.*, liv. XIII, c. 54. Ces deux passages ne donnent pas une bien grande idée de la puissance royale chez les Germains. Voici un exemple des étranges contradictions des anciens sur ce point : « Arminius n'était rien moins que roi; quand on le soupçonna d'aspirer à la royauté, il fut assassiné. Eh bien, il ne se passe pas trente ans que les mêmes Chérusques, si ennemis du pouvoir royal, envoient à Rome demander pour roi Italicus qui s'y trouvait. »

C'était, selon Tacite, le seul rejeton de la race royale, et le fils de Flavius, frère d'Arminius. D'où vient tout à coup cette race royale, à laquelle Arminius aurait lui-même appartenu? *Ann.*, l. XI, c. 16.

2 *Rex vel princeps civitatis, cet. De mor. Germ.*, c. 11.

chef suprême un *duc*[1], fonction extraordinaire, dont la durée dépendait des circonstances qui l'avaient rendue nécessaire.

Mais la jeunesse aimait la guerre, toujours par passion et quelquefois par besoin. Son humeur belliqueuse était médiocrement satisfaite par ces occasions passagères de se signaler en repoussant l'ennemi qui venait la provoquer jusque chez elle. Aussi bien les mesures purement défensives dont nous venons de parler étaient-elles insuffisantes. Pour peu que la guerre se prolongeât, cette armée réunie à la hâte et composée en grande partie de pères de famille, ne pouvait tenir la campagne, sans compter qu'elle était incapable de prendre l'offensive. L'habitude même de manier les armes aurait pu se perdre dans la sécurité d'une longue paix, et livrer ensuite le pays sans défense dès qu'un ennemi se serait présenté.

A ces inconvéniens le remède était fort simple. Un guerrier connu par sa valeur et ses exploits, s'annonçait comme le chef d'une expédition volontaire. La jeunesse accourue à sa voix, après avoir obtenu le consentement de l'assemblée du peuple[2], s'attachait à lui et se liait par serment; puis ils allaient, sous sa conduite, se mettre aux gages de quelque peuple voisin qui avait la guerre[3], ou bien ils la faisaient pour leur propre compte. Ces jeunes gens formaient comme une suite, une escorte, un *cortége* à leur chef, dont ils s'étaient faits les *leudes*[4] ou *fidèles*. Abandonner ce chef, c'eût été se couvrir d'infamie. En général, le serment de

1 Vieux allemand *Heritoga*, nouvel allemand *Herzog*.

2 Ni Tacite, ni César ne le disent expressément. On l'infère de différentes circonstances qu'il serait trop long d'énumérer. D'ailleurs cette nécessité d'une autorisation semble si naturelle, qu'elle n'a presque pas besoin de preuve.

3 Arioviste en est un exemple, de même que tous ceux qui se mirent à la solde des Romains, depuis César jusqu'à la chute de l'empire.

4 Allemand *leute*, hommes, gens, avec la signification accessoire d'infériorité et de dépendance. Tacite décrit longuement le cortége (*comitatus*). *De mor. Germ.*, c. 13 — 15. Toutefois il paraît y avoir mêlé certains détails qui ne s'y rapportent pas exclusivement, et que l'on a quelquefois entendus de l'organisation régulière des cantons.

fidélité lui donnait une autorité bien plus étendue et plus forte que celle des magistrats des cantons; et il le fallait bien, si cette petite association, qui s'aventurait loin de la patrie, ne devait pas se débander et périr. Plusieurs États furent fondés, à différentes époques, par des peuples qui, originairement, n'avaient été que des cortéges; le lien d'attachement et de dépendance personnelle qui unissait les compagnons à leur chef, se continua dans leurs nouveaux rapports. De là ces établissemens formés par la conquête prirent un caractère tout-à-fait étranger à l'organisation des cantons de la Germanie primitive, et dont elle n'offrait le modèle que dans l'institution des cortéges.

Tacite représente cette institution comme permanente; d'après lui, le cortége subsistait pendant la paix, et survivait par conséquent à l'entreprise qui l'avait fait naître; le reste du peuple subvenait à ses besoins [1]. Et, en effet, c'était le seul moyen d'avoir toujours prête une troupe aguerrie, qui pût soutenir, en cas d'attaque, le premier choc de l'ennemi, et suppléer à l'insuffisance de cette espèce de *landwehr* que nous avons décrite. Toutefois M. Luden s'étonne que la liberté germanique, si inquiète, si défiante, ait souffert près d'elle, parmi elle, une troupe toujours en armes qui reconnaissait un autre chef que les magistrats ordinaires. Il ne peut s'expliquer cette apparente contradiction que par la nécessité de résister à tout prix aux agressions désastreuses et sans cesse renouvelées des Romains. On ne saurait douter que ce besoin impérieux de pourvoir à la défense du pays n'amenât plusieurs notables changemens dans les habitudes et les institutions des Germains. Ces transformations appartiennent surtout à des époques postérieures; mais on en voit déjà plus d'une trace dans Tacite.

1 *Mos est civitatibus ultro auctarium conferre principibus, vel armentorum vel frugum : quod pro honore acceptum, etiam necessitatibus subvenit. De mor. Germ.*, c. 15.

A la fin de ce tableau bien incomplet, bien imparfait sans doute, si nous cherchons à en concevoir l'ensemble, nous sommes frappés de l'unité, de la simplicité de toute cette organisation. Point de moyens compliqués, point de ressorts artificiels et combinés avec effort : la prudence et la volonté de l'homme n'y entrent presque pour rien; vous reconnaissez partout et en tout l'œuvre de la nature. Prenez un peuple sédentaire et agricole, mais sans villes, sans industrie, sans commerce; supposez-lui le caractère que nous avons dû assigner aux Germains, et puis calculez les résultats que ces données de situation extérieure et de dispositions morales devront nécessairement produire en se coordonnant; mais n'ajoutez rien; gardez-vous de rien imaginer à quoi une nécessité absolue ne vous pousse : vous arriverez immanquablement à un ordre social tel que celui de la Germanie primitive. Le grand problème social, l'accord de la liberté et de la sociabilité, y est résolu à l'avantage de la première. Cependant la société n'est ni détruite, ni bouleversée par cette individualité rebelle. C'est ce que l'on voit surtout par les institutions judiciaires et pénales des Germains, dont nous nous réservons de tracer à une autre occasion le caractère à la fois si original et si simple. Ici nous avons dû nous borner aux traits les plus saillans de leur organisation politique et militaire.

Nous n'ajouterons rien sur le développement intellectuel de ce peuple, sa poésie nationale, malheureusement perdue; sur ses arts et son industrie bornés; sur ses mœurs privées, son respect des femmes, son hospitalité, ses festins, ses funérailles : non que ces détails soient dépourvus d'intérêt et de charme; mais ne pouvant tout dire, nous nous sommes attachés à ce qui nous a paru le plus important et le moins connu.

Quant à la religion, qu'il nous suffise de dire que le christianisme en a effacé presque tous les souvenirs. César

dit expressément que les Germains, au contraire des Gaulois, n'avaient point de druides, c'est-à-dire point d'ordre sacerdotal; et Tacite assigne aux prêtres des fonctions qui se distinguent à peine des fonctions civiles : ce qui a porté la plupart des modernes à conjecturer une liaison intime entre les magistratures et le sacerdoce. Au reste, le culte des Germains était fort simple. Il paraît qu'ils ne reconnaissaient point ou peu de divinités particulières : dans les ténèbres de leurs vastes et antiques forêts ils adoraient cet Être impénétrable, devant lequel les peuples même les plus grossiers ne manquent guère de s'incliner en silence.[1]

Henri Klimrath.

1 *Ceterum nec cohibere parietibus deos, neque in ullam humani oris speciem adsimulare, ex magnitudine cœlestium arbitrantur : lucos ac nemora consecrant, deorumque nominibus appellant secretum illud, quod sola reverentia vident. De mor. Germ.*, c. 9.

Nécrologie.

GŒTHE.

Ce grand poète est mort à Weimar le 22 Mars 1832, âgé de quatre-vingt-trois ans et six mois. Il était né à Francfort-sur-le-Mein le 28 Août 1749.

En attendant que nous puissions donner un précis de la vie de Gœthe, nous traçons ici l'histoire de sa mort d'après le récit des meilleurs journaux allemands. La nationalité se rencontre encore dans la manière dont un peuple prend part aux derniers momens de ses grands hommes; cette considération, nous l'espérons, servira de justification à l'article qui va suivre.

Gœthe n'a pas eu le moindre pressentiment de sa mort. Le 15 Mars il avait encore reçu la visite accoutumée de la grande-duchesse, qui venait deux fois par semaine avec ses jeunes filles jouir de sa conversation. Le sujet de ces entretiens était choisi par lui, afin de servir à l'instruction des jeunes princesses. Cette fois il parla long-temps et vivement, et il paraît qu'il se fatigua trop la poitrine; car étant sorti peu après en voiture pour jouir de la beauté du jour, l'air du printemps, si perfide dans ce climat, le saisit, et il fut pris d'un catarrhe assez fort. Il devint tant soit peu silencieux; il avait des accès de fièvre. Toutefois sa vigoureuse constitution parut encore cette fois devoir l'emporter, et son médecin nourrissait cette espérance, lorsque le mal prit définitivement siége dans les poumons; bientôt il n'y eut plus d'espoir de guérison. Lui-même ne semblait point croire au danger dans lequel il se trouvait. Dans les intervalles des accès de la fièvre, il parlait sur ses sujets favoris avec sa complaisance

et sa clarté accoutumées; sa théorie des couleurs l'occupait de préférence. D'autres sujets aussi ne le trouvèrent point indifférent. C'est ainsi qu'encore le 21 au soir, l'occasion s'en étant présentée, il expliqua à sa belle-fille, femme des plus distinguées, les conditions du traité de Bâle. Ce soir aussi il voulut que les enfans (ses deux petits-fils, âgés de neuf et de dix ans, dont le père est mort à Rome en 1830) fussent envoyés au théâtre; il discourut sur l'effet des remèdes qu'il prenait, et dit qu'il croyait aller bien, et qu'il se réjouissait de pouvoir respirer bientôt l'air doux du printemps. Il demanda les *Seize mois* de Salvandy, quoique le médecin ne voulût pas qu'il s'occupât de lecture. Celui-ci l'ayant quitté pour un moment, il se fit apporter deux bougies et se mit à lire. Cependant cette occupation n'avançant pas, il tint le livre un moment devant lui, et dit en plaisantant : eh bien, faisons du moins comme les mandarins. Sa belle-fille, qu'il aimait tendrement et qui veillait dans la chambre à côté, s'approchait de temps en temps de son lit; il la renvoyait en la comblant de caresses. S'étant assoupi, il eut des rêves qui, à en juger par sa mine et son sourire, devaient être des plus agréables. C'est ainsi qu'il passa sa dernière nuit. Le matin il se leva et se plaça dans son fauteuil; il s'entretint d'une humeur gaie et enjouée avec sa belle-fille, ses petits-fils et quelques amis, qui seuls voyaient s'approcher pour lui cette métamorphose la plus sublime de celles qu'il a décrites dans sa Morphologie, dont il les avait souvent entretenus. Dès sept heures il s'était fait donner par sa fille un porte-feuille contenant des dessins qui représentaient des accidens de couleurs, et s'était occupé de phénomènes de ce genre; il avait ensuite commencé à tracer des caractères sur des feuilles qu'il avait fait prendre sur son bureau. Vers les dix heures il cessa presque entièrement de parler; il tenait sa fille par la main, qu'il serrait vivement, la regardant avec l'expression de la plus vive tendresse. Elle, de son côté,

serrait aussi d'une de ses mains la main de son père, et de l'autre soutenait le coussin sur lequel penchait sa tête; c'est ainsi qu'il rendit le dernier souffle; une seule aspiration plus difficile marqua la seule lutte qu'eût à supporter cette nature forte et belle avant de se dissoudre. La tête conserva sa position, et les mains n'éprouvèrent aucun mouvement. Il lui fut donné d'avoir une véritable *euthanasie.* Quand on sut dans la ville que Gœthe touchait à sa fin, il y eut un mouvement général; sa maison fut pour ainsi dire assiégée par la foule des visiteurs; il fallut prendre des mesures pour les empêcher d'y pénétrer; le grand-duc, arrivé jusque sur le seuil de la porte, ne put prendre sur lui de pénétrer plus avant, et se retira.

Il est une ancienne tradition, conservée par Plutarque, laquelle dit qu'un navigateur égyptien, passant près d'une île grecque, entendit une voix crier: *le grand dieu Pan est mort!* Comme le fait doit être arrivé sous l'empereur Tibère, on conçoit quelle interprétation les Chrétiens firent de ces paroles. Toutefois on peut, sans encourir le reproche d'hérésie, appliquer ces mêmes paroles à la mort de Gœthe dont la nouvelle se répandit avec une rapidité incroyable. Car de même que, d'après cette tradition, aussitôt que le pilote du navire eut rendu le cri, il s'éleva de toutes parts des gémissemens, et que des lamentations se firent entendre de près et de loin, de même on peut dire que la nouvelle de la mort de Gœthe fut reçue avec un deuil de plus en plus général par tous les peuples de la langue allemande, et même au-delà du Rhin et des Alpes. On était tellement et depuis si long-temps accoutumé à l'idée que Gœthe vivait, qu'un événement qui paraît naturel dans presque tous les hommes, sembla, en lui, presque surnaturel.

Ses obsèques furent dignes de sa gloire. Il fut, par ordre du grand-duc, porté à sa dernière demeure avec le même cérémonial que les membres de la maison régnante; le grand-duc voulut que sa cassette en fît les frais: le chancelier de

Müller en fut l'ordonnateur. La dépouille mortelle fut exposée en un beau sarcophage dans le vestibule de la maison mortuaire ; elle était entourée des insignes des ordres et autres décorations dont le défunt avait reçu un si grand nombre pendant sa vie. C'était un aspect à la fois des plus imposans et des plus beaux, dont le souvenir restera toujours gravé dans la mémoire de ceux qui en ont été témoins. On voyait cette belle tête dont les cavités avaient si long-temps servi au jeu des idées d'un esprit si distingué. Les grands traits de sa physionomie étaient calmes et sans aucune trace d'une lutte mortelle. Chacun tâchait de les imprimer à sa mémoire pour la dernière fois. Le précédent grand-duc [1] avait, dans le nouveau cimetière, qui se trouve au midi de Weimar sur le penchant d'une colline, fait ériger une chapelle domestique, dont le caveau était destiné à recevoir les membres de sa famille. On y avait transporté les corps déposés dans l'ancien caveau des princes; Charles-Auguste y fut déposé lui-même; plus tard la célèbre grande-duchesse Louise l'y suivit; le même caveau avait reçu les restes de Schiller. C'est là aussi que Gœthe reçut la place de repos la plus digne à côté de son prince et ami, et à côté de Schiller, auquel il fut ainsi de nouveau réuni. A quatre heures de l'après-midi les cloches de la cathédrale annoncèrent le commencement de la cérémonie des funérailles. Le cercueil fut placé sur le char funèbre de la Maison grand-ducale traîné par quatre chevaux des écuries du grand-duc et conduit au cimetière. A la tête du convoi se trouvait le grand-maréchal de la cour, baron de Splegel, représentant le grand-duc, lequel, pour se dérober à ce douloureux spectacle, était parti pour Eisenach. Après lui venaient les membres du ministère, le référendaire du conseil portant les insignes qui avaient appartenu au défunt; tous les corps et colléges de régence; une députation de l'université de Jéna, composée, outre les professeurs, de plus

1 Voyez une notice sur ce prince dans ce journal, tome I.er, p. 215.

de deux cents étudians ; une députation de l'université de Halle, un grand nombre de citoyens et d'étrangers fixés à Weimar, beaucoup de cultivateurs des environs. Il y avait aussi un grand nombre d'habitans de Gotha, d'Eisenach, de Francfort. Le maréchal Mortier, accompagné du jeune prince d'Eckmühl, en route pour Saint-Pétersbourg, avait vainement pressé son passage par Weimar pour assister aussi à la cérémonie. Arrivé au cimetière, le cercueil, au son de toutes les cloches, fut déposé au bord de la tombe destinée à le recevoir, et le prédicateur de la cour, le docteur Rœhr, prononça la bénédiction, qu'il accompagna de paroles énergiques et pleines d'esprit et de dignité ; on remarqua le passage suivant : « De même qu'aucun des brillans génies dont tu es le dernier à nous quitter[1], n'est enlevé à l'univers auquel ils ont appartenu ; de même que chacun d'eux, quoique descendu chez les morts, enchantera par la parole et par le chant l'oreille des vivans, cultivera leur esprit, élèvera leur cœur, aussi long-temps qu'il y aura des vivans sur cette terre : de même aussi toi tu appartiendras toujours au genre des vivans ; et cette plénitude de l'intelligence, dans laquelle, pendant plus de deux âges d'homme, tu fus le précepteur spirituel de tes frères, le propagateur profond des sciences les plus sévères et le riche créateur d'un monde des idées *transfigurateur* du monde commun, elle demeurera la source inépuisable, où la postérité la plus reculée puisera ce qu'il lui faudra pour exciter et pour nourrir sa vie intellectuelle. *Ses œuvres le suivent :* ce mot, ô Gœthe ! doit t'être appliqué dans son sens le plus étendu. »

Ce qui a distingué Gœthe de ses compatriotes et même de ses contemporains, c'est cette universalité et cette originalité représentant la totalité et l'unité que les anciens philosophes ont désignées par les mots *tout et un.* Son génie

1 On se rappelle que Wieland, Herder, Schiller, Gœthe et d'autres grands écrivains, ont vécu ensemble à la cour de Weimar.

avait embrassé tout ce que renferment dans leurs sphères respectives et la vie de l'homme, et l'histoire, et la nature, et l'art; et ces objets si divers, son esprit se les représentait non point isolément, mais dans un ensemble mouvant et varié, dans lequel il découvrait sans cesse de nouveaux rapports et de nouvelles affinités électives. Si de ces riches matériaux, que ses propres recherches et celles d'un millier d'aides volontaires lui procuraient, il ne formait, il ne créait pas toujours des choses nouvelles, du moins il présentait les choses connues sous un aspect nouveau et frappant par sa vérité. En tout, sa tendance était *plastique*, si on ose employer ce mot dans le sens qu'y attachent les Allemands. Il tendait à former, à créer; vrai poète aussi en cela, si la poésie est une opération analogue à la vertu plastique de la nature. Cette tendance il la montra notamment dans son enfant de prédilection, sa *Théorie des couleurs*, qu'il chérissait par-dessus toutes ses productions et dont il s'occupa jusqu'à son dernier moment. Il y suivait le procédé de la nature, si opposé à l'analyse chimique et à la division prismatique des phénomènes de la lumière. En même temps il fut pendant cinquante ans le premier et véritable représentant de la nation allemande, au milieu de laquelle il s'élevait comme le prince des poètes et comme le grand-prêtre de l'art, dont les oracles étaient volontairement reçus du peuple entier. On l'appelait à la fois le Chrysostome, la *bouche d'or*, et l'Euchère, la *main fine* de l'Allemagne; car de même que l'Allemagne est comme le cœur de l'Europe civilisée, puisqu'elle adopte par l'étude et la traduction toutes les langues et toutes les formes du langage, et qu'elle amasse chez elle tout le savoir, toutes les recherches, toutes les inventions des temps passés et des temps présens, de même Gœthe avait observé pour ainsi dire toutes les langues, et avait de plus d'une manière, et non pas seulement dans son *Divan de l'Orient et de l'Occident*, allié l'Asie avec l'Europe; et de

même encore il était comme l'inspecteur suprême des musées et des bibliothèques de sa patrie, par les conseils de qui ces collections étaient sans cesse augmentées, donnant d'ailleurs personnellement l'exemple, puisque ses propres collections assemblées dans sa maison offraient en livres, en gravures, tableaux, médailles, pièces gravées, en manuscrits, en raretés d'histoire naturelle et de physique, en toutes sortes de choses rares et précieuses, dont l'Europe entière lui faisait hommage, un trésor d'autant plus étonnant que le tout était devenu sa possession la plus propre et la plus intime par l'esprit ordonnateur qui avait présidé à l'arrangement de l'ensemble. Chez un autre, le goût d'amasser des trésors de ce genre, aurait pu n'être que le talent ordinaire du *collecteur*, aurait pu ne paraître qu'un nouvel exemple de l'application allemande; chez Gœthe, tout cela s'assimilait dans son être, s'y régénérait pour faire un tout, un ensemble d'idées, de pensées, de sentimens: riche trésor que sa nation apprendra de plus en plus à apprécier. La langue allemande aussi doit à Gœthe des formes nouvelles; cette langue, si énergique, est en même temps pour celui qui sait la manier, la langue la plus douce et la plus flexible; aussi Gœthe a su envelopper pour ainsi dire comme d'un vêtement délicat et transparent les idées les plus diverses, qui sous ce voile paraissent prendre des formes corporelles. .

On peut dire que la nature a présenté dans Gœthe un de ses favoris. Au temps où les horoscopes étaient en crédit, on aurait dit qu'il était né sous les étoiles combinées de Vénus et de Jupiter. Elle avait placé son berceau chez un *brave patricien* de la ville libre de Francfort, et chez une mère distinguée par son esprit et ses mœurs. L'un des plus beaux jeunes hommes de son temps, dans l'âge viril l'un des hommes les plus vigoureux, il justifia, dans toutes les relations qu'il eut avec les hommes et les femmes, ce vers de Virgile: « Les qualités de l'esprit et de l'ame, dans un beau corps, nous

touchent davantage. » Quoiqu'il pût et même qu'il voulût parfois être un Faust, néanmoins une prudente théorie de tempérance lui fit atteindre l'âge de quatre-vingt-trois ans. Quant aux circonstances extérieures de la vie, on peut dire que Gœthe fut un des hommes les plus heureux; la déesse *Tyché* avait souri à son berceau. Constamment la fortune lui fut favorable. C'est ainsi qu'elle le fit conduire par Herder auprès du noble duc Charles-Auguste de Weimar, dont la cour présentait la réunion des esprits et des talens les plus rares, cour où il demeura constamment le premier et le plus favorisé, et resta toujours libre de tout souci économique (le prince lui avait fait présent d'une belle maison et lui faisait un traitement de 20,000 francs; en outre le libraire Cotta lui donnait des honoraires considérables pour ses ouvrages). Quoique la cour de Weimar ressemblât alors, de plus d'un côté, à celle de Ferrare, où le Tasse avait été si heureux et si malheureux, Gœthe, quoiqu'il ressemblât à ce grand poète par le génie, préféra, en sceptique prudent, jouer à Weimar le rôle *d'Antonio*[1] plutôt que celui *du Tasse*, et il ressembla au premier encore sous ce rapport, qu'il fut en effet l'un des ministres d'État du prince. L'extrême bonheur, dont si peu d'hommes ont joui, de construire, comme le phénix, leur demeure des matériaux les plus exquis, il en jouit pleinement, puisqu'il lui fut donné de colliger ses œuvres et de les publier pour autant qu'il pouvait désirer de le faire, de terminer son Faust, d'ordonner tout avec la plus grande netteté et ainsi qu'il l'avait médité de le faire depuis des années, et de tester avec clarté et prudence sur la manière dont il voulait qu'après sa mort on disposât de ses collections et de ses manuscrits. Il put pleinement satisfaire ses goûts dramatiques dans un théâtre qu'il avait lui-même créé et où tout lui obéissait

1 Personnage de la tragédie *Du Tasse* de Gœthe; Antonio est l'un des ministres du duc Alphonse.

volontiers, et quand, indigné de voir que des animaux dussent jouer aussi sur la scène, il s'en fut retiré [1], il devint pour ainsi dire l'intendant suprême de tous les théâtres allemands, qui tous lui demandaient des directions. Son jubilé fut célébré par mille voix sur tous les théâtres de l'Allemagne, et ce fut alors que son prince et sa souveraine, en faisant imprimer sur l'or sa tête réunie à leurs têtes, le reconnurent comme leur égal. Chaque anniversaire fut pour lui une apothéose, sans qu'il parût vieillir. Des rois, des princes accouraient pour l'orner eux-mêmes de leurs décorations, et envoyaient des peintres et des sculpteurs pour prendre son portrait : un sculpteur parisien fit le pélerinage de Weimar pour faire son buste, et le lui envoya de Paris, achevé en forme colossale; des médailles frappées en son honneur lui furent adressées de Londres, et peu de temps avant sa mort, l'architecte Zahn, prêt à faire son voyage de l'Orient, lui envoya le dessin de la *casa di Gœthe* nouvellement déterrée à Pompeji. S'il dut déplorer son fils mort à Rome en 1830, il jouit jusqu'à sa fin des tendres soins de sa belle-fille Ottilie, et eut le plaisir de voir chaque jour ses deux petits-fils et sa petite-fille jouer autour de lui, et promettre de perpétuer son nom d'une manière digne de lui. Et, enfin, la déesse Tyché lui accorda encore le dernier et le meilleur de ses dons, un décès exempt de douleur et entouré d'images et de rêves agréables. Nous avons déjà dit de quels honneurs ses obsèques furent entourées.

Tous les premiers théâtres de l'Allemagne s'empressent de célébrer ce grand *dramaturge*. Celui de Weimar a dû naturellement ouvrir cette suite d'apothéoses. Le 27 Mars, après quatre jours de relâche, il donna en l'honneur de Gœthe *le Tasse*, cette tragédie si propre à le rappeler au souvenir de tous les spectateurs; un épilogue en vers, composé par le

1 On sait que la représentation de la pièce de *Jocko*, obtenue malgré lui par l'actrice favorite, fit quitter à Gœthe la direction du théâtre de Weimar.

chancelier de Muller, termina la représentation. Au moment où le premier acteur acheva la première strophe de l'épilogue, la princesse et Léonore en deuil, ayant entre elles Alphonse, s'avancèrent du fond de la scène; pendant ce temps se forma en demi-cercle toute la troupe, chacun revêtu de l'ancien costume de deuil italien. Deux stances de l'épilogue rappelèrent d'une manière très-touchante la liaison de Gœthe avec Schiller, et dirent comment, après la mort de celui-ci, Gœthe s'était de plus en plus adonné à la science et éloigné de la poésie. Un mot ensuite rappela la faveur ou plutôt l'amitié dont son prince et sa souveraine l'avaient honoré. La dernière stance fit une profonde impression sur toute l'assemblée :

Elle reste à jamais consacrée, la place
Où de nobles hommes ont agi comme il convient à la belle nature de l'humanité.
Le temps, il est vrai, emporte les momens;
Mais il n'emporte pas le beau, le grand qu'il a produit,
Et ce qui a été créé par la puissance du génie,
Se reproduit et se purifie incessamment comme l'air des cieux;
L'apparition seule du génie est fugitive,
Ce qu'il a fait reste éternellement.

A Dresde l'apothéose théâtrale fut ordonnée par le célèbre Tieck, qui composa l'épilogue, lequel fut récité à la suite de la représentation d'Iphigénie en Tauride. Dans cet épilogue, qui est en forme dramatique, Dante et Shakspeare reçoivent Gœthe aux Champs-Élysées et le déclarent leur égal. En ce moment le fond du théâtre représente le temple de l'immortalité, où le buste du défunt se trouve érigé. Claire apparait descendant du ciel pour poser une couronne sur ce buste, vers lequel Egmont, placé auprès, semblait faire un signe; à droite sont Gœtz de Berlichingen et sa femme Élisabeth; à gauche la princesse de Ferrare et le Tasse, et un peu en arrière et seulement en profil le fantôme de Faust.

Les quatre acteurs entre lesquels le dialogue était partagé, placés sur l'avant de la scène, firent l'explication de ce spectacle; à la fin tous parlant en chœur s'énoncèrent en ces vers :

C'est ainsi qu'avec un sentiment pieux
Nous touchons encore le bord du vêtement de celui qui nous quitte;
De l'avoir vu, de l'avoir aimé, non ce n'est point un rêve;
Il reste dans notre souvenir, et nous sommes heureux
De nourrir dans notre cœur cette douce consolation,
De pouvoir toujours admirer et aimer *Gœthe le grand.*

R....r.



NOVALIS[1]. — HENRI D'OFTERDINGEN.[2]

PREMIER CHAPITRE.

Les parens couchés dormaient déjà, l'horloge sonnait l'heure avec un bruit uniforme, les fenêtres cliquetaient et le vent sifflait au-dehors, la chambre s'obscurcissait tour à tour et s'éclaircissait par les rayons de la lune. Le jeune homme ne pouvait pas dormir dans son lit, car il se rappelait le récit de l'étranger. « Ce ne sont pas les trésors dont il a parlé, se disait-il à lui-même, qui ont excité en moi ce désir inexprimable; loin de moi toute cupidité! Mais cette fleur d'azur, c'est elle que je voudrais voir. Jamais je n'ai éprouvé ce que je sens maintenant; c'est comme si j'avais rêvé jusqu'ici, et qu'à présent je me réveillasse dans un autre monde. Car dans celui où j'ai vécu jusqu'aujourd'hui, qui est-ce qui se serait jamais soucié de fleurs, ou se serait épris d'une passion aussi singulière pour une fleur? D'où est venu cet étranger? Personne de nous n'a jamais vu un homme pareil. Je ne puis m'expliquer pourquoi ses discours ont fait sur moi seul une telle impression? Les au-

1 Voyez *Nouvelle Revue germanique*, t. IX, p. 338.

2 A la tête du roman se trouvent comme épitre dédicatoire deux sonnets à sa première amante, d'une harmonie et d'une délicatesse parfaites; mais le ton mystique et la grande différence du génie des deux langues me paraissent rendre la difficulté de les bien traduire insurmontable. Cette même différence, ainsi que la mysticité que respire tout ce roman, en rend parfois une traduction fidèle et consciencieuse presque impossible. Nous nous bornerons donc à donner à nos lecteurs une idée exacte de la marche générale de ce roman, et nous n'en traduirons que ce qui est nécessaire pour la comprendre.

tres ont entendu les mêmes choses, cependant elles ne paraissaient les affecter que médiocrement. Je ne puis m'expliquer l'état où je me trouve. Je me sens si heureux, si heureux au fond de l'ame, surtout quand je me rappelle bien clairement l'image de la fleur. Personne ne voudra, ni ne pourra me comprendre. Je croirais que je suis devenu fou, si mes idées n'étaient pas si nettes et si claires: c'est comme si aujourd'hui seulement je connaissais bien le monde. On m'a raconté que dans le vieux temps les animaux, les arbres, les rochers parlaient aux hommes. A présent il me semble qu'à chaque instant ils vont recommencer, et comme si je savais d'avance ce qu'ils veulent me dire; il faut bien que j'ignore encore la signification de bien des mots; sans cela je comprendrais mieux tout ce qui m'entoure. Autrefois j'étais grand amateur de la danse; aujourd'hui je préfère penser selon la musique.» Le jeune homme dont les pensées se perdaient peu à peu dans de douces rêveries, s'endormit. Il lui sembla d'abord voir des régions sans bornes et des pays inconnus; puis passer la mer avec une facilité inconcevable, voir des animaux fantastiques, vivre tantôt à la guerre, tantôt dans le tumulte, ou se trouver dans des cabanes tranquilles et paisibles. Il crut plus tard être tombé dans la captivité et avoir à supporter les plus grands maux, les outrages les plus inouis. Ses sensations avaient acquis une vivacité qu'il n'avait jamais connue auparavant. Il mourait, il revenait, il aimait passionnément et fut séparé pour jamais de l'objet de son amour. Enfin vers le point du jour ses esprits s'étant un peu calmés, les images de son rêve se dessinèrent avec plus de clarté et moins de variabilité. Il lui semblait qu'il était seul dans une forêt. Le jour ne perçait qu'avec peine le berceau vert sous lequel il marchait. Bientôt il arriva au pied d'un ravin. Pour le monter, il fallut grimper par dessus des fragmens de rocher couverts de mousse, qu'une ravine y avait entraî-

nés. A mesure qu'il montait, la forêt s'éclaircit. Enfin il arriva dans une petite prairie, située sur le penchant d'une montagne. Au bout de la prairie s'élevait un rocher, dans lequel on apercevait une ouverture, qui paraissait le commencement d'un conduit souterrain. Le jeune homme y entra, et après avoir marché un certain temps, et la route s'étant beaucoup élargie, il aperçut au loin briller une lumière. En entrant dans cette espèce de caverne il vit s'élever au milieu un rayon de lumière, semblable aux fontaines qu'on voit dans les jardins, et lorsque ce rayon avait atteint la voûte de la caverne, il retombait réduit en une poussière d'étincelles innombrables, qui se rassemblèrent dans un bassin de marbre. Ce jet brillait comme de l'or pur. Un silence religieux régnait autour de ce superbe spectacle. Le jeune homme s'approcha du bassin, où bouillonnaient des flammes qui brillaient des couleurs les plus variées. Les côtés de la caverne étaient couverts des mêmes flammes qui se trouvaient dans le bassin, mais elles paraissaient dépourvues de chaleur et répandaient une lumière faible et bleuâtre. Il plongea une main dans les flammes du bassin et en humecta ses lèvres. C'était comme si l'éther céleste l'eût pénétré, il se sentit rafraîchi et n'éprouvait plus aucune lassitude. Alors, un désir irrésistible de se baigner dans ces flammes s'étant emparé de lui, il ôta ses habits et descendit dans le bassin. Il lui semblait être enveloppé d'un nuage rougi par le soleil couchant; il éprouvait une sensation délicieuse; des idées, des images toutes nouvelles s'élevèrent dans son ame, et formèrent en se réunissant des êtres célestes. Chaque onde de feu paraissait se coller à ses membres, comme le sein tendre d'une jeune beauté! Et à mesure qu'elles touchaient le jeune homme, elles semblaient se transformer en autant de jeunes belles filles. Transporté d'un plaisir, qui était encore augmenté par la conscience claire qu'il avait de son état, il se laissa glisser sur le ruisseau de feu,

qui, après avoir quitté le bassin, pénétra dans un rocher. Il lui sembla alors qu'un doux sommeil s'emparait de lui, durant lequel il rêvait les choses les plus étranges. Réveillé par un rayon de lumière, qui se perdait dans les airs, il se trouva sur un doux gazon. A quelque distance du ruisseau il vit s'élever des rochers d'un bleu foncé traversé de veines de différentes couleurs. La lumière du jour qui l'entourait, avait plus d'éclat et plus de pureté que celle qu'il avait vue jusqu'alors. Le ciel, d'un bleu foncé, n'était voilé d'aucun nuage. Mais ce qui attira surtout l'attention du jeune homme, ce fut une fleur svelte, d'un bleu de ciel, qui se trouvait si près du ruisseau que ses pétales larges et brillantes le touchaient. Cette fleur était entourée d'une quantité innombrable d'autres fleurs de toutes les couleurs, et qui remplissaient l'air des odeurs les plus suaves et les plus variées. Mais il ne voyait que la fleur bleue et la regardait avec une tendresse ineffable. Il voulait enfin s'en approcher, lorsqu'à sa grande surprise elle commença à se mouvoir et à se métamorphoser. Sa tige s'éleva; les feuilles, qui étaient devenues encore plus brillantes, s'y appliquèrent, et la corolle se transforma en un collet bleu, au milieu duquel on apercevait un visage aussi tendre que charmant. Sa surprise de cette métamorphose délicieuse allait toujours en augmentant, lorsqu'il fut tout à coup éveillé par la voix de sa mère; en regardant autour de lui, il se trouvait au milieu de la chambre de ses parens, dorée par les rayons du soleil. Il aimait trop sa mère pour être fâché de cette interruption, il lui souhaita cordialement le bon jour et l'embrassa tendrement. « Oh, le dormeur, lui dit son père! je suis ici à limer depuis des heures, et je n'ai pas osé marteler, parce que la mère ne voulait pas qu'on éveillât son cher fils. J'ai aussi été obligé d'attendre le déjeûner. Tu n'as pas choisi sans raison l'état de savant, pour lequel nous autres nous sommes obligés de veiller et de travailler. Cependant le vé-

ritable savant, à ce qu'on m'a dit, doit aussi veiller les nuits pour étudier les chefs-d'œuvre des anciens. » Mon cher père, répliqua Henri, ne soyez pas fâché de ce que j'ai dormi si long-temps aujourd'hui, ce qui, comme vous savez, n'est pas mon habitude. Je ne me suis endormi que fort tard hier soir et j'ai eu beaucoup de rêves, qui m'ont fatigué. Cependant j'en ai eu un tellement agréable que je ne l'oublierai de ma vie; car, si je ne me trompe, c'était plus qu'un rêve ordinaire. — « Mon cher Henri, lui dit sa mère, je suis bien sûre que tu t'es couché sur le dos, et qu'en récitant tes prières du soir tu as pensé à autre chose. Ta physionomie a encore quelque chose d'étrange, mange et bois; car tu ne me parais pas encore tout-à-fait éveillé. » Ayant dit ces mots, la mère sortit pour chercher le déjeûné, tandis que le père, continuant son travail, dit: les songes ressemblent aux boules d'eau de savon, que font les petits garçons avec des tuyaux de paille, quoi qu'en disent les savans, et tu ferais bien de ne plus y songer, car c'est inutile et même nuisible. Les temps ne sont plus où les songes étaient des visions célestes, et la situation de notre esprit n'est plus celle de ces hommes élus dont nous parlent les livres saints. Il faut bien qu'alors les songes fussent d'une autre nature, car tout autour de nous a changé depuis. A notre époque on ne trouve plus d'hommes qui soient dans une communication immédiate avec le Ciel. Les livres saints, même l'histoire du bon vieux temps, sont les sources où nous devons puiser la connaissance du monde invisible, du moins autant que nous en avons besoin. Et au lieu de la révélation immédiate, qui eut lieu dans les temps anciens, le Saint-Esprit nous parle médiatement par les hommes bons et sages, par leur destinée et par leur manière de vivre. Les images des saints de nos jours ne m'ont pas édifié beaucoup, et je n'ai jamais cru aux miracles que nous racontent nos prêtres. En attendant je ne prétends pas empêcher les autres d'y croire

et de s'en édifier. « Mais mon cher père, dit alors Henri, pourquoi n'aimeriez-vous pas les songes, dont la nature fine et délicate et les métamorphoses singulières, outre ce qu'ils ont d'incompréhensible, doivent exciter l'attention de l'homme qui réfléchit. Est-ce que les songes les plus embrouillés en apparence ne sont pas déjà un phénomène singulier, qui, sans considérer même que la Providence se sert quelquefois de cette voie pour nous communiquer sa volonté, ressemble pour ainsi dire à la déchirure du voile qui couvre les merveilles de notre vie intérieure? — Supposez maintenant que vous eussiez pour la première fois de votre vie un songe; ne seriez-vous point extrêmement étonné de ce phénomène, qui, parce qu'il a lieu tous les jours, ne nous fait plus qu'une faible impression? Le songe me paraît pour ainsi dire une diversion à la régularité trop monotone de notre vie ordinaire, un délassement que se permet l'imagination, trop gênée habituellement, pour tempérer le sérieux de l'homme adulte par des jeux enfantins? Je suis porté à regarder les songes comme des compagnons agréables que la Providence nous a donnés pour notre pélerinage ici-bas. Je suis certain que le rêve que j'ai eu cette nuit, sera un des événemens les plus importans de ma vie, car il s'est emparé de tout mon être avec une force irrésistible. » Le père, souriant avec douceur, dit, en jetant un regard significatif à la mère qui venait de rentrer: « Maman, Henri ne peut pas renier l'heure de sa naissance. Dans ses veines circule le vin rouge d'Italie, que j'avais apporté de Rome, et que nous avons bu la soirée de nos noces. J'étais un autre gaillard alors! l'air du sud avait pour ainsi dire fait dégeler la glace qui semble remplir les veines des hommes du nord. Je pétillais d'ardeur et de plaisir, et toi-même tu étais si enjouée, si aimante! Ton père avait donné à l'occasion de nos noces une fête brillante; des musiciens, des troubadours arrivaient de tous les côtés; jamais noces

plus splendides et plus gaies ne furent célébrées à Augsbourg. » Vous avez causé avant mon retour de songes, dit la mère; est-ce que tu te rappelles encore celui que tu m'as raconté alors, et qui t'a fait quitter Rome pour venir à Augsbourg me demander en mariage à mon père? — Tu fais bien, répondit le père, de me le rappeler; j'avais presque oublié ce songe singulier! mais lui-même prouve ce que je viens de dire. Il est impossible d'en avoir un plus clair, plus précis; je m'en rappelle encore tous les détails. Et cependant que signifiait-il, si ce n'est que j'ai rêvé de toi, et que de là est né le désir de te posséder, toi dont j'avais fait la connaissance auparavant? Lorsqu'à mon passage à Augsbourg, je te vis pour la première fois, tes manières douces et agréables avaient fait une vive impression sur moi, et ce n'est que le désir alors plus vif encore de voir l'Italie qui m'empêcha de te demander en mariage. Quand j'eus le rêve, ce désir était déjà satisfait, et je pouvais alors m'abandonner à mon inclination. » — Racontez-nous donc, s'il vous plaît, pria le fils, ce songe si singulier. — « Je rodais un soir, commença le père, dans le voisinage de Rome. Le ciel était serein, et la lune éclairait de ses rayons pâles et mélancoliques les colonnes et les murailles en ruine qui encombrent les campagnes de Rome. Mes amis se promenaient avec leurs bonnes amies; moi, qui pensais à mon pays et à ma bien-aimée, je ne pouvais plus rester avec eux, et je parcourais la campagne. Ayant eu soif, j'entrai dans la première maison qui se présentait pour demander du vin ou du lait. Il y avait là un vieillard qui paraissait surpris de mon entrée, peut-être parce qu'il me prenait pour un homme suspect. Je lui expliquai mon désir; lorsqu'il eut appris que j'étais Allemand, il m'invita cordialement à entrer dans sa chambre, et apporta une carafe remplie de vin. Nous étant assis l'un et l'autre, il me demanda quelle était ma profession. Sa chambre était remplie de livres et d'antiquités. Un long entretien

s'engagea alors, et il me raconta la vie d'un grand nombre de peintres, de sculpteurs et de poètes. Jamais je n'en avais entendu parler de cette manière; je me croyais dans un autre monde. Il me montra ensuite des camées et d'autres ouvrages de sculpture; enfin il me lut à haute voix et avec feu d'excellentes poésies, ce qui fit passer le temps comme un instant. Encore aujourd'hui je sens mon cœur palpiter de joie, quand je me rappelle la foule d'idées et de sentimens extraordinaires qu'il faisait naître en moi. Il s'était tellement familiarisé avec la vie des païens et les événemens du paganisme, qu'il paraissait un des contemporains des anciens, et il regrettait vivement de ne pas avoir vécu dans cette vénérable antiquité. Il me conduisit enfin dans une chambre à coucher, car il était trop tard pour que je pusse m'en retourner chez moi. M'étant endormi bientôt, je songeai que je me trouvais dans mon pays natal. Je croyais cheminer d'un pas accéléré vers le Harz, comme si j'étais invité à des noces. Je ne suivais pas la route ordinaire, mais j'allais à travers champ, par des forêts et dans des vallées. Ayant atteint le sommet de la montagne, je pus promener ma vue sur toute la Thuringe, sans qu'aucune montagne arrêtât mes regards. Vis-à-vis de moi j'aperçus le Harz, avec ses forêts noires, ses châteaux, ses couvens et ses villages innombrables. Je me rappelai alors le vieillard chez qui je me trouvais, mais c'était comme si j'avais fait sa connaissance depuis bien long-temps. Un chemin s'offrit alors à mes regards, qui conduisait dans les montagnes. L'ayant suivi long-temps, je parvins dans une caverne où je vis assis devant une table de fer un vieillard, vêtu d'une longue robe. Ce vieillard avait fixé les yeux, sans les détourner ni à droite ni à gauche, sur une statue en marbre qui représentait une charmante fille. Sa barbe était si longue qu'elle traversait la table et couvrait ses pieds. Il avait l'air sérieux, mais affable, et je crus reconnaître une de ces têtes an-

tiques que j'avais vues dans l'atelier de mon hôte. Une lampe était suspendue au-dessus de sa tête, qui répandait une lumière brillante. Alors il me sembla que mon hôte me frappait sur l'épaule, me prenait par la main et me conduisait à travers de longues galeries. Au bout de quelque temps j'aperçus une faible lumière, semblable à celle du point du jour. Marchant alors d'un pas accéléré, j'arrivai bientôt au milieu d'un pré qu'ombrageaient des arbres d'une forme colossale et avec des feuilles brillantes. La chaleur de l'air était considérable, sans être accablante. Le pré était traversé par de petits ruisseaux dont les bords étaient parsemés de fleurs. Une de celles-ci me plaisait surtout, et je croyais voir les autres s'incliner devant elle. — « Ah, mon père, l'interrompit alors vivement son fils, de quelle couleur était cette fleur? » — Je ne m'en souviens plus, répliqua le père, quelque attention que j'eusse donné à tout ce qui m'entourait alors. « Est-ce qu'elle n'était pas d'azur? » reprit le fils. — Cela peut être, répondit le père, sans faire attention à la vivacité extraordinaire, avec laquelle Henri faisait ces questions. Tout ce que je sais encore c'est que j'éprouvais un bien-être indéfinissable, et que long-temps je ne regardais pas derrière moi pour voir si mon guide m'avait suivi. Lorsqu'enfin je me retournai, je vis qu'il me regardait avec attention et un tendre sourire. Je ne me rappelle plus de quelle manière j'ai quitté cet endroit. Je me trouvais bientôt après de nouveau sur le sommet de la montagne, et mon guide, qui était à côté de moi, me disait : tu as vu une des merveilles du monde, et il ne dépend que de toi de devenir un des hommes les plus heureux et en même temps les plus célèbres. Prends bien garde à ce que je vais te dire. Si tu reviens ici le soir de la Saint-Jean, et que tu pries Dieu de te donner l'intelligence de ce songe, ton sort sur la terre sera alors un des plus distingués. Prends garde si tu ne vois pas une petite fleur d'azur; si tu l'aperçois, il faut la cueillir, et t'abandonner ensuite en toute hu-

milité à la conduite du Ciel. Lorsque le vieillard eut proféré ces paroles, des changemens extraordinaires eurent lieu autour de moi, enfin tout redevint obscur et commun. Alors je vis ta mère, avec ses regards doux et timides, tenant dans ses bras un enfant, qu'elle me présenta. Cet enfant, qui grandit bientôt à vue d'œil, et qui se revêtit d'une forme resplendissante, s'élevait enfin au-dessus de nos têtes avec des ailes d'une éclatante blancheur. Il nous prit alors dans ses bras, et s'éleva à une telle hauteur que la terre ne paraissait plus qu'un petit point. Je me rappelle seulement que je vis encore la fleur, la montagne et le vieillard; car je me réveillai bientôt, de nouveau passionnément épris de ta mère, dont ce songe m'avait rappelé le souvenir. Je pris congé de mon hôte, et peu de temps après ayant quitté Rome pour me rendre à Augsbourg, je ne l'ai plus revu depuis, quoiqu'il m'eût prié instamment de le venir voir de temps en temps. »

DEUXIÈME CHAPITRE.

La Saint-Jean était passée et la mère, qui depuis longtemps avait formé le projet d'aller voir son père à Augsbourg pour lui présenter son fils Henri, qu'il ne connaissait pas encore, résolut de profiter du voyage que quelques négocians, amis du père de Henri, allaient faire à la même ville pour leurs affaires. Elle s'y décida d'autant plus facilement, que, Henri étant devenu plus sombre et plus absorbé dans ses rêveries, elle craignait qu'il ne tombât malade. Elle espérait que les distractions d'un long voyage, l'aspect de pays et d'hommes nouveaux, mais surtout, ce qu'elle tenait secret cependant, les charmes de ses belles et jeunes compatriotes, chasseraient l'humeur sombre de son fils, et lui rendraient son ancienne gaieté et sa sociabilité. Le père y donna facilement son consentement, et Henri était transporté de joie en ap-

prenant qu'il devait voyager et voir un pays que, dans son imagination vive et ardente, il s'était peint comme un paradis terrestre. Il venait d'atteindre l'âge de vingt ans sans avoir jamais quitté Eisenach, sa ville natale, et il ne connaissait le monde que par ouï-dire. A la cour du landgrave on menait une vie simple et tranquille, car les princes d'alors pouvaient se procurer moins de commodités qu'un riche particulier d'aujourd'hui.

Après avoir reçu la bénédiction du vieux chapelain du château, qui, ayant été son maître, et connaissant tout ce que promettaient ses belles dispositions, ne se séparait de lui qu'avec la plus vive émotion, Henri prit congé de sa marraine, la landgrave, qui l'aimait beaucoup et qui lui fit présent d'une belle chaîne d'or.

Nos voyageurs sortirent de grand matin de la porte d'Eisenach, chacun se laissant aller à ses idées sans proférer une parole. Enfin, quand on fut arrivé sur le sommet d'une colline, lorsque les premiers rayons du soleil dorèrent la campagne, la mère de Henri, voulant le tirer de ses rêveries, commença à lui parler de la maison de son grand-père et de la vie joyeuse qu'on menait en Souabe. Les négocians se joignirent bientôt aux éloges qu'elle fit de sa patrie, et vantèrent surtout l'hospitalité du vieux Schwaning et les charmes de ses belles compatriotes. « Vous faites bien, dirent-ils à la mère de Henri, de conduire votre fils dans votre belle patrie. Les mœurs y sont plus douces qu'en Saxe, et il y règne plus de cordialité. Les hommes savent y faire ce qui est utile, sans négliger ce qui est agréable. Chacun s'y occupe de pourvoir à sa subsistance, sans oublier ce que la vie sociale a d'agrémens et de plaisirs, de sorte que les arts et les métiers y prospèrent, et que le commerce y est en honneur. Les jours sont voués aux occupations de l'industrie, tandis qu'on passe les soirées à danser et à faire de la musique. Nulle part on n'entend des chants aussi doux et aussi harmonieux, et nulle

part on ne voit des danses plus légères et plus gracieuses. On s'aperçoit en tout du voisinage de la belle Italie. » — « Oui, mon jeune ami, continua un des négocians, c'est dans ce doux climat de l'Allemagne méridionale et sous ce ciel clair et serein que vous perdrez votre sérieux et votre timidité. Les belles filles de la Souabe vous rendront par leur gaieté et leur enjouement plus sociable et plus causeur. Comme étranger et comme parent du vieux Schwaning, vous attirerez sur vous les beaux yeux des compatriotes de votre mère, et si vous suivez les conseils de son père, qui lui-même fait les délices de toute société joyeuse, vous ramènerez dans votre ville natale une moitié aussi belle et aussi bonne qu'est celle que votre père y a cherchée. » La mère de Henri les remercia en rougissant de la bonne opinion qu'ils voulaient bien manifester sur elle et ses compatriotes, tandis que le pensif Henri écoutait avec plaisir ce qu'ils venaient de dire du pays qu'il allait voir et de ses habitans. « Si vous ne voulez pas exercer l'art de votre père, ajoutèrent les marchands, et que vous préfériez vous livrer aux études savantes, vous n'êtes pas obligé pour cela de vous faire prêtre, et de renoncer aux douces jouissances de la vie sociale. Il nous semble d'ailleurs que c'est un grand mal pour la société que les sciences ne se trouvent cultivées que par des hommes étrangers à la société et à la vie active, et que les princes choisissent souvent leurs conseillers parmi des personnes qui n'ont aucune expérience des choses humaines. Il est impossible que dans la solitude où ils vivent leurs idées ne prennent un cours particulier et peu conforme à la nature des exigences de ce monde. En Souabe, au contraire, vous rencontrerez dans la société des hommes prudens et véritablement expérimentés.

« Quelque branche des connaissances humaines que vous choisissiez, vous trouverez de bons maîtres pour vous l'enseigner, et de bons conseils. » Henri se rappela alors le

vieux chapelain, son maître, et, tout en convenant que ce bon vieillard n'avait point d'expérience dans les choses de ce monde, il avoua cependant qu'il le regardait comme le modèle d'un sage. « Nous avons tout le respect possible pour cet excellent homme, lui répliquèrent les marchands, mais nous ne pouvons pas être de votre avis. Si vous voulez parler de cette sagesse qui nous fait observer une conduite agréable à la divinité, et qui nous promet la vie éternelle, alors nous vous accordons qu'il la possède au plus haut degré; mais nous ne croyons nullement qu'il ait cette prudence qui est nécessaire pour conduire bien les choses humaines. » — « Est-ce donc que cette connaissance des choses divines, observa Henri, ne devrait pas nous rendre plus propres à conduire les choses humaines avec plus d'impartialité? Est-ce donc que cette simplicité enfantine et naïve ne devrait pas être pour nous un meilleur guide à travers le labyrinthe des événemens humains, que cette prudence mondaine, égarée par l'intérêt et souvent troublée par le nombre infini d'événemens nouveaux et compliqués qui se succèdent sans cesse? » — « Nous vous avouons volontiers, répondirent les bons négocians, qu'il nous est impossible de vous suivre dans le développement de vos idées; il nous semble que vous avez beaucoup de dispositions pour être poète. Vous parlez avec tant de facilité de ce qui se passe dans votre intérieur, vous choisissez si bien vos expressions, et les comparaisons justes ne vous manquent jamais. Vous avez aussi un penchant pour le merveilleux, qui est le véritable élément de la poésie. » — « Je ne sais d'où cela vient, mais quoique j'aie souvent entendu parler de troubadours et de poètes, je n'en ai pas vu cependant un seul. Je ne puis pas même me faire une idée de leur art merveilleux, quoique je le désire ardemment. » — « Nous ne nous sommes jamais souciés, répliquèrent les marchands, des mystères de la poésie, quoique nous écoutions avec le plus grand plaisir les chants des poètes et des troubadours.

Il est pour nous plus que probable qu'il faut une constellation particulière pour qu'un poète puisse naître ; cet art nous paraît tout-à-fait merveilleux. Le poète puise dans son intérieur des idées nouvelles et merveilleuses, il possède l'art de mettre en mouvement toutes nos facultés, et de nous montrer par le moyen des paroles un monde admirable, que nous ignorions entièrement. C'est comme si du sein de la terre des êtres inconnus, des contrées charmantes, des événemens singuliers s'élevaient pour nous arracher à la réalité qui nous entoure. On entend des mots qu'on n'avait jamais entendu prononcer, et l'on en comprend cependant la signification. Le chant du poète exerce une puissance magique sur nous, et des sons qui nous paraissent communs, nous enivrent et nous ravissent. » — « Vous changez ma curiosité, s'écria Henri, en une ardeur impatiente. Je vous supplie, racontez-moi quelque chose de ce que vous avez entendu des troubadours. » — « Nous nous rappellerons toujours avec plaisir, répliquèrent les marchands, les heures agréables que nous ont fait passer les troubadours en Souabe, en France, en Italie, et nous nous réjouissons de ce que vous prenez un intérêt aussi vif à nos discours. En cheminant ainsi dans les montagnes, vous écouterez peut-être avec plaisir un des contes que ces poètes nous ont racontés durant nos voyages. Nous n'avons retenu que peu de chansons, car la joie et l'ivresse du moment nous empêchaient de les retenir, et d'ailleurs nos affaires commerciales ne contribuaient pas peu à les effacer de notre mémoire. Voici cependant un conte dont le souvenir nous est resté :

(La suite à un prochain numéro.)

POÈTES ALLEMANDS DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE,

Publiés par M. Wilhelm MÜLLER.

(*Second article.*[1])

Le quatrième poète de la collection, George-Rodolphe Weckherlin, naquit à Stuttgart en 1584. Nous ne possédons que très-peu de détails sur les événemens de sa vie, encore est-ce à lui-même que nous les devons pour la plupart. Son père, qui était au service du gouvernement wurtembergeois, voulut que son fils entrât dans la carrière qu'il avait suivie lui-même, et lui fit en conséquence faire son cours de droit à l'université de Tubingue. Quand notre jeune homme l'eut terminé, il voyagea en France, en Angleterre et en Espagne, et sa muse dut plus d'une inspiration ou plus d'une réminiscence aux poètes de l'Espagne, ainsi qu'à ceux de l'Angleterre et de la France. De retour dans sa patrie, Weckherlin fut nommé secrétaire du duc et poète de cour. Il remplit les fonctions que lui imposait cette dernière charge avec une exactitude scrupuleuse. Les malheurs de la guerre de trente ans lui ôtèrent sa place; mais le comte Palatin, qui le protégeait, le nomma, vers l'an 1660, secrétaire d'ambassade à Londres. Weckherlin composa des traductions de psaumes, des odes, des chansons, des épitaphes, des inscriptions, des sonnets, des églogues ou pastorales, des épigrammes et des programmes de fêtes. Voici les poésies qui nous ont paru les plus intéressantes parmi celles que renferme le recueil de M. Müller.[2]

1 Voyez *Nouvelle Revue germanique*, t. X, p. 130.

2 Si ces traductions paraissent plates et triviales, c'est que le plus souvent il en est de même de l'original allemand; il fallait sacrifier l'élégance à la fidélité.

Déclaration d'amour.

Que bien des hommes vous honorent, que bien des hommes vous aiment, cela est vrai, sans aucun doute; mais que vous causiez autant de tourmens aux autres qu'à moi, cela n'est guère probable.

Que, sur cette terre, on loue, on célèbre une foule de beautés, cela est vrai, sans aucun doute; mais qu'il y en ait une qui plaise autant que vous, aux dieux même, cela n'est guère probable.

Que celui qui vous voit soit aussitôt votre esclave, cela est vrai, sans aucun doute; mais que vous puissiez en trouver un enchaîné comme je le suis, cela n'est guère probable.

Que par vos doux attraits bien d'autres que moi aient enduré des peines, cela est vrai, sans aucun doute; mais que pour vous d'autres cœurs aient souffert autant que le mien, cela n'est guère probable.

Qu'enfin, pour éviter un pareil tourment, ma raison fasse tous ses efforts, cela est vrai, sans aucun doute; mais que, fuyant des mains si belles, je puisse servir d'autres beautés, cela n'est guère probable.

Que la mort seule puisse mettre un terme à mes plaintes et à votre fierté, cela est vrai, sans aucun doute; mais que par vos cruautés mon cœur veuille et puisse s'éloigner du vôtre, cela n'est guère probable.

La demeure de l'amour.

L'amour, vainqueur de tous les dieux, cédant un jour à son orgueil, se vanta en présence des dieux qu'ils étaient tous soumis à ses ordres.

Eux aussitôt, irrités, comme de raison, de l'audace de cet enfant, le chassèrent et l'expulsèrent du séjour de l'Olympe.

Alors Cupidon, qui poursuit toujours la beauté, vint se

réfugier dans les yeux de ma Myrta; c'est de ce fort si redoutable qu'il voulut exercer ses vengeances.

Mais les charmes de ce séjour l'ont tellement captivé, qu'il a oublié le désir de la vengeance et l'injure des immortels.

Ode aux guerriers allemands.

Courage, braves soldats, vous en qui bouillonne le sang allemand, vous qu'anime encore une ardeur récente, volez à de hauts exploits! Compatriotes, serviteurs du pays (*Landsknechte*), courage! la patrie, la liberté expirent, si vous ne combattez pas vaillamment, si vous ne triomphez pas au sein de la victoire.

Celui-là est un vrai Allemand qui, exempt de ruse et de fourberie, n'a perdu ni son honneur, ni sa fidélité, ni sa foi, ni son indépendance. Celui-là est un Allemand digne de louange, qui, vaillant, courageux, intrépide, le glaive à la main, et pour la liberté, brave tous les dangers!

Car, bien que les ennemis le blessent et lui ôtent la vie, l'honneur et la gloire lui appartiennent pourtant, et il reste invincible. Cette mort ne lui cause pas de peine, car sa conscience l'adoucit; il acquiert de la gloire et du renom, en perdant ainsi la vie.

Son nom et sa gloire retentissent dans tous les pays, sortent de toutes les bouches; sa vie s'illustre par sa mort, parce que la postérité chante ses louanges. La noble liberté est le fruit qu'il laisse à sa patrie, tandis que le lâche, par sa fuite, se couvre de haine et de mépris.

Vivre et mourir ainsi, est chose facile au véritable Allemand; la mort et la victoire sont belles et riches; toutes deux peuvent lui donner le bonheur. Au contraire, toutes les récompenses évitent les fuyards et les traîtres; une odeur infecte les poursuit, parce qu'ils sont d'odieux criminels.

Eh bien donc, véritables Allemands, que votre poignet,

votre courage allemands domptent maintenant la fureur des tyrans; brisez leur joug, leurs chaînes et leurs fouets. Ils se croient invincibles avec leurs titres, leurs sottises et leur orgueil; mais bientôt et sans peine leur armée avouera sa défaite.

Tombez sur eux! leurs étendards tremblent de frayeur; ils se dispersent; leur mauvaise cause ne sait se défendre; aussi les voilà prêts à prendre la fuite. Grande est leur armée, petite leur assurance; bon est leur équipement, mauvaise leur conscience. Courage! ils tremblent comme la feuille, ils voudraient déjà être bien loin.

Tombez sur eux, mes frères! si la fatigue est grande, la victoire et le butin le sont aussi; et pour bien agir, ils sont moins résolus que vous. Cœur et main des Allemands, châtiez les tyrans et les méchans! c'est ainsi que vous sauverez la liberté et la patrie.

Les démentis.

Va par l'univers, ô mon ame, va voir l'ingratitude des mortels! dis-leur à tous leurs défauts; la vérité elle-même t'assistera. Si le monde ne peut que tromper, dis-lui ouvertement : tu mens.

Dis à la cour que sa magnificence et son éclat ne jettent, comme le bois pourri, qu'une lueur incertaine; dis à l'Église que ses œuvres démentent ce qu'enseignent ses doctrines. Et si l'on te dit : tu es dans l'erreur, réponds sans rougir : vous mentez.

Dis aux princes que leur position et leurs richesses ne dureraient guère sans l'assistance d'autrui, et qu'on honore, qu'on vante plutôt leurs dons que leurs personnes; s'ils te disent : tu es dans l'erreur, réponds sans crainte : vous mentez.

Dis aux grands seigneurs qui se pavanent de leurs emplois, qu'ils sont plus fidèles à l'envie et à l'ambition qu'à la justice,

et s'ils te disent : tu es dans l'erreur, réponds franchement: vous mentez.

Dis à ceux qui étalent fièrement aux yeux du monde leurs habits et leur attirail, qu'ils voudraient bien gagner plus d'argent, plus de crédit, plus de renom, et s'ils te disent: tu es dans l'erreur, réponds : vous mentez.

Dis que l'amour est une passion corrompue, dis que bientôt les lois de l'honneur seront changées, dis que la beauté se flétrit bien vite, dis que la vieillesse se penche vers la tombe, et si l'on te répond : tu es dans l'erreur, dis hardiment : vous mentez.

Dis au barreau qu'il est plein de chicane, dis que la prudence se trompe fréquemment, dis à la médecine qu'elle est elle-même malade, dis que dans les écoles on n'apprend rien de bon, et si l'on te dit : tu es dans l'erreur, réponds: vous mentez.

Dis à la faveur qu'elle est pleine de tromperie, dis à la fortune qu'elle est entièrement aveugle, dis à la richesse qu'elle n'a jamais assez, dis à la science qu'elle n'est jamais solide, et si l'on te répond : tu es dans l'erreur, dis franchement : vous mentez.

Dis à la valeur qu'elle est rarement compatissante, dis à la nature qu'elle s'affaiblit et ne peut éviter sa décadence; si elles te disent : tu es dans l'erreur, réponds aussitôt : vous mentez.

Dis à l'amitié qu'elle ne s'inquiète guère des amis, dis à la justice qu'elle est prisonnière et cachée; si elles répondent : tu es dans l'erreur, dis tout de suite : vous mentez.

Dis aux villes que la bonne foi, la religion, la vertu et la loyauté s'enfuient hors de leurs enceintes; dis aux villages que la grossièreté et les préjugés y fleurissent, et si l'on te dit : tu es dans l'erreur, dis franchement : vous mentez.

Enfin, dis à la vertu, si tu la rencontres, qu'on la dédaigne et qu'on la néglige; si elle te dit : tu es dans l'erreur, réponds librement : vous mentez.

Quand tu devrais, par tes vérités, exciter la colère de tout le monde, ris-toi de l'univers et ne crains rien. Que ceux qui le voudront t'attaquent, ô mon ame, et comme Hercule brisent leurs lyres sur ta tête. [1]

Fragment isolé d'un poème en l'honneur de Gustave-Adolphe.

Nul homme sur la terre ne pouvait fuir les plaisirs et les voluptés, endurer patiemment la faim, la soif, les soucis, les revers, aussi bien que ce héros incomparable, doué de toutes les vertus. Se préparer à tout avec un courage toujours nouveau, ne pas déployer les voiles au comble de la prospérité, ne pas changer de visage, ne pas violer ses promesses, résister constamment à la volupté comme aux souffrances, se montrer toujours sans fausseté, sans tromperie, toujours semblable à Dieu, l'ennemi des impies, le soutien des bons; se rassasier avec du pain bis et de l'eau claire, avoir pour coupe son casque, pour lit la terre, pour coussin une pierre, la neige ou la glace, pour bain le ruisseau prochain; accomplir ses desseins malgré les chaleurs, les froids et les pluies, être toujours le même, telle fut sa devise....

A l'Allemagne.

(Sonnet.)

Brise le joug pesant qui t'accable, Allemagne; réveille-toi, reprends courage, consulte ton noble cœur, résiste à la fureur qui te dompte et veut étouffer la liberté par tes propres efforts. Châtie la tyrannie qui t'écorche, éteins cet embrâsement qui te dévore, non par tes sueurs, mais par le sang de tes ennemis et de tes perfides frères. Fie-toi à Dieu et obéis

1 On sait qu'Hercule tua de la sorte son maître de musique, Linus, qui se moquait de sa mal-adresse à manier la lyre.

aux princes que sa puissante main soutient, comme tu le désires, pour la consolation des justes et la punition des traîtres. Bannis toute crainte, et bientôt Dieu montrera à l'univers entier que le parjure et l'orgueil de tes ennemis n'ont engendré que la honte et l'ignominie.

Épitaphe d'un paresseux.

Ici repose Martin Faulermann[1], si toutefois l'on peut parler du repos de celui qui n'a rien fait durant sa vie.

Simon Dach naquit le 29 Juillet 1605 à Mémel, en Prusse, où son père était interprète de la langue lithuanienne. Dès sa plus tendre enfance il montra des dispositions très-prononcées pour la musique et les belles-lettres; bientôt il joua très-agréablement de plusieurs instrumens, particulièrement du violon, qui, dans ses compositions poétiques, remplace la lyre des chantres de la Grèce et de l'Italie. Après avoir reçu l'éducation primaire dans le lieu de sa naissance, il partit pour Kœnigsberg, à l'âge de 14 ans, pour s'y préparer aux études universitaires. La peste le chassa de cette ville en 1620; il y revint quand le danger se fut éloigné, mais la quitta bientôt pour se rendre à l'université de Wittemberg, où il resta trois ans. A l'âge de 20 ans il soutint à Magdebourg une thèse rédigée en langue grecque, puis il revint à Kœnigsberg, y termina ses études, et entra comme professeur dans le gymnase où il avait été élève. Robert Roberthin, dont nous parlerons plus bas, devint son ami, son protecteur et son soutien. En 1636 il fut nommé co-recteur du gymnase de Kœnigsberg, et sa position s'améliora considérablement, autant sous le rapport pécuniaire que sous le rapport de ses fonctions, jusqu'alors si pénibles.

1 Ce mot signifie homme paresseux.

Deux ans après, Fréderic-Guillaume, électeur de Brandebourg, charmé d'une pièce de vers que notre poète lui avait adressée, l'en récompensa en lui donnant la chaire de poésie à l'université de Kœnigsberg. Encouragé par l'auguste protection de l'électeur, le poète osa lui demander, dans une supplique versifiée, un petit fief qui pût le nourrir dans ses vieux jours, et Fréderic-Guillaume lui accorda l'objet de sa demande.

Simon Dach mourut à l'âge de 54 ans, en 1659.

Poésies de Simon Dach.

Les oiseaux.

Le plaisir m'a entraîné dans les bois où les chants des oiseaux font retentir les airs.

Continuez, fils du plaisir, citoyens du bocage, continuez, peuple libre, vos accords mélodieux.

Vous vivez sans soucis; vous célébrez la bonté et la puissance du Créateur, depuis l'aurore jusque bien avant dans la nuit.

Vous façonnez des nids charmans, pour y loger vos couvées; vous n'êtes étrangers nulle part, votre table est toujours mise.

Pour avoir des trésors, vous ne bravez pas la haine, les travaux et les combats; le bosquet est votre paradis, les plumes sont votre parure.

Plût à Dieu que notre innocence fût égale à la vôtre, que nous ne fussions pas continuellement tourmentés par les désirs inquiets.

Quel homme se fonde, autant que vous, sur Dieu, le bonheur suprême, qui a créé ce monde et dispense à tous ses bienfaits?

Ni les richesses ni les trésors ne peuvent nous rassasier; souvent, pour l'argent, nous nous précipitons aux enfers.

Que ne sommes-nous fidèles à Dieu, qui seul peut prendre soin de nous; que n'apprenons-nous à bien vivre de vous, peuple ailé?

D'amour précoce jamais on ne se repent.

Si tu ne veux pas entendre parler de fiancé, si tu préfères la mort, détrompe-toi, mon enfant, et ne te jette pas volontairement dans l'infortune; quel tourment (songes-y) que de vieillir sans hymen!

Aimer, être aimé, c'est ce qu'il y a de plus fortuné ici-bas, c'est ce qui seul empêche l'édifice terrestre de s'écrouler; quant à celui qui ne veut ni ne peut aimer, que fait-il sur la terre?

Lorsque ta tête blanchira, lorsque la vieillesse fera tomber tes dents, lorsque les rides couvriront ton visage, tu diras: hélas! que n'ai-je aimé au temps d'amour?

De même qu'en automne les fruits se penchent vers le maître du verger, et lui disent: cueille-nous; de même que le raisin mûr appelle à grands cris la vendange;

De même qu'au printemps la rose épanouie supplie ta main de la cueillir, pour qu'elle puisse orner ta chevelure; de même que la moisson jaunissante demande le moissonneur;

De même tes dons sont mûrs, et si ton œil ne me trompe pas, ils désirent un époux, quoi qu'en puisse dire ta bouche: si ce n'est pas toi, c'est ta beauté qui cherche un fiancé.

Viens à moi, ma pomme, mon raisin, ma rose, ma moisson, viens me donner le bonheur! viens, mon ame brûle de cueillir tes fruits; ils rassasieront ma faim. Quant aux fruits de la campagne, je n'en suis pas grand amateur.

Sur la mort de son ami Ambrosius Scala.

Et cet homme me fuit aussi, il est aussi perdu pour moi, cet ami auquel j'ai juré tendresse fraternelle dès mon adolescence !

Comment, mes amis, tombez-vous ainsi çà et là, contre mon attente ? Vous le savez, celui qui se confie à la mer du trépas ne revient plus.

Peut-être êtes-vous bien mieux là-haut que sur notre humble terre ; c'est ce que dit l'Écriture, et l'on ne saurait démentir ses paroles.

Que vous êtes heureux ! vous savez où vous êtes, vous avez surmonté tous les obstacles, vous jouissez de la sublime éternité, et vous chantez avec des voix angéliques.

Vos restes sacrés reposent dans vos tombes silencieuses ; dût le ciel s'écrouler dix fois, vous n'en seriez point effrayés.

Pour nous, il faut, comme toujours, rester attachés à cette terre, et cependant nous voudrions bien élever nos cœurs vers le lieu que vous habitez.

Le poids du corps est trop grand ; il arrête notre esprit, il en ralentit l'essor et l'enchaîne à cette terre.

Tel l'oiseau léger est retenu par son plumage, quand il a touché la glu et qu'il agite ses ailes effrayées.

L'un s'abandonne à l'ambition, l'autre se laisse aveugler par la colère, un troisième par l'argent, un autre par l'opiniâtreté, un autre par les plaisirs.

Quand viendra-t-il, ce moment désiré, qui nous affranchira pour toujours de ces vanités, de ce honteux assujettissement ?

Mon frère, là où tu es maintenant, tu es supérieur aux fourberies terrestres, aux ruses honteuses des péchés.

Tu jouis d'un orgueilleux repos, tu vois de là-haut comment la fortune et la folie se jouent de notre misère.

Tu vois nos angoisses et nos douleurs; tu vois les mortels placés sur un rivage, tandis que sur l'océan irrité un vaisseau sombre à leurs yeux.

Ta jeunesse fut rude et austère; rien ne t'a coûté, quand il s'est agi d'étudier les lois de l'éternelle justice.

Tu as fidèlement défendu la cause des opprimés; jamais, je le sais, on ne t'a vu cherchant à redresser ce qui est courbe.

Tu en es récompensé maintenant dans le royaume des élus; tu y portes la couronne d'innocence que la foi et la justice t'ont tressée.

Ici-bas, pendant notre courte existence, Dieu prendra soin des tiens; il les consolera de la perte douloureuse qu'ils ont faite.

Heureux celui qui finit comme toi! nous gravissons des montagnes: celui qui entre comme élu dans le ciel a bien fourni sa carrière.

Robert Roberthin naquit à Kœnigsberg, en 1600, et y mourut l'an 1648, conseiller électoral et secrétaire général. Poète lui-même, il aima et favorisa Opitz, et surtout Simon Dach, qui l'appelait son Oreste et son Mécène. Henri Albert et Jean Stobäus trouvèrent aussi en lui un ami d'un zèle et d'une générosité infatigables.

Poésies de Robert Roberthin.

Le printemps.

Père de tout ce qui existe d'aimable, printemps, bijou de nos années, couvre au loin la terre de tes guirlandes de fleurs.

Fais que la troupe bigarrée de tes oiseaux salue la terre de mille accords harmonieux, fais que ton brillant soleil darde ses rayons lumineux.

Tu n'es pourtant pas ce qu'il y a de plus beau! car ton éclatante parure s'obscurcit, quand Rosette te prouve que son visage est plus radieux que ton soleil.

Quand sa voix daigne moduler une chanson, ton rossignol confus se tait.

La rose, dont tu te plais à vanter les charmes, est pâle et fanée, et ses couleurs ne sont rien au prix des joues de Rosette.

Tu n'as pas d'emblême qui puisse expliquer ce qui m'entraîne vers elle; car tout chez toi est terrestre et insensible.

Son ame, qui respire la vertu dans ses actions comme dans ses paroles, prouve que le Ciel n'admire que les dons qu'il lui a faits.

Aussi l'avouerai-je : si ses yeux m'adressent un doux regard, je suis content, et je ne me soucie guère de ce qui peut réjouir l'univers.

La mort prématurée.

Que la mort nous menace tous, c'est ce qui ne nous étonne nullement, car, outre les avertissemens de Dieu, l'expérience nous le prouve tous les jours. Tout ce qui a commencé doit avoir sa fin.

Mais la douleur nous saisit, quand nous voyons, à l'improviste, un adolescent descendre dans la tombe ténébreuse avant d'avoir vu la matinée de la vie.

Cependant que notre douleur se calme; résignons-nous, sans nous plaindre, à ce que fera de notre vie celui qui nous donne ou nous reprend, à volonté, le souffle de l'existence.

Comme, dans nos jours d'été, lorsque la vierge cueille une rose et dédaigne toutes les autres fleurs, la rose ne peut se plaindre qu'on lui ait fait tort, puisqu'on l'a préférée à toutes ses rivales.

De même qu'elle aurait raison de s'enorgueillir du choix qu'a fait d'elle une main charmante, tandis que d'autres fleurs, épargnées par la jeune beauté, sont rongées par la jalousie du soleil et de la pluie;

De même, quand Dieu retire à lui une personne chérie qu'il arrache à une position brillante, nous avons tort de nous offenser de ce trépas si hâté. Dieu connaît bien l'époque où la mort nous est utile.

Henri Albert naquit le 28 Juin 1604, à Lobenstein, dans le Voigtland. Au lieu de faire son droit à l'université de Leipzig, il s'y livra, avec une véritable fureur, à l'étude de la musique; il se rendit ensuite à Dresde, où il se perfectionna beaucoup, grâce à un séjour de plusieurs années qu'il fit dans cette grande et belle cité. En 1626 il partit pour Kœnigsberg, où il ne tarda pas à se faire une brillante réputation, par la composition d'une foule d'airs pour des poésies profanes ou religieuses. Il fut nommé organiste en 1631, vécut dans une douce intimité avec Roberthin et Simon Dach, et, après avoir survécu à ses deux amis, il mourut en 1668, à l'âge de 64 ans. Bien que le génie d'Albert fût spécialement musical, nous avons de lui quelques poésies qui méritent d'être arrachées à l'oubli.

Poésies de Henri Albert.

Beauté et vertu.

Divinité de cette terre, Vénus de notre époque, rien ne saurait être comparé à tes charmes; ton éclat céleste te vaut, à juste titre, le nom de déesse.

Les rayons lumineux de tes regards ressemblent à l'éclat des étoiles. Non, Phébus ne peindra jamais le ciel de cou-

leurs plus vives et plus brillantes que le sont celles qui ornent ton visage.

Tout ce que la mère des êtres a produit pour nous témoigner sa puissance et sa sagesse, se trouve réuni en toi, nymphe charmante.

Tes joues sont blanches comme le lait, rouges comme le sang[1]; ta bouche brille comme la pourpre; tes dents ont l'éclat et l'orgueil des perles; la neige non plus que l'ivoire ne sauraient le disputer à tes mains.

Mais plus que tous les charmes dont tu es douée, célébrons et vantons ta noble vertu, cette émanation divine de ton ame; elle t'a choisie pour son séjour, après un long et mûr examen.

Ton calme, ta pudeur, ta modestie si belle et si aimable, valent mieux que toutes les parures; tu possèdes le prix et la couronne de la chasteté.

Pour mériter un pareil éloge, pour avoir le nom de belle, il faut être douce et pieuse, exempte d'orgueil, de fierté et de suffisance, n'aimer que la vertu et la pratiquer sans cesse.

Puissance de la mort.

(Élégie sur la mort d'un guerrier.)

De même que l'herbe, sur la prairie verdoyante, est coupée par la faux qui n'épargne aucune fleur, de même nous tombons, à la voix de la mort, qui nous renverse les uns après les autres.

Ah! si les mortels pouvaient résister à la tyrannie de la mort par la force de leurs bras, ce preux chevalier, dans un noble transport, aurait marché gaiement au combat.

Mais que peuvent les glaives et les épées? La puissance de la mort brave le héros le plus vaillant; elle entraîne, en

1 Pour rendre le *wie Milch und Blut* de l'original.

dansant, les couronnes, les sceptres, les armes et les lances, et emporte toute chair.

Cruelle punition de nos péchés! l'or ni les prières n'y font rien; rends-toi donc sans te plaindre, il faut, il faut être saisi par le froid du trépas.

Dédaigne l'orgueil et la vanité, occupe-toi uniquement de ton ame; alors, par les plaies de Jésus-Christ, tu trouveras le bonheur et la consolation.

Fais ce que doit faire le chrétien: vis saintement et vertueusement; offre toutes tes peines à Dieu; c'est ainsi que tu obtiendras le véritable repos, que tu t'envoleras au ciel, où la mort ne pourra plus jamais te priver de l'existence.



OPINION SUR LE CHOLÉRA,

DU DOCTEUR HUFELAND. [1]

Dans un moment où le terrible fléau qui depuis 1817 a parcouru tant de pays et moissonné tant de milliers d'hommes, s'est déclaré dans la capitale de notre belle patrie avec une intensité effrayante, et menace de se propager de là dans les autres provinces, il ne peut être que très-intéressant et en même temps très-instructif de connaître les résultats des expériences et des réflexions d'un médecin qui a vu de près les ravages du choléra dans une des principales résidences de l'Allemagne, qui y a traité un grand nombre de malades atteints de cette épidémie, et qui s'efforce de recueillir ses observations pour les faire profiter à ceux que le mal pourrait attaquer plus tard. C'est M. C. W. Hufeland, médecin à Berlin.

I. Le choléra est une maladie nouvelle, exotique, importée d'Asie en Europe, contagieuse, mais elle ne peut point être repoussée par des cordons ; le germe en est toujours le même, la cause toujours une contagion, mais elle n'est pas seulement transmise par des personnes.

Je résume ici en peu de mots le résultat final de toutes mes observations et mes recherches sur le choléra, ainsi que ma conviction individuelle. Elle est la même que celle que j'ai eue et exprimée dès le commencement, et toutes mes observations postérieures n'ont fait que la confirmer, et, si je ne me trompe, la plupart des médecins qui ont observé

1 Voyez Gazette universelle d'Augsbourg du 8 Avril.

sans préoccupation sont d'accord avec moi. Examinons chaque proposition en particulier :

Le choléra asiatique est une maladie nouvelle.

C'est ce dont personne ne saurait disconvenir. Nous avons eu assez de cas de choléra, chaque année; nous l'avons vu même paraître comme maladie épidémique. Mais jamais encore nous n'avons vu les symptômes de la présente : cette force délétère extraordinaire et rapide, ce rétrécissement, cette couleur bleue, cette mort de la peau, ce froid de marbre, ce froid de la langue et de l'haleine, cette cessation du pouls, ce sang entièrement altéré, noir et semblable au goudron, cette qualité particulière des sécrétions intestinales, ce vésicule du fiel rempli, cette mort semblable à celle causée par asphyxie : voilà des phénomènes qu'on n'a jamais observés dans un choléra endémique.

Le choléra est une maladie exotique, la même qui fut observée aux Indes orientales et qui y a pris naissance.

Tous les phénomènes de ce fléau présentent un caractère exotique, et, selon les assurances de tous les observateurs, il a exactement les mêmes symptômes essentiels, la même force délétère, les mêmes conséquences que le choléra des Indes.

La cause en est un germe particulier, et le même qu'il a été et qu'il est encore aux Indes orientales.

Il n'est pas croyable que dans les lieux les plus différens, dans les climats les plus opposés, dans l'extrême nord (à Archangel) comme dans le midi le plus chaud, la même maladie se soit spontanément produite par des causes locales, et qu'au bout de 15 ans elle soit restée toujours la même sans subir la moindre altération. Il faut donc que son principe morbifique soit le même encore qu'au commencement. Il est évident que cette matière est une semence, un miasme,

parce qu'il a la force de se reproduire, d'engendrer son semblable, ce qui constitue l'idée d'un miasme. Souvent on cite comme preuve principale de la production endémique et locale, la circonstance qu'ordinairement dans le même temps, ou surtout avant et après l'épidémie, des degrés moindres ou des formes moins fortes de la maladie sont observées, surtout les soi-disant diarrhées cholériques. Cela est parfaitement vrai, mais on peut les expliquer par une influence plus faible des causes morbifiques, ou par une prédisposition moins prononcée des individus, laquelle produirait un moindre degré de réaction, et par conséquent de maladie. On peut les regarder comme des contagions imparfaites, telles que nous les observons aussi dans les autres maladies contagieuses.

Le choléra se propage donc par transmission, c'est-à-dire par contagion, en prenant le mot dans le sens le plus étendu.

Cette transmission se fait de deux manières: d'abord *par la communication personnelle.* Il est prouvé par bien des exemples incontestables que la maladie peut se communiquer d'un malade par contact ou par son atmosphère; il est vrai qu'il faut pour cela des circonstances favorables au développement de la maladie. Mais la contagion personnelle est si difficile et si relative, qu'il existe des milliers d'exemples d'hommes qui journellement et dans les circonstances les plus diverses se sont exposés à la contagion, et qui pourtant n'ont point été frappés, ce qui même n'a pas eu lieu quand ils se sont fait inoculer la matière morbifique. En second lieu, par la communication au moyen *de l'atmosphère*, ou d'une autre voie encore *entièrement inconnue.* Si nous observons sans préventions, des raisons décisives et incontestables fournies par l'expérience nous forcent de statuer cette seconde communication, tout aussi bien que la première. Ce sont les suivantes:

1.° Souvent malgré toutes les relations la maladie ne se communique point d'un endroit à l'autre, ce qui devrait nécessairement arriver si elle se transmettait par des personnes. Par contre elle paraît souvent subitement dans un endroit éloigné de 20 lieues et plus, où il est impossible de prouver une contagion. C'est ce qu'on a pu observer à Berlin. Après y avoir régné avec violence, la maladie s'arrête, et ne se propage ni vers l'ouest à Brandebourg, Genthin, etc., ni vers le sud à Belitz, Treuenbrietzen, Wittenberg, quoique dans les deux directions s'étendent les routes les plus fréquentées, et qu'il y ait une communication non interrompue d'hommes. — Nous voyons la même chose à Vienne : la maladie se communique aux endroits situés à l'ouest, à Wels, etc., pourquoi ne se propage-t-elle point aussi vers le sud, où une grande route donne lieu à un commerce d'hommes aussi nombreux? — De même en Angleterre : pendant plusieurs mois la maladie règne à Sunderland, sans se transmettre à Londres, qui cependant est avec ce lieu en communication constante ; en revanche elle se propage vers le nord à Édimbourg. — Combien de temps n'a-t-elle pas régné sur les frontières du royaume de Hanovre, à Magdebourg, à Lunebourg, à Hambourg? et cependant aucun individu n'a été frappé dans tout le pays de Hanovre. — Comment tout cela serait-il possible, si la communication personnelle suffisait seule pour propager la maladie?

2.° Il y a des faits incontestables qui prouvent que des hommes pour lesquels on ne pouvait découvrir aucune trace de communication personnelle médiate ni immédiate, ont été frappés de la maladie, et même plusieurs à la fois, qui s'étaient exposés ensemble à un refroidissement, à une négligence sous le rapport du régime. La même chose fut observée pour des endroits : la maladie y parut sans qu'on pût trouver la moindre trace d'une communication par l'extérieur. Même de Dantzick, de Hambourg, de Sunderland, de l'Isle-de-France, des témoins dignes de foi viennent prouver

aujourd'hui que la maladie y a existé avant que les vaisseaux infectés y fussent arrivés.

3.° Il est également prouvé, par des faits incontestables, que l'isolement le plus sévère, soit d'individus, soit de maisons ou d'établissemens, n'a pu empêcher la communication de la maladie. A Berlin même, après qu'on eut fait cesser les mesures d'isolement, on n'a observé aucune augmentation de cas. De même à Vienne, où aucune mesure semblable ne fut prise, on n'observa point une propagation plus forte de l'épidémie, en raison de sa population, qu'à Berlin, où ces mesures eurent lieu.

4.° En pleine mer un vaisseau anglais, venant de l'Angleterre, qui alors était encore tout-à-fait pure de la maladie, eut des malades du choléra dans le voisinage de Riga, quoique ce vaisseau n'eût communiqué en chemin avec personne.

5.° Ce sont évidemment les rivières ou les versans, qui attirent, retiennent et propagent le plus fortement la maladie : témoins la Vistule, l'Oder, l'Elbe, le Danube. — Comment expliquer cela par une contagion personnelle, qui serait nécessairement la même dans toutes les directions?

6.° Une preuve capitale est fournie par l'observation déjà faite dans plusieurs endroits, qu'aussitôt après l'apparition du choléra un très-grand nombre d'hommes sont frappés, ce qui n'est explicable que par une cause générale, mais non point par une infection personnelle, qui, comme on sait, ne se propage, et ne peut se propager que peu à peu. Tel doit être d'autant plus le cas pour le choléra, pour lequel, comme il est également prouvé, l'infection personnelle n'est possible que difficilement, et dans des circonstances particulières.

7.° Par contre il y a aussi un grand nombre d'exemples que la maladie n'a frappé dans un endroit qu'un ou deux individus, qu'alors elle s'est arrêtée et ne s'est pas propagée plus loin, ce qui est absolument incompatible avec l'infection

personnelle. Supposons au contraire une maladie dans laquelle la communication personnelle, et elle seule, est sans aucun doute le véhicule de la contagion — la peste —, combien les circonstances y sont différentes! — Alors on peut dans chaque endroit infecté se garantir avec une entière sûreté de la contagion, en ne faisant qu'éviter le contact. Là des maisons, des quartiers entiers sont préservés lorsqu'ils s'isolent. Ainsi, dans la terrible peste qui en 1769 désola Moscou, et y moissonna 100,000 hommes dans une année, on parvint cependant, en entourant la ville de cordons, à empêcher complétement la propagation de la contagion au dehors. Et, ce qui est le point principal, les quarantaines et les cordons sanitaires ont rendu depuis un siècle l'invasion de la peste en Europe absolument impossible. La faible invasion qui eut lieu il y a dix ans sur la côte de l'Italie fut bientôt repoussée par des cordons sanitaires. — Pourquoi tout cela est-il insuffisant contre le choléra? Pourquoi les mêmes cordons qui empêchent si sûrement la peste, n'ont-ils pu l'arrêter? — Tout cela ne prouve-t-il pas jusqu'à l'évidence qu'il y a là encore d'autres communications que l'infection personnelle? Je crois donc que l'expérience a établi d'une manière tout-à-fait décisive: *Que l'infection personnelle seule ne suffit pas pour expliquer ces phénomènes.* Mais voilà aussi la seule chose que nous sachions avec certitude. — *Il faut donc qu'il existe encore un second moyen de communication et de propagation.* — Mais nous avouons franchement que cette partie positive du problème est encore couverte d'un voile mystérieux. Est-ce une propagation et une reproduction atmosphérique, ou volcanique et souterraine, ou se fait-elle par des atomes animés dans l'air? Tout cela sont des conjectures, des hypothèses, des possibilités; mais il n'y a aucune certitude. Il faut donc abandonner cette décision à l'avenir et à des recherches ultérieures.

Le choléra oriental est par conséquent contagieux, à la vérité, mais on ne saurait le repousser.

Voilà la seule chose que nous sachions avec certitude, qui soit prouvée assez évidemment par ce qui vient d'être dit, et qui soit pleinement confirmée par l'expérience.

II. Sur la diversité des proportions des cas de la maladie et de la mortalité dans le choléra oriental, et sur ses causes.

Toujours encore le terrible phénomène cosmique se présente à nos yeux sans pouvoir être expliqué. Semblable à un spectre, il ne paraît point dans les endroits où l'on devait l'attendre d'après les lois de la contagion, et se montre en revanche subitement dans des endroits éloignés : ici il enlève des milliers de victimes, là il se contente d'un petit nombre; ici il se propage rapidement et irrésistiblement, là il se pose des limites à lui-même et s'arrête. Il déroute la sagesse des plus sages, rappelle le règne de la nature incommensurable, impondérable, inapercevable, même des rapports plus élevés auxquels la nature visible aussi est sujette, et force à la fin même ceux qui prétendent tout savoir, tout expliquer, à s'écrier : *Quantum est, quod nescimus* [1] *!* Il est donc d'autant

1 Il est très-important de consulter à cette occasion l'histoire des grandes pestes qui ont déjà existé, et de se servir de l'analogie pour trouver des explications, et nous recommandons ici surtout l'excellent travail historique de notre professeur, M. Hecker (dans ses Annales de 1832), sur une peste toute semblable dans sa marche, mais beaucoup plus redoutable, la *male-mort* ou la *peste noire* du quatorzième siècle. Née en Chine, elle se propagea peu à peu sur l'Inde, la Perse, l'Asie occidentale, l'Afrique, la Pologne, l'Allemagne, la France, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, la Suède, le Danemarck, enfin sur la Russie. Elle amenait la mort, après deux ou trois jours, par une gangrène des poumons, et enleva le tiers, souvent la moitié, dans quelques endroits même les deux tiers et plus, de tous les vivans; de sorte que Venise, par exemple, perdit 100,000 habitans, Avignon 60,000, Florence 60,000, Londres 10,000; que seulement en Allemagne il mourut 124,434 moines de l'ordre des Carmes déchaussés; que, d'après un calcul de ces temps, 200,000 villes et villages restèrent complétement déserts, et qu'enfin, un désespoir général s'étant emparé des hommes, tous les liens de la société se

plus indispensable de remarquer tous les détails, tous les faits, même les plus petites circonstances de ce phénomène, afin d'en tirer peu à peu des explications. Et c'est sous ce point de vue qu'une comparaison des rapports divers des cas de maladie à la population en général, et de la mortalité aux cas de maladie dans différentes localités, me paraît être extrêmement instructive et importante.

Villes.	Habitans.	Frappés du choléra.	Morts du choléra.	Frappés sur 1000 habitans.	Morts sur 1000 frappés.	Rapport des frappés aux vivans.	Rapp. des morts aux frappés.
Moscou	350,000	8,576	4,690	24,5	546	le 40e	1,8
S. Pétersbourg.	360,000	9,247	4,757	26,4	514	le 37e	1,9
Vienne	300,000	3,980	1,899	13,2	477	le 75e	2,0
Berlin	240,000	2,220	1,401	9,24	631	le 108e	1,5
Hambourg . .	100,000	874	455	8,75	521	le 114e	1,9
Prague	96,600	3,234	1,335	33,4	413	le 29e	2,4
Breslau	78,800	1,276	671	16,1	523	le 61e	1,9
Kœnigsberg . .	70,000	2,188	1,310	31,2	599	le 32e	1,6
Magdebourg. .	36,600	576	346	15,7	600	le 63e	1,6
Brünn	35,300	1,540	604	46,2	327	le 21e	2,2
Stettin	24,300	366	250	15,06	699	le 66e	1,4
Halle	23,800	303	152	12,7	503	le 78e	1,9
Elbing	22,000	430	283	19,5	658	le 51e	1,5
Hongrie . .	8,750,000	435,330	188,000	49,7	432	le 20e	2,1
Sunderland . .	35,000 [1]	319	97	9,1	304	le 109e	3,2
Londres	1,120,000 [2]						

rompirent. — Quelque effrayante que soit cette peinture, elle présente cependant, sous le rapport du choléra asiatique, une double consolation: c'est d'abord que nous pouvons nous estimer infiniment plus heureux, parce que l'épidémie asiatique est beaucoup moins étendue et moins mortifère, et ensuite que cette ancienne peste ne s'est point fixée dans nos pays et n'y a laissé aucune trace de son existence, ce que nous pouvons donc aussi attendre du choléra. — Il est remarquable que les contrées élevées furent aussi moins frappées de la male-mort, comme on a observé la même chose pour le choléra.

1 Ce nombre est indiqué dans le Dictionnaire géographique de Vosgien, édition Parisot, 1829. Les deux autres chiffres, basés sur le nombre des habitans, ont été calculés par le traducteur.

2 M. Hufeland s'est trop hâté de faire entrer Londres dans ce tableau. La contagion y existe encore, et l'on ne pourra en déduire le résultat que lorsqu'elle aura disparu.

Nous concluons de là deux choses : d'abord que le nombre des malades, c'est-à-dire la force agressive de la contagion, diminue en général en raison de son avancement de l'est vers l'ouest. Elle n'a pas même, après trois mois, fait des progrès dans ce sens en Allemagne. Cela est surtout frappant dans la propagation lente et faible en Angleterre et dans la ville de Londres si surchargée de population, où de plus il n'y a point de police médicale, ni de mesures pour repousser l'épidémie. On pourrait aussi dire peut-être que la propagation de la maladie diminue dans son passage des peuples slaves vers les peuples germains. En second lieu, la proportion de la mortalité présente en général et presque dans tous les endroits particuliers la moitié et reste la même, quand même la maladie diminue d'étendue et qu'il y a quelques exceptions remarquables, en sorte qu'elle s'élève dans tel endroit à un ou deux dixièmes de plus, et qu'en tel autre elle ne fait que le tiers.

Mais ici il faut remarquer une circonstance qui rend le calcul un peu variable et incertain. Comme le choléra indigène règne en même temps et que les degrés moins forts du choléra oriental lui ressemblent beaucoup, il était souvent tout-à-fait impossible de les distinguer, de sorte que la décision dépendait beaucoup de la manière de voir des médecins. Il arriva donc que tels médecins qui comptaient toutes les diarrhées cholériques observées dans ce temps, avaient des centaines de malades, tandis que d'autres, ne comptant que les cas décidés du choléra oriental, n'indiquaient que le tiers de malades, et moins encore. Cette proportion était encore moins favorable dans les endroits où l'on avait pris des mesures sévères pour séquestrer les maisons. Là les malades aussi bien que les médecins hésitaient encore plus de désigner chaque diarrhée cholérique pour le choléra oriental, et il s'ensuivit que dans de tels endroits les listes officielles et publiques présentaient moins de malades du choléra; mais

aussi que, parce qu'on n'indiquait que les degrés prononcés et plus élevés de la maladie, le nombre de ceux qui en mouraient était plus grand que dans les endroits où l'on comptait aussi les cas de maladie légère. C'est ainsi qu'on peut expliquer le petit nombre de décès à Vienne, en Hongrie, en Galicie, surtout à Sunderland, où l'on comptait chaque diarrhée observée à cette époque, et où il n'existait point de mesures d'isolement, comparativement à Berlin, Stettin et Magdebourg, où ces mesures étaient ordonnées. Il ne faut donc point en général trop insister sur les chiffres. Abstraction faite de cela, il est certain que la force extensive de la maladie diminue vers l'ouest, et cela ne peut avoir que deux causes : ou la diminution de la force d'infection et de reproduction du miasme, ou celle de la susceptibilité des individus. Or, il s'agit de savoir quelles sont les influences et les relations physiques que nous pourrons regarder comme les causes de la différence, tant de la propagation que de la force mortifère de la maladie.

1.° Il faut mettre en première ligne *la manière de vivre*, *le régime* et surtout *les alimens* des différentes contrées. Ici l'on doit remarquer surtout la différence des nations qui se nourrissent de viande, et de celles qui se nourrissent de végétaux. Une nourriture végétale, qui produit des acrimonies, favorise évidemment le développement du choléra ; une nourriture de chair lui est contraire. Ne serait-ce point là la raison principale, pourquoi dans les pays de l'Asie et de l'Afrique, où le peuple vit presque exclusivement de légumes et de fruits ; et en Russie, où l'homme du commun est réduit à un mauvais pain, au gruau, aux choux salés, au quass (espèce de bière), le choléra est beaucoup plus expansif et plus dangereux que dans les contrées allemandes, situées plus au nord, et où l'on se nourrit plutôt de viande? Cela me paraît fort probable, et je présume de même que l'Angleterre, dont les habitans mangent le plus de viande,

sera pour cette raison moins ravagée par la maladie, comme cela a été prouvé jusqu'ici, en raison de la grande population. Même à Berlin l'influence bienfaisante d'une nourriture meilleure, que les soins parternels du gouvernement et la charité des habitans ont procurée, s'est fait voir parmi les militaires et les classes pauvres, et c'est certainement à elle que nous devons le nombre proportionnellement peu considérable des cas de maladie.

2.° Le *climat* y est certainement aussi pour beaucoup, et c'est à lui qu'il faut sans doute attribuer la grande propagation et la terrible mortalité dans les Indes, à la Mecque, au Caire, à Alexandrie. Si la direction et la diminution graduelle de la maladie sont dues à des rapports mystérieux cosmiques ou telluriques, si les polarités du magnétisme terrestre et du volcanisme y contribuent — voilà des problèmes que jusqu'ici personne ne saurait résoudre, et dont la solution est réservée à des recherches et à des explications futures.

3.° Les *rapports de localité*. Ici l'on doit surtout remarquer la différence des contrées élevées et sèches, et des pays humides, bas et marécageux; ce sont évidemment les derniers que la maladie ravage le plus, ainsi que les contrées voisines des rivières, qui ont la propriété d'attirer et de propager la contagion. Mais là aussi il y a des exceptions remarquables: car pourquoi la ville de Brandebourg, située entre Berlin et Magdebourg, et aussi basse, aussi humide que la dernière, au bord d'une rivière, n'a-t-elle point été attaquée par la maladie? — Les matériaux de chauffage d'un endroit méritent toute notre attention, parce que par eux l'atmosphère peut éprouver une altération, un mélange, qui la rend plus ou moins susceptible de recevoir les miasmes, et en effet le chauffage avec la houille paraît exercer quelque influence pour diminuer la propagation. C'est à cette circonstance que l'Angleterre, et Londres surtout, doit beaucoup.

4.° La plus ou moins grande *réunion d'hommes*. L'in-

fluence de cette cause est décidée. Car on doit être frappé du petit nombre de cas de maladie qu'on a partout observés dans les campagnes comparativement aux villes. Déjà ailleurs j'ai prouvé que la proportion différente de la mortalité dans les grandes villes se règle exactement sur la proportion de la superficie sur laquelle vivent les habitans, à leur nombre, et que la mortalité est toujours plus grande, moins l'espace habité est en raison de la population, ou, ce qui veut dire la même chose, plus les hommes sont entassés les uns sur les autres. La mortalité sera donc d'autant moindre que les habitans occuperont un espace plus vaste. De là s'explique la mortalité très-peu considérable de Berlin et de Saint-Pétersbourg, comparée à celle d'Amsterdam, de Vienne, de Hambourg. Peut-être que le nombre de malades évidemment plus grand atteints à Halle et à Prague, doit être attribué à cette circonstance, de même que le petit nombre de malades à Berlin sera dû aux rues larges, aérées, et aux maisons basses.

5.° Le traitement aussi peut y avoir eu de l'influence.

6.° Certainement la *propreté* ou la *malpropreté* des peuples est encore très-importante. Il est évident que la maladie est beaucoup moins expansive parmi les nations de race germanique, qui aiment la propreté.

7.° Enfin, la différence des races pourrait également influer. Il paraît que la race Slave et l'Israélite ont plus de disposition pour la maladie que la race germanique.

Nouvelles et Variétés.

Le Gouvernement de la Russie.

Le troisième volume de l'ouvrage de A. Kaiser sur la Russie [1], s'occupe spécialement de l'administration et des institutions politiques de l'empire russe. En voici les traits principaux :

« Le centre du pouvoir exécutif est toujours le monarque ; toutes les affaires de quelque importance doivent être soumises à sa décision, à sa sanction. Tout part de lui, et en lui tout se concentre. Il s'ensuit que le souverain est dans la nécessité de développer une activité personnelle extraordinaire, et c'est ce que le peuple admire particulièrement dans l'empereur régnant. Le pouvoir suprême réside ensuite dans trois autorités placées sur le même degré de la hiérarchie politique : le *conseil impérial*, le *sénat dirigeant* et le *saint synode*. Le *conseil impérial* remplaça en 1810 le conseil de cabinet, et se compose d'un président, d'un secrétaire et d'un nombre indéterminé de membres, parmi lesquels se trouvent toujours les ministres. La chancellerie de l'empire et la commission des pétitions sont dans la dépendance de ce conseil, devant lequel sont portées toutes les affaires de quelque importance, excepté celles des relations étrangères ; il délibère sur toutes les ordonnances relatives à l'administration, à la législation, aux finances, etc., avant qu'elles soient soumises à l'empereur, qui, de son côté, lui renvoie souvent des questions sur lesquelles il ne veut pas prononcer

1 *Russland wie est ist, etc.* : La Russie telle qu'elle est, ou mœurs, usages, religion et gouvernement de la Russie, par A. Kaiser ; troisième volume. Leipzig, chez Hartmann, 1831.

lui-même. Mais ses délibérations ne lient point la volonté de l'empereur. Le conseil impérial est du reste divisé en quatre départemens : celui de la législation, celui de la guerre, celui des affaires religieuses et civiles, et celui des finances; chaque section a son président. Il tient une séance au moins par semaine. Le *sénat dirigeant* est vulgairement considéré comme le tribunal suprême de l'empire. Le nombre de ses membres est indéterminé, et dépasse ordinairement cent; il est partagé en huit départemens, divisés à leur tour en sections. Les cinq premiers départemens ont leur siége à Saint-Pétersbourg; les trois autres à Moscou. Le monarque est président du sénat. Il est remplacé dans chaque département par un procureur supérieur, et dans les assemblées générales par le ministre de la justice. Sans la signature de ce dernier aucun jugement du sénat n'est exécutoire, et il est surtout chargé de veiller à ce qu'il ne se fasse rien contre les intérêts du souverain. L'empereur nomme les sénateurs; conservateur des lois, le sénat veille à leur exécution, et tous les grands fonctionnaires de l'empire sont placés sous sa surveillance. Il a l'inspection supérieure des deniers de l'État, et tout ce qui intéresse la prospérité publique est de son ressort; c'est lui qui proclame les édits et ukases de l'empereur; il nomme à la plupart des emplois, et accorde les avancemens. Tribunal suprême, le sénat prononce en dernière instance sur toutes les affaires qui arrivent jusqu'à lui, et dans un petit nombre seulement de causes il est permis d'en appeler à l'empereur. Les ukases du sénat ont force de loi, comme celles du tsar, qui seul peut les annuler. « Son action, dit Malte-Brun, serait encore bien plus salutaire, si l'on en simplifiait les formes, et si l'on mettait des bornes à la corruption des juges inférieurs. » Les archives de l'empire sont placées sous la garde du sénat. Quelquefois, dans des intérêts graves, l'empereur délègue son pouvoir à une commission prise au sein de ce corps. C'est ainsi que

récemment quatre sénateurs furent envoyés à Varsovie pour juger les conjurés Polonais.

« Le *saint synode dirigeant* fut fondé par Pierre le Grand en 1721. Lors de la mort du dernier patriarche Adrien, vingt ans avant cette époque, le tsar résolut d'abolir cette dignité, mais il n'osa encore faire connaître ouvertement ce dessein. Il nomma provisoirement un exarque, jusqu'à ce que le moment lui parût opportun de supprimer entièrement le patriarchat par l'établissement du synode. Ce tribunal siégea d'abord à Moscou; mais il fut bientôt transporté à Pétersbourg, en conservant néanmoins une chancellerie dans l'ancienne capitale. Il se compose d'archevêques, d'évêques, de prêtres, d'archimandrites, d'un procureur général, d'un secrétaire général et de quelques officiers subalternes. Le saint-synode exerce l'autorité suprême dans toutes les affaires ecclésiastiques; mais toutes les décisions doivent être soumises à l'approbation de l'empereur.

« Le pouvoir exécutif proprement dit, réuni jusqu'à un certain point dans la personne du tsar, est confié particulièrement aux ministres-secrétaires d'État, qui, sous la dénomination de *comité des ministres*, forment ensemble un quatrième corps, subordonné aux trois tribunaux suprêmes. Cependant l'autorité des ministres est plus personnelle, et chacun d'eux ne soumet qu'un petit nombre d'affaires à une délibération commune et préalable du comité, quelquefois présidé par le grand-chancelier, dignité qui est souvent vacante. Parfois aussi un ministre se fait aider par un collége spécial, appelé *towarischtsche*, qui le remplace en cas de maladie ou d'absence, mais qui n'est responsable que des jugemens et dispositions signés par lui. Les ministres adressent leurs rapports à l'empereur, qui les soumet au contrôle du sénat avec les rapports annuels.

L'administration locale est confiée aux gouverneurs généraux et civils. Il y a en tout quatorze gouverneurs géné-

raux, dont chacun administre deux, trois ou quatre *gouvernemens*, selon leur étendue ou les besoins des localités. La Finlande a seule un gouverneur général. Cette dignité n'est confiée qu'à des militaires qui doivent avoir au moins le grade de lieutenant-général, et qui commandent en même temps les troupes cantonnées dans leur ressort. Le gouverneur général n'est ni juge ni législateur; mais il sanctionne les décisions des tribunaux et tient la main à leur exécution. Tous les employés civils sont dans sa dépendance et lui adressent des rapports, ainsi que les commandans des forteresses et les chefs des troupes. Outre la grande autorité qu'il exerce, il jouit encore de prérogatives extraordinaires. C'est ainsi, par exemple, que le sénat peut bien lui demander compte de son administration; mais il n'y a que l'empereur qui puisse prononcer contre lui une réprimande ou une punition. Les gouverneurs généraux s'assemblent par ordre supérieur, et pour l'ordinaire une fois par an, à Pétersbourg, pour faire un rapport de vive voix au souverain, et pour recevoir de lui des instructions ultérieures. La position élevée de ces hauts fonctionnaires dut naturellement exciter la jalousie des ministères, et les gouverneurs particuliers des provinces, qui dépendaient autrefois directement des ministres, ne voient que d'importuns surveillans dans ces nouveaux chefs institués par l'empereur Alexandre en 1823. Cette jalousie mutuelle est d'autant plus une source de mécontentemens et de graves inconvéniens, que les attributions de ces différentes autorités ne sont pas rigoureusement définies. »

Nous passons sous silence les magistratures subalternes et leurs rapports avec les autorités supérieures, ainsi que la position respective de la noblesse et du clergé. Ce qui mérite une attention particulière, c'est la scission qui existe entre la noblesse du rang et la noblesse héréditaire, ou entre les fonctionnaires et les grands propriétaires, qui se voient fréquemment sacrifiés aux premiers; de là la jalousie que l'aris-

tocratie nourrit contre l'autocratie, et qu'envenime encore la haine des étrangers, qui, favorisés par la cour, sont en grand nombre parmi la noblesse du rang.

Quant à l'armée, les observations suivantes nous ont paru les plus intéressantes : « L'esprit de l'armée dépend en partie du caractère personnel des généraux en chef. Dans les dernières années du règne d'Alexandre, une discipline extrêmement sévère s'était apesantie sur l'armée de l'ouest, placée sous le commandement du comte *Sacken*. Une bagatelle, un rien souvent suffisait pour faire mettre à la retraite des officiers honorables, et les ordres du jour qui paraissaient plusieurs fois par semaine, signalaient régulièrement les noms d'une foule d'officiers dégradés pour insubordination ou pour incapacité. Leur sort était de servir comme simples soldats, ou, s'ils se plaignaient, d'être envoyés à la forteresse ou en Sibérie. Une police secrète, dont des officiers même consentaient à être membres, détruisait toute espèce d'intimité entre des compagnons d'armes. Les Allemands surtout, appelés par le feldmaréchal Barklay de Tolly et par l'influence de sa femme, à presque toutes les charges principales de cette armée, excitaient la jalousie des Russes, laquelle se manifestait quelquefois de la manière la moins équivoque. Le général Yermolow, entrant un jour dans l'antichambre du maréchal, où se trouvaient réunis une foule d'adjudans et d'officiers d'ordonnance, s'inclinant avec beaucoup de politesse, demanda : « N'y aurait-il pas parmi vous, Messieurs, quelqu'un qui parle russe, pour aller m'annoncer au feldmaréchal ? »

A l'armée du midi, sous le commandement du comte Wittgenstein, la discipline était plus modérée, et il régnait plus d'intimité entre les officiers ; aussi la regardait-on avec méfiance et la soupçonnait-on de menées revolutionnaires, et en 1825 cette méfiance fut jusqu'à un certain point justifiée. A la même époque il y eut quelques troubles dans le corps de Lithuanie,

commandé par Constantin. Ils n'eurent pas de suite ; seulement la trahison livra quelques conjurés à la mort. Une jeune fille, chez le frère de laquelle plusieurs officiers suspects avaient coutume de se réunir, fut impliquée dans la malheureuse affaire qu'eut à examiner la commission de Bialystock. Au moment où les conjurés furent arrêtés, elle s'empara de quelques papiers et les jeta au feu. Elle fut saisie à son tour, et condamnée à la perte d'une de ses mains.

« L'armée du Caucase perd tous les ans le plus de monde, et coûte énormément à l'État. Un climat mal-sain, un genre de vie inaccoutumé, une guerre de partisans continuelle contre des montagnards indociles, consomment annuellement le tiers de l'armée. Les officiers et autres employés, qui se présentent volontairement pour servir dans ces contrées lointaines, reçoivent double solde et avancent rapidement. Mais un petit nombre seulement d'entre eux sont assez favorisés par le sort pour pouvoir revenir de ce pays funeste. »

(*Morgenblatt.*)

Observations faites dans un voyage au Nordland.

L'auteur de cet intéressant voyage est le norwégien Gustave-Pierre Blom, chargé par une société savante de dresser une statistique des provinces septentrionales de sa patrie. Les Feuilles littéraires (*Blätter für literarische Unterhaltung*) de Leipzig en donnent l'extrait suivant : « Les Alpes et les glaciers de la Suisse, les gorges du Tyrol, les charmantes îles de l'Écosse, tout cela se trouve réuni dans le diocèse de Bergen. Au milieu du mois de Mai, il faut surmonter bien des obstacles pour traverser le mont Fillefield, qui sépare les diocèses d'Agershuus et de Bergen. Dans l'espace d'un seul jour on voit s'écouler trois mois entiers. Le matin on franchit sur un traîneau, par une bise aiguë, le sommet de la montagne, où règne

l'hiver dans toute sa rigueur. On descend ensuite lentement sur des voitures, ce qui vous permet de considérer à droite et à gauche des champs labourés et ensemencés; sur le soir les regards sont charmés par l'aimable verdure des blés et des arbres. Partout, dans les plaines, le pays a la même conformation; on voit des baies s'enfoncer dans les terres, de l'ouest à l'est, et se rétrécir de plus en plus, tandis que leurs bords sont couverts de champs labourés et de métairies, ainsi que de rochers qui conservent les traces d'avalanches récentes. Des orages effroyables et des ouragans menacent à chaque instant de faire sombrer les frêles embarcations qui se hasardent sur ces baies innombrables. Toutefois les malheurs sont rares, si l'on considère la multitude des dangers qui environnent les habitans de ces contrées. La force des vents y est telle quelquefois qu'ils lancent des cailloux à travers les murailles des maisons, comme si c'étaient des balles projetées par des fusils. M. Blom dit avoir vu des murailles ainsi transpercées par la violence des aquilons. Les formes gigantesques de la création, la transition brusque et inopinée de la nature morte à la végétation la plus riche, les cimes des montagnes qui s'élancent dans les nues, et que recouvre une neige éternelle, leurs flancs peu boisés, du haut desquels se précipitent des torrens écumeux, les bords de ces torrens bien cultivés et ornés d'une riante verdure, tout cela étonne, mais humilie. On trouve cependant aussi des paysages où une nature moins sévère excite les plus douces et les plus agréables sensations. Souvent, quand des glaciers couvrent un pays de plusieurs lieues d'étendue, on recueille à leur pied les légumes les plus nutritifs, les fruits les plus savoureux; plusieurs villages de ces contrées envoient au marché de Bergen une quantité innombrable de cerises, de pommes et de poires. C'est bien pour les habitans de la Norwège septentrionale que le Créateur a dit: tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. Mais plus le travail est pénible, plus le laboureur est vif, robuste

et musculeux; chez eux les formes de l'Hercule grec ne sont pas rares. Dès leur plus tendre jeunesse ils portent, traînent des fardeaux, escaladent des montagnes et manient la rame; ces diverses occupations donnent à leurs membres une souplesse, une dextérité que l'on trouverait difficilement ailleurs. Ils sont tous d'une santé parfaite; mais la propreté ne leur est pas aussi familière qu'aux habitans de la Norwège méridionale, et le sexe ne peut guère prétendre à la beauté, d'autant plus que s'il avait des charmes, il ignorerait l'art de les rehausser par un costume pittoresque et national. Les costumes varient d'un village à l'autre; mais, nonobstant cette variété, toujours même absence de goût. Les Bergeniens sont d'excellens soldats: ils sont tout feu dans les combats. M. Blom en rencontra un qui avait servi dix-sept ans dans les armées des princes de la confédération du Rhin, et qui avait fait la guerre en Espagne. Dans le canton de Söndmör, les habitans de Volden se distinguent par la culture de leur esprit, culture qu'il faut attribuer à la bibliothèque et à l'imprimerie de leur maire. L'arpentage, l'astronomie et l'histoire sont leurs études favorites, et ils possèdent une foule d'ouvrages islandais. On chasse, dans le pays, des rennes, des ours, des carcajous et des élans. Quand M. Blom y arriva, l'on se plaignait beaucoup de la multitude excessive des loups. Les lièvres y sont très-nombreux; leur ennemi le plus cruel est l'aigle. Il en est de même des chèvres et des brebis. On ne poursuit les oiseaux de mer que lorsqu'on en veut à leurs œufs ou à leur duvet. La pêche est fort productive sur les côtes. On a remarqué que les harengs appelés harengs du printemps viennent se jeter 20 ou 25 ans durant, contre les côtes de Norwège, et qu'ils s'en éloignent ensuite pendant le même espace de temps. Dans une seule nuit on en prend de quoi remplir 15 tonnes.

« D'énormes rochers, descendant perpendiculairement dans les flots de la mer sans porter ni arbres ni buissons; des bras

de mer sombres, parfois entourés de montagnes boisées; des îles encombrées d'oiseaux de mer : voilà quel est le Helgeland, dans la Norwège septentrionale. Une merveille de la nature est le Torgehatten, remarquable par une ouverture qui y est pratiquée, et par laquelle on peut apercevoir le soleil, quand on est placé à une certaine distance. Les Nordlandais préfèrent la pêche à l'agriculture; dès qu'un essaim de poissons s'est montré, il n'est plus possible de retenir le journalier qu'on a chargé de cultiver un champ. Dans le Nordland il y a, comme dans le diocèse de Bergen, la pêche d'hiver et la pêche d'été. En 1827 la pêche occupa 15,324 personnes et 2910 barques; on prit 16,456,620 poissons. La pêche d'été, qui a lieu sur les côtes, principalement auprès des bas-fonds de Havbroen, qui sont une continuation du Storeggen, permet aux Nordlandais d'aller chercher en Russie de la farine, de la toile à voiles, du chanvre, des cordages, etc. Les Nordlandais n'ont pas le temps de chasser. Les Lapons apportent au marché une foule d'oiseaux appelés *poules de neige*. On ne trouve dans le pays que le petit fourmilier. Un jour qu'il en était venu un grand, les Lapons ne lui firent aucun mal, parce qu'ils croyaient que c'était un prince métamorphosé. Un chasseur norwégien l'étendit mort du premier coup. Le loup du Nordland, qui inquiète vivement les rennes, n'est pas très-grand, mais sa fourrure est très-précieuse à cause des longs poils dont elle est garnie. Il en existe une variété petite et noirâtre qui cherche à s'accoupler avec les chiens. On fait aux renards une chasse très-active, parce que leur fourrure est d'un grand prix. Il y a des renards rouges, blancs, noirs et gris-bleus; d'autres ont sur le dos une ou deux croix noires. De temps en temps on tue des chiens de mer. Les oiseaux de mer sont aussi une source de revenus assez abondans. Les côtes fourmillent d'une foule de mouettes, de canards, d'hirondelles de mer, et d'autres oiseaux, dont on recueille les œufs vers la fin de Mai

ou de Juin. L'eider, qui remplit son nid de son duvet si moelleux, remplace deux ou trois fois l'édredon qu'on lui a enlevé, et se dépouille la poitrine avec une patience dont on abuse malheureusement un peu trop. On ne lui enlève jamais ses œufs. Les côtes où viennent nicher tous ces oiseaux, sont partagées en *werders*. Si le propriétaire d'un werder est raisonnable, et son intérêt lui fait une loi de l'être, les oiseaux se familiarisent tellement qu'ils viennent déposer, par milliers, leurs œufs dans le voisinage des habitans du pays, qui leur construisent des huttes de sureau ou d'autres arbustes, et les protégent contre les animaux sauvages; ils se dédommagent ensuite de leurs peines par un honnête tribut qu'ils prélèvent sur la bonté de leurs hôtes. Leurs cris sont alors faibles et supportables, tandis que les oreilles sont tourmentées par les croassemens continuels des autres oiseaux de mer qui fréquentent le rivage. L'auteur regarde les Lapons comme parens des Samoïèdes; leur teint jaunâtre provient de leur malpropreté; s'ils étaient plus propres, leur blancheur serait éclatante. M. Blom vit, par exemple, une jeune fille qui avait la peau très-blanche. Ces races septentrionales sont d'une grande vivacité, mais les individus ne tardent pas à vieillir. Si les Lapons gardent toujours, sans aucun mélange, les traits originaux de leur conformation physique, c'est que leurs voisins ne veulent pas s'allier avec eux. Les Lapons ont l'esprit vif et ouvert, et pourraient faire de rapides progrès, s'ils étaient bien dirigés. Un de leurs compatriotes s'occupe en ce moment à traduire la Bible du danois en lapon. Les Lapons passent, en général, pour fourbes et taciturnes. Avant l'introduction du christianisme, ils avaient des fétiches, croyaient à des génies des fleuves et des montagnes, et reconnaissaient un bon principe Jubmel, et son opposé Pekel. Ils leur offraient des cornes et des os de rennes. Ils craignent encore aujourd'hui leur *gan*, c'est-à-dire leurs sortiléges, et ils leur attribuent une grande influence sur les vents. Ils fré-

quentent très-assidument les églises, où des maîtres d'école payés *ad hoc* leur traduisent en lapon les sermons des prédicateurs norwégiens. Les Lapons sont très-ivrognes; mais quand ils ont bu avec excès, ils ne sont ni bruyans ni tumultueux comme les peuples civilisés; ils se mettent à chanter à tue-tête, si toutefois on peut donner le nom de chant à des sons qui ne ressemblent pas mal aux aboiemens d'un chien de chasse enroué. C'est uniquement après de copieuses libations que les Lapons font preuve de leur talent musical. Quand ils ont acquis quelque argenterie, ils la cachent sous terre; aussi trouverait-on aujourd'hui plus d'un trésor que la mort de son propriétaire a laissé ignoré et sans emploi. On sait que la principale richesse des Lapons consiste dans leurs nombreux troupeaux de rennes. On tue ces animaux vers la fin de l'automne, parce qu'alors ils sont gras et bien portans. On a beaucoup de peine à traire les femelles; encore le lait qu'elles donnent est-il toujours rempli de leurs poils. On en fait des fromages assez agréables, qui servent de remèdes contre les engelures. En été les Lapons mangent de l'oseille et des tiges d'angélique; leur boisson habituelle est le lait de leurs rennes. En hiver ils font une espèce de soupe avec de la farine et du sang de renne. Adieu, en fait de sobriété, la réputation du brouet noir des Lacédémoniens!

« Tout le produit des pêches du Nordland est transporté dans la ville de Bergen, qui l'expédie ensuite dans toute l'Europe. Depuis quelques années les Nordlandais ont aussi des relations commerciales avec les Anglais, les Hollandais et les villes anséatiques. Pour faire tomber le commerce de Bergen, et pour épargner aux Nordlandais les périlleux trajets qu'ils sont obligés de faire quand ils se rendent dans ce port, une maison de commerce et de pêches fut établie, au moyen d'actions prises à Drontheim, dans le lieu appelé Hundholmen. On y construisit une nouvelle ville (Bodoc), à laquelle le udicieux Léopold de Buch promit l'avenir le plus heureux.

Mais les funestes événemens de la guerre trompèrent son espoir, et la ville, qui ne possède qu'une seule maison de commerce (anglaise), ne subsiste que par l'exemption d'impôts que lui ont accordée jusqu'ici les storthings. Elle est située en face de Lofoten, où se font des pêches considérables; mais pour faire fleurir le commerce, un emplacement bien choisi ne suffit pas toujours. En revanche la ville de Tromsoe fleurit d'elle-même, sans aucun secours artificiel. Elle est en dehors de la sphère commerciale de Bergen, et comme elle est située entre le Finnmarck et la Russie, les relations commerciales des deux peuples lui donnent un aspect très-animé. Fondée en 1798, elle compte aujourd'hui plus de 800 habitans. On est agréablement surpris de trouver, dans le voisinage de l'ourse, des rangées de maisons bien bâties, et des rues où se promènent des personnes des deux sexes, habillées d'après les modes les plus récentes; de voir dans l'intérieur des habitations non-seulement la propreté et la commodité, mais encore le luxe le plus recherché. Cette petite ville possède même un théâtre d'amateurs, et l'on y donne assez souvent des bals. Les habitans sont doux et paisibles. Souvent, dans les endroits où se fait la pêche, on voit des milliers de personnes, malgré la quantité de liqueurs fortes qu'elles consomment, rester fort tranquilles; une rixe y serait un phénomène rare. Les relations commerciales des Nordlandais avec les peuples voisins sont tellement multipliées, qu'ils sont parvenus à un haut degré de civilisation; presque tous écrivent avec une grande facilité. Leur conversation est plutôt sensée et judicieuse que vive et spirituelle. Leurs vêtemens sont adaptés au climat de leur pays, mais leurs maisons sont coupées par un si grand nombre de portes et de fenêtres, qu'on se demande avec surprise si l'on se trouve dans le pays où mûrissent les figues et les oranges. Les églises sont toujours pleines, bien que pour s'y rendre les habitans soient obligés de faire quelque-

fois deux ou trois lieues par une route épouvantable et hérissée de dangers de toute espèce. Le fameux sectaire Hans Hauge y compte beaucoup de partisans, qui se distinguent par leur moralité et leur économie. Le vol y est fort rare; des magasins de poissons restent ouverts, sans aucun gardien, pendant des mois entiers, et personne n'y touche. Quant au libertinage, il est très-grand, et ce qui le favorise surtout, ce sont les nombreux mariages qui se font entre des hommes jeunes et vigoureux et des veuves vieilles et même décrépites. On voyage par mer, ou bien l'on traverse les baies dans de petits canots. Les bonnes auberges ne sont pas rares. Les aubergistes, les négocians, les pasteurs, et même les simples habitans du pays accueillent les étrangers avec une hospitalité franche et cordiale. Des appartemens propres, des lits peut-être trop moelleux, une table bien garnie, du vin, du café, tout s'y trouve; on rencontre même assez souvent des aubergistes qui ne veulent accepter aucun paiement. On ne trouve guère de monumens antiques dans le Nordland; les habitans ne sont nullement archéologues.

« On voyage de préférence, pendant l'hiver, sur des traîneaux attelés de rennes. Au printemps et en automne les rivières et les marais présentent des obstacles insurmontables. Quand on quitte le Nordland pour se rendre en Finlande, on trouve dans ce dernier pays un peuple doux, industrieux et d'une chasteté exemplaire; dans l'espace de sept années il n'y a pas eu, dans la Finlande suédoise, un seul enfant naturel. Le gouvernement russe entretient un pulk (régiment) de cosaques dans la ville de Tornéo, où, pendant l'été, le soleil reste cinq semaines au-dessus de l'horizon. M. Blom raconte aussi, dans son ouvrage, les détails du voyage qu'il fit, en douze jours, de Tornéo à Stockholm. »

M. Suckau, traducteur de *la Politique et du commerce des peuples de l'antiquité*, par Heeren, vient de publier la seconde édition de ses *Tableaux synoptiques de la langue allemande*[1]. Cet ouvrage simplifie singulièrement l'étude des principes élémentaires et facilite par des rapprochemens le travail purement mnémonique. — L'auteur vient de composer avec M. Eichhof, auteur des *Études grecques sur Virgile*, un *Dictionnaire des racines allemandes*, qui sous peu sera livré à l'impression. — M. Suckau donne des cours chez lui d'après une méthode pratique, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, n.° 1.

[1] Prix : 5 fr.

Bulletin bibliographique.

MŒURS.

Die Politik der Christen und die der Juden, *etc.* : La Politique des Chrétiens et celle des Juifs, dans un combat de plus de mille ans. Appendice au Portrait de l'Europe, tracé par un vieux diplomate en retraite et publié par M. le professeur *Krug*. Leipzig, 1832, in-8.°

C'est un événement rare que la publication d'un pareil écrit dans un pays qui, pour avoir produit de profonds penseurs et de vrais philosophes, n'en voit pas moins paraître assez fréquemment quelques brochures dont l'esprit intolérant les ferait prendre pour des productions des siècles de barbarie. Oui, il faut le dire, parce que c'est la vérité, c'est une honte pour les Allemands de n'avoir pas encore su s'affranchir de cet esprit haineux contre les Juifs de leur pays, d'ailleurs éclairés et souvent généralement plus civilisés que dans d'autres pays, où pourtant l'heure de l'émancipation a déjà sonné pour eux. Et quand nous voyons les Fries, les Paulus, les Voigt, épuiser leur érudition, quelquefois s'appuyer de sophismes et de maximes anti-libérales pour tonner contre l'émancipation des Israélites et pour la retarder autant que possible, on est tenté de se demander : y a-t-il des philanthropes en Allemagne? On est transporté d'indignation, quand on voit, à l'occasion des *Lettres de Paris*, par Bœrne, un docteur M. attaquer, non pas le mérite littéraire de l'ouvrage de Bœrne, non pas son patriotisme, mais la religion dans laquelle est né cet écrivain [1], et partir de là pour attaquer en masse tous les sectateurs de la religion de Moïse. J'avoue que je ne puis me défendre, à la vue de pareilles aberrations, d'un orgueil national; oui, la France est plus éclairée que l'Allemagne,

1 Voir une réfutation de cette attaque dans l'écrit du docteur Gabriel Riesser, de Hambourg, intitulé : *Bœrne et les Juifs*.

malgré l'érudition de cette dernière. Chez nous un auteur est comptable de son ouvrage; on encourage les bons, on critique ceux qui en sont susceptibles, et le ridicule fait justice des écrits méchans ou sots. Mais attaquer un écrivain sous le point de vue religieux, quand il s'agit de politique; attaquer même les coréligionnaires d'un auteur dont la production est diversement appréciée, cela ne se voit que dans un pays stationnaire. En Allemagne la tolérance n'a pas fait plus de progrès que la liberté. Un temps meilleur viendra peut-être bientôt; en attendant faisons connaître des productions d'autant plus remarquables que leurs auteurs sont personnellement désintéressés dans la cause qu'ils défendent. Nous nous proposons de publier une suite d'articles sur l'*état actuel des Juifs de l'Allemagne*. Il est dans les principes de notre journal de présenter aux suffrages de nos compatriotes l'œuvre d'un homme de bien; et pour attribuer cette qualité à M. le professeur Krug, on n'a qu'à lire son ouvrage; c'est à la fois un bon écrit et une bonne action.

L'auteur prouve d'abord avec la dernière évidence que tout ce qu'on reproche aux Juifs pour leur refuser les droits de l'homme, droits que l'esprit du siècle commence à arracher à l'absolutisme en faveur des Allemands des communions chrétiennes, que la *politique des Juifs*, comme s'exprime l'auteur, n'est que l'effet de celle des Chrétiens depuis tant de siècles. «C'est vous, dit-il, qui repoussez les Juifs par tous les moyens possibles; c'est vous qui vous arrogez un droit improprement appelé *droit du plus fort*, et vous voulez que, malgré tant de criantes injustices, ils soient sur l'échelle de la civilisation de niveau avec vous!» Cette partie de son écrit est admirable de simplicité et d'une frappante vérité; et il faudrait désespérer de l'esprit allemand, s'il pouvait résister à de pareils argumens.

L'auteur propose, pour terminer cette guerre invétérée entre les Juifs et les Chrétiens, les moyens suivans, dont l'heureux emploi en France doit donner aux paroles de l'auteur le poids que donnent la vérité, l'équité et l'expérience.

1.° *Faculté illimitée de contracter des mariages entre Juifs et Chrétiens*. Qu'on n'impose plus la condition du baptême à l'Israélite; que pour les enfans à naître du mariage entre Juifs et

Chrétiens, on agisse comme pour les mariages entre catholiques et protestans, et les alliances entre Juifs et Chrétiens seront plus fréquentes; or, la vraie fusion ne s'opère que par des alliances.

2.° *Permission absolue aux Juifs de prendre des Chrétiens à leur service.*

L'auteur n'ose pas encore espérer que des Chrétiens consentiront à prendre des Juifs à leur service. Je ne sais pourquoi? on ne reproche pas aux Juifs l'esprit de prosélytisme; et il serait d'autant moins à craindre quand les maîtres sont chrétiens.

3.° *Établissemens communs d'instruction pour les Juifs et les Chrétiens.* Sans persécution d'une part, sans exclusion de l'autre.

4.° *Permission aux Juifs d'habiter tel quartier qui leur conviendra.* Il en résulterait une fusion de mœurs au profit des Israélites, et partant au profit de l'État.

5.° *Faculté accordée aux Juifs de se livrer à telle profession et à tel état que leurs moyens les rendront aptes à embrasser.* En effet, dit l'auteur, vous leur reprochez de n'être que marchands, et vous leur défendez d'être autre chose.

6.° *Liberté entière dans l'exercice du culte pour les Juifs comme pour les Chrétiens.* Et surtout, ajoute l'auteur, « qu'on se garde de s'opposer à l'esprit de réforme dont plusieurs Juifs éclairés ont dans ces derniers temps donné l'exemple. Que l'État ne se réserve qu'une simple inspection toute de police (*jus summæ inspectionis*); mais qu'il ne se mêle pas du culte, pas même pour faire le bien. »

7.° *Qu'on n'encourage plus les missions dites pour la conversion des Juifs.* C'est la plaie de l'Allemagne et surtout des pays protestans. Qu'on prêche l'Évangile aux sauvages, bien; qu'on convertisse les Chrétiens intolérans, le *sénat de Francfort* par exemple, rien de mieux; qu'on permette aux Juifs d'assister à l'office des Chrétiens, tout cela est dans l'ordre; mais circonvenir des gens peu instruits pour les forcer moralement à abjurer, souvent dans un intérêt mondain, *absit! absit!*

L'auteur termine par ces paroles, que nous présentons à la méditation des hommes d'État de l'Allemagne:

« Les Français peuvent être tentés de revenir *planter le drapeau de la liberté dans les plaines de la Germanie.* Ils trouveront des

partisans dans ceux de nos compatriotes qui croiront voir en eux des sauveurs. Mais les partisans des Français seront surtout considérablement recrutés parmi les Israélites, dont on ferait d'excellens patriotes en leur accordant la liberté; mais qu'on rendra favorables aux étrangers, si on persiste à les maintenir dans l'esclavage : les émanciper alors serait trop tard; que l'exemple de la Pologne serve ici de leçon. Une politique plus libérale eût fait des Israélites de braves défenseurs de la Pologne; la politique mesquine de la diète en a fait des espions russes. »

L'émancipation! s'écrie l'auteur, et tout de suite; voilà le moyen le plus efficace de rendre les Israélites dignes de la liberté : *bis* (*et ter*) *dat, qui cito* (*et ultro*) *dat!* S. C.

ETHNOGRAPHIE.

Trachten und Gebräuche der Neugriechen, etc. : Costumes et usages des Grecs modernes, par M. *O. M. baron de Stackelberg*. Berlin, chez Reimer, 1831, avec trente-une gravures.

« La race hellénique n'existe plus en Europe. Ces formes si belles, cette imagination si vive et si audacieuse, ces mœurs si simples, ces beaux arts, ces jeux publics, ces villes ornées de temples si majestueux, le nom même des illustres habitans de ce pays, tout a disparu. L'antique population de la Grèce est enfouie sous deux couches différentes, formées par les débris pulvérisés de deux races entièrement opposées l'une à l'autre. Depuis la vallée de Tempé jusqu'à l'embouchure de l'Eurotas, il n'y a pas une seule goutte de sang hellénique dans les veines du peuple chrétien qui occupe aujourd'hui ces belles contrées. »

Voilà, si je ne me trompe, ce que nous dit M. Fallmerayer dans la préface de son Histoire de la Morée durant le moyen âge. « Des Slaves scythiques, dit-il plus loin, des Arnautes illyriens, unis par le sang aux Serviens, aux Bulgares, aux Dalmates et aux Moscovites, voilà ceux que nous parons aujourd'hui du titre d'Hellènes, voilà ceux que nous inscrivons, à leur grand

étonnement, sur les tables généalogiques des Périclès et des Philopœmen.»

Bref, ces Grecs modernes, pour qui les peuples de l'Occident ont prodigué leur sang et leurs trésors, ne sont rien moins que des Grecs; ce sont plutôt de pauvres Slaves qui se trouveraient fort honorés de passer pour les parens des peuples du Haut-Wolga. Vers l'an 580 de l'ère chrétienne, ils s'avancèrent du nord vers le midi, afin de pénétrer dans l'Hellade, d'abord avec les Avares, puis avec les Slaves. Après avoir anéanti les populations qu'ils rencontrèrent, ils se fixèrent, à leur place, dans la Grèce proprement dite et dans le Péloponnèse. Le nom de Morée ne vient pas de la ressemblance de cette péninsule avec la feuille du mûrier, comme nous avons eu la bonhomie de le croire jusqu'ici, mais du mot slave *more*, mer; c'est ainsi que Poméranie (*Pomern*, *po more*) signifie pays maritime. M. Fallmerayer ne s'inquiète pas si les Slaves, peuplade méditerranée, ont emprunté ou non le mot *more* aux Romains ou aux Germains, qui avaient senti plus tôt qu'eux le besoin de donner un nom à l'élément humide.

Nous voilà, dira-t-on, bien loin de l'ouvrage de M. Stackelberg; non, car cette digression nous aura servi à faire ressortir un contraste assez bizarre. M. Stackelberg nous a donné le contre-pied des idées de M. Fallmerayer. Si ce dernier a empoisonné notre mémoire, nous trouverons un contre-poison très-actif et très-efficace dans l'ouvrage que nous devons analyser en ce moment. « De même, dit cet auteur, que les ruines des temples et des villes rappellent l'antiquité classique de la Grèce, de même les Grecs modernes ont conservé, à part les variantes indispensables, la langue, le costume et les mœurs de leurs nobles ancêtres. Il n'y a pas une seule nation aujourd'hui existante qui puisse satisfaire avec autant de bonheur que le font les Grecs modernes, les exigences de l'art des Phidias et des Zeuxis.

« En général, on peut dire que le type hellénique s'est conservé dans les habitans actuels de la Grèce. Il n'est pas rare, sans doute, de rencontrer, sous les zônes méridionales, cette régularité de traits, cette perfection de formes qui ont guidé les législateurs de la sculpture et de la peinture; mais nulle part

tous ces avantages physiques ne se trouvent mieux réunis que dans la Grèce : l'inclinaison du front relativement au nez, l'enfoncement des yeux dans leurs concavités si bien voûtées, la coupe des sourcils, la lèvre supérieure mollement relevée, ce menton plein, enfin le profil grec, tout cela se retrouve chez les Grecs d'aujourd'hui.»

Comment nos deux savans ont-ils pu aboutir à des conclusions si contradictoires ? M. Fallmerayer, qui a été jusqu'ici professeur au lycée de Landshut, a commencé par publier un savant ouvrage sur l'empire de Trébisonde, puis il a fait son histoire de Morée, et tout récemment il s'est décidé à partir pour la Grèce avec M. Thiersch, sous les auspices d'un magnat slave. Quand il sera dans la patrie des Thémistocle et des Périclès, il pourra examiner et observer les Grecs modernes en gros et non en détail, comme il l'a fait jusqu'ici. De son côté, M. Stackelberg a suivi une marche bien différente : avant tout il s'est rendu en Grèce ; il a passé dans ce pays non pas quelques mois, mais bien quelques années; il a tout examiné avec sagacité et dans les circonstances les plus variées; il a jugé, médité et raisonné. De retour en Allemagne, il s'est fait une vaste et belle réputation de connaisseur en fait d'archéologie par la publication de son magnifique ouvrage sur le temple d'Apollon à Phigalia, et après vingt ans de travaux approfondis, il a cru pouvoir émettre sur la Grèce une opinion que personne ne taxera de légèreté, ni de précipitation ou de partialité. Nous laissons aux lecteurs le soin de juger les deux méthodes.

Après cette digression quelque peu longue, nous allons nous occuper de l'ouvrage de M. Stackelberg. Grâce aux gravures dont il est orné, nous pouvons comparer le costume des Grecs d'aujourd'hui, que nous connaissons si peu, à celui des Grecs anciens, qui nous est bien plus familier.

L'auteur s'étend, dans son introduction, sur les costumes en général, leur but, leur commodité, sur les mœurs, les usages et le goût des diverses nations du globe, sur le progrès simultané du costume et de la civilisation, sur la chute et la décadence du costume placé sous l'influence mobile et inconstante de la mode. Puis il esquisse en traits rapides l'histoire des costumes

grecs, principalement depuis la prise de Constantinople par les Turcs.

Trois races distinctes composent la population grecque moderne; elles diffèrent l'une de l'autre par le costume, le nom, la langue et la manière de vivre. Les véritables Grecs, ῥωμαῖοι (Romains), sont presque tous négocians et marins; les Albanais, Ἀρβανῖτες, s'occupent de l'agriculture et de la guerre, et les Wallaques, Βλάχοι, sont ou bergers ou chasseurs. La première race est polie et civilisée; la seconde comprend beaucoup de Mahométans, et se compose d'hommes grossiers et insolens; la troisième est la plus simple, comme la plus malheureuse. Ces deux dernières classes ont conservé le plus fidèlement leur ancien costume.

M. Stackelberg regarde les Albanais comme les descendans de la race pélasgique, en partie expulsée par la race hellénique et en partie fondue dans le peuple conquérant. Nous ne sommes pas de son avis; car, d'après tout ce que nous savons sur les Pélasges, nous croyons que primitivement ils parlaient un dialecte de la langue hellénique, mais seulement un peu barbare, comme le dit Hérodote. Toutefois nous voudrions, avec l'auteur, qu'on fît des recherches sur l'origine des Albanais, et qu'on se servît à cet effet de la langue qu'ils parlent, en élaguant toutefois une foule de mots visiblement étrangers à leur idiome.

Voici comment M. Stackelberg caractérise les Grecs d'aujourd'hui : « Imagination et passions vives, gaieté, légèreté d'esprit, courage, découragement presque subit, sagacité et pénétration intellectuelles, qui se montrent principalement sous le rapport industriel; grande propension pour le commerce maritime, due en majeure partie à la conformation physique de leur pays. L'oppression sous laquelle les Grecs ont gémi si long-temps, les a rendus rampans, flatteurs, rusés et dissimulés. Attachés à leur religion avec un zèle qui va jusqu'au martyre, ils conservent scrupuleusement tous les préjugés, toutes les coutumes superstitieuses de leurs pères. Tous sont animés de l'amour de la patrie et de l'indépendance, mais surtout les montagnards, qui plus d'une fois ont repoussé les attaques des Turcs avec un mâle courage et un dévouement héroïque. Dans leur vie domes-

tique ils sont doux et affables envers leurs inférieurs; mais dès que l'un d'entre eux est élevé au-dessus de ses égaux, la jalousie les dévore; il en résulte des querelles interminables. On pourrait faire le même reproche aux anciens Grecs.»

Les gravures dont M. de Stackelberg a orné son ouvrage, représentent des Grecs de tous les rangs, de tous les âges et de toutes les contrées; on y voit une fiancée, un archevêque, des prêtres de la campagne, un archonte avec son épouse, un officier, un soldat, un chasseur, un berger, un paysan, une paysanne, un matelot, et en général plus de femmes que d'hommes; car en fait de modes, c'est toujours le beau sexe qui fait la loi. Le tout a été dessiné d'après nature par M. de Stackelberg, et c'est d'après ses dessins originaux que les gravures ont été faites. Il y a des éditions où les gravures sont coloriées, d'autres où elles ne le sont pas. On perd infiniment à ne pas posséder les premières; car les peuples du midi, les Grecs surtout, savent nuancer les couleurs avec un art merveilleux et un goût exquis.

(*Jahrbücher für wissenschaftliche Kritik.*)

LEVRAULT, *éditeur-propriétaire.*

NOUVELLE REVUE GERMANIQUE.



JUGEMENT

Sur les ouvrages français les plus récens en fait de Droit criminel,

PAR M. MITTERMAIER.

Nous trouvons, dans l'un des derniers numéros du Journal critique pour la jurisprudence et la législation de l'étranger, publié à Heidelberg[1], et dont nous avons déjà plusieurs fois parlé, une revue des ouvrages publiés en France en matière de Droit criminel, depuis notre première révolution. Nous en extrayons les passages suivans, qui se rapportent principalement à l'époque de la restauration. Ce travail est du célèbre criminaliste allemand M. Mittermaier. Il appartenait à un homme de sa science et de son expérience de parler avec autorité sur ces matières. Nous le laissons s'expliquer lui-même.

1 *Kritische Zeitschrift für Rechtswissenschaft und Gesetzgebung des Auslandes, herausgegeben von Mittermaier und Zachariä. Heidelberg, 1831; dritter Band, zweites und drittes Heft, Seite 414—444.*

« La science du Droit criminel ne fut pas cultivée sous Napoléon d'une manière approfondie; on manquait entièrement d'idées philosophiques; le Droit romain n'était plus étudié; les travaux historiques semblaient n'avoir plus aucune valeur, parce qu'il fallait s'en tenir au Code, qui embrassait toute la législation; et tout examen consciencieux devenait impossible, parce qu'on eût été obligé d'attaquer la loi elle-même, ce produit du système de la terreur, dont Rossi a dit avec raison qu'il était au-dessous de la civilisation française. On se contenta d'écrire des commentaires sur le Code, et de lui décerner des éloges. Bourguignon vanta les bienfaits de la nouvelle législation, en la comparant avec celle qui était en vigueur avant 1790. Dufour lui-même, qui peu d'années avant avait écrit un livre conçu dans le sens des théories de Beccaria, et avait réclamé l'abolition de la peine de mort, vanta le nouveau Code dans un ouvrage qui n'a pas même le mérite d'une bonne exégèse des lois existantes. Le petit ouvrage de Vanrecum fait une exception remarquable; l'auteur y manifeste un respect sincère pour la science; on s'aperçoit facilement qu'il a étudié les criminalistes allemands, et qu'il a pris à tâche de répandre leurs idées en France. Parmi les Français qui ont écrit sur le Droit criminel de 1800 à 1813, il en est encore un qui mérite une mention particulière; c'est Bexon. Nous avons de lui un grand ouvrage de jurisprudence comparée, où il déploie une grande sagacité, des connaissances étendues, et surtout un rare talent de combiner. Bexon manifeste une prédilection particulière pour la législation anglaise, quoiqu'il ne l'ait pas plus étudiée dans ses sources que le Droit romain; ses idées se rapprochent beaucoup de celles de Bentham. Il composa un projet de Code criminel, qu'il adressa à plusieurs monarques d'Allemagne, en leur recommandant de lui donner force de loi dans leurs États. Ce projet se distingue surtout par une certaine recherche de perfection dans les détails les plus minutieux.

« La restauration de 1814 exerça aussi son influence sur le développement de la science du Droit criminel. On se tromperait cependant en regardant comme une époque de régénération scientifique les premières années qui suivirent le retour des Bourbons. Le mouvement des partis était trop grand pour que des questions scientifiques pussent être discutées avec le calme et l'impartialité nécessaires. Les conspirations sans cesse renaissantes forcèrent le ministère de déployer contre les conspirateurs un certain appareil de terreur; des peines sévères furent infligées, et le principe de terrification fut, en toute occasion, mis en avant par le ministère. Qu'on ajoute à de tels principes de gouvernement les tentatives de ce ministère pour détruire l'indépendance des tribunaux, la méfiance ombrageuse avec laquelle il étouffait toute pensée libre, et l'on comprendra la réaction libérale qui, dirigée exclusivement par la juste défiance que lui inspiraient les plans despotiques du gouvernement, fit prédominer dans les ouvrages de législation criminelle l'intérêt de la liberté individuelle, et considérer toutes les institutions sous le point de vue des garanties politiques. Une telle école ne pouvait faire naître un esprit véritablement scientifique. D'autres obstacles résultaient de l'organisation vicieuse des académies françaises. L'étude du Droit romain y était tout-à-fait négligée; on se contentait d'apprendre par cœur des définitions et des subdivisions, et l'on croyait comprendre le Droit romain, lorsqu'on avait lu les ouvrages de Pothier et de Heineccius. On jugea inutile ou même dangereux d'instituer des chaires spéciales pour l'enseignement du Droit criminel, parce que le ministère sentait trop bien la liaison intime qui existait entre les questions de Droit criminel et les matières les plus délicates du Droit public. L'exemple de Bavoux avait fait voir le danger que courait un professeur, en se livrant à une appréciation franche et libre des institutions existantes. C'est surtout par les développemens de la

philosophie du Droit que la science du Droit criminel aurait pu faire quelques progrès; mais ici encore les études libres étaient entravées non-seulement par la politique ombrageuse du gouvernement, qui n'avait pas même institué de chaires pour l'enseignement du Droit naturel, mais encore par l'esprit rétrograde des auteurs de l'ancienne génération, chez lesquels étaient enracinés les principes philosophiques du dix-huitième siècle et de la révolution; tandis que la jeune génération se rangeait tout entière à la suite de l'école industrielle, ou sous les drapeaux de Bentham, à l'exception de quelques esprits supérieurs, auxquels la France doit la propagation d'une science plus large et plus vraie, et dont il sera question tout-à-l'heure. Les idées de Bentham, dont au reste on ne pourrait sans aveuglement contester les éminens services, opposaient un obstacle formidable à tous ceux qui auraient voulu faire prévaloir une théorie plus conforme à la dignité de la nature humaine sur les hautes questions du but de l'État, et du droit de punir. L'état des croyances religieuses en France ne contribuait pas peu à jeter de l'obscurité dans la discussion des principes du Droit criminel. Traité avec mépris par la révolution, exploité par Napoléon comme un instrument politique, le sentiment religieux reposait en France sur des bases bien faibles et bien fragiles, lorsque la restauration s'effectua. Alors plusieurs hommes dévoués à l'ancien ordre de choses proclamaient des principes qui, de conséquence en conséquence, firent naître l'idée qu'à l'aide de moyens énergiques il serait facile de relever les doctrines religieuses en décadence. Aigris par l'opposition, qui de son côté refusait à l'État toute influence sur les sentimens moraux et religieux, les hommes du parti dominant oublièrent trop souvent que le fanatisme ne sert jamais la cause de la religion: dans leur haine contre le libéralisme, ils prêchèrent la théocratie pure, et considérèrent toutes les questions politiques en général, et celles du Droit criminel

en particulier, sous un point de vue mystique, qui n'était pas propre à conduire à la découverte de la vérité. Ici nous citerons les écrits de Bonald, de Maistre, Lamennais, etc.; leurs idées produisirent en 1824 la loi du sacrilége, fondée sur une confusion de principes tout-à-fait condamnable.

« Nous avons signalé les obstacles qui pendant long-temps s'opposèrent en France aux progrès de la science du Droit criminel; nous avons à parler des circonstances qui préparèrent le triomphe de principes meilleurs sous le régime de la restauration, il y avait du moins un point sur lequel pouvaient s'élever des discussions libres: c'était la critique des institutions impériales. En abolissant la confiscation, si prodiguée dans le Code pénal de 1810, la Charte elle-même semblait avoir prononcé son arrêt contre la dureté draconienne de cette loi: les discussions des deux chambres ramenèrent souvent cette question, et les membres les plus illustres de la chambre des pairs se prononcèrent contre le système de terrification adopté par le Code; le ministre de la justice convient lui-même en 1814 de la sévérité révoltante de la législation impériale, et l'expliqua en disant que Napoléon, qui voulait fonder sa domination sur la force, avait été conduit à s'armer de lois sévères. Des paroles semblables, prononcées plus d'une fois à la tribune des deux chambres, engagèrent les écrivains à méditer le sujet, et firent éclore, à partir de 1816, un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs méritent une mention particulière. Le plus remarquable est celui de Legraverend, alors directeur des affaires criminelles au ministère de la justice. L'auteur y fait preuve de connaissances solides en histoire et en jurisprudence; on voit qu'il a étudié l'ancienne législation française et les principes généraux du Droit romain; il sent les besoins de l'époque, et parle avec respect de la liberté individuelle. Son système se résume en ces mots: « Les lois ont le même but que la morale, celui de diriger les actions

humaines conformément à l'ordre dont le type éternel est dans l'instinct de la raison et de la conscience qui appartient à l'homme en propre.» On voit par là qu'il comprend d'une manière large et élevée la mission du législateur; cependant le but qu'il assigne à la peine, trahit encore les théories utilitaires; selon lui, «on frappe les coupables afin de prévenir par l'exemple le retour des crimes.» Tous les chapitres de son ouvrage sont précédés d'une introduction scientifique; il critique avec modération et avec dignité plusieurs dispositions du Code, et quoique son ouvrage soit plus spécialement destiné au développement des principes de la procédure criminelle, on y trouve à chaque pas des discussions intéressantes sur des matières de Droit pénal proprement dit. Legraverend se montre beaucoup plus sévère dans un second ouvrage[1], où il relève avec amertume le défaut de garanties politiques que présentent la plupart des dispositions du Code. Ici encore il s'agit plutôt de l'amélioration de la procédure criminelle, que de celle du Droit pénal.

«Le célèbre ouvrage de Béranger, publié en 1818, censure avec plus de vivacité encore toutes les institutions existantes. Guidé par la défiance la plus absolue envers tous les actes de l'Administration, il déclare que les lois criminelles de la France sont de plusieurs siècles au-dessous de l'époque où nous vivons. La politique criminelle lui est redevable de progrès importans, surtout sous le rapport de la procédure; il expose avec une rare sagacité les défauts de la législation française dans ses détails les plus intimes; mais on ne saurait s'empêcher de lui reprocher un certain manque de lumières et des idées plus philanthropiques que vraies, lorsqu'il déclare que «tout criminel est un homme atteint d'une maladie morale qu'il faut guérir.»

«Cette critique sévère des lois en vigueur, est aussi le ca-

1 Des lacunes et des besoins de la législation française en matière criminelle. Paris, 1824.

ractère distinctif des *Observations* de Dupin *sur la législation criminelle*. On reconnaît en lui le défenseur, qui s'est habitué pendant toute sa vie à combattre les prétentions du ministère public, et à se faire le champion de l'innocence. Cet ouvrage concerne aussi plus particulièrement la procédure criminelle; on ne rencontre qu'en certains passages des observations sur l'adoucissement des lois pénales et sur la peine de mort. Il est impossible de deduire de cet écrit un seul principe de législation.

« Il est à déplorer que Berriat Saint-Prix, écrivain qui connaît le Droit romain, qui a une tendance historique, et dont les ouvrages se distinguent par une grande clarté de logique et l'esprit de classification, n'ait donné dans son *Cours* qu'une courte esquisse du Droit pénal français. Son petit livre peut avoir du mérite comme Manuel destiné à recevoir des développemens de vive voix; mais nulle part il n'a cru devoir y poser des principes du Droit criminel.

« Un ouvrage plus remarquable que les précédens, est celui de Bavoux, qui a le premier essayé de publier un Cours complet de Droit criminel : c'est ce Cours qui a motivé la suspension de l'auteur. Celui qui espèrerait trouver dans cet ouvrage une déduction scientifique, fondée sur des principes généraux, serait trompé dans son attente. L'auteur commence par déclarer que le Droit criminel aussi doit être enseigné dans les Facultés; il explique la signification du mot *Code pénal*; il blâme les panégyristes de la législation française actuelle, émet quelques observations générales sur la peine de mort, puis passe aux différentes espèces de crimes, dont il ne parle également que pour relever les défauts du Code, surtout sous le point de vue de la sévérité des peines. Ce n'est qu'à la fin de l'ouvrage qu'on retrouve quelques considérations générales, qui ont surtout pour but de démontrer le peu d'efficacité des lois sévères et impopulaires. On n'apprend nulle part quels sont les principes de Droit d'après

lesquels il se guide : une seule fois il parle du but de la peine, qui consiste, selon lui, « à réparer le tort fait à la société ou aux particuliers, et à empêcher le coupable de nuire par la suite. » On remarque le même défaut de principes et de méthode scientifique dans les deux principaux ouvrages où l'on s'est proposé d'interpréter le Code pénal; je veux parler du *Commentaire* de Carnot, et de la *Jurisprudence des Codes criminels*, par Bourguignon. Le premier de ces auteurs donne l'exégèse du Code, article par article; mais on cherche en vain les principes sur lesquels cette exégèse repose. L'auteur commente les articles sur la tentative et sur l'imputabilité, sans songer à donner la définition de la tentative, ou à poser les principes de l'imputabilité : son Commentaire n'est qu'un recueil d'observations pratiques, ou de citations d'arrêts relatifs à un même article; l'auteur se prononce contre la punition trop sévère de la tentative, contre l'application de la peine de mort en général, contre la rigueur dans les lois criminelles; il est difficile de trouver, dans les deux gros volumes qui composent son ouvrage, les principes ou les idées qui le guident, quoique leur détermination eût beaucoup facilité la solution des questions spéciales. Bourguignon aussi évite toutes les discussions scientifiques; il note les arrêts qui se rapportent à chaque article du Code; il donne leurs considérans, qu'il analyse quelquefois; il expose les opinions contradictoires des auteurs. Ainsi conçu, son ouvrage est utile au praticien, qui y trouve une classification exacte des décisions judiciaires, mais il ne saurait prétendre à aucun mérite scientifique.

Parmi les ouvrages de politique criminelle, il faut distinguer les *Réflexions* de Taillandier *sur les lois pénales de France et d'Angleterre*; on y trouve à chaque pas la preuve des connaissances historiques de l'auteur, et de l'étude approfondie qu'il a faite de la législation anglaise; et ses observations de politique criminelle, surtout celles sur les dif-

férentes espèces de peines, sur les travaux forcés, sur les peines infamantes, sur le bannissement, sur la récidive, etc., méritent l'attention du législateur. Son but n'était pas d'écrire une exposition scientifique du Droit criminel; quant au but de la peine, il consiste, suivant lui, « à corriger les coupables, et à protéger la société contre les outrages qu'on voudrait faire à elle-même, ou à l'un de ses membres. »

« Un autre ouvrage, moins important, quoiqu'il ait été annoncé avec beaucoup de pompe, est le *Traité de législation*, de Comte. L'auteur est disciple de Bentham, et l'on sent partout dans son ouvrage l'influence des principes utilitaires: quelquefois il parle de l'appréciation d'un acte sous le rapport du *sens moral;* mais sous ce mot il ne comprend que « le sentiment qui fait approuver ou rechercher à l'homme tout ce qui est utile à son espèce, et qui lui fait réprouver ou éviter ce qui peut lui être nuisible. » On chercherait en vain dans cet ouvrage, plein de vagues déclamations, une discussion approfondie sur le principe de l'État et du droit de punir.

« Ce principe de l'utilité, qui est enraciné chez la plupart des écrivains français, se manifeste même dans les ouvrages qui n'ont pas directement rapport au Droit criminel, et qui ne sont conduits à en parler que d'une manière accessoire. Nous citerons ici le *Manuel du jury* de Guichard et Dubochet, et le grand ouvrage de Carré [1]. Les deux premiers écrivains placent expressément le principe de l'utilité en tête de leur livre; ils déduisent le droit de punir du *droit de protection*, et définissent la peine: un acte qui consiste à infliger, dans le but de se protéger pour l'avenir, une peine à un individu à raison d'une agression commise par lui. Carré déduit le droit de punir de la nécessité où se trouve le législateur de contraindre les citoyens par le moyen de la crainte,

1 Le Droit français dans ses rapports avec la juridiction des justices de paix. Paris, 1829.

et le but de la peine consiste, suivant lui, dans « une leçon salutaire, propre à empêcher le coupable de commettre de nouveaux attentats, et à en éloigner chacun par l'exemple de sa punition. »

« Si jusqu'ici nous avons été obligé de reconnaître que la plupart des productions des Français dans la branche du Droit criminel étaient distinguées par une certaine tendance politique, et un défaut absolu de principes, si l'on en excepte l'idée de l'utilité, qui paraît en général dominer les écrivains, c'est avec un vif plaisir que nous aurons à parler de la nouvelle tendance qu'ont prise depuis environ six ans les travaux scientifiques des criminalistes français. S'il faut déterminer les causes de ce changement, nous croyons qu'elles consistent dans le respect qu'on commença à accorder en France à l'étude du Droit romain, dans le zèle qui naquit de tous côtés pour les travaux scientifiques, et les études fortes et approfondies, dans les relations qui s'établirent entre les savans français et ceux des autres nations, par suite du développement des études philosophiques, ainsi que dans la tendance humaine et philanthropique qui commença à se manifester dans les discussions sur les matières législatives. Il y a encore dix ans que le Droit romain n'était connu en France que par les écrits de Pothier et de Heineccius, et que la presque-totalité des étudians quittaient les écoles sans avoir pris la moindre connaissance des sources. Si depuis cette époque les jurisconsultes français commencent à s'intéresser aux travaux de leurs confrères de l'Allemagne, le mérite en est dû à Jourdan, jeune homme enlevé trop tôt à la science, dont l'esprit embrassait avec enthousiasme toutes les idées grandes et nobles, et à son compatriote Blondeau, qui employa tous ses efforts à imprimer une direction meilleure à l'étude du Droit romain en France. Les travaux de Savigny, de Hugo, de Haubold, de Thibaut, etc., commencèrent à être connus et appréciés des Français : un jeune homme,

égal à Jourdan par l'enthousiasme, et bien supérieur sous le rapport de l'originalité de la pensée, Lerminier, contribua plus que tout autre à relever l'étude des sources par les articles qu'il fit insérer dans plusieurs recueils périodiques, et son *Introduction à l'histoire du Droit*; enfin Blondeau déclara dans sa *Chrestomathie* que la connaissance de la langue allemande était aujourd'hui indispensable à ceux qui voulaient cultiver la jurisprudence d'une manière approfondie. La *Thémis*, journal fondé par Jourdan, et publié par plusieurs savans de Paris, devint un point de réunion pour tous ceux qui portent quelque intérêt à la science du Droit: l'horizon scientifique des Français s'étendit; on voulut connaître les productions des pays étrangers, et l'on reprit le goût des études sérieuses, quoique nous ne voulions pas nier que la Thémis ne contînt beaucoup d'articles médiocres, et souvent même de véritables travaux d'écolier. Ce journal acquit une nouvelle force par sa réunion avec la *Bibliothèque du jurisconsulte*, publiée à Bruxelles; il se distingue par des articles substanciels et une tendance scientifique. Deux professeurs allemands à Louvain, Birnbaum et Warnkœnig, y firent connaître aux Français, dans des articles approfondis, les idées allemandes sur le Droit criminel. Il est à regretter qu'un autre journal français [1] dont on ne saurait méconnaître l'esprit scientifique, quoiqu'on n'y trouvât souvent que de simples aperçus, ou des traductions d'autres écrits périodiques, et qui contenait entre autres de bons articles de notre compatriote Vœlix, ait cessé si tôt d'exister.

« Mais nous devons surtout rappeler l'influence que la nouvelle direction donnée à la philosophie par Royer-Collard, et principalement par Cousin, a exercée sur le changement survenu dans la manière d'envisager le Droit criminel. Cousin, qui connaît les travaux philosophiques de l'Allemagne, est l'adversaire de tous les principes d'utilité auxquels on rat-

1 Annales de législation et de jurisprudence, 1829.

tachait la philosophie du Droit en France: son point de départ est l'État, comme forme nécessaire du développement de l'humanité, et il élève tout son système sur l'idée de la justice. Il s'est surtout prononcé sur le principe du Droit pénal dans son argument du Gorgias de Platon. Selon lui, la justice, comme vertu sociale, est la première loi, et l'expiation d'un délit, la seconde loi de l'ordre civil. L'expiation n'est possible que par la peine, et la justice seule peut être le fondement du Droit criminel. L'utilité est, il est vrai, un des effets de la punition, mais n'en est pas la justification: la peine ne saurait être juste parce qu'elle est utile, mais elle est utile parce qu'elle est juste; l'État, en appliquant la loi pénale, ne fait que remplir un devoir. Le législateur, en attachant par la loi une peine à la transgression de la loi, donne au peuple un avertissement salutaire, et agit même pour le bien de celui qui subit la peine en le réconciliant avec lui-même et avec la société. Si l'on ne peut absoudre entièrement cette manière de voir de quelque mysticisme, ce qui attira à Cousin des attaques très-satiriques de la part du journal anglais *the Jurist*, elle n'en respire pas moins un esprit généreux, et repose au fond sur le seul vrai principe de la justice. On remarque avec plaisir qu'à partir de cette époque de rénovation scientifique, les jurisconsultes français se prononcèrent aussi en dernier lieu pour ce principe. C'est dans cet esprit que Carré a écrit dans la Thémis, attaquant les théories utilitaires, et fondant le Droit pénal sur la justice: il serait à désirer que l'auteur eût donné plus de développement à ses propres idées. D'autres écrits périodiques se prononcèrent pareillement pour le principe de justice, par exemple le Globe et la Revue française. Un article du duc de Broglie, dans cette dernière, mérite une attention particulière. Lui aussi se déclare contre la théorie de l'utilité, et fait voir combien le droit de défense serait une base arbitraire et peu sure du Droit criminel. Partout l'or-

dre moral indique la nécessité d'une compensation, et, relativement à la conscience, d'une expiation; l'État intervient entre l'offensé et le coupable, et exerce une justice impartiale : le Droit criminel réunit donc les trois élémens du Droit de défense, de l'expiation, qui comprend à son tour trois autres élémens, le repentir et le remords, l'improbation publique et le désir de réparer le mal; et enfin du droit d'intervention. Le Droit criminel n'a pas la tâche de régler le compte de l'homme avec la loi morale; ce qui dans l'expiation est le principal, n'est qu'accessoire dans la peine; celle-ci a pour objet l'amélioration du coupable, aussi bien que le maintien de la paix publique et de l'ordre social; le législateur en calcule l'efficacité autant sur le sentiment du devoir inné dans l'homme que sur la crainte, et le Droit pénal devient le moyen de faire obéir à la loi. L'auteur passe ensuite à l'examen de la légitimité de la peine de mort, et là encore ses vues prouvent qu'il part d'une manière noble et élevée de concevoir l'État, et qu'il saisit partout le lien moral et religieux : ainsi il montre qu'alléguer contre la peine de mort l'inviolabilité de la vie de l'homme, c'est faire une pétition de principes, et prévient, en en appelant à la justice divine, l'objection que cette vie est donnée à l'homme comme préparation à une existence supérieure, et que partant il n'a pas de droit sur celle-ci.

« Nul auteur n'a développé avec plus de sagacité et d'une manière plus complète et plus digne, le principe de la justice que Rossi, dans son ouvrage trop connu pour qu'il soit nécessaire d'y insister ici.

« Nous nous arrêterons encore avec plaisir aux vues de Guizot, homme d'État et historien plein de science et de profondeur. Son écrit de la peine de mort pour les délits politiques, peut passer pour un modèle comme ouvrage politico-criminel. Point de vains discours sur l'utilité; partout la discussion repose sur une base plus solide, sur le prin-

cipe de la justice. Rien ne paraît nécessaire à l'auteur que ce qui est en même temps juste, et il combat vivement l'opinion selon laquelle tout ce que l'État croit devoir ordonner ou défendre, serait juste, comme si la justice légale n'était pas subordonnée à une justice plus haute, qui seule peut nous guider sûrement. C'est ainsi, encore, que l'effet moral de la peine lui paraît le point le plus important; et le législateur doit toujours avoir pour but d'entretenir et de fortifier dans les ames la conviction de la perversité des actes qu'il punit. On ne saurait douter de la noblesse des vues de l'auteur, surtout lorsqu'on connaît ses travaux les plus récens, et ce qu'il dit, dans son Cours d'histoire moderne, de l'influence de l'Église chrétienne et des peines canoniques sur la législation du moyen âge. Il y montre comment les principes de l'Église sur la peine, en se répandant, ont produit aussi dans les législations séculières des dispositions criminelles meilleures et opposées au grossier système des compositions. Ces paroles de l'auteur méritent surtout d'être relevées: « Si vous étudiez la nature des peines de l'Église, des pénitences publiques, qui étaient son principal mode de châtiment, vous verrez qu'elles ont surtout pour objet d'exciter dans l'ame du coupable le repentir, dans celle des assistans la terreur morale de l'exemple. Il y a bien une autre idée qui s'y mêle, une idée d'expiation. Je ne sais, en thèse générale, s'il est possible de séparer l'idée de l'expiation de celle de peine, et s'il n'y a pas dans toute peine, indépendamment du besoin de provoquer le repentir du coupable, et de détourner ceux qui pourraient être tentés de le devenir, un secret et impérieux besoin d'expier le tort commis. »

« Nous devons aussi rendre justice au zèle avec lequel un journal français, *la Nouvelle Revue germanique*, accueille, apprécie, et répand en France les vues les plus nouvelles sur le Droit criminel. Nous citerons plusieurs articles intéressans de Rauter, Lagarmitte, etc. Ce dernier surtout, qui

publiera bientôt un grand ouvrage [1], a prouvé, par son article sur la peine de mort suivant les criminalistes de l'Allemagne [2], que les théories de ce pays lui sont familières, qu'il adopte le principe de la justice, et qu'on peut fonder sur ses études consciencieuses les plus belles espérances.

Nous tromperions nos lecteurs, nous nous tromperions nous-même, si nous prétendions que les idées qui prennent la justice pour base et pour principe du Droit criminel sont devenues dominantes en France. Dans un pays que les mouvemens politiques et les partis agitent encore si vivement, on conçoit que les vues nouvelles émises par certains auteurs ne sont souvent attaquées que parce que ces auteurs n'appartiennent pas au parti qui l'emporte dans l'opinion publique. On conçoit encore aisément que l'idée qui, partant du principe de la justice, conçoit la religion et la morale dans leur rapport intime avec l'État et le Droit, a pu être accusée de mysticisme ou d'ultramontanisme. On a pu craindre aussi qu'avec de telles vues on ne rendît impossible toute limite précise, et que la liberté civile ne fût mise en péril par une trop grande extension de l'action publique; d'autant qu'en France comme en Allemagne, la plupart des partisans du principe de la justice n'en ont qu'une notion vague, mal définie, et ne le conçoivent guère que comme la vengeance de l'État. Chez un grand nombre de criminalistes français, les anciennes idées philosophiques du Droit de défense, ou les principes de Bentham, sont trop enracinées pour qu'ils puissent goûter les idées nouvelles. Les praticiens plus âgés professent en général la théorie de prévention par la terreur et les principes des criminalistes français de 1780—1790: ils ne sont point partisans d'une législation où tout doit reposer sur des principes; ils regardent les discussions sur la

1 Cet ouvrage a paru avec les Leçons sur les prisons, par le D.r Julius, traduites de l'allemand et accompagnées de plusieurs notes du traducteur et de M. Mittermaier. Paris, chez Levrault, 1831.

2 Voyez *Nouvelle Revue germanique*, Mai 1829.

justice comme oiseuses et purement spéculatives. Les jeunes praticiens inclinent vers les idées politiques et philanthropiques dont il sera question à l'instant. Par là on s'explique comment le principe de la justice n'a exercé encore que si peu d'influence sur les journaux et dans les discussions des chambres.

Ceux même, parmi les auteurs nouveaux, qui s'occupent le plus de l'amélioration de la législation criminelle, ne reconnaissent pas encore le principe de la justice. Mais, bien que plusieurs n'aient pas des notions bien nettes, bien précises, on ne peut voir sans joie les efforts de ces auteurs philanthropes. S'ils partent d'autres principes que la justice, ils tendent au même but, le perfectionnement des lois criminelles, l'adoucissement des peines, et particulièrement l'abolition de la peine de mort et l'amélioration des prisons. A la tête de ces auteurs nous en trouvons un, distingué non-seulement par un style clair et élevé, mais par un noble enthousiasme pour toutes les grandes idées, par des efforts infatigables pour s'approprier tous les résultats des ouvrages publiés et des expériences faites aux États-Unis et en Angleterre, et pour introduire dans son pays le système pénitentiaire, Charles Lucas, qui, par sa place d'inspecteur général des prisons, est aujourd'hui doublement appelé à s'appliquer à l'amélioration de ces établissemens. Dans l'examen de ses écrits, il faut bien distinguer ses efforts pour l'abolition de la peine de mort, pour l'introduction du système pénitentiaire, et ses vues sur l'objet de la législation criminelle et le but de la peine. Au premier égard, nous ne pouvons sans doute accepter toutes ses raisons; dans son enthousiasme pour la tâche qu'il a entreprise, il part évidemment de suppositions hasardées, et fait valoir contre la peine de mort en elle-même des motifs qui ne sont applicables qu'aux lois françaises, ou à une législation terroriste; et il fait de la disposition d'un homme qui se suicide, d'un

soldat qui marche au combat, ou d'un fanatique qui court au martyre, une disposition générale où se trouverait aussi le coupable qu'on mène à la mort. Mais il a raison quand il désire et espère l'abolition de cette peine, et s'efforce de répandre le système pénitentiaire, et tout ami de l'humanité lui en doit de la reconnaissance. Nous désirerions toutefois qu'il s'appliquât à connaître les travaux des criminalistes allemands, et l'état de la législation criminelle allemande, et qu'il poursuivît ses études d'histoire et de philosophie du Droit. Alors il lui deviendra facile de présenter des projets aisés à exécuter, et sagement adaptés à l'état de chose existant; en même temps ses principes sur l'État et le droit de punir se modifieront d'eux-mêmes. Mais dès à présent on lui doit cette justice, que ses vues sont bien plus nobles, plus dignes de la véritable nature de l'homme, que celles de la plupart des autres auteurs français qui se sont expliqués sur la philosophie du Droit. Lucas est trop préoccupé encore des droits que la société civile aurait reçus à sa fondation, comme par délégation des membres qui la forment; il parle de droits primitifs et inviolables de l'individu, parmi lesquels il comprend aussi le droit sur la vie; il part de l'intervention d'une force collective pour le maintien des droits. Il distingue, dans l'action publique, la justice de prévoyance — qui écarte les motifs des délits, fortifie la liberté comme la force de résister à ces motifs, et en présente d'autres qui détruisent ceux qui portent au crime — de la justice répressive, qui, avant le crime commis, en détourne par la menace et par l'exemple, en lui donnant la crainte de la répression pour contre-poids, et, après qu'il l'a été, intervient pour appliquer la peine. Dans cette manière de voir, qui n'est au fond pourtant que la théorie de l'utilité, il est clair qu'on n'a pas tenu compte de l'idée de justice comme idée régulatrice, comme juste proportion entre le délit et la peine, qu'on n'a point reconnu que la peine était un mal. Mais

tout cela n'empêche pas d'applaudir aux belles considérations de l'auteur sur ces questions spéciales, particulièrement sur la nécessité d'une justice de prévoyance, sur la crainte de la répression, et sur l'inefficacité des peines trop rigoureuses. En terminant cette revue, qu'il nous soit permis d'exprimer la ferme conviction où nous sommes, que le bien ne se réalise que par la réunion des efforts les plus opposés en apparence; et que, quelque divergence qu'il y ait dans les opinions, tous les auteurs distingués de tous les peuples sont pénétrés d'une grande idée commune: que la législation criminelle ne peut être efficace que lorsqu'elle est juste, et que le Droit pénal ne doit pas être une institution isolée de toutes les autres, ni la peine un instrument grossier de la force brutale, d'un vil intérêt, calculé uniquement sur la nature physique et inférieure de l'homme.»



AURORA.

Fragmens, *par* HERDER.

Au commencement de ce siècle, Herder publia l'*Adrastée*, revue critique, sorte de Némésis du dix-huitième siècle. Il avait eu d'abord un autre projet. Un recueil, également périodique, intitulé *Aurora*, devait relever et raffermir les espérances et la foi en l'avenir, alors si abattues, et contribuer à la réalisation de ces espérances par des publications instructives et analogues au but de l'entreprise.

Ce projet n'a point eu de suite; mais après la mort de Herder on a trouvé parmi ses papiers les fragmens dont nous donnons ici la traduction.

Il nous a semblé que dans une époque de transition comme la nôtre, où la foi à toutes les croyances religieuses, philosophiques et politiques du passé, même du passé le plus rapproché de l'heure présente, est détruite chez les uns, fortement ébranlée chez les autres, le premier besoin, et comme la planche du salut, était la foi dans l'avenir, et dans la Providence qui nous y conduit. De ce point de vue, les paroles de Herder doivent trouver de l'écho dans nos cœurs. Lui aussi avait vu bien des espérances déçues, bien des illusions détruites; et sa foi ne chancela pas. Ce qui la soutenait n'était pas une résignation aveugle et servile, ni le rêve de je ne sais quelles espérances hasardées et trompeuses; c'était la conviction raisonnée et intelligente du progrès nécessaire de l'humanité dans l'avenir, comme l'histoire lui en avait révélé l'existence dans le passé. Que cette conviction nous reste, et, malgré le désenchantement de nos jours,

rien n'est perdu, pas plus qu'au temps où Herder écrivait les lignes qui vont suivre.

Nous les donnons sans presque rien y changer. Nous avons abrégé un peu quelques passages qui s'appliquent exclusivement à l'Allemagne, mais nous n'avons pas cru devoir les supprimer. Herder avait l'esprit et le cœur assez larges pour sympathiser avec tous les peuples; et ce qu'il dit de l'indépendance, de la nationalité germanique, il l'appliquait certainement aussi à la nationalité française. H. K.

Annonce d'un nouvel écrit périodique, AURORA, *publié par J. G. Herder.*

Entre un siècle qui s'en va et un nouveau qui commence, le voyageur se trouve arrêté naturellement comme à une borne d'où il aime à porter ses regards devant et derrière lui. Son imagination évoque du passé des images tristes ou gaies, que son jugement lie entre elles pour en induire un avenir qu'il prévoit ou qu'il se figure. Car dans le tissu délicat des temps, tout se tient; et le désordre même se résout, pour un regard plus profond, en ordre et en harmonie.

Tout le monde reconnaît le siècle dernier pour l'un des plus importans dans l'histoire de l'humanité. Il a produit, avec une activité prodigieuse, une série de faits auxquels on était loin de s'attendre, et que le plus grand nombre regarde encore avec un étonnement et un effroi stupide. Mais tout esprit généreux espère ou désire du moins que dans ce sombre crépuscule viendra luire une *aurore* de l'avenir.

A quoi bon, en effet, les cris d'une terreur panique, qui trouble l'esprit et énerve le courage? Le voyageur, dans la nuit, regarde le premier rayon de l'aurore comme un messager d'espérance, comme un guide aimable. Les Grecs se

représentaient l'aurore (*Eos*) comme la riante fille du Ciel qui, de ses doigts de rose, soulève le voile de la nuit et en dissipe les terreurs, les ténèbres et les mauvais rêves. Elle annonce et répand la lumière; elle réveille et ranime toute la nature.

Le Guerchin et le Guide, deux artistes d'un talent distingué, ont peint l'image de l'Aurore, chacun avec le génie et la couleur qui lui étaient propres. De même il n'est presque personne qui ne se figure l'avenir d'une manière à lui et ne s'en promette quelque chose de particulier. Étudier ces manières de voir si diverses et souvent si fantastiques, ramener les douces espérances qu'on a rêvées aux résultats réfléchis et sûrs de la raison, montrer où nous sommes, où nous tendons, quels obstacles nous entravent, quelles erreurs et quelles vérités nous rencontrerons sur la route, et ne nous encourager qu'à ce qu'il y a de plus noble et de plus pur: tel est le but de notre *Aurora*.

Apparition de l'Aurore au commencement du siècle.

1.

« Pour dissiper par ma lumière tes sombres pensées de la nuit, je me présente à toi, dit l'apparition; » et elle s'offrit à mes regards avec l'éclat de l'aurore. Son éclat était doux, son regard bienfaisant et consolateur. « Des ténèbres, continua-t-elle, naît la crainte, du demi-jour naît l'erreur. Explique toi. »

Hélas! que d'espérances évanouies! quel siècle on avait rêvé qui naîtrait infailliblement avec le nouveau millésime! Le dernier bien des mortels qui resta dans la boîte de Pandore, est donc aussi perdu pour nous?

« Qui donc croyait, qui espérait cela? Et pourquoi l'espérait-on, et ne l'espère-t-on plus aujourd'hui? »

Vaines questions! chacun espérait. Nous autres hommes

sommes si disposés à nous réjouir de l'espoir d'un jour nouveau, d'une nouvelle année; à plus forte raison, sur de tels apprêts, de tout un *siècle* nouveau.

« Ce nom sonne magnifiquement; il doit sembler à beaucoup de gens bien sublime à cause de sa vaste et obscure signification : *un siècle !* Sans doute, pour changer, il peut vous sembler plaisant, enfans que vous êtes, d'être débarrassés de l'odieux 7, et à la fin de l'interminable 99; et de recommencer, après une année à deux zéro, à compter par un, deux, trois, etc., avec un chiffre pair (4+4) précédé de l'inévitable 1. Je souhaite que dans le siècle 1800 il vous arrive doublement tout ce qui n'est arrivé qu'une fois dans le siècle 1400. Tu sais toutes les découvertes qu'on y a faites, la face nouvelle qu'y prit l'Europe entière, et que vous appelez une régénération. Vous vous promettiez maintenant toute l'abondante moisson de ce qui avait été semé alors.... »

Et de ce que le quinzième, le seizième et le dix-septième siècle ont semé. L'esprit humain n'est pas resté stationnaire; il avançait....

« Et il avancera. Pourquoi donc t'affliges-tu? »

De ce qu'il n'est toujours encore pas assez heureux pour recueillir sans mélange le fruit de ses progrès, bien loin d'en pouvoir jouir. Vers le déclin du siècle, il redouble d'efforts; il lui semble qu'il en doit venir à bout, qu'il faut de toute nécessité terminer, par un mouvement plus rapide, l'œuvre du siècle. Depuis 1789 il s'est passé des choses qu'autrefois on ne voyait pas durant des siècles; c'est en des semaines, des jours, des heures, que ces choses se sont faites....

« On était donc fort en hâte. Eh bien! toutes ces choses faites à la hâte, sont faites; elles sont gravées, ineffaçables, irréparables, sur le livre du temps. Vous et vos descendans en verrez les résultats. Pourquoi donc t'affliges-tu? »

Précisément à cause de ces résultats. Nous espérions; et aujourd'hui nous en sommes réduits à craindre d'autant plus.

« Mais que craignez-vous ? »

Le contraire de toutes nos espérances : tant nos prévisions sont complétement renversées. Ah ! si tu lisais dans le cœur des mortels....

« J'y lis, et je sais l'abus que vous avez fait de bien des mots.... »

Desquels ? *Liberté* et *égalité ?* Chacun en a honte ; nul ne s'en sert plus.

« Tant pis : j'aimerais que tu m'eusses dit : nul n'en *abuse* plus ; car vous devez en faire usage. Non-seulement le philosophe et le mathématicien, mais votre espèce tout entière ne saurait s'en passer ; aussi bien viendra le temps où vous les emploîrez de nouveau et mieux que jusqu'ici. »

Ce ne sont pas les seuls : il y en a encore cent, que dis-je, mille autres dont on a également abusé. Le langage politique tout entier a été profané.

« Eh ! ne l'a-t-il pas toujours été ? Quand la politique a-t-elle parlé selon la conscience, selon l'humanité ? »

Tout langage *humain* est profané : les plus nobles paroles ne se peuvent plus prononcer, les sentimens les plus intimes de l'humanité n'ont plus d'expression, parce que chaque expression est souillée.

« Alors trouvez des termes nouveaux. Et ne vois-tu aucun avantage à être débarrassé de ces erreurs, à avoir échappé à ces préjugés, à ces abus ? Une dette acquittée n'est-elle pas richesse ? Un péril surmonté n'est-il pas instructif ? »

Amèrement instructif cette fois. Quelles horreurs !

« Elles appartiennent au siècle qui vient de s'écouler ; elles sont passées. »

Mais leurs conséquences demeurent.

« Afin qu'on les détruise, et que chaque pilori soit transformé en un trophée de gloire. La roue qui courait au précipice, remonte. Un bon engrais promet une riche moisson. »

Pour qui cette moisson ? Pour la sauvage anarchie ou

pour le joug de fer du despotisme? En tout cas pour une barbarie qui nous menace, et à laquelle il ne nous sera guère possible d'échapper.

« Combien tu te trompes! tu nommes des contrastes, et tu n'as pas compris que ces oppositions mêmes se limitent et se détruisent réciproquement? Ne vois-tu pas que le résultat de cette lutte ne saurait être, en aucune façon, l'ignorance et la barbarie, c'est-à-dire qu'elle ne saurait aboutir ni à une éternelle confusion, ni à un dénouement purement négatif équivalent à zéro? »

Mais combien durera cette lutte?

« Qu'est-ce qui est *long* et *court* au livre des temps? Il faut bien que toujours quelque chose arrive; plus cela se fait lentement, mieux il vaut: on ne risque pas alors d'agir avec précipitation, comme tu disais qu'on l'a fait. Tout ce qui peut arriver, arrive. Pour les mortels c'est une consolation et un encouragement de penser que tout ce qui arrive, et comme il arrive, ne pouvait, ne devait nécessairement arriver qu'ainsi. »

Quoi? une consolation? un encouragement?

« Il n'en est point d'autres, point de plus grands. Ce n'est que par l'intelligence et la ferme conviction de cette verité bienfaisante que nous apprenons à nous bien conduire dans la vie, et à tirer le meilleur profit du désordre et de la confusion mêmes.... Une figure ne résulte que de l'apposition de deux ou de plusieurs côtés. Un fleuve ne roule que par angles saillans et rentrans. La ligne droite ne produit point de surface, point de corps. »

Mais qui verra cela?

« Ainsi parlait aussi le faux prophète dont l'ânesse était plus clairvoyante que lui, et qui fut contraint de bénir ceux à qui il préparait ses malédictions. Hommes! vous êtes destinés à vivre et à agir : mais vous ne devez point vouloir assister et parvenir à des choses que nul ne pourra jamais

réaliser ni voir réalisées complétement. Il y a jouissance à agir; mais c'est la nature de votre espèce de ne point voir l'accomplissement du but que vous vous proposez: et c'est là le fondement de votre plus noble activité.

«Dois-je demain continuer à t'instruire? car mon heure est passée, le soleil monte à l'horizon. Va à tes affaires, et, au lieu de te perdre en vaines spéculations, travaille.»

C'était bien l'Aurore dans ses discours! elle a fait briller à mes yeux une lueur qui, dès demain, peut devenir une lumière bienfaisante.

2.

Il m'a semblé te voir aujourd'hui, au milieu de la nuit, ô Aurore!

«Moi au milieu de la nuit?»

Oui toi, l'aurore du siècle nouveau, notre aurore boréale. Une lueur rougeâtre m'apparut; des traits volaient étincelans les uns contre les autres: c'était un spectacle terrible qui devait nécessairement me retracer l'image de la lutte si acharnée des opinions dans les esprits des hommes. Elle ne s'apaisera pas de si tôt encore, cette lutte! que restera-t-il après elle? Ce que laisse après elle l'aurore boréale, l'obscurité, et ce qu'elle produit, dit-on, un froid glacial.

«Tu m'as mal vue, homme des ténèbres et des frimas du nord. Mes doigts de rose ressemblent-ils à la pâle lueur de ton météore?.... Sur quoi donc vos opinions se combattent-elles avec ces traits que tu parais redouter si fort?»

Sur tout; sur les trois points les plus importans d'où dépend le bonheur et le malheur des peuples: la *religion*, la *constitution de l'État*, enfin les *rangs* et les *conditions* diverses, bien plus, la *condition de l'humanité entière*.

«Sur la religion, dis-tu? Elle n'a jamais véritablement été,

elle ne devrait jamais être l'objet d'une lutte. La religion est une *conviction intime et consciencieuse;* la conscience de ce que nous reconnaissons pour vrai et bon, est la propriété la plus sainte de l'homme. Il n'a ni le droit, ni même le pouvoir de l'aliéner, comme aussi l'on ne saurait la lui ravir. Mais on peut éclairer ce sanctuaire, l'affermir et l'épurer: c'est là ma tâche à moi; et, dans le temps qui m'est prescrit, mes rayons paisibles en dissiperont les ténèbres, y réveilleront une vie nouvelle, en calmeront les agitations, et le réconcilieront avec Dieu et avec l'univers entier.»

A merveille pour les esprits capables de recevoir ton influence, et sur qui tu pourras l'exercer comme par le passé; mais y a-t-il dans ce tas d'ergoteurs et de controversistes une *ame religieuse* où ton rayon puisse se réfléchir?

«Qu'on ne prostitue donc pas aussi le nom de religion en l'appliquant à ces hommes qui se disputent pour tout autre chose que la religion, pour leur rang, leurs revenus, leur puissance politique, leur influence, ou pour ce qu'ils appellent orthodoxie et culte divin, ou, ce qu'il y a de plus pitoyable, pour des mots. Classez bien tout cela, et examinez chaque fois par qui et pour quoi, au fond, des luttes s'engagent au nom de la religion: vous verrez que ce sanctuaire intime de tout cœur d'homme généreux se défend assez par lui-même. Je continuerai à le défendre et à le protéger, mais non par le glaive et les armes meurtrières.»

Par quoi donc?

«Par l'*éducation morale* dès l'âge le plus tendre. Rien ne lui résiste, rien ne saurait en entraver ni en effacer l'influence. Ne te semble-t-il pas que le siècle qui s'en va a épuisé un grand nombre de discussions au point qu'elles ne sauraient désormais renaître. En moi, du moins, elles ne revivront pas; je continuerai à purger, à retrancher, à séparer....»

Jusqu'à ce qu'il ne reste rien, et que, dans ce travail, l'esprit se dissolve, s'évapore et se dissipe.

« Homme sans foi, qu'as-tu dit? N'est-ce pas contre ton propre sentiment et ta propre conviction? Un esprit vraiment religieux ne se perd pas ainsi, ou ce n'en était que l'ombre trompeuse, le *caput mortuum*, l'écume et la lie. Rends grâce au Ciel que ce faux esprit se soit dissipé, et tire de ce qui reste tout ce qu'on en peut faire sortir. L'esprit humain est comme le sanctuaire paisible que la Divinité s'est réservé pour y faire sa demeure et y révéler sa parole. Le vestibule est abandonné aux profanes: qu'ils le renversent, n'importe. Mon œuvre lente parmi les hommes se poursuit. »

Puisses-tu réussir! puissent tous les hommes passionnés pour le bien, le vrai, le beau, servir tes desseins! Mais comment apaiseras-tu les luttes acharnées qui ont la constitution de l'État et le bonheur des peuples pour objet? Que peut ton rayon si doux sur ces flots violemment soulevés par la tempête?

« Le navigateur a bien son aurore qu'il espère et attend avec joie. Si ma lumière ne peut aussitôt calmer la mer agitée, elle lui montre du moins où il est, ce qu'il doit faire, et peut-être même lui découvre-t-elle une voile amie qui s'approche à son secours.... Cette anarchie dans les opinions est-elle née dans ta patrie? »

Grâce au Ciel, non; une mer voisine l'a poussée sur nos bords.

« Laisse-la donc aussi se calmer dans le pays où elle est née. Entre tous les peuples de l'Europe, la voisine dont tu parles diffère le plus de ta nation, par son caractère et son génie secret. Il n'est pas deux autres peuples plus dissemblables par leur caractère natif et par leur culture, ainsi que le prouvent leurs langues, leurs mœurs et leurs institutions réciproques. Quelle absurdité aux Allemands d'avoir voulu pendant un siècle et demi singer la France! »

Les Allemands! mais ils étaient le peuple le plus misérable, le plus vide, le plus chétif....

« Modère-toi. Tu n'es donc pas non plus encore entièrement revenu et dégagé de toute passion. Ces vils imitateurs ont recueilli et recueilleront le fruit de leur faiblesse et de leur nonchalance, ou de leur honteuse trahison. Assez de honte couvre déjà leur impuissance, leur basse servilité. La nation allemande n'a plus à se venger d'eux. »

Comment? Je crains, au contraire, que la méfiance profonde, la colère et la haine que ces dix dernières années ont soulevées, n'empoisonnent encore l'avenir le plus rapproché de nous. Le mépris injurieux avec lequel la sottise et l'effronterie se sont élevées contre une tendance plus large, plus intelligente, plus humaine, plus modérée, dureront et fermenteront long-temps encore.

« N'en parlons plus. La sottise effrontée a été punie comme elle méritait de l'être; la faiblesse bien intentionnée ne l'a pas moins été.... Nul n'a vu ce qu'il se croyait assuré de voir, et dans mon siècle même nul ne le verra. Le temps efface et réconcilie toutes les inimitiés; bientôt l'on ne parlera plus de ces éclats de haine, de méfiance et de persécution que comme d'un rêve pénible durant le paroxisme de la fièvre. L'intelligence lucide, la raison forte des hommes généreux, sages et bons, n'a rien à faire à cet ignoble débat, et plane bien loin au-dessus sur les ailes du génie. Dans leur regard brille ma lumière, dans leur ame, ma clarté paisible. »

Tu m'y ramènes aussi, ô Aurore. Plein de bienveillance pour tous les hommes, d'amitié pour tous les peuples, je laisserai les nations étrangères accomplir ce qu'elles ont entrepris. De tout temps notre voisine a été un levain, un ferment pour les autres peuples. Elle fut autrefois le centre de ce culte druidique, si terrible et si répandu; au temps des Grecs et des Romains, jusqu'où les Gaulois n'ont-ils pas envoyé leurs colonies et porté leurs ravages! Il y a tout juste mille ans, *leur* Charlemagne (car il traita durement la Germanie, et, par ses établissemens, nous a nui pendant un

millénaire, comme l'aurait pu faire l'ennemi le plus acharné); leur Charlemagne, dis-je, donna un pape à Rome et se fit empereur pour le défendre : les conséquences de la hiérarchie franque et romaine se sont fait sentir depuis bien au-delà des limites de l'Europe. C'est de France que partirent les croisades et les expéditions chevaleresques en Orient, auxquelles l'Allemagne ne prit part que d'une manière grossière et inintelligente, c'est-à-dire sans savoir pour quoi, ni contre quoi. C'est en France que naquirent les guerres de religion, et cet esprit d'intolérance et d'inquisition qui combattit et extermina les hérétiques comme des sauvages et des Musulmans. C'est de France que vint l'essor aussi bien que l'abus de la scolastique, l'esprit de Philippe le Bel, des Louis, des.... Mais tu disparais, ô Aurore.... Elle a déjà disparu.

3.

« Je te laissai hier énumérant les agitations que votre dangereuse voisine a causées à l'Europe et à vous. Y a-t-elle gagné, elle? »

Rarement. La plupart des perturbations qu'elle a suscitées aux autres nations tournèrent à son désavantage. Qu'a-t-elle conquis et gagné *pour elle-même*, dans les siècles passés, en Italie, en Hollande, en Belgique, en Allemagne? Je dis, *pour elle-même;* car le gain de quelques provinces ne profita pas à la nation.

« Elle y a gagné d'exercer ses forces. L'acide remplit son but en se communiquant, en pénétrant les substances, en les acidifiant. Tel ce ferment universel. Que toute masse dont il approche s'applique à en modifier l'influence ou à la tenir éloignée de soi : c'est sagesse et amour légitime de soi-même. La France a-t-elle jamais pu maîtriser le génie de l'Italie? »

Non jamais, et je doute qu'elle puisse jamais y parvenir. Elle peut sans doute envahir l'Italie, et même lui faire ac-

cepter quelques modèles passagers, mais qui s'évanouiront avec la retraite de l'armée conquérante. Oh, si l'Allemagne avait toujours résisté à l'esprit français comme l'a fait le génie de l'Italie!

« Mais elle lui a résisté plus énergiquement encore que celui-ci. Dans les provinces mêmes qui sont françaises depuis long-temps, l'esprit germanique n'est point effacé : c'est que l'esprit français ne s'apprend point par les lois, les manières et le langage. Restez donc fidèles à votre caractère, ô Allemands, et ne singez pas les autres peuples. Ne vous laissez pas faire la leçon par eux, mais apprenez d'eux en les étudiant. Dans ces dix dernières années la France vous a présenté des exemples assez instructifs, pour que, en les étudiant, vous oubliiez ce que vous aviez maladroitement copié sur elle. »

La *grande nation* a donné un grand spectacle : Elle a fait une expérience sur elle-même....

« Et, malgré toutes les calamités qui l'ont frappée, elle saura certainement en profiter. Elle a réveillé une infinité prodigieuse de forces jusque-là ensevelies dans le sommeil de l'inaction, et hasardé un enchaînement d'idées qui ne retombera pas de sitôt en oubli. Le fleuve du temps roule sans interruption; rien ne saurait se soustraire à son cours; ce qui refuse de le suivre, échoue sur le bord ou coule à fond. Il fut un temps où plusieurs institutions de l'Allemagne étaient généralement reconnues pour les premières en Europe. C'est avec joie que je saluais chaque matin ces municipalités que leur organisation, leur esprit d'ordre, d'activité et de bonne foi, élevaient bien au-dessus de celles de l'ancienne Rome ou de la moderne Italie. Je les dorais de mes rayons comme de magnifiques tilleuls à la fleur odorante, où de nombreux essaims cherchaient et puisaient du miel en abondance. Plusieurs dépérissent sous le luxe d'un lierre parasite; d'autres ont été sciés et coupés pour en faire des meubles mesquins et frivoles. Quelques-uns subsistent encore : et il

ne tiendra pas à moi que les peuples de l'Allemagne ne rentrent dans les voies d'où leur zèle et leur activité ont été violemment détournés. Sur le Pô et le Jourdain, sur l'Oby et l'Ohio, dans toutes les parties du monde leur sang a coulé, non pour eux, mais pour des nations étrangères. Je hâterai le moment où l'Allemagne songera à elle-même, travaillera pour elle-même, jouira de son énergie, de son caractère et de son sol, dans toutes les conditions sociales.»

Tu prononces là une grande parole, ô déesse; et tu as en vue un but vaste et lointain; car l'agitation, la confusion, la méfiance réciproque de ces diverses conditions....

«Oh! ma lumière les aura bientôt dissipées. Que sont les rangs, les ordres, les conditions sociales? des positions ou des fonctions. Celui qui se rend indigne des avantages qu'il tient de la naissance, déchoit d'autant plus bas au-dessous de sa condition; celui qui considère sa condition comme une fonction publique, oublie bientôt et méprise ce nom de condition et de rang: il ne s'agit pas d'*être placé* quelque part, mais d'y *agir*. Tant que *représenter* et *être représenté* sera l'objet des discussions politiques, la fin dernière des efforts des citoyens, ces discussions et ces efforts resteront bien loin du but véritable du bonheur social, de la réalité et de la vérité. Mes rayons éclairent également le cèdre et l'ysope, la violette et la rose. Tous les enfans, tous les citoyens de la nature, si l'on peut ainsi s'exprimer, fleurissent et fructifient selon leur espèce, sans s'inquiéter comment on les range et les classe. Le rang ne fait pas l'homme; c'est l'homme qui se fait et remplit sa position dans le monde. Dans toutes les situations possibles l'homme actif sera actif; le sage, sage; l'insensé, insensé. — Mais voici déjà le soleil qui se lève, et appelle à une joyeuse activité tout ce qui respire. Pour moi, je me sauve et me perds dans le dernier trait de pourpre qui rougit ce nuage.»

Aurore, adieu!

POÈTES ALLEMANDS DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE,

Publiés par M. Wilhelm MÜLLER.

(Troisième article.[1]*)*

Fréderic de Logau appartenait à l'une des familles les plus nobles et les plus distinguées de la Silésie. Quelques-uns de ses ancêtres s'étaient fait un nom, soit dans la carrière des armes, soit dans celle des lettres. Il naquit en 1604, fit son droit et voyagea dans plusieurs pays. Parvenu à la maturité de son âge, il fut conseiller de Louis IV, duc de Liegnitz et de Brieg. La mort l'enleva à Balthasar-Fréderic, son fils unique, en 1655. Logau était surchargé de travail par suite des occupations que lui imposait sa place; aussi n'était-il poète que pendant la nuit. Presque toutes ses pièces de vers sont fort courtes, ce qui nous fait croire qu'il n'écrivait que des impromptu, et que ces impromptu ne lui venaient que de nuit, à la lueur de la chandelle. Sa devise était: « Que le sens soit le maître et la rime esclave. »

Choix des poésies de Fréderic de Logau.

Notre époque.

Les anciens pouvaient chanter gaiement les exploits des héros allemands, leurs pères. Si Dieu nous octroie des enfans, ces enfans hurleront, mais ne chanteront pas ce que nous avons fait.

Notre monde.

Notre monde est une vieille rosse qui s'assied, rouée de coups. Si Dieu veut le faire marcher, il faut qu'il ait recours

1 Voyez *Nouvelle Revue germanique*, t. X, p. 130 et p. 240.

au feu. Le premier monde a péri par les flots, le nôtre doit périr par les flammes.

L'espérance et la patience.

L'espérance est un bourdon solide, la patience un habit de voyage dont nous nous servons, en traversant le monde et la tombe, dans notre voyage pour l'éternité.

L'argent.

A quoi sert l'argent? celui qui ne l'a pas, n'a pas de courage, celui qui l'a est inquiet, celui qui ne l'a plus, est triste.

La guerre.

Mars n'a pas besoin de panégyriste pour vanter ses exploits; il ne prend rien à qui n'a rien; il ne vole pas en cachette, car il pille en public; il ne bat personne, quand on s'enfuit à temps; ce qu'il prend en route est trouvé, non volé; vider maison, cour, grange et écurie, c'est demander un morceau de pain; détruire État, pays, hommes et bêtes, c'est obéir à son maître; aimer[1], boire, jouer, jurer, c'est ranimer son courage; n'être plus homme en rien, c'est devenir un gaillard dégourdi (*ein braver Kerl*); enfin, s'en aller au diable, c'est épargner du temps et de la peine aux anges.

Droit de paix, droit de guerre.

Quand on veut étudier le Droit, il faut s'en occuper cinq ans; quant au droit que la guerre a introduit, on le connaît en cinq jours.

Le christianisme.

Je vois des luthériens, des papistes et des calvinistes; où sont donc les chrétiens?

1 Le terme allemand (*huren*) est autrement énergique; mais on n'a pas cru devoir le traduire. On le met ici pour ceux des lecteurs qui connaissent l'allemand.

La langue allemande.

Les Allemands sont de vieilles gens qui n'apprennent à parler que maintenant; que n'apprennent-ils à agir en Allemands?

L'empire turc.

On dit que bientôt l'empire turc va s'écrouler. Qu'y gagnerons-nous? les mœurs turques prennent chez nous.

Les juristes, les médecins et les prêtres.

Les juristes, les médecins et les prêtres aiment tous également à purger; les uns purgent la bourse, les autres le corps, et les derniers la conscience.

Costumes.

Bien que nous autres Allemands choisissions, toutes les années, de nouveaux costumes, nous n'en avons pas encore conservé un seul pendant une année entière. Celui que nous choisirons, la veille du jugement dernier, celui-là, je pense, restera définitivement.

Jean Assmann d'Abschatz (*Hans Assmann von Abschatz*) naquit à Würbitz en Silésie le 4 Février 1646. Il fut attaqué de la petite vérole à l'âge de quatre ans, et l'année suivante il perdit son père. Il avait treize ans lorsque sa mère lui fut pareillement enlevée. Ses parens et ses tuteurs lui donnèrent alors une éducation soignée. Il étudia au gymnase de Liegnitz, à l'université de Strasbourg, puis à celle de Leyde, voyagea dans les Pays-Bas, en France, en Italie, et revint en Silésie, âgé de vingt-trois ans. Vers la fin de l'année 1669 il épousa Anne de Hund, fille d'un gentilhomme voisin, et se retira avec elle dans ses terres. Son union fut longue et heureuse. Il occupa des emplois très-honorables dans la prin-

cipauté de Liegnitz, où il demeurait, et fut ambassadeur à la cour de Vienne; bientôt il se retira des affaires et retourna dans ses terres pour s'adonner à la poésie et à l'agriculture. Il y mourut en 1699, et fut suivi presque immédiatement par son épouse, qui mourut vingt-sept heures après lui. Outre ses poésies légères il avait traduit de l'italien le *Pastor fido*.

Poésies de Jean Assmann d'Abschatz.

Le temps et l'éternité.

A l'heure silencieuse de minuit, alors que tout dort, que mon œil est éveillé, je songe à la fuite rapide du temps qui emporte notre courte existence.

Une journée est longue, quand le chagrin et le besoin sont notre pain de la semaine. Quelque durs que soient le travail et la douleur, la journée et la semaine s'écoulent promptement.

L'année se partage en mois; nous les voyons avec surprise venir et repartir; l'année s'échappe avec notre vie.

Mon ame, ne te fie à aucune heure! tu ne sais quand se brise la vie, et tu te diriges, par le court chemin du temps, vers la longue éternité.

Un jour a son terme fixé par le soleil; mais qui mesurera cette longue journée qui n'est pas suivie du soir?

Nous écrivons, d'après le cours du soleil, le nombre des semaines de l'année. Qui pourra supputer les semaines du cercle perpétuel?

Chaque mois atteint sa fin et recommence toujours, sans pouvoir s'échanger avec un autre.

Il n'est pas d'année qui dure encore alors que les douze mois sont écoulés. Quand viendra l'année qui sera la dernière de toutes?

On connaît la grandeur de la terre, la profondeur de

l'Océan. Mais qui pourrait décrire ce qui n'a ni commencement ni fin ?

Nous trouvons le cristal et l'argent dans le sein ténébreux des montagnes. Mais la raison ne saurait scruter la mystérieuse demeure de l'éternité.

Mon ame, ne te fie pas au fou qui te promettrait longue vie; le chemin de cette vie est court; il conduit à la longue éternité.

Éloge de la barbe.

Se moque de la barbe qui voudra! sans barbe, le jeune homme reste imparfait. Une jeunesse imberbe doit rougir de toucher une femme de sa lèvre polie, aussi long-temps que la barbe n'est pas encore venue.

Quand la barbe ombrage la bouche et pique les lèvres de la jeune fille, son cœur cède. Si Cupidon survient, ses flèches, ses lacets, sa corde et son arc, tout est emprunté à la barbe.

La barbe est l'ornement des héros. Celui qui ne peut souffrir la barbe autour de sa bouche, n'a pas grand honneur à perdre. La vigueur de Samson était dans ses cheveux; quand l'acier toucha sa tête, il lui ôta la vue et la force.

La barbe et le courage du duc Henri répandent son nom dans toute la Pologne. Faut-il d'autres preuves encore? Les victoires héroïques de Fréderic Barberousse sont assez connues des Italiens (*Welschen*); le sang des Sarrasins en fait foi.

Le janissaire redouté est orné de ses moutaches arrondies; quand, avec son sabre nu, ses cheveux crépus se dressent comme les piquans de l'hérisson, son adversaire est en danger.

Les cheveux sont le nid de la sagesse : j'en prends à témoin Socrate et ses disciples; dans la Grèce savante, la longue barbe était le plus bel ornement des philosophes.

Ne confie-t-on pas dans tout l'Orient la peau délicate des femmes à des bouches imberbes? les barbes gouvernent le pays; ceux qui n'en portent pas sont esclaves.

La nature ne fait rien en vain. Les barbes peuvent cacher mainte tache, maint défaut, mainte ride. Si les barbiers n'avaient pas de barbes à soigner, ils mourraient de faim. Aimez donc les barbes.

Les yeux de mon amie.

Je ne suis point un aigle pour pouvoir contempler les rayons de tes soleils, l'éclat de tes joues, sans me détourner. Quand le feu de tes yeux resplendit dans les miens, quand la lueur de leurs flammes se peint sur mes joues, elles rougissent et se penchent vers la terre; je ne veux cependant point ressembler à la chouette effarouchée qui préfère la nuit sombre à l'éclat du jour. Je me précipite vers le feu qui me réduit en cendres. Si la mouche périt dans l'incendie où elle se jette elle-même, le noble phénix meurt d'un trépas semblable.

Jules-Guillaume Zinckgref naquit à Heidelberg en 1591. Il fit toutes ses études dans sa ville natale. Son père était un jurisconsulte distingué. Il voyagea pendant cinq ans en Allemagne, en Suisse, en France, en Angleterre, en Belgique et en Hollande. Les événemens de la guerre de trente ans ruinèrent sa fortune. Il mourut de la peste en 1635 à Saint-Goar, sur les bords du Rhin. Pendant sa maladie il écrivit en latin son épitaphe, dont voici la traduction française : « J'ai beaucoup vu, j'ai connu la bonne et la mauvaise fortune, mais plus souvent cette dernière, et, comme dans la fièvre, sur trois jours j'en ai eu un de bon. J'ai lu l'histoire, j'ai vu bien des peuples, pleurant tantôt avec Héraclite, riant tantôt avec Démocrite. J'ai eu des désirs; tout est vanité. J'ai su quelque chose; tout cela n'est rien. J'ai été quelque chose dans ce monde, ou plutôt je n'ai rien été. Il n'y a qu'une seule chose nécessaire, une seule chose immuable. Apprenez, ô mes

descendans, que tout ce que vous recherchez n'est rien autre chose que le ventre et la chair qui vous stimulent. L'homme est l'ame; prenez soin de l'ame; songez aux choses éternelles et infinies. Ne me pleurez pas; je suis bien, je suis heureux.»

Poésies de Zinckgref.

La fuite de mon amante.

(Sonnet.)

Hélas! hélas! quels affreux momens j'ai passés! mon cœur et mon esprit sont anéantis par la douleur; la patrie est ravagée par ses amis comme par ses ennemis; car Mars avec ses guerriers fait de toute chose sa proie.

Ma bien-aimée s'éloigne de moi; je ne puis la suivre, et cependant l'amour s'approche de moi de plus en plus. Mon cœur a beau se défendre : où est l'homme capable de résister à deux divinités à la fois?

Eh bien, ce que la guerre enlève, or et richesse, peut revenir avec le temps; mais je n'en trouverai plus sur la terre une seule qui lui ressemble.

Je souffrirais tout patiemment de la part de Mars, pourvu que l'amour daignât souffler une étincelle dans le cœur de celle qui est la vie de ma vie.

Ce que l'homme doit admirer.

Qu'es-tu, mortel, comparé à la terre? qu'est la terre, comparée au ciel étincelant? qu'est le ciel étincelant au prix du pouvoir créateur qui régit le ciel, la terre et l'homme? Il faut donc, ô mortel, planer au-dessus de toi-même, ne pas trouver de merveille en toi-même, et n'admirer que ce qui est en Dieu, n'admirer les choses que parce que Dieu les a faites.

La jeunesse.

Le vin nouveau fermente toujours. Qui peut contenir la jeunesse? laissez-la s'ébattre. Le moût devient du vin. La jeunesse finira par être sage.

André Tscherning était compatriote d'Opitz. Il naquit à Bunzlau en Silésie le 18 Novembre 1611. Dès sa jeunesse il quitta sa ville natale pour échapper aux persécutions que les catholiques dirigeaient contre les protestans. Trop pauvre pour s'entretenir de ses propres fonds, il donna des leçons particulières et vécut à Gœrlitz, jusqu'à ce que des temps plus heureux lui permissent de rentrer dans le sein de sa famille. Il se rendit ensuite à Breslau, puis à Rostock, pour y compléter ses études. Ce fut dans cette dernière ville qu'il devint professeur de poésie. Il y mourut d'une maladie de poitrine en 1659.

Choix des poésies de Tscherning.

Pense à Dieu.

Pense à Dieu en tout temps; nuit et jour réfléchis sur sa bonté qui dure de toute éternité. Il est notre asyle dans la détresse. Pense à Dieu.

Si tu agis en secret, ou si tes actions se dévoilent aux regards du prochain; si tu veux gagner des louanges et de la gloire, si tu veux que ton ame échappe à la mort, pense à Dieu.

Si tu es heureux et tranquille, si tout te va bien, sois reconnaissant envers lui. Si les revers tombent sur toi, si tu deviens la risée des hommes, pense à Dieu.

S'il arrive des guerres ou des pestes, on est en sûreté quand on se fie à Dieu. Quand même ton magasin de pain

serait suspendu bien au-dessus de ta tête, le pain céleste viendrait sur toi. Pense à Dieu.

Jeune homme, si tes genoux, grâce à la fleur de l'âge, sont forts et vigoureux, n'en sois pas fier, uses-en, et ne t'épargne pas; mais n'oublie pas ce commandement-ci : pense à Dieu.

Et toi, vieillard, si tu es faible, si la neige recouvre ton front glacé, si les frissons de tes membres fatigués te prophétisent une fin prochaine, si tu pèses ta dernière once, pense à Dieu.

Les regards du Seigneur pénètrent dans tous les coins de la terre, ainsi que dans ton cœur; rien ne lui est caché; abandonne le limon de cette terre, et pense à Dieu.

L'invention de l'imprimerie.

A George Baumann, imprimeur à Breslau.

Libre aux savans de discuter pour savoir quel est le véritable inventeur de l'imprimerie. Pour moi, j'aime à croire que Coster a posé les fondemens, que Guttenberg a continué l'édifice; mais c'est à Faust qu'est restée la gloire d'imprimer les livres comme on le fait aujourd'hui.

Il nous suffit, Baumann, de savoir que l'Allemagne, qui réunit toutes les gloires, a inventé l'art dont nous jouissons encore aujourd'hui. L'imprimerie est à nous; elle restera aux Allemands; tous les peuples attestent que nous en sommes les inventeurs.

Celui qui pense autrement ressemble, à mon avis, à ces griffons chez les Scythes qui possédaient beaucoup d'or, ne s'en servaient pas eux-mêmes, et empêchaient leurs voisins d'en profiter.

Ils ressemblent à cette femme qui, trouvant son enfant étouffé dans son lit, mit le cadavre dans le lit de sa voisine et vola l'enfant de cette dernière. A l'heure du procès, l'in-

fâme aima mieux que l'enfant n'appartînt ni à l'une, ni à l'autre.

Nous conservons le berceau de l'imprimerie; c'est nous qui avons inventé les bombardes. Maintenant louons Dieu de nous avoir accordé ce gage céleste de sa bonté.

Phœbus a vu cent fois l'Oder se couvrir de glaçons, cent fois déjà ses coursiers de feu ont parcouru leur carrière, depuis que Breslau, mon asyle, imprime pour la gloire de Dieu et pour la sienne tout ce que la science embrasse.

Continue, ne permets pas que l'envie s'oppose à tes succès; rejette-la au loin et reste inaccessible aux séductions. La haine, comme tu le vois, envenime tout de sa dent. Mais se moquer de votre art, c'est outrager Dieu lui-même.

Vos demeures resteraient intactes, quand même le héros de Pella parcourrait l'univers entier; car il garantit de toute atteinte la maison et les livres du poète, lorsqu'il détruisit et extirpa la ville aux sept portes.

Si Démétrius, le preneur des villes, refusa de lancer les flammes sur les murailles de Rhodes, où était le tableau tutélaire de Protogène, il en ferait certes davantage pour vous.

C'est vous qui honorez le monde et qui cultivez notre domaine. Le premier mérite est celui de l'écrivain, le second celui de l'imprimeur. Un poète nous arrache au trépas à l'aide de ses chants; vous, vous arrachez au trépas le poète lui-même.

Ernest-Christophe Homburg naquit en 1605 à Mühla, non loin d'Eisenach; il fut employé civil et jurisconsulte à Naumbourg, où il mourut en 1681. Ce poète préféra l'imitation des auteurs français et hollandais à celle d'Opitz et de son école; mais il est bien, surtout lorsqu'il est original, lorsqu'il n'emprunte rien à personne.

Choix des poésies d'Ernest-Christophe Homburg.

Promenade nocturne.

Le triste hiver avait fui; la neige et la grêle avaient disparu; Mai avait repris ses sujets; Phébé avait parcouru la moitié de sa course nocturne.

Tityre était depuis long-temps couché; son troupeau gardait l'étable; le rossignol, seul, à l'écart, faisait entendre ses mélodieux concerts; tout était silencieux; dans toute la prairie pas le moindre murmure.

Je me mis à considérer la lune, à la lueur pâle et argentine, placée au haut du ciel; cela me força de sortir, d'aller dans la campagne, pour y verser mes soucis.

Sous mes pieds fatigués l'herbe verdoyante, trempée (*pfützenass*) par la rosée, semblait me saluer amicalement, désirait me voir me délasser de mes chagrins et de ma pénible marche.

Cependant mes membres émoussés n'excitaient pas mes sens au repos; j'allais, en suivant la route, toujours en zigzag.

Enfin j'arrivai dans une plaine vaste et ouverte, et je perdis de vue la route que j'avais suivie; malgré cela, je poursuivis ma fortune.

Cette plaine était entourée de bois; des ruisseaux limpides se dirigeaient vers le vallon, à travers les gras pâturages; la jalousie avouait elle-même que rien ne manquait à cette prairie.

Je me dis alors: sans doute, Diane a fixé ici sa demeure; il faut, j'en suis convaincu, que Diane soit encore ici.

Devant moi coulait un paisible ruisseau; je le suivis d'un pas rapide jusqu'au moment où, après avoir long-temps marché, je vis le chemin se partager en deux.

A peine me fus-je détourné à droite, que je rencontrai des buissons élevés qui me serraient de toutes parts; c'était, à midi, un asyle sûr et agréable contre l'ardeur du soleil.

Mes pieds entrèrent dans une forêt dont les arbres, jeunes et vieux, donnaient une ombre si épaisse, qu'à peine si la lueur argentine de la lune pouvait y pénétrer.

Peu s'en fallut que je ne me décidasse à passer la nuit dans la forêt jusqu'au réveil du jour; ce lieu me plaisait tant, que je ne pouvais presque m'en arracher.

Derrière moi, ce dont je ne m'étais pas encore aperçu, se penchait vers la terre un saule flexible; j'appuyai ma tête contre, pour bien reposer.

Ce lieu, naguère désolé, naguère attristé par l'hiver, était richement gratifié, par le doux printemps, d'une robe émaillée de fleurs.

Toutes ces fleurs, grandes et petites, devaient me servir de couche et me porter durant la nuit; oui, jamais je n'avais été couché plus délicatement.

Cependant je ne devais pas encore y rester, je ne devais pas encore y rester, parce que j'étais attentif à tout, et que je ne pouvais me distraire; la forêt et l'ombre me convenaient bien, mais j'étais mal disposé.

Je n'en dus pas moins graver un souvenir sur l'arbre, bien que je n'y visse goutte; car il fallait partir, et je me disais tout bas : ô divinités, bonne nuit!

Dans le lointain, entre deux arbres, à quelque distance du torrent, je vis une maison solitaire qui n'avait d'autre parure que le chaume et l'argile; j'approchai et j'aperçus une vieille femme.

Son corps était recourbé; les années lui avaient enlevé tous ses charmes; sa tête était pour ainsi dire couverte de neige; ses deux yeux n'avaient plus l'éclat de la jeunesse.

Ma mère, lui dis-je, si, sans vous déranger, vous voulez me rendre un agréable service, dites-moi, je vous en prie, quel est le nom de cette plaine?

Puissiez-vous jouir du repos; que Pan garantisse vos brebis de la fureur du loup, que Cérès protége vos moissons. —

Si tu veux le savoir, mon cher fils, me dit-elle, aie la bonté de t'approcher de moi; viens t'asseoir à mes côtés, auprès de la porte.

Les dieux veulent que moi aussi je reste sans dormir; ce sont les dieux qui t'ont conduit ici cette nuit, ô mon fils.

Quatre fois déjà on a récolté le froment et l'orge, le chanvre et le chou-fleur; quatre années se sont écoulées, et nul étranger, nul habitant de la ville n'est encore venu dans cet endroit.

Ce lieu charmant est estimé par les dieux à l'égal de l'Olympe, et si je ne me trompe, il n'y a pas fort long-temps que j'y ai vu Pan lui-même.

Les sylvains l'accompagnaient en foule, ainsi que les nymphes dont le front était orné de feuillage; ils vinrent tous dans la forêt, et jouèrent plus d'un air sur leurs chalumeaux.

Je reconnus parfaitement Pan, le grand dieu des bergers, Pan que tous les pasteurs appellent leur père, Pan dont la sollicitude s'étend sur mon troupeau.

Trois fois trois déesses, non de la campagne (leur costume me l'indiqua bien), étaient naguère assises dans la forêt, lorsque bientôt je vis un dieu auprès d'elle.

Sa tête était ornée d'une belle couronne; sa chevelure blonde et bouclée ressemblait au soleil doré qui resplendit à travers les buissons; son visage était plus brillant que l'argent.

Ses mains, blanches comme la neige, firent entendre des sons plus doux que ceux de la flûte de Corydon, plus beaux que ceux du chalumeau, plus agréables que le chant des oiseaux.

Ils étaient encore à chanter lorsqu'un autre héros amena une nouvelle déesse; je tremble encore quand j'y pense.

Qu'il était rude et farouche! ses deux pieds avaient des ailerons aussi bien que sa tête. Las! je le sais, vous ne me croyez pas.

C'était affreux que de voir ce dieu jouer avec des serpens qui se repliaient d'une manière effrayante autour de sa baguette.

Je vis de plus grandes merveilles encore chez la déesse qui était si tendre et en même temps si violente; car elle portait une lance et sur sa tête était un casque guerrier.

C'est à cause de ces grands événemens et pour d'autres motifs encore que l'on vante tellement ce lieu; ses charmes surpassent ceux de tous les autres.

Cette chaumière est couverte ici de gazon, là de chaume; bien que toujours gaie, je n'ai pas connu la licence; la perfide fierté, la folle magnificence ne m'inspirent que du mépris.

Cependant nous jouissons ici de plus de plaisirs, de plus de repos que dans les villes, où ne demeurent que les soucis, où se cachent, à toutes les heures, la ruse et la fourberie.

Vos maisons et vos palais, vos tours que l'on dit élevées jusqu'au ciel, ne sont ni assez hautes, ni assez solides, ni assez bien fermées, pour que les soucis et l'angoisse ne puissent y pénétrer.

Quand le soleil nous brûle, cet arbre est là pour nous prêter un frais ombrage, et la source voisine nous désaltère.

Puis quand nos abeilles bourdonnent moins fort, quand elles se précipitent sur l'herbe, comme le ruisseau pur et transparent, je m'étends pour ranimer mes forces.

Ce sommeil me fait plus de bien que ne goûte celui qui, étendu sur un duvet délicat, ne sait pas, dans sa frayeur, s'il vit, s'il fait jour ou s'il fait nuit, ce qui arrive souvent aux seigneurs de la ville. Je n'ai rien de tout cela.

Nos travaux continuels donnent, Dieu merci, de la vigueur à nos bras et à nos jambes. Jamais je n'ai aimé de boisson qui me rendît la bouche amère. Je suis toujours fraîche et bien portante.

Le lait caillé nous soutient; la crème délecte notre cœur;

voilà comme nous vieillissons, sans douleur; mon père vécut cent ans, j'en ai quatre-vingts.

Nous nous reposons quand il le faut; rien ne nous distrait; à peine si nous pouvons jeûner pendant la nuit; le matin quand nous attelons nous avons déjà en main notre pain et notre fromage.

Ces mets nous font plus de bien que n'en éprouve celui qui, assis à sa table, s'échauffe avec son vin, se rassasie sans avoir faim, se gorge de Malvoisie, et devient malade pendant la nuit.

Mais il faut finir cet entretien, car je vois que vous désirez partir; mon verbiage vous ennuiera maintenant que le jour approchant vous rappelle dans votre demeure. —

Je la saluai et je partis, en suivant la route que j'avais prise la veille; au moment où je me trouvai devant ma demeure, Ménalque conduisait ses brebis au pâturage.

Paul Gerhard naquit en 1606 à Græfenhaynichen, petite ville de la Saxe électorale. Nous ne savons rien de son éducation, rien de sa jeunesse. Mais nous le retrouvons, en 1657, diacre et prédicateur dans l'église de S. Nicolas à Berlin. Alors déjà Gerhard s'était rendu célèbre par ses cantiques religieux, que l'on chantait dans toutes les églises luthériennes et qui valaient même beaucoup de prosélytes à cette nouvelle religion. Destitué par l'électeur de Brandebourg, Gerhard reçut une pension de Christian, duc de Saxe-Mersebourg. Ce poète mourut en 1676. Ses cantiques ont été insérés dans les recueils qui sont aujourd'hui entre les mains des Luthériens, mais ils sont tronqués et défigurés. On en connaît cent vingt. Gerhard n'a d'ailleurs pas composé d'autres poésies.

Choix des cantiques de Paul Gerhard.

Confiance en Dieu.

Confie tes voies et tout ce qui afflige ton cœur aux soins bienveillans de celui qui gouverne le ciel, qui dirige et modère le vol des nuages, de l'air et des vents, il trouvera un chemin que tu puisses suivre.

Fie-toi au Seigneur, si tu veux être heureux; regarde ses œuvres, si tu veux que les tiennes subsistent. Avec des soucis, des chagrins, des tourmens d'égoïstes, on n'obtient rien de Dieu; il faut qu'on le prie.

Ta grâce, ta bonté éternelle, ô notre Père, sait et voit ce qui est utile ou non à la race mortelle; ce que tu as décidé, tu l'exécutes, puissant guerrier; tu fais vivre et exister ce qui plaît à ta volonté.

Tu as des voies de tout genre, les moyens ne te manquent pas. Quand tu agis, tu bénis; quand tu marches, tu resplendis. Nul ne peut empêcher tes œuvres; ton travail est infatigable quand tu veux faire du bien à tes enfans.

Quand bien même tous les démons voudraient résister, Dieu, sans aucun doute, ne reculerait pas; ce qu'il a résolu, ce qu'il désire doit être accompli et exécuté.

Espère, ô mon ame, espère et ne crains rien! Dieu, dans son extrême bonté, te retirera de la caverne où le chagrin te ronge; attends, et tu verras bientôt le soleil du bonheur.

Lève-toi, lève-toi, bannis tes chagrins et ta tristesse; chasse au loin ce qui afflige et attriste ton cœur. Tu n'es pas le souverain qui dirige l'univers; Dieu est assis au gouvernail et conduit tout à bien.

C'est lui, lui qu'il faut laisser gouverner et régner; c'est un prince sage, il excitera ton admiration, quand, par ses divins conseils, il aura terminé l'affaire qui cause ton chagrin.

Sans doute il différera quelque temps ses consolations; il fera comme s'il t'avait oublié, comme s'il te négligeait en-

tièrement, comme si tu devais toujours flotter dans l'incertitude et le chagrin.

Mai si tu lui restes fidèle, il te délivrera quand tu y songeras le moins; il affranchira ton cœur du fardeau qui l'accable, et que tu as jusqu'ici porté sans l'avoir mérité.

Heureux enfant de la fidélité, tu emportes, avec gloire et reconnaissance, la couronne de la victoire. Dieu lui-même mettra les palmes dans ta main droite, et tu chanteras de joyeux psaumes en l'honneur de celui qui a détourné tes chagrins.

Termine, Seigneur, termine nos douleurs; fortifie nos pieds et nos mains; fais que jusqu'à notre mort nous jouissions de ta bienveillance et de ta sollicitude : alors nos voies nous conduiront au ciel.

La patience.

La patience vous est nécessaire, quand l'inquiétude, la douleur et la tristesse, quand tous les maux enfin vous fendent le cœur. Troupe des élus! si vous voulez éviter la mort, soyez patiens, je le répète.

La patience est un don de Dieu; c'est l'essence de son esprit; elle nous délivre de nos maux dès qu'elle repose en nous; cet hôte généreux nous délivre de toute crainte et nous aide à porter fidèlement nos peines et nos douleurs.

La patience naît de la foi et se fie aux paroles de Dieu; c'est là son bien, son salut, son refuge, son pélerinage sacré; c'est là qu'elle se cache, qu'elle s'abandonne à Dieu et ne craint aucune chute.

La patience se résigne aux sages décrets de Dieu; elle ne se lasse pas, si sa grâce tarde à venir; elle se soutient gaiement, se console en disant : qui l'empêchera? il est le maître de la maison.

La patience peut attendre long-temps; elle dissipe l'ennui dans le brillant jardin de Dieu; parcourt, pour son salut, le

paradis de l'Écriture; elle se préserve à toute heure, au moyen de la prière, des ruses et des poisons de Satan.

La patience exécute la volonté divine, remplit ses commandemens et sait braver les sarcasmes de ses ennemis. Rie qui voudra, elle n'en rougit pas; elle possède un cœur inaccessible à l'injure des méchans.

La patience sert au culte de Dieu et ne se laisse pas détourner de son amour; quelques coups qu'il frappe, elle ne songe qu'à louer sa main divine, en disant : le maître du ciel a bien arrangé toutes choses.

La patience conserve la vie, accroît le nombre des années, chasse et éteint bien des tourmens; elle est une lumière brillante qui donne, selon les volontés célestes, un air joyeux à ceux qui aiment la patience.

La patience donne de la joie, obtient du trône céleste un collier magnifique, une couronne pour ceindre sa tête, un diadème royal; elle arrête les larmes de la douleur et calme les désirs trop ardens.

La patience est ce que je désire; elle charme mon cœur; souvent je l'ai recherchée, comme tu le sais bien, Seigneur bon et miséricordieux. Accorde-moi ce que je te demande, je ne demande que la patience.

La patience est ce que souvent je te demande du fond de la prison de mon ame. Quand viendra l'heure du trépas, donne-moi une fin patiente; c'est tout ce dont j'ai besoin.

Jean Rist naquit le 8 Mars 1607 à Pinneberg dans le Holstein. Son père, ministre protestant, l'envoya, pour étudier, à Hambourg, à Brême, à Rostock, à Rinteln, à Leipzig, à Utrecht et à Leyde. De retour dans sa patrie, il embrassa la carrière de son père et y resta jusqu'à sa mort qui arriva en 1667. Il était, comme poète, d'une grande fécondité, mais aussi d'une grande négligence, et l'abondance

de son style nuisait beaucoup à l'énergie de l'expression. Rist s'exerça dans tous les genres avec plus ou moins de succès.

Poésies de Jean Rist.

A une belle fleur.

Que le ciel t'ait ornée, que le soleil ait brodé ton vêtement, que tu étincelles d'or et de soie, tout cela doit être supporté par Rose mon amante.

Que souvent les abeilles te caressent, que les malades te louent, que leurs médecins te nomment fleur salutaire, Rose mon amante l'avoue.

Mais sur tout cela son éclat peut se rire du tien, car elle n'a pas son égale; tout ce qui est créé, doit lui céder la palme.

Tes habits se gâtent vite, tes couleurs sont peu utiles, ta vertu est pernicieuse; souvent elle fait mourir les malades.

A quoi bon l'amabilité quand on se tait? à quoi bon des fleurs si fragiles? à quoi bon des habits éclatans sans musique? tout cela ne gagne le cœur de personne.

Tout ce que l'on voit de beau au ciel, tout ce qui triomphe des fleurs, tout ce qui égale l'art du rossignol, tout ce qui vaut l'éclat des perles,

Tout ce qui plaît, tout ce qui charme le cœur, au moyen de la vertu, tout ce qui donne le prix de la beauté, rend ma Rose accomplie.

Éloge des femmes.

Tout ce que le Seigneur a fait, possède, sans doute, une grande valeur : l'air, la terre, le jour, la nuit, peuvent plaire au monde; le soleil, les étoiles, le sable et la mer, la troupe innombrable des oiseaux, des poissons et des quadrupèdes, peuvent orner notre globe.

Mais que la main de l'homme, par la volonté céleste,

gouverne toute la terre et remplisse même le monde, c'est trop beau; aussi l'homme n'a-t-il pas dû vivre seul et isolé.

L'homme, il est vrai, naquit le premier; mais il fut formé de limon. Dieu fit sortir l'être le plus beau d'une côte. L'ivoire est plus beau que le limon, l'or plus précieux que l'argile.

La crainte de Dieu, la constance, la chasteté, ont toujours immortalisé les femmes. Nul astre ne brille autant qu'elles; les femmes sont riches en vertus, riches en esprit et en faveurs, habiles en tout.

Tout ce que le Ciel a fait, elles le copient, quand même on leur présenterait mille objets divers. Les femmes rendent sensés les hommes les plus fous; ce que l'on a peine à chercher, une femme le trouve.

Les femmes sont un vin spiritueux pour les hommes timides; les femmes savent répondre à toutes les questions des railleurs. Les femmes sont les délices de la vie, les femmes sont le repos du cœur, les femmes peuvent nous faire rire de gaieté de cœur.

Les femmes sont le trésor des héros; des cheveux de femmes forment des chaînes puissantes; les regards des femmes triomphent même de l'homme le plus fort. La langue, l'aimable bouche des femmes rendent la santé à tout notre corps; leurs joyeuses plaisanteries bannissent tous les chagrins.

Les paroles des femmes pénètrent dans tous les membres comme l'éclair; les femmes font naître l'ardeur amoureuse et rendent le courage. L'amitié des femmes est le miel de notre temps. Rien n'est plus doux ici-bas.

Les femmes sont utiles dans les villes, les campagnes et les jardins; qu'on soit affamé ou rassasié, une femme n'est jamais de trop. L'amour des femmes est toujours agréable, c'est un paradis qui peut nous donner les richesses, l'honneur et la vie.

Daniel-George Morhof, auteur du *Polyhistor*, est plutôt connu comme érudit que comme poète. Il était né en 1639 et mourut en 1691. C'était un esprit solide, raisonnant bien, mais faiblement porté vers la poésie. Morhof a fait un bon ouvrage sur la langue et la poésie allemandes. Ses poésies en forment l'appendice.

Poésies de Daniel-George Morhof.

Vanité des choses d'ici-bas.

(A l'occasion des funérailles d'un ecclésiastique.)

De quoi vous pavanez-vous sur cette terre, citoyens du monde? songez à ce que nous sommes, à ce que nous devenons, à la décadence de tout ce qui nous entoure. Tout ce que vous voyez n'est qu'une apparence trompeuse; le sol sur lequel vous bâtissez, est couvert d'une pierre sépulcrale.

Que sont nos vains plaisirs? de la fumée, de la vapeur. A quoi bon enfler et grossir sa poitrine? dès le berceau le terme de notre course est fixé; rien ne peut satisfaire l'esprit, si ce n'est les choses célestes.

A quoi bon les trésors que dévorent les flammes et les vagues? ce sont souvent les filets du péché, le glaive meurtrier des ames. Heureux celui qui, en silence, possède le bien suprême, et à qui Dieu renouvelle abondamment les joies de l'ame.

Pour quoi courir et suer afin de se décorer d'un titre? c'est un éclair fugitif, un feu follet qui nous égare. Celui-là seul n'a pas failli, n'est pas enveloppé par la nuit, qui ne choisit que ce qui est et ce qui rend éternel.

Celui que nous avons porté dans la tombe était notre gloire et notre lumière. Nous le pleurons, nous nous désolons, et pourtant rien ne lui manque. Il a obtenu un bien que le temps ne saurait dévorer. Il est couronné par les vertus qu'il a pratiquées ici-bas.

Jouis de ton bonheur, ame généreuse; triomphe des douleurs; entre dans ton repos. C'est là que tu pourras satisfaire tes désirs. Laisse derrière toi le monde; c'est une image morte.

Nous faisons descendre tes membres au fond de cette tombe, jusqu'à ce que ton ame les rappelle pour une nouvelle union. Ils reposent dans le sein de la terre; ton ame dans celui de Dieu; le corps est redevenu une terre morte et inanimée.

Quand viendra le temps où ce monde périra, tu seras élevé dans le royaume céleste avec les ames pieuses. Ah! puisse bientôt venir ce temps si désiré! nous mourons ici-bas; toi, tu possèdes l'éternité.

Les charges publiques.

Le fardeau des emplois est grand, les hautes dignités sont bien lourdes; voilà pourquoi on en charge ordinairement les ânes.

George-Philippe Harsdœrffer naquit à Nuremberg en 1607 d'une famille qui jouissait d'une grande considération dans cette ville impériale. Il fit ses études à Altdorf, puis à Strasbourg, et voyagea pendant cinq années en France, en Italie, en Angleterre et en Hollande. De retour dans sa ville natale, il parvint aux emplois les plus honorables, et fonda, avec les deux poètes Clai et Birken, dont il sera parlé plus bas, l'association poétique des bergers de la Prégnitz. Il mourut en 1658. Ses œuvres philologiques et poétiques remplissent cinquante volumes.

Poésies de George-Philippe Harsdœrffer.

La violette.

Quand le vieux hiver se retire et que la neige argentine se fond dans les plaines humides, sur les coteaux verdoyans, à l'ombre des haies et des buissons, j'étale mes couleurs.

Ma robe est pourpre-foncé, un vert-doré orne l'extrémité de mes feuilles, pleines d'un suc qui rafraîchit le cœur; sur les chapeaux neufs des bergers on voit briller des violettes odorantes.

Quand on considère la violette, on voit l'humilité jointe aux vertus qui l'accompagnent. Ceux qui sont maintenant étendus sur la terre et qui rampent sous les épines, se relèveront bientôt avec honneur.

La prière.

Tu pries sans savoir quoi, tu ne t'entends pas toi-même. Sois persuadé que l'oreille de Dieu répond tout-à-fait à ta dévotion.

Le feu.

Nul homme sur la terre ne peut long-temps se passer de moi; cependant je peux faire périr tout le monde. Je mange ce que l'on me donne, sans faire de grands remercîmens, et je meurs dès qu'on veut me forcer à boire.

Jean Claj, membre de la triade poétique des bergers de la Prégnitz, était né à Meissen en 1616. Il étudia la théologie à Wittenberg, devint pasteur à Kitzingen, auprès du Mein, en 1650, et y mourut en 1656. Ses poésies sont très-nombreuses, mais nous n'en citerons que la suivante; elle suffira pour le caractériser.

Puissance de l'amour.

Comment vit sur cette terre celui qui n'aime personne et qui ne veut être aimé de personne? Tout l'univers, Dieu, les animaux, les plantes, les pierres, doivent être soumis à l'amour.

C'est l'amour qui a engagé Dieu à former la voûte azurée du firmament, à planter la tente de la terre arrondie sur laquelle vit l'homme, qui est un monde en petit.

C'est d'en haut et de loin que la blanche armée des étoiles nous lance des regards d'amour; le disque du soleil lance ses rayons dorés sur les traits charmans de Cynthie.

Les bêtes des forêts, troupe indomptée, s'unissent enflammées d'amour. Plus le poisson se plonge au fond des eaux, plus le feu de l'amour le consume.

La colombe aime à becqueter sa compagne, à étendre mollement ses ailes blanchâtres; elle goûte un paisible amour dans une chaste union et cueille un fruit doux comme le sucre.

L'amour unit les pierres, rapproche les bosquets à la cime élevée; la vigne enlace l'ormeau de ses branches flexibles, le tournesol se réjouit des caresses de Phébus.

Son amour suit le soleil, de l'orient au couchant, d'un œil toujours attentif. Quand il boit un breuvage assoupissant dans l'onde amère de l'océan, la fleur s'endort, et sa tête jaune s'affaisse.

Les productions des montagnes, les métaux, s'aiment mutuellement et se prêtent leurs couleurs; l'aimant aime l'acier, la plus pure partie du fer, et l'attire à soi.

Et l'homme pourrait-il s'empêcher d'aimer? tout le pousse à l'amour. Son ame possède de divins ornemens! l'amour jaillit de tous côtés.

De même que la lumière donne la vie à la lumière, de même l'amour engendre l'amour. Un cœur enflammé d'un chaste amour aime tous les jours davantage et se nourrit de nouveaux plaisirs.

Tant que le soleil, maître du monde, parcourra la terre avec ses coursiers fougueux; tant que la nuit, aux rêves affreux, nous effraiera et couvrira sa carrière d'une semence étoilée;

Tant que l'aimant attirera le fer, tant que l'ormeau aimera la vigne, l'homme aimera ici-bas sur la terre; il ne cessera d'aimer que quand l'univers s'écroulera.

Sigismond de Birken (*Sigmund von Birken*), appelé Bétulius avant d'être anobli, était né en 1626 à Wildenstein, non loin d'Éger en Bohême. Son père y était ministre protestant. Les persécutions des catholiques le forcèrent de se réfugier à Nuremberg, où il vécut presque dans la misère. Notre poète fit ses études à Jéna, et revint à Nuremberg, où il fit partie de la triade dont nous avons parlé ci-dessus. Pendant toute sa vie il donna des leçons particulières aux fils des familles nobles et opulentes; il n'eut pas d'autres revenus pour subsister. Sa mort arriva en 1681. Cet auteur a beaucoup écrit en prose comme en vers. Ses poésies sont pour la plupart des cantiques ou des pièces de circonstance.

Poésies de Sigismond de Birken.

La plainte du berger.

Que deviendrai-je, maintenant qu'il faut te quitter pour ne plus te revoir? adieux amers! tu t'arraches de mes bras, bergère, mon honneur. L'angoisse me fera périr; c'est comme si la mort t'enlevait.

Plantes, pleurez avec moi, gazons faites de même, vous qui l'avez portée si souvent dans la vallée de la Prégnitz. Vous me voyez marcher maintenant seul et triste; je crois vous entendre dire : où est donc la sienne?

Que deviendrai-je quand je ne la verrai plus se promener autour de son troupeau, ni s'asseoir sur l'herbe, à la place favorite? j'en dépérirai de chagrin, je serai trempé de larmes.

Le ruisseau, grossi et troublé par mes pleurs, augmentera mes douleurs et les tristes adieux que j'ai faits, il les portera, en murmurant et d'un cours rapide, dans le fleuve lointain.

Vous qui gambadiez alors que Marguerite chantait, pendant vos repas, et vous rendait l'herbe plus suave, brebis,

vous serez, dans votre tristeste, dégoûtées des pâturages. Là où retentissaient les chansons, pleurera la tristesse.

Hélas! que je serai malheureux! adieu, joie passagère! viens voir ma pâleur; c'est toi qui viens, noire mélancolie! soyez les bienvenus, soucis et chagrins. Je ne puis plus être joyeux. Ma lumière s'est éteinte; nuit, arrive.

La paix.

Te voilà donc arrivé, jour si désiré, qui as terminé nos douleurs et chassé tous nos maux! Mille cœurs ardens t'appelaient tous les jours. Maintenant que tu t'es levé, les ténèbres vont disparaître.

Jour précieux, soleil des jours, couronne des âges, ami du monde, ennemi des troubles, délices des peuples, tu rayonnes sur la tente terrestre! Les ames fidèles commenceront par toi à compter des années d'un repos nouveau, qui nous apportera le suprême bonheur.

Tu fais sourire notre époque; les pleurs descendent dans la tombe. La bonne foi, la joie et la paix ressuscitent, parce que les armes s'éloignent. Resserre les liens d'un amour que l'éternité ne puisse altérer! Dieu, donne-nous une paix éternelle après les longues souffrances de la guerre.

Fais qu'il reste toujours verdoyant, ce rameau de paix; qu'il porte des fleurs, qu'il prenne racine, qu'il produise des fruits abondans. Pardonne à nos fautes; que la hache que porte ton bras puissant ne l'abatte pas dans ta colère, afin que la discorde ne s'élève plus dans le pays.

NOVALIS. — HENRI D'OFTERDINGEN.

(*Suite.*[1])

CONTE.

« Il y avait un vieux roi, qui tenait une cour splendide. De tous les côtés affluaient des personnes pour prendre part à cette magnificence. Tous les jours on donnait des fêtes charmantes. Des banquets somptueux avaient lieu dans des salons dorés, pendant lesquels une musique céleste se faisait entendre. Toutes sortes de spectacles se succédaient sans cesse. Il ne manquait pas non plus d'hommes sages et instruits pour animer la conversation, ni de personnes jeunes et belles pour donner encore plus d'éclat à ces fêtes brillantes. Le vieux roi, dont le naturel était d'ailleurs sérieux et sévère, avait deux penchans, qui donnèrent naissance à cette splendeur, à cette magnificence qu'il déployait dans sa cour. L'un était sa tendresse pour sa fille unique, qui par ses charmes lui rappelait sa mère, qu'il avait eu le malheur de perdre dès la première année de leur mariage. L'autre était plutôt une véritable passion pour la poésie et les poètes. Dès sa jeunesse il avait lu avec le plus vif plaisir tous les ouvrages poétiques qu'il avait pu se procurer. Il s'en était formé une belle collection dans toutes les langues connues, et y avait dépensé des sommes immenses. Il aimait surtout à s'entretenir avec les poètes, les faisait venir de tous les pays, et ne les congédia jamais sans les avoir comblés de présens. Il semblait que le génie du chant, pour récompenser son protecteur, eût voulu lui donner dans la personne de sa fille tout ce que l'imagination la plus vive pouvait imaginer de plus parfait; elle rappelait, pour ainsi dire, par sa figure et son maintien, une tendre chanson, qui exprime le regret et la douce plainte. Quand on la voyait dans

1 Voyez *Nouvelle Revue germanique*, t. IX, p. 338, et t. X, p. 226.

ces fêtes brillantes, habillée en blanc, au milieu de ses jeunes compagnes, écouter avec une profonde attention le chant de ces poètes remplis d'enthousiasme, et poser en rougissant la couronne de fleurs sur la tête du troubadour vainqueur dans ces combats poétiques, on l'eût prise pour le génie visible de cet art charmant, et on cessait de s'étonner de l'enthousiasme et de l'extase des poètes. La seule chose qui pût jeter quelque ombre sur ce paradis terrestre, c'était le mariage de la jeune princesse, duquel dépendait la continuation de ces beaux temps. Le roi paraissait près du terme de sa carrière. Aucun de ses sujets n'osait porter ses regards aussi haut, et les princes étrangers qui s'étaient présentés jusqu'alors étaient tellement au-dessous d'elle sous tous les rapports, qu'aucun n'osait prétendre à sa main. D'ailleurs l'origine de la famille royale, qui se perdait dans la nuit des temps (sa mère avait été le dernier rejeton du héros persan Rustan, célébré par tous les poètes de l'Orient), ajoutait encore à la difficulté de lui trouver un époux digne d'elle.

Non loin de la capitale vivait alors un vieillard dans une profonde solitude, ne s'occupant presque d'autre chose que de l'éducation de son fils unique. Le jeune homme était d'un caractère sérieux et se voua dès sa jeunesse à l'étude de la nature, dans laquelle son père lui servait de guide. Le vieillard était arrivé, il y avait des années, d'un pays lointain pour jouir de la paix qui régnait dans ce beau pays sous le gouvernement du bon vieux roi. A un observateur ordinaire la figure du jeune homme paraissait insignifiante, mais la noblesse de sa physionomie et la clarté extraordinaire de ses regards n'échappaient point à des yeux plus clairvoyans. Plus on le regardait, plus on se sentait attaché à lui, et l'on avait peine à le quitter lorsqu'on avait entendu la douceur harmonieuse de sa voix et l'éloquence naturelle qui découlait de ses lèvres. Le jardin du roi touchait à la forêt au milieu de laquelle se trouvait le vallon qu'habitait le vieillard avec son fils. Un

jour il prit fantaisie à la princesse de se rendre seule à cheval dans la forêt, pour pouvoir mieux s'abandonner à ses douces rêveries, et pour répéter quelques airs qu'elle venait d'entendre. La fraîcheur que répandait cette belle forêt, l'engagea à s'y enfoncer toujours davantage, de sorte qu'elle arriva enfin à l'habitation du vieillard et de son fils. Ayant envie de boire du lait, elle descendit de son cheval, l'attacha à un arbre et entra dans la maison. Le fils s'y trouvait seul. L'apparition subite d'un être aussi majestueux, qui, aux charmes de la beauté et de la jeunesse, joignait un air de candeur et de noblesse d'ame, effraya, pour ainsi dire, le jeune homme. Tandis qu'il s'empressait de satisfaire à sa prière, qu'elle avait proférée d'un son de voix infiniment doux et harmonieux, le père, qui était arrivé, l'invita à s'asseoir près de son foyer simple, au milieu de la maison, sur lequel brûlait un petit feu d'une flamme bleue et légère. Elle fut frappée en entrant des objets qui occupaient le haut du mur avec une propreté et un ordre remarquables, mais plus encore de l'aspect vénérable du vieillard, des belles manières et de la jeunesse de son fils. Pendant l'absence de celui-ci, elle demanda au vieillard des renseignemens sur les objets qui les entouraient. Après avoir bu le lait que le fils lui avait présenté avec une noble et respectueuse simplicité, elle demanda la permission au vieillard de revenir, pour s'instruire sur les objets rares et curieux que contenait sa maison, monta à cheval et partit, sans laisser deviner qui elle était. Malgré la grande proximité de la capitale, ni le père ni le fils n'y avaient jamais été, et le dernier ne quittait la maison que pour chercher des plantes, des papillons et des scarabées, ou pour jouir de la belle nature qui entourait leur habitation. Le vieillard s'aperçut tout de suite de l'impression que l'inconnue avait faite sur son fils. Il savait que pour lui toute impression profonde durerait toute sa vie.

La princesse, après s'être éloignée de la maison, se dirigea

lentement et pensive vers le jardin; car elle ne s'était jamais trouvée dans une situation d'ame pareille à celle-ci. Il lui était impossible de se faire une idée claire de ce monde mobile, merveilleux, clair-obscur, qui s'était emparé de son ame. La poésie, qui jusqu'alors l'avait remplie tout-à-fait, y retentissait comme un chant lointain, qui liait le passé à ses rêveries actuelles. En entrant au palais elle fut presque effrayée à l'aspect de cette pompe et de cette vie agitée, mais surtout de l'aspect de son vénérable père, qui la reçut comme à l'ordinaire, mais qui la première fois lui inspira une timidité respectueuse. Une voix intérieure, qui lui semblait une nécessité irrésistible, lui défendait de lui raconter son aventure. On était tellement habitué à ses rêveries et à son air sérieux, qu'on ne trouva rien d'extraordinaire dans sa distraction actuelle. Elle éprouva toute la journée un mal-aise inexprimable, jusqu'à ce que vers le soir le chant des poètes, qui célébraient avec un enthousiasme ravissant les miracles de la foi dans l'accomplissement de nos plus chers souhaits et les charmes de l'espérance, versa dans son ame un baume de consolation, et la jeta dans les plus douces rêveries. Le jeune homme l'avait suivie de loin jusqu'au jardin, et en revenant sur un sentier qui longeait le grand chemin, il aperçut, à ses pieds, dans l'herbe un objet brillant. L'ayant ramassé, il trouva que c'était une pierre précieuse, de couleur cramoisie, d'un feu extraordinaire, et sur un de ses côtés il aperçut des lettres qui y étaient gravées, mais dont il ne put deviner la signification. Il la reconnut pour une escarboucle, qu'il crut avoir remarquée au collier de l'inconnue. Il vola à la maison, comme si celle-ci y était encore, pour montrer à son père ce qu'il venait de trouver. Il fut convenu entre lui et son père qu'il se rendrait le lendemain à l'endroit où il avait trouvé l'escarboucle, pour voir si on ne la cherchait pas. A la pointe du jour le jeune homme se mit en chemin vers la porte

du jardin. Le soir, en se déshabillant, la princesse s'était aperçue de la perte qu'elle venait de faire. Cette escarboucle lui avait été donnée par sa mère comme un souvenir; elle lui avait dit aussi que c'était un talisman qui lui assurerait sa liberté, de sorte qu'aussi long-temps qu'elle la posséderait elle ne pourrait tomber au pouvoir de personne sans son consentement. Cette perte ne l'effraya point, car elle se souvenait qu'elle avait encore eu l'escarboucle en se promenant, et qu'elle devait se trouver ou dans la maison du vieillard, ou dans le chemin entre celle-ci et le jardin. Elle résolut donc de se mettre en chemin de grand matin pour chercher la pierre précieuse, et cette idée lui faisait tant de plaisir, qu'elle ne paraissait pas mécontente de sa perte. Dès le point du jour elle descendit dans le jardin pour se rendre dans la forêt, et comme elle marchait plus vite qu'à l'ordinaire, il lui paraissait tout naturel d'avoir des palpitations de cœur. Le soleil commençait à dorer les cimes des arbres, qui se balançaient avec un doux murmure, comme si elles voulaient se réveiller mutuellement de leurs rêves nocturnes, pour saluer en commun le lever du soleil, lorsque la princesse entendit dans le lointain un léger bruit, et en élevant les yeux, elle vit le jeune homme, qui l'aperçut au même instant. Il resta un moment comme stupéfait, la fixant des yeux comme pour s'assurer que c'était véritablement elle et non une illusion. Ils se saluèrent avec une joie qu'aucun d'eux ne pouvait cacher, et comme s'ils s'étaient connus et aimés depuis long-temps. Avant que la princesse pût lui expliquer le motif de sa promenade de si bon matin, le jeune homme lui présenta en rougissant et en tremblant l'escarboucle enveloppée d'un papier, sur lequel il avait écrit quelques vers, qui exprimaient vivement l'impression que l'apparition inattendue d'une aussi belle personne avait faite sur son cœur. C'était comme si la princesse avait un pressentiment de ce que contenait le papier, car elle le prit en silence et d'une

main tremblante; elle détacha de son cou une riche chaîne d'or, qu'elle mit au cou du jeune homme, pour le récompenser du service qu'il venait de lui rendre. Confus il s'était mis à genoux, et quand elle lui demanda comment se portait son père, il avait peine à trouver une parole pour lui répondre. Elle lui disait en outre, en baissant les yeux et la voix, qu'elle reviendrait bientôt pour profiter de la promesse que son père lui avait faite, de lui montrer et expliquer les choses rares qui se trouvaient dans sa maison. Elle remercia encore une fois le jeune homme avec beaucoup de cordialité du service qu'il venait de lui rendre, et s'en retourna lentement sans plus regarder derrière elle. Le jeune homme ne put proférer une parole. Il s'était incliné avec respect, et la suivait des yeux jusqu'à ce qu'elle disparut derrière les arbres.

Au bout de quelques jours la princesse fit au vieillard une visite, à laquelle succédèrent bientôt d'autres. Le jeune homme devint peu à peu le compagnon de ses promenades. Il l'attendait à la porte du jardin, pour la reconduire lorsqu'elle quittait la maison du vieillard. Elle observait toujours le plus profond silence sur sa naissance, quoiqu'elle ne cachât plus aucune pensée de sa belle ame à son jeune compagnon. Ce n'est pas sans une frayeur secrète qu'elle pensait à sa haute naissance. Le jeune homme lui ouvrit aussi toute son ame. Lui et son père croyaient qu'elle était une jeune dame de la cour. Elle s'était attachée au vieillard avec la tendresse d'une fille. Les caresses qu'elle lui faisait, étaient les charmans précurseurs de sa tendresse pour le fils. Elle se conduisit bientôt comme si elle était un des habitans de cette maison si remplie de choses merveilleuses. Si elle chantait de temps à autre, en s'accompagnant de la harpe, des airs charmans, au vieillard et au fils assis à ses pieds, elle apprit en revanche du vieillard les secrets de la belle nature qui les entourait. Le vieillard lui apprit l'histoire des premiers âges du monde, et elle était transportée d'enthou-

siasme quand le fils, auquel elle avait appris à jouer de la harpe, saisissait cet instrument, et lui chantait comme par inspiration les mystères de la nature et des premiers temps de l'univers. Un soir, que le jeune homme l'accompagnait à son retour, une tempête, qui depuis long-temps avait secoué la cime des arbres, sans que les deux jeunes gens, absorbés par leur amour qui croissait et mûrissait à leur insu, s'en fussent aperçus, se déchaîna tout à coup avec une furie extraordinaire. Des nuages noirs et menaçans eurent bientôt répandu autour d'eux la nuit la plus obscure.

Il se hâta de la mettre en sûreté contre cet orage terrible et les éclats des arbres; mais la nuit obscure et l'anxiété qu'il éprouvait pour la princesse, lui firent manquer le chemin, et il s'enfonça toujours plus dans la forêt. Son anxiété augmenta lorsqu'il s'aperçut de son erreur. La princesse pensa à la consternation du roi et de la cour; une angoisse indicible traversa quelquefois son ame; la voix de son amant seule réussit à lui donner du courage et de l'assurance, à soulager sa poitrine oppressée. La tempête continua dans sa furie; tous les efforts pour trouver le chemin furent vains, et l'un et l'autre s'estimèrent bien heureux, lorsque, à la lueur d'un éclair, ils aperçurent au pied d'un rocher une caverne où ils espéraient être à l'abri de la tempête et pouvoir réparer leurs forces épuisées. Le hasard couronna leurs vœux. La caverne était sèche et son fond couvert de mousse. Le jeune homme alluma vite un feu pour qu'ils pussent se sécher, et les deux amans se virent maintenant d'une manière pour ainsi dire miraculeuse éloignés du monde, sauvés d'un danger imminent et dans un gîte commode, seuls l'un à côté de l'autre. Un amandier sauvage avec ses fruits ombrageait l'entrée de la caverne, et tout près était un ruisseau dont les eaux limpides étanchèrent leur soif. Le luth que le jeune homme avait porté, leur procurait maintenant, assis près du feu pétillant, un

amusement doux et tranquillisant. Une puissance surnaturelle, voulant dénouer le nœud, les avait amenés dans cet endroit romantique. L'innocence de leur cœur, la situation magique de leur ame, et la puissance douce et irrésistible de leur passion et de leur jeunesse, leur firent bientôt oublier le monde et leur rang, et les berça dans l'ivresse la plus douce que jamais des mortels aient goûtée, pendant que la tempête chantait leur épithalame et que l'éclair leur servait de flambeau nuptial. La naissance de l'aurore fut pour eux le réveil dans un nouveau monde de béatitude. Cependant un torrent de larmes, qui s'échappait des yeux de la princesse, manifesta bientôt à son amant les afflictions qui s'étaient éveillées dans son cœur. Cette seule nuit avait suffi pour changer le jeune homme, et le rendre plus âgé de plusieurs années. Avec un enthousiasme infini il tâcha de consoler la princesse, en lui rappelant la sainteté du véritable amour, et il la pria d'attendre l'avenir le plus serein de leur génie tutélaire. La princesse sentit la vérité de sa consolation, et lui découvrit qu'elle était la fille du roi, et qu'elle était seulement inquiète à cause de la fierté et de l'affliction de son père. Après avoir beaucoup et long-temps réfléchi, ils tombèrent d'accord sur le parti à prendre, et le jeune homme se mit sur-le-champ en chemin pour chercher son père et lui communiquer leur plan. Il promit à la princesse d'être bientôt de retour, et la quitta tranquillisée et s'abandonnant avec plaisir aux idées qu'elle se faisait du développement futur de ces événemens. Le jeune homme arriva bientôt à la demeure de son père, enchanté de le voir revenir sain et sauf. Ayant appris le plan des deux amans, il l'approuva et se montra prêt, après quelque réflexion, à le soutenir. Sa maison était difficile à trouver, et avait quelques appartemens souterrains bien cachés. C'est là que la princesse devait loger. Ils la cherchèrent au crépuscule, et le père la reçut avec une émotion profonde. Elle pleura souvent dans la solitude,

en pensant à son père ; cependant elle cachait son chagrin à son amant, et ne le dit qu'au vieillard, qui la consola avec douceur et lui parla de son prochain retour chez son père. Cependant la consternation s'était emparée de la cour, lorsqu'on y apprit la disparition de la princesse. Le roi était stupéfait, et envoya de tous côtés des gens pour la chercher. Personne ne pouvait s'expliquer ce qu'elle était devenue. Les messagers qu'on avait envoyés, revenaient sans en avoir de nouvelles, et le roi tomba dans une profonde tristesse. Seulement le soir, quand les troubadours lui chantaient leurs belles chansons, il se remettait un peu de sa tristesse, et l'espoir de revoir bientôt sa fille se ranimait en lui. Mais lorsqu'il était seul, il se sentait le cœur déchiré et pleurait à chaudes larmes. Il se disait alors à lui-même : « A quoi me sert maintenant ma haute naissance, toute cette magnificence, cette splendeur ? Je suis le plus malheureux des hommes, rien ne peut me tenir lieu de ma fille. Je préférerais d'être le dernier de mes serviteurs, si je l'avais encore ; alors j'aurais un gendre et des petits-fils qui seraient assis sur mes genoux. Ce ne sont pas la couronne et l'empire qui font le roi : c'est le sentiment plein et entier de félicité, cette satisfaction intérieure. Que je suis puni de ma présomption ! » C'est ainsi que se plaignait le vieux roi dans les heures de son ardent regret. De temps en temps cependant son orgueil et son ancienne sévérité se réveillaient de nouveau. Il se fâchait de ses plaintes, il voulait souffrir et se taire en roi. Mais lorsque, vers le soir, il entrait dans la chambre de sa fille, et voyait ses habits et tout comme si elle venait de quitter la chambre, il oubliait sa résolution, s'abandonnait entièrement à son affliction et implorait la pitié de ses serviteurs. Toute la ville, tout le pays pleurait et partageait sa tristesse. Chose étrange ! Le bruit circulait que la princesse vivait encore et qu'elle reviendrait bientôt avec un époux. Personne ne savait d'où venait ce bruit, mais tout le monde y croyait avec plai-

sir, et attendait son prochain retour avec impatience. C'est ainsi que se passèrent plusieurs mois, jusqu'au retour du printemps. Nous gageons, disaient quelques-uns avec une espèce de pressentiment, que maintenant la princesse va revenir. Le roi même perdait de sa tristesse et commençait à avoir de l'espérance. On célébrait de nouveau les anciennes fêtes. Un soir, c'était l'anniversaire de la disparition de la princesse, toute la cour se trouvait rassemblée dans le jardin. L'air était serein et chaud; un doux et léger zéphir agitait les cimes des vieux arbres. Une superbe fontaine s'élevait au milieu des innombrables flambeaux, et accompagnait de ses murmures les sons mélodieux qui sortaient de dessous les arbres. Le roi était assis, entouré de ses courtisans en habits de fête, tandis qu'une foule innombrable remplissait le jardin. Le roi paraissait absorbé dans ses pensées. Il se rappelait sa fille, et des torrens de larmes inondaient son visage. Tout à coup le silence qui suivait les chants des troubadours fut interrompu par des sons faibles d'une très-belle voix qui paraissait sortir d'un vieux chêne. Tous les regards se tournaient vers ce point, et on aperçut un jeune homme simplement vêtu qui paraissait étranger, et qui, tenant dans sa main un luth, fit une profonde révérence lorsqu'il vit que le roi tournait ses regards vers lui, et continua son chant. Sa voix était d'une beauté extraordinaire, et les paroles du chant avaient un caractère étranger et merveilleux. Il chantait l'origine du monde, la naissance des étoiles, des animaux, de l'homme, la sympathie universelle de la nature, le siècle d'or et ses déesses, Vénus et la poésie, l'apparition de la haine et de la barbarie, et leurs combats avec ces déesses, et enfin le triomphe futur de celles-ci, la fin de la misère, le rajeunissement de la nature et le retour d'un siècle d'or éternel. Les vieux troubadours eux-mêmes, saisis d'enthousiasme, s'étaient pressés autour de l'étranger pendant qu'il chantait. Tous les auditeurs furent ravis

en extase, et le roi lui-même se sentit comme porté sur un fleuve vers le ciel. On n'avait jamais entendu un pareil chant, et tous croyaient qu'un être céleste avait apparu parmi eux, surtout parce que le jeune homme, pendant qu'il chantait, paraissait devenir plus beau, plus majestueux, et sa voix, plus puissante. L'air se jouait dans ses boucles dorées. Le luth paraissait animé sous ses mains, et ses regards semblaient se porter avec ivresse dans un monde inconnu. L'innocence et la simplicité de sa physionomie paraissaient à tous surnaturelles. Le chant était fini. Les troubadours âgés pressaient le jeune homme avec des larmes de joie contre leur poitrine. Un cri d'alégresse, mais modéré par le respect dû au roi, parcourut l'assemblée. Le roi, vivement ému, s'approcha du jeune homme. Le jeune homme modeste se jeta à ses pieds; le roi le relève et l'embrasse cordialement, en lui disant de demander une grâce. Le jeune homme demanda alors en rougissant que le roi voulût bien écouter encore une chanson et ensuite prononcer sur sa demande. Le roi se retira de quelques pas, et l'étranger commença: « Les voies du poète sont rudes, les épines déchirent son vêtement, il faut qu'il passe la rivière à gué et traverse à pied le marais; personne ne lui tend une main secourable. Dans cette triste solitude son cœur fatigué se répand en plaintes amères, à peine s'il peut encore porter son luth; une douleur profonde l'accable. Un triste sort, dit-il, fut mon partage; j'erre ici abandonné de tout le monde; j'ai apporté à tous la paix et le plaisir, mais personne ne veut les partager avec moi. Chacun jouit par moi des biens de ce monde; mais ils repoussent avec dureté les besoins de mon cœur[1]. Je sens

1 Si nous avons traduit ces vers, ce n'est pas que nous espérions pouvoir rendre en prose leur douceur, leur élégance et leur harmonie; mais parce que cette traduction est nécessaire pour ne pas interrompre le fil de la narration, et nous ne traduirons que ce qui est nécessaire pour l'intelligence de la narration. Nous faisons la même observation pour la chanson qui suit.

avec reconnaissance qu'une puissance magique est attachée à ces lèvres. Pourquoi donc le lien magique de l'amour ne lie-t-il pas aussi ma droite; mais personne ne se soucie du pauvre troubadour qui vient des pays lointains; quel cœur aura enfin pitié de lui et adoucira sa profonde affliction?

« Le troubadour se laisse tomber dans l'herbe fleurie, et s'endort les joues mouillées de pleurs : alors se montre à lui le génie de la poésie pour adoucir ses peines : Oublie, lui dit-il, oublie ce que tu as souffert; sous peu ton affliction va s'évanouir; ce que tu as vainement cherché dans les cabanes, tu vas le trouver dans le palais. Tu touches à la récompense la plus sublime sur la terre, ta course vagabonde va se terminer, la guirlande de myrte se changera en une couronne que la main la plus fidèle posera sur ta tête. Un cœur plein d'harmonie est appelé à la gloire du trône; le poète monte des marches difficiles à monter et devient le fils du roi. »— Pendant que le jeune troubadour chantait ces paroles, une scène singulière vint remplir d'étonnement et de surprise toute l'assemblée: un vieillard vénérable apparut accompagné d'une femme voilée, d'un port noble, et portant sur ses bras un enfant d'une rare beauté, lequel, en souriant et en regardant tout le monde d'une mine riante et enjouée, étendait ses petits bras vers le diadème brillant du roi; mais l'étonnement s'accrut encore, lorsque tout à coup des cimes des vieux chênes l'aigle favori du roi, celui qu'il avait toujours auprès de lui, descendit et plaça sur la tête du jeune homme un diadème doré. L'étranger s'effraya un moment; l'aigle vola à côté du roi. Le jeune homme donna le diadème à l'enfant, qui étendit ses petites mains pour le recevoir; il fléchit un genou en se tournant vers le roi, et continua son chant d'une voix émue : « Le troubadour se réveille de ses beaux rêves; avec une impatience joyeuse, il marche sous de hauts arbres, vers la porte d'airain du palais. Les murs sont comme polis d'acier, néanmoins son chant les gravit d'un

pas rapide. Saisi d'amour et de pitié, l'enfant du roi descend vers lui, l'amour les réunit, et ils se tiennent cachés dans un asyle sûr, craignant la colère du roi. Le troubadour réveille avec ses doux sons l'espérance dans le sein de la jeune mère; le roi, attiré par ces sons, entre dans la caverne, sa fille lui présente de son sein l'enfant aux boucles dorées; ils se jettent effrayés et pleins de repentir à ses pieds, et ses sentimens sévères s'adoucissent. Esprit du chant (*Geist des Gesangs*), descends maintenant pour assister l'amour; amène au roi la fille qu'il croyait perdue; qu'il l'embrasse avec joie et ait pitié de son enfant! et quand son cœur s'attendrit, qu'il embrasse aussi le troubadour comme son fils.» A ces paroles, qui se perdaient doucement dans les allées obscures, le jeune homme, d'une main tremblante, leva le voile de la princesse qui, en versant des torrens de larmes, tomba aux pieds du roi et lui présenta le bel enfant. Le troubadour se mit à genou à côté d'elle, la tête penchée. Un silence inquiet paraissait retenir l'haleine de tous. Le roi demeura quelques momens interdit et silencieux; puis il releva la princesse et l'embrassa long-temps et à chaudes larmes. Il releva aussi le jeune homme et l'embrassa avec tendresse. Des cris d'alégresse s'élevèrent de toutes parts dans l'assemblée qui se pressait autour du roi. Le roi prit l'enfant, l'éleva vers le ciel avec une piété touchante, et il salua le vieillard. Des larmes de joie coulèrent de tous les yeux. Les troubadours étaient dans l'enthousiasme, et ce soir parut comme la veille sainte pour tout le pays, dont la vie ne fut dorénavant qu'une belle fête. Personne ne sait où se trouve ce pays. On dit seulement que l'Atlantide a été soustraite aux yeux des mortels par les vagues de la mer.

Nouvelles et Variétés.

Jean-Jacques Rousseau et la Pologne.

L'Europe a laissé deux fois périr la Pologne; mais sa première résurrection en laisse espérer une seconde. Les nations ne périssent pas irrévocablement, tant qu'elles conservent le désir et l'espoir de vivre. En attendant que des circonstances plus heureuses, dont la plus favorable sera l'idée de nationalité et de patrie, nourrie par les illustres débris de la Pologne, amènent le rétablissement définitif de cette barrière contre une nouvelle invasion des barbares du nord, que son exemple profite aux autres nations du continent européen. Qu'elles apprennent et se persuadent de plus en plus que tous les prodiges de valeur, de grandeur d'ame, de dévouement, que toutes les inspirations de l'amour de la patrie et de la liberté ne peuvent rien avec des institutions vicieuses, de même que les institutions les plus rationnelles et les plus appropriées au génie des peuples, sont impuissantes, si les vertus publiques ne viennent les vivifier et leur servir de base. Il faut bien le reconnaître, l'héroïque Pologne ne dut pas sa première ruine uniquement à l'avide et immorale politique des trois puissances qui la partagèrent, mais surtout à une mauvaise constitution. Les puissances copartageantes le savaient si bien, que lors du premier partage, en 1772, elles stipulèrent et garantirent formellement le maintien du *liberum veto* et de tout ce qui pouvait perpétuer l'ancienne anarchie, comme le meilleur moyen de s'assurer leur proie et d'achever la ruine de l'infortunée Pologne. C'est par la même raison, mais dans une intention contraire, que quelque temps avant que fût consommée cette grande et

funeste iniquité politique, les confédérés de Bar adressèrent à deux écrivains français, à Mably et à Rousseau, la prière de leur tracer le plan d'une constitution nouvelle. Il était trop tard.... Ces leçons du passé ne devraient pas être perdues dans un temps où l'Europe tend à se constituer sur des bases nouvelles, et où des esprits plus généreux que réfléchis s'imaginent qu'il suffit des mots magiques de liberté et de patrie pour asseoir le bonheur des peuples sur des bases solides, oubliant qu'il faut de toute nécessité que les institutions répondent aux hommes et les hommes aux institutions. C'est la pensée qui anime les *Considérations de Jean-Jacques Rousseau sur le gouvernement de Pologne*, et c'est sans doute aussi dans des intentions semblables que le *comte de Hohenthal* vient d'en donner une traduction allemande (à Leipzig 1831). Nous profitons de cette occasion pour rappeler ces paroles de Rousseau, si vraies encore, lorsque tant d'autres de ses doctrines ont vieilli :

« La Pologne était dans les fers du Russe, mais les Polonais sont restés libres. Grand exemple qui vous montre comment vous pouvez braver la puissance et l'ambition de vos voisins. Vous ne sauriez empêcher qu'ils ne vous engloutissent, faites au moins qu'ils ne puissent vous digérer. De quelque façon qu'on s'y prenne, avant qu'on ait donné à la Pologne tout ce qui lui manque pour être en état de résister à ses ennemis, elle en sera cent fois accablée (1772 et 1831). La vertu de ses citoyens, leur zèle patriotique, la forme particulière que des institutions nationales peuvent donner à leurs ames, voilà le seul rempart toujours prêt à la défendre, et qu'aucune armée ne saurait forcer. *Si vous faites en sorte qu'un Polonais ne puisse jamais devenir un Russe, je vous réponds que la Russie ne subjuguera pas la Pologne.* »

W.

Voyage en Norwège et en Suède,

PAR CH. F. LESSING.

M. Lessing, étudiant de Berlin, a fait récemment un voyage aux *îles Loffoden*, situées sur la côte de la Norwège[1], principalement dans l'intention, à ce qu'il paraît, d'enrichir les collections de botanique de l'université de Berlin. Le 2 Juin 1831 M. Lessing quitta Christiania, dont le séjour n'avait pas répondu à l'attente qu'il en avait conçue en entrant dans son port. L'été n'avait pas encore bien commencé; il y avait souvent de la neige sur la route vers le nord. Cependant dès le 7 le voyageur trouva le *Geranium pratense* en pleine fleur. La vue de Trondhjem (Drontheim) est agréable, les montagnes d'alentour étaient sans neige. Après une halte de six jours dans cette ville, il s'embarqua pour les Loffoden, groupe d'îles dont les habitans se nourrissent de la pêche; mais déjà commence la misère du nord. L'orge et depuis quelque temps la pomme de terre sont tout ce qu'il vaut encore la peine de cultiver. L'éducation des bestiaux ne peut être florissante dans un pays où il faut les nourrir en hiver avec des têtes et des intestins de poissons, et avec des feuilles de bouleau et de sapin.

Notre voyageur parcourut ensuite la Laponie jusqu'à Tornéo. Partout les mêmes scènes, des sites pittoresques, mais âpres et rudes, des nuits claires, des Lapons indolens et avides d'eau-de-vie. Tornéo était autrefois une île et jouissait d'une grande aisance; depuis 1736 elle est sur le continent, et la domination russe l'a ruinée. Cette ville ne compte plus que 500 habitans et n'a qu'un seul vaisseau, tandis qu'Uléaborg possède 5000 habitans et 40 navires. L'herbe qu'on recueille dans les rues fait partie du traitement du maire, et l'on commence à y planter des pommes de terre.

1 *Reise durch Norwegen nach den Loffoden.* Berlin, chez Mylius, 1831.

De Tornéo M. Lessing, toujours un peu mécontent, se rendit par mer à Upsal, où il s'empressa de rechercher les reliques du grand Linné. Il trouva peu de chose. Ses collections sont en Angleterre; sa maison est changée, et son jardin botanique sert maintenant de théâtre aux amusemens des étudians; mais Linné vit encore dans la mémoire de ses compatriotes, et une statue due au ciseau non de Thorwalden, comme l'assure le jeune voyageur, mais du sculpteur suédois Byström, rappelle ses traits. Il est représenté jeune, assis, tenant un livre dont le contenu paraît l'étonner. Ce livre ce sont ses propres ouvrages.

L'université d'Upsal a conservé ses anciennes formes, avec ses nombreux examens, etc. Il n'y a pas d'étrangers, et les étudians sont au nombre de 7 à 800. Les cours ne se donnent que pendant quelques mois; le reste du temps est employé aux examens; l'été se passe en vacances.

(*Blätter für lit. Unterhaltung.*)

Mouvement des populations de plusieurs États de l'Europe,

PAR M. BICKES,

Capitaine de cavalerie au service de Bavière.

Les tableaux statistiques concernant le mouvement de la population ont toujours excité et exciteront toujours l'intérêt général, parce que la naissance et la mort touchent également tous les hommes, et que chacun peut se dire : j'ai déjà figuré sur l'une des listes, et bien certainement je figurerai sur l'autre.

On a remarqué qu'en général il naissait plus de garçons que de filles; mais que dans les premières années de la vie il meurt plus d'enfans mâles. Quant au nombre des ma-

riages, il est bien plus considérable en temps de paix qu'en temps de guerre, et plus les chances de guerre augmentent, plus les mariages diminuent. Ainsi il y avait un mariage sur 98 individus, en Prusse, depuis 1817 jusqu'en 1819, et depuis 1825 jusqu'en 1828 il n'y avait un mariage que sur 118 personnes. Les famines, le malaise général, contribuent aussi à diminuer considérablement le nombre des mariages; il est vrai qu'alors la nature se rattrape sur les naissances illégitimes pour conserver la porportion normale.

En 1815 il y eut en Bavière 3150 mariages, en 1817 seulement 2693. En France la politique influe d'une manière palpable sur le nombre plus ou moins grand des mariages. En 1823 il se fit dans ce pays 40,000 mariages de plus que durant l'une des années quelconque de l'occupation du pays par les alliés. En Russie, malgré le peu d'intérêt que prend le peuple aux affaires de l'État, il se fit, en 1812, 70,000 ou 80,000 mariages de moins que les années précédentes.

Les progrès de la médecine et de ses différentes branches, de l'hygiène par exemple, sont dans le même rapport que les progrès de la civilisation elle-même. Il est donc à présumer qu'un temps viendra où, grâce au perfectionnement de la culture intellectuelle et physique, l'humanité en masse sera moins exposée aux atteintes de la mort qu'elle ne l'a été jusqu'ici; non pas que nous croyions, avec Condorcet, que l'humanité trouvera un jour le secret de ne pas mourir, car nous doutons fort que la perfectibilité humaine aille jusqu'à ce point.

Mille couples d'époux procréent de 3500 à 5500 enfans. Le tableau suivant nous a paru digne d'être emprunté à l'article que nous analysons.

Mille couples d'époux procréent:

Dans le royaume des Deux-Siciles	5546	enfans,
Dans le pays de Venise	5454	—
Dans le royaume de Wurtemberg.	5433	—

Mille couples d'époux procréent:

Dans le royaume de Bohème	5296	enfans,
Dans la province de Bergame	5234	—
Dans le royaume de Portugal	5184	—
Dans le Milanais	5007	—
Dans le grand-duché de Hesse	4813	—
Dans l'Autriche	4725	—
Dans la Hollande	4670	—
Dans le grand-duché de Mecklembourg	4639	—
Dans le royaume de Prusse	4570	—
Dans la Russie	4537	—
Dans la France	4148	—
Dans le Hanovre	4121	—
Dans la Suède	4112	—
Dans la Norwège	3965	—
Dans le duché de Brême	3884	—
Dans le Holstein	3739	—
Dans le Danemarck	3693	—
Dans les Isles britanniques	3065	—

Dans le cercle de l'Isar et du Haut-Mein il naît 10 enfans naturels sur 53; à Paris 10 sur 28. Depuis la paix continentale, dit M. Bickes, le nombre des garçons a surpassé celui des filles, dans l'espace de quatorze ans, en Russie, de 482,673; dans l'espace de douze ans, en France, de 347,254; dans l'espace de huit ans, en Prusse, de 69,764; dans l'espace de quinze ans, en Suède, de 15,193, etc. Il s'ensuivrait que dans toute l'Europe il y a 2,700,000 hommes de plus que de femmes; mais cet excédant est journellement annulé par les mille et un accidens qui menacent la vie des hommes de préférence à celle des femmes.

Dans le royaume de Wurtemberg, le cercle du Neckar compte 1750 habitans par lieue carrée, le cercle de la Forêt-Noire 1150, le cercle du Jaxt 875, le cercle du Danube 810. Sur 1,527,552 habitans, ce royaume comptait, en 1826, 1,055,132 personnes de la religion évangélique, 462,857 catholiques, 463 mennonites et herrnhuter et 9100 Juifs. De 5,141,000 acres formant la superficie du royaume,

1,840,392 renfermaient des terres labourées, 620,477 des prairies, 102,211 des pâturages, 9296 des vignes, 1,735,433 des forêts. Année commune, s'il meurt 100 personnes, dans le royaume de Wurtemberg, il en naît 128. Il naît, par an, un individu sur 26, il en meurt un sur 33, et il se fait un mariage sur 145. En France il naît, par an, un individu sur 32, il en meurt un sur 39, et il se fait un mariage sur 133. Un fait remarquable, c'est que la mortalité est très-forte dans le royaume de Wurtemberg comparativement aux autres États de l'Europe. Le Wurtemberg reçoit toutes les années des étrangers qui viennent s'établir dans le pays; mais une foule bien plus considérable de Wurtembergeois quitte annuellement le sol de la patrie. Dans l'espace de quinze ans ce pays a perdu par l'émigration 21,568 individus, dont la plupart ont passé en Amérique. Quand la colonie d'Alger sera dûment organisée, il est probable qu'elle recevra une foule de Wurtembergeois. Elle en a déjà quelques-uns maintenant.

(La suite au prochain numéro.)

Instruction publique en Prusse. Sur une population de 12,726,823, la Prusse possédait, en 1829, cent neuf gymnases ou colléges, qui dans cette même année envoyèrent aux universités 1861 étudians, distribués ainsi qu'il suit :

Théologie	855
Jurisprudence	587
Médecine	196
Philologie	157
Sciences physiques et mathématiques, économie politique, etc.	66
Total	1861

En 1820 ces mêmes colléges n'avaient envoyé aux universités que 950 élèves.

— *Gœttingue* a beaucoup souffert des derniers troubles. Le nombre des étudians, qui était dans les dernières années de 1300 à 1600, n'est plus que de 900. Beaucoup de ces messieurs se sont lassés d'être incessamment l'objet de la surveillance et de la bravoure des dragons. Récemment, à la fête du vice-roi, pour tout hommage, on a porté des toasts à la Pologne et à la liberté, et l'on a joué la *Marseillaise.*

(*Eremit.*)

— *Nouveau journal historique et politique.* Le professeur Léopold *Rancke*, de Berlin, avantageusement connu par plusieurs ouvrages historiques, entre autres par une histoire de la révolution de Servie, publie depuis le mois de Janvier 1832 une nouvelle Bibliothèque historique (*Historisch-politische Zeitschrift*), qui s'occupera spécialement de l'histoire des derniers temps. Il en paraît tous les deux mois une livraison de dix à douze feuilles grand in-octavo : le prix de l'abonnement pour un an sera de 20 francs.

— *Histoire des sciences politiques.* C'est sous ce titre qu'un des publicistes les plus distingués de l'Allemagne, M. *J. Weizel*, vient de publier un ouvrage qui est le fruit de quarante années de travaux. Nous en rendrons compte.

— La librairie Brockhaus de Leipzig vient de publier un ouvrage posthume de *Jean Falk* sur Gœthe, sous le titre : *Göthe aus näherm persönlichem Umgange dargestellt*, c'est-à-dire Gœthe peint d'après un commerce personnel avec lui. Cet ouvrage se recommande presque autant par le nom de son auteur que par celui de son héros. Nous en rendrons compte.

— *Œuvres posthumes de Gœthe.* Par son testament, Gœthe a confié au D.r Eckermann la publication de sa cor-

respondance familière avec *Zelter*[1]; elle formera au moins huit volumes. Il existe en outre près de cinq cents lettres inédites de Schiller à Gœthe avec les réponses de celui-ci. Ces lettres sont remises au gouvernement, qui ne devra les publier que vers 1840 ou 1850. Telle est la volonté expresse de Gœthe. Parmi ses papiers se trouvent encore des fragmens sur sa vie, des notes destinées à rectifier et à développer sa Théorie des couleurs, et un grand nombre de poésies d'une date récente.

— L'auteur anonyme si spirituel des *Lettres d'un Allemand voyageant en Allemagne*, vient de faire paraître un ouvrage qui promet d'être piquant, sous le titre *Démocrite*, et avec cette épigraphe : *Ride, si sapis.* Stuttgart, chez Brodhag.

— On écrit de Dresde : « Lorsque le conseiller Philippi résigna sa charge de censeur, le public se frotta les mains, s'imaginant bonnement qu'on aurait de la peine à trouver quelqu'un pour le remplacer. Il se trompait, ce bon public; car le poète et avocat, conseiller Édouard *Gehe*, a été nommé censeur. Vous demandez ce qui a pu l'engager à accepter? Est-ce l'honneur? mais les fonctions de censeur ne sont pas purement honorables, déjà parce qu'elles sont rétribuées. Est-ce un riche traitement? mais cela ne rapporte guère que deux cents écus par an et deux *Groschen* par feuille. Qu'est-ce donc qui a pu engager un aussi bon poète que *Gehe* à vendre ainsi son indépendance? »

— *Abondance du fer au Brésil.* Telle est, au rapport d'un voyageur (*Weech*, *Reise nach Brasilien*, t. I.er, p. 275),

1 Professeur et directeur de l'Académie de chant de Berlin, né en 1758, et digne sous tous les rapports de recevoir les confidences du grand poète.

l'abondance en minérai de fer dans la vallée de *Furnas*, province de San-Paulo, que la forge la plus active y trouverait de quoi fondre pendant un siècle, sans qu'il fût nécessaire de creuser une mine proprement dite.

— *Finances de la Prusse.* La dépense pour l'année courante est, d'après un compte officiel, de 51,287,000 écus (205,148,000 fr.), somme équivalente à la recette présumée.

— On commence à vanter beaucoup le talent de l'acteur *Rott* pour la haute tragédie. Il a surtout emporté tous les suffrages à Berlin, dans le rôle du *roi Lear*, représenté d'après la traduction allemande de Kauffmann. Rott surpasse dans ce rôle, dit-on, Esslair et Devrient, dont *Lear* fut le triomphe.

— *Le plus grand village de l'Europe.* Ce titre appartient sans contredit à *Czaba*, à 18 milles allemands de Pesth en Hongrie; il est situé dans une vaste plaine; construit en 1715, il renferme 20,187 habitans, tous de race slave et professant presque tous la religion protestante. Il compte 1923 maison. Sa banlieue est de 7 milles carrés.

— *Nombre de suicides en Russie.* Le tome premier de la sixième série des Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Péterbourg renferme des *Recherches sur le nombre des suicides et des homicides commis en Russie en* 1819 et 1820, par M. Hermann. L'auteur divise sous le premier rapport les gouvernemens de la Russie en quatre classes, selon que les suicides y sont très-rares, rares, fréquens, très-fréquens. Dans la première classe, qui comprend huit gouvernemens, il y a un suicide sur 100,000 habitans; dans la seconde, ou treize gouvernemens, un sur 50,000

habitans; dans la troisième, qui comprend vingt-trois gouvernemens, un sur 25,000 habitans. Enfin, dans neuf gouvernemens il y a eu un suicide sur 13,000 habitans; et comme ces neuf provinces sont situées sous les latitudes et dans les climats les plus divers, il est permis d'en conclure que les causes ordinaires de ces actes de désespoir sont plutôt morales qu'extérieures et physiques.

(*Göttingische gelehrte Anzeigen.*)

— ***Effet singulier d'une représentation dramatique.*** L'une de ces pièces connues dans l'histoire littéraire sous le nom de *Mystères* fut représentée en 1322 à Eisenach, en présence du margrave Fréderic de Misnie. Ce drame faisait voir les cinq vierges sages et les cinq vierges folles. Il s'agit de faire rentrer en grâces ces dernières; à cet effet la Vierge Marie et tous les saints assiégent Jésus-Christ de leurs prières; il se montre inexorable. Le margrave fut vivement choqué par ce dénouement tout contraire à l'idée qu'il s'était faite de l'efficacité de l'intercession des saints et de la miséricorde divine. Les doutes les plus cruels se soulevèrent dans son esprit, et après cinq jours d'angoisse et de combat, il fut frappé d'un coup d'apoplexie et mourut.

(*Blätter für lit. Unterhaltung.*)

— ***Meurtre judiciaire.*** Après que, en 1512, les douze cantons de la Suisse eurent conquis le comté de Neufchâtel, ils y envoyaient tour à tour et tous les deux ans un gouverneur. Sous l'administration de Nicolas Halters, en 1520, il arriva que deux bourgeois de Neufchâtel, Ulric Kursner et Jean Sattler, partirent ensemble pour Bâle. Dans cette ville ils se séparèrent. Sattler poursuivit seul sa route, tandis que Kursner retourna à Neufchâtel. Un singulier concours de circonstances, entre autres l'échange que les deux voyageurs avaient fait de leurs manteaux, fit soupçonner le dernier d'avoir

assassiné son compagnon de voyage. Il fut arrêté, appliqué à la torture; au milieu des tourmens il avoua le crime dont on l'accusait. Il fut condamné à mort et exécuté. Huit jours après le supplice de Kursner, Sattler revint à Neufchâtel. Son apparition jeta la ville dans la plus grande consternation. Les cantons ordonnèrent la réhabilitation du supplicié et accordèrent une pension à sa veuve. Plusieurs des juges moururent de regret et de douleur dans la même année.

Bulletin bibliographique.

SCIENCES PHILOSOPHIQUES ET RELIGIEUSES.

PSYCHOLOGIE.

1.° *Die Geschichte der Seele*: Histoire de l'ame, par le D.r *G. H. Schubert*, professeur à Munich. Stuttgart et Tubingue, chez Cotta, 1830; deux vol. de 898 p. in-8.°

Cet ouvrage n'est pas un traité didactique de psychologie, mais une histoire du développement successif de tous les degrés de conscience de la vie intellectuelle et morale, histoire dont la théorie de l'ame n'est que le résultat. Il est annoncé avec beaucoup d'éloge dans les *Annales de Heidelberg*, Novembre 1831, p. 1095, dans un article signé D.r *C. Fortlage*. Il a été jugé beaucoup moins favorablement dans la *Gazette universelle de Halle*, Janvier 1832, n.° 15. Ce dernier critique, M. Benecke, reproche à l'auteur de donner plus de comparaisons que de raisons, plus de poésie que de science. Selon lui, il ne manque à cet ouvrage, pour être un poëme didactique, que le rhythme.

2.° *Beiträge zur Philosophie der Seele*: Recherches relatives à la philosophie de l'ame, par *C. F. Flemming*, docteur en médecine à l'hospice des aliénés de Schwerin dans le Mecklenbourg. Berlin, chez Enslin, 1830; deux volumes de XVIII et 208, et de XIV et 233 pages in-8.° Prix: 12 fr.

Le premier volume traite de l'ame humaine; le second de l'ame des bêtes. L'auteur de l'analyse que l'on trouve de cet ouvrage dans la *Gazette littéraire de Leipzig*, Décembre 1831, n.os 300 et 301, lui donne de grands éloges, mêlés de quelques critiques; même jugement dans la *Gazette de Halle*, Janvier 1832, n.° 17.

Théologie protestante.

Geschichte der protestantischen Theologie, etc. : Histoire de la théologie protestante, depuis la formule de concorde jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, par le D.r *G. J. Plank.* Gœttingue, chez Vandenhœck et Ruprecht, 1831; un vol. de XII et 370 pages in-8.°

Le nom du Nestor des théologiens protestans allemands justifie tous les éloges que donne à son dernier ouvrage la *Gazette littéraire de Leipzig*, Décembre 1831, n.os 302 et 303. En Allemagne, où la théologie est encore comptée pour quelque chose, le nom de Plank rappelle la piété la plus pure et la plus vraie, alliée à l'érudition la plus haute et la plus profonde.

HISTOIRE DES SCIENCES. — Astronomie.

Untersuchungen über die Ursprünglichkeit und Alterthümlichkeit der Sternkunde, etc. : Recherches sur l'originalité et l'antiquité de l'astronomie chez les Chinois et les Indous, et sur l'influence des Grecs sur la marche progressive de cette science, par le D.r *P. F. Stuhr*, professeur à Berlin. Berlin, chez Laue, 1831; VIII et 181 pages in-8.°

L'auteur de cet écrit cherche à prouver qu'il n'est pas nécessaire d'admettre une origine commune de l'astronomie pour les peuples de l'Orient et de l'Occident, et que les Grecs l'ont cultivée par eux-mêmes et avec une entière indépendance; que, loin de recevoir leurs connaissances astronomiques de l'Inde et de la Chine, ils n'ont pas laissé que de modifier celles des Indous et des Chinois. Voir *Gœttingische gelehrte Anzeigen*, Février 1832, p. 265.

SCIENCES POLITIQUES ET HISTORIQUES.

Droit ecclésiastique.

Grundsätze des Kirchenrechtes der katholischen und evangelischen Religionspartei in Deutschland: Principes du Droit ecclésiastique de l'Église catholique et de l'Église évangélique en Allemagne, par *Ch. F. Eichhorn.* Gœttingue, chez Vandenhœck et Ruprecht, 1831; tome I.[er], de XXII et 801 pages in-8.°

Au jugement de la *Gazette littéraire de Leipzig*, Décembre 1831, n.[os] 297 et 298, cet ouvrage est en tout point digne de la célébrité de l'auteur, et peut figurer avec honneur à côté des livres de Walter et de Droste-Hüllshoff sur les mêmes matières.

Politique.

Rheinpreussen und seine staatswissenschäftlichen Interessen in der heutigen europäischen Staatencrise, etc.: La Prusse rhénane et ses intérêts politiques dans la crise actuelle de l'Europe, par le D.[r] *Pierre Kauffmann*, professeur d'économie politique à Bonn. Berlin, chez Dümmler, 1831.[1]

D'après le *National* et le *Messager des Chambres*, la Prusse rhénane appelle à grands cris les Français, pour être délivrée de la féodalité qui l'accable. Si le général Lamarque et les autres partisans du mouvement l'avaient emporté, les Français se seraient portés tout droit sur le Rhin, où ils croyaient qu'on les recevrait à bras ouverts Nous pensons de notre côté qu'ils y auraient éprouvé une résistance à laquelle ils ne se seraient guère attendus.

M. Kauffmann, quoique né lui-même dans la Prusse rhénane, ne s'imagine pas, comme quelques-uns de ses compatriotes,

1 Le journal auquel nous empruntons cet article est tout-à-fait prussien, comme il sera facile de le voir. Il est d'ailleurs imprimé à Halle. *Note du Trad.*

que tout ce qu'il y a de bon et de sage soit originaire des bords de la Seine. C'est un homme instruit et judicieux qui a observé son pays et son époque. La domination française avait étouffé l'amour de la science philosophique, le goût des études profondes et sérieuses dans le cœur des habitans de la Prusse rhénane. Le gouvernement prussien n'a pas encore réussi complétement à ressusciter ces nobles dispositions. L'auteur avoue que ses compatriotes ont applaudi à la révolution de 1789, et qu'ils en ont recueilli des fruits précieux : tels que l'abolition du servage, des corvées, des dîmes, de la caste nobiliaire, l'introduction de poids et mesures uniformes, une justice plus régulière, etc. En revanche, ils ont souffert de leur incorporation à l'empire français par l'emploi exclusif de la langue française dans les actes publics et privés, par l'exiguité des appointemens accordés aux juges de paix, et en général à tous les juges, ce qui les rendait plus accessibles à la corruption et à la vénalité. Aujourd'hui le gouvernement prussien a doublé et presque triplé les traitemens des juges de paix. Il en est de même des autres membres du corps judiciaire. Quant à la prohibition de la langue allemande, elle était surtout sensible pour les testamens, le testateur voyant rédiger ses intentions dernières en une langue qu'il ne comprenait pas, et les héritiers se défiant pareillement de cette rédaction. La conscription entraînait aussi une foule d'abus révoltans. Ainsi, dit M. Kauffmann, un préfet offrit à un médecin qui l'avait guéri d'une maladie secrète la place d'examinateur des conscrits, l'assurant que cette place vaudrait à tous deux un revenu considérable. Le médecin refusa.

L'organisation judiciaire s'améliore d'année en année; toutefois la législation en vigueur est un amalgame de lois incohérentes et contradictoires. En revanche, les ecclésiastiques et les instituteurs actuels valent bien mieux que ceux qu'avait le pays sous la domination française. L'auteur remercie le gouvernement prussien d'avoir mis l'université de Bonn sur un pied aussi respectable. En général, on ne peut que louer le ministère de Fréderic-Guillaume du zèle avec lequel il favorise l'instruction primaire.

Sous le rapport industriel et commercial, ajoute l'auteur, il

s'est établi entre l'ancienne et la nouvelle Prusse un commerce d'échanges avantageux pour l'une et pour l'autre. «Le Silésien et l'habitant de la Prusse orientale deviennent artistes sur les bords du Rhin; le Rhénanien (*der Rheinländer*), architecte et savant dans la capitale. La Prusse orientale envoie son ambre jaune sur les bords du Rhin, et reçoit en échange les vins du Rhin et de la Moselle. La Prusse occidentale fournit assez de grains pour garantir la Prusse rhénane de toute disette, et les manufactures de Berg envoient leurs produits par tout le royaume, jusqu'aux frontières de la Russie.»

M. Kauffmann croit que l'état de la Prusse rhénane, réunie à la France, ne serait rien moins qu'heureux. D'ailleurs, dit-il, cette réunion n'est guère à craindre. Le peuple de cette province adore le roi et sa famille; il reconnaît l'intégrité des administrateurs que le gouvernement lui donne. Les troubles d'Aix-la-Chapelle ne prouvent rien contre le bon esprit des Rhénaniens, quoiqu'ils fussent bien plus graves que l'émeute des garçons tailleurs de Berlin. (*Allgemeine Literatur-Zeitung.*)

ARCHÉOLOGIE ET PHILOLOGIE.

L'ÉGYPTE ANCIENNE.

De prisca Ægyptiorum literatura commentatio prima, quam scripsit J. G. L. Kosegarten, *S. S. theol. D., etc., cum tabulis IV. IX—XIV et A—I.* Weimar, 1828, IV et 71 pages in-4.°, avec 19 lithographies.

Cet ouvrage de M. Kosegarten, professeur de la littérature orientale à Greifswald, et membre de la Société asiatique de Paris, etc., est un résumé des travaux de MM. Young et Champollion, avec des observations propres à l'auteur. On en trouve une analyse dans la *Gazette littéraire de Leipzig*, Décembre 1831, n.° 303.

Langue allemande.

Versuch einer allgemeinen deutschen Synonymik, in einem kritisch-philosophischen Wörterbuche der sinnverwandten Wörter der hochdeutschen Mundart : Essai d'une synonymique générale allemande, ou Dictionnaire critico-philosophique des synonymes du haut-allemand, par *J. A. Éberhard* et *F. G. Ehrenreich Maass ;* troisième édition, augmentée et publiée par *J. G. Gruber.*

Le sixième et dernier volume de cet excellent ouvrage a paru en 1830, avec un registre de CLV pages, à Halle, chez Ruff. La haute approbation dont jouit ce dictionnaire depuis long-temps ne peut que s'accroître encore par les nombreuses améliorations qu'y a apportées le dernier éditeur. Voir *Gazette littéraire de Leipzig,* 1830, n.° 322.

Anzeiger für Kunde des deutschen Mittelalters. Eine Monatschrift, etc. : Indicateur destiné à faire connaître l'Allemagne du moyen âge; journal mensuel, publié par M. *d'Aufsess*, et accueillant tous les documens de tous les collaborateurs qui voudront se présenter; 1832, première année. Munich, imprimerie-librairie de George Jaquet.

Aujourd'hui que la totalité de nos institutions politiques nous éloigne de plus en plus du moyen âge, cette époque est devenue pour nous aussi poétique, aussi curieuse, aussi intéressante que l'était celle des Grecs, des Romains et en général des peuples de l'antiquité pour nos bons aïeux. C'est donc pour tous les amis des distractions littéraires un heureux événement qu'une publication de ce genre. Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde. Compulsez les archives du moyen âge, et vous

en trouverez à satiété. Là tout est nouveau pour un homme du dix-neuvième siècle : mœurs, croyances, littérature, beaux-arts, institutions politiques, etc. Mais le moyen âge, qu'est-ce autre chose que l'implantation des mœurs germaniques dans le monde gréco-romain. Aussi l'Allemagne est-elle le type du moyen âge. C'est de là que doit sortir la lumière qui dissipera les ténèbres historiques de cette époque, c'est là que le chaos sera débrouillé. La langue allemande est indispensable à l'historien du moyen âge; sans la connaissance des dialectes germaniques, son ouvrage ne saurait être que la *rudis indigestaque moles* dont parle Ovide. Ce que les savans de l'Allemagne ont fait jusqu'ici pour les antiquités hindoues, égyptiennes, grecques et romaines, ils le font maintenant pour les antiquités de leur patrie. Quelle lumière leurs savantes recherches ne feront-elles pas jaillir? La langue, les poèmes de chevalerie, les chansons d'amour (*Minnesänge*), les vitraux peints, l'architecture gothique, la musique, etc., de leurs aïeux, tout rentre dans la sphère de leurs laborieuses investigations. M. d'Aufsess surtout paraît animé d'un zèle infatigable pour cette noble entreprise. « Mais, dit-il, l'amour du beau, du sublime de notre moyen âge n'appartient qu'à la classe la moins nombreuse du peuple allemand. Bien plus, un grand nombre de ceux qui prétendent faire partie du monde éclairé affectent le plus grand dédain pour les études de ce genre, et cherchent même à les étouffer. Aussi long-temps que nous verrons vendre à la livre, sans examen préalable, nos vieilles archives, et moi-même j'ai arraché au trépas, il y a fort peu de temps, plusieurs quintaux de vieux actes du quinzième, du seizième et du dix-septième siècle; aussi long-temps que nos marchands de parchemins détruiront sans remords des manuscrits coloriés du treizième et du quatorzième siècle, je ne cesserai de crier au vandalisme et à la barbarie, je ne cesserai d'appeler au secours des antiquités de notre patrie tous les amis de l'histoire de nos pères. » M. d'Aufsess reproche aux gouvernemens de l'Allemagne leur paresse et leur indifférence. Il cite l'exemple de la France, qui crée un inspecteur-conservateur des monumens nationaux (M. Vitet), et exprime le vœu que le gouvernement français trouve des imitateurs dans sa patrie.

Ce préambule est suivi d'une foule d'annonces relatives aux antiquités de l'Allemagne. On nous pardonnera d'en citer ici les plus intéressantes : *Annalen des Vereins für nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung; erster Band, zweites und drittes Heft, mit* 15 *lithographirten Tafeln :* Annales de la Société des antiquités du pays de Nassau ; premier volume, deuxième et troisième cahiers, avec 15 vues lithographiques. Wiesbaden, chez Ritter, 1830. — *Archiv für Geschichte und Alterthumskunde des Ober-Mainkreises :* Archives de l'histoire et des antiquités du cercle du Haut-Mein, publiées par E. C. Hagen et Th. Dorfmüller. Bayreuth. — *Bernhard, das deutsche Landrecht, erster Band:* Bernhard, Droit national des Allemands, premier volume. Munich. — *Birnbaum, Geschichte der Stadt Landau :* Birnbaum, Histoire de la ville de Landau. Kaiserslautern, 1830. — *Bœhmer, Regesta chronologico-diplomatica regum atque imperatorum romanorum inde à Conrado I usque ad Henricum VII.* Francfort-sur-le-Mein, chez Varrentrapp. — Feuerbach, Essai sur la loi salique. Erlangen, chez Palm. — *Gallerie der vorzüglichsten Klöster Deutschlands, etc. :* Galerie des principaux couvens de l'Allemagne, décrite d'une manière historico-topographique par plusieurs auteurs et publiée par M. le bibliographe Jæck. Nuremberg. — *Guden, chronologische Tabellen zur Geschichte der deutschen Sprache und National-Literatur :* Guden, Tablettes chronologiques relatives à l'histoire et à la littérature allemandes. Trois volumes. Leipzig, chez Fleischer.

POÉSIE.

Lieder von P. J. von Beranger : Chansons de P. J. de Béranger, tome I.er, traduit du français par *Metromanus*, avec le texte en regard. Stuttgart, 1831.

C'est presque un événement, ce nous semble, pour l'Allemagne que la traduction de Béranger en allemand. Que de répugnances, que de préventions rendaient inconcevable à l'Allemand notre admiration pour notre poète national ! Ce n'est pas seulement la

différence des langues et la difficulté de saisir ce qu'il y a dans chaque couplet, dans chaque vers, de trait fin, de tour gracieux et délicat. Le génie allemand, grave jusqu'à devenir lourd, sérieux jusqu'à l'ennui, sévère jusqu'à la pruderie, s'effarouchait de cette gaieté folle et rieuse, de cette plaisantèrie un peu leste, pour ne pas dire plus, dont il se retrouve quelque chose dans presque toutes les chansons de Béranger, et qui fait le fond d'un grand nombre, surtout des premières. On ne pouvait comprendre cet esprit vif et léger, plein de grâce et de goût jusque dans les polissonneries de l'ivresse et de l'amour. C'est qu'en Allemagne il s'est conservé *des mœurs* beaucoup plus que chez nous. Il n'y a guère que dans la vie d'université quelque chose d'approchant de cette poésie, dont le Français a su presque toujours ennoblir ses plaisirs. Ailleurs on ne conçoit les plaisirs de l'amour que comme une débauche grossière, comme un vice honteux dont il faut rougir, et qu'on cache soigneusement quand on ne le sait pas éviter. Aussi était-on scandalisé de la *licence* de notre chansonnier, et l'on nous a assuré qu'il n'était pas en trop bonne odeur, voire au point qu'on n'aurait osé, dans la société, avouer sa prédilection pour lui.

Et le voici qui paraît en Allemagne, traduit en allemand par un Allemand! C'est un commencement de justice rendue à notre poète si méconnu. Nous espérons qu'elle sera bientôt complète; nous le souhaitons surtout à nos voisins pour eux-mêmes. Cette sympathie pour de nobles infortunes, cette voix toujours fidèle au malheur, et qui ne trouva jamais un accent pour flatter les puissans du jour, cette verve à chansonner les abus et les ridicules, ce contentement de son sort, cette apothéose de la pauvreté jointe à la bonté de cœur, cette sensibilité enfin qui est toujours entre la joie et la tristesse, entre le rire et les larmes: voilà qui est de tous les pays; voilà ce que l'Allemagne aussi saura apprécier, surtout dans les chansons qui restent à traduire, et que le traducteur promet de faire suivre promptement.

Nos espérances nous paraissent d'autant mieux fondées, que le traducteur pseudonyme, mais qui aurait pu en toute sécurité se nommer, a fait preuve de beaucoup de talent, et a lutté avec succès contre la difficulté de transporter dans sa langue ce qui

semblait inséparable de l'expression française. La coupe des vers même est conservée, et l'on pourrait chanter la traduction sur les mêmes airs que l'original. Si quelquefois l'accumulation de syllabes lourdes et dures nuit à la légèreté du rhythme et de la pensée, si quelquefois même le sens est un peu altéré par la nécessité d'observer à la fois la rime, la succession des longues et des brèves, et le genre de vers indiqué par le texte, généralement la traduction nous a paru facile et fidèle. C'est avec un rare bonheur que le traducteur a rendu des mots ou des phrases presque intraduisibles par des équivalens qu'offrait la langue allemande. Le refrain présentait aussi de grandes difficultés; nous ne pouvons que féliciter le traducteur de la manière dont il les a vaincues. Un exemple surtout nous a frappé : c'est l'art avec lequel il a su, dans l'*Éducation des Demoiselles*, ramener le refrain qu'il s'est vu obligé de lier à la phrase qui précède et de varier avec chaque couplet. En somme, c'est une traduction très-bien faite. Mais le traducteur sentait trop bien son Béranger pour se faire illusion sur les imperfections qu'il n'a pu en faire disparaître encore. S'il l'a publiée, c'est qu'il lui semblait que c'eût été une honte pour l'Allemagne de n'avoir pas de traduction du tout d'un poète tel que Béranger. Et puis, si ses lecteurs trouvent beaucoup à reprendre : «Tant mieux, messieurs, s'écrie-t-il spirituellement dans sa préface de quelques lignes, si votre goût peut se donner la satisfaction de remarquer aussitôt combien la copie est restée au-dessous du modèle, sans que vous ayez pour cela à vous mettre en peine d'y substituer quelque chose de mieux.»

H. K.

FIN DU DIXIÈME VOLUME.

LEVRAULT, *éditeur-propriétaire.*

TABLE DES MATIÈRES

DU DIXIÈME VOLUME.

TRENTE-SEPTIÈME NUMÉRO.

TRENTE-HUITIÈME NUMÉRO.

TRENTE-NEUVIÈME NUMÉRO.

QUARANTIÈME NUMÉRO.



